This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HD WIDENER
HW BB3Z J

H 277.71.5

Harvard College
Library

IN MEMORY OF

Archibald Cary Coolidge

PROFESSOR OF HISTORY
1908–1928

DIRECTOR OF THE UNIVERSITY LIBRARY
1910–1928

GIVEN BY A FRIEND

From the Collection of

✣ Alphonse Aulard ✣

of Paris, France

TABLEAU

DES

RÉVOLUTIONS

DE L'EUROPE

Se trouve { A Strasbourg, chez F. G. Levrault;
A Leipsic, chez Reclam, et chez Besson;
A Tubingue, chez J. G. Cotta.

DE L'IMPRIMERIE DE L. HAUSSMANN, RUE DE LA HARPE, N.° 80.

TABLEAU

DES

RÉVOLUTIONS

DE L'EUROPE,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN EN OCCIDENT, JUSQU'A NOS JOURS;

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION SUR L'HISTOIRE, ET ORNÉ DE CARTES GÉOGRAPHIQUES, DE TABLES GÉNÉALOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES;

PAR M. KOCH,

MEMBRE DU TRIBUNAT ET DE LA LÉGION D'HONNEUR, CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

Chez F. SCHŒLL, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 19.

1807.

H 277.71.5

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE AULARD COLLECTION
GIVEN IN MEMORY OF
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
OCTOBER 10, 1932

TABLEAU
DES
RÉVOLUTIONS
DE L'EUROPE.

PÉRIODE VIII.

Depuis la paix d'Utrecht jusqu'à nos jours.

1713 — 1800.

Les efforts extraordinaires que les puissances de l'Europe avoient faits pour assurer l'équilibre continental contre les desseins ambitieux de la France et de la Suède, amenèrent un long état de calme, dont ces puissances devoient profiter pour encourager l'industrie, les arts et le commerce, afin de réparer les maux que des guerres longues et désastreuses leur avoient causés. Les cabinets furent donc attentifs à maintenir les dispositions des traités d'Utrecht et de Stockholm, et à écarter, par la voie des négociations, tout ce qui pouvoit exciter une nouvelle guerre générale. Situation politique de l'Europe.

C'est dans ces négociations qu'on voit l'Angleterre jouer un premier rôle. La gloire qu'elle Nouvelle influence de l'Angleterre.

Période VIII. 1713-1800. s'étoit acquise par le succès de ses armes dans la guerre de la succession, les avantages considérables que les traités d'Utrecht lui avoient procurés tant en Europe qu'en Amérique, augmentèrent sa considération politique, et lui donnèrent une influence dans les affaires générales dont elle n'avoit pas joui auparavant. Cette nation porta, depuis, son commerce et sa marine à un degré de grandeur et de puissance qui devoit alarmer tous les états maritimes et commerçans, et leur faire comprendre que si le soin de leur conservation et de leur indépendance les attachoit à un système de balance continentale, il importoit également à leur prospérité de mettre des bornes à la toute-puissance maritime de l'Angleterre. Il en résulta un nouveau genre de rivalité entre la France et l'Angleterre, dont les effets se manifestèrent surtout vers le milieu environ du dix-huitième siècle.

La bonne intelligence qui subsista entre ces deux puissances sous le règne de George I, et au commencement de celui de George II, son successeur, ne fut que l'effet des intérêts momentanés qui fixoient l'attention des deux cours, dont l'une craignoit le prétendant, et l'autre étoit alarmée des projets ambitieux de celle de Madrid.

Continuation des différends sur la succession d'Espagne. Des discussions d'ailleurs, relatives au différend sur la succession d'Espagne, continuèrent à agiter les cabinets de l'Europe pendant une longue suite d'années. Les traités d'Utrecht, en stipulant les intérêts d'un grand nombre de puissances, n'avoient pas pu accorder l'empereur et le roi d'Espagne, les deux

principaux prétendans à la succession espagnole. L'empereur Charles VI ne reconnoissoit pas encore Philippe V, en sa qualité de roi d'Espagne, et Philippe refusoit à son tour d'acquiescer aux démembremens de la monarchie espagnole, que les traités d'Utrecht avoient ordonnés en faveur de l'empereur. Le roi d'Espagne n'eut donc pas plutôt rétabli ses forces, que, guidé par les conseils du fameux cardinal Alberoni, son premier ministre, il recommença la guerre par l'invasion qu'il fit, en 1717, dans la Sardaigne, dont il dépouilla l'empereur. Cette conquête fut suivie, en 1718, de celle de la Sicile, que les Espagnols enlevèrent au duc de Savoie.

Quadruple-alliance.

La France et l'Angleterre se trouvant également intéressées au maintien d'un traité qui étoit leur ouvrage, concertèrent avec l'empereur la fameuse quadruple-alliance (1) qui renfermoit le projet d'un traité de paix à faire entre l'empereur, le roi d'Espagne et le duc de Savoie. Les puissances liguées y prirent l'engagement de faire agréer ce projet aux parties intéressées, et, en cas de refus de leur part, de les y contraindre par la voie des armes. L'empereur devoit renoncer à ses droits à la monarchie espagnole, et reconnoître Philippe V comme légitime roi d'Espagne, moyennant la renonciation que feroit ce prince aux provinces d'Italie et des Pays-Bas, que les traités d'Utrecht et de la quadruple-alliance adjugeoient à l'empereur. Le duc de Savoie, en cédant la Sicile au monarque au-

(1) Ce traité fut signé à Londres le 2 août 1718.

Période VIII. 1713-1800.

trichien, recevoit en échange la Sardaigne dont le roi d'Espagne devoit se dessaisir. Le droit de réversion à la couronne d'Espagne, que la paix d'Utrecht avoit établi à l'égard de la Sicile, fut transféré à la Sardaigne. Ce traité accordoit d'ailleurs à dom Carlos, fils aîné du second lit de Philippe V, l'expectative et l'investiture éventuelle des duchés de Parme et de Plaisance, ainsi que du grand-duché de Toscane, à la charge de les tenir, à titre de fiefs mâles, de l'empereur et de l'Empire, après le décès des derniers rejetons mâles des maisons de Farnèse et de Médicis qui en jouissoient alors; et afin de mieux assurer cette double succession à l'infant, on convint d'introduire, dans les deux duchés, un corps de six mille Suisses, pour être répartis dans les places de Livourne, de Porto-Ferrajo, de Parme et de Plaisance. Les puissances contractantes et médiatrices prirent sur elles de pourvoir au payement de ces troupes (1).

Son exécution.

Le duc de Savoie ne tarda pas à souscrire aux conditions de la quadruple-alliance; son accession est du 10 novembre 1718: mais il n'en fut pas de même du roi d'Espagne. Ce prince ayant persisté dans son refus, la France et l'Angleterre lui déclarèrent la guerre. Les François firent, en 1719, une invasion dans la Navarre et dans la Catalogne; les Anglois envahirent la Galice, et s'emparèrent du port de Vigo. Des mesures aussi vigoureuses ébranlèrent la fermeté du roi d'Espagne; il signa la quadruple-alliance (2), et éloigna de sa cour

(1) Dumont, *corps dipl.*, t. 8, part. 1, p. 531.
(2) Le 26 janv. 1720.

le cardinal Albéroni, l'auteur des mesures dont les puissances alliées avoient à se plaindre. Les troupes espagnoles ayant depuis évacué la Sicile et la Sardaigne, l'empereur prit possession de la Sicile, et le duc de Savoie de la Sardaigne (1).

Congrès de Cambray.

La guerre sembloit alors terminée; cependant la paix n'étoit pas faite, et il restoit encore bien des difficultés à applanir entre l'empereur, le roi d'Espagne et le duc de Savoie. Pour y parvenir et pour arrêter une paix définitive entre ces trois puissances, on indiqua un congrès à Cambray. Ce congrès devoit s'ouvrir en 1721 sous la médiation de la France et de l'Angleterre; mais des contestations qui s'élevèrent sur plusieurs des articles préliminaires, en retardèrent l'ouverture formelle pendant plusieurs années consécutives (2). Il s'agissoit d'effectuer, avant tout, l'échange des actes de renonciation réciproque de l'empereur et du roi d'Espagne, stipulé par le traité de la quadruple-alliance. L'empereur qui avoit de la répugnance à abandonner ses prétentions à la monarchie espagnole, éleva des difficultés sur la forme de ces renonciations. Il exigeoit que celle de Philippe V sur les provinces d'Italie et des Pays-Bas, fût confirmée par les cortez d'Espagne. Philippe demandoit, à son tour, que la renonciation de l'empereur à la monarchie espagnole fût ratifiée par les états de l'Empire. La France et l'Angleterre,

(1) La prise de possession de la Sardaigne, par le duc de Savoie, est du 8 août 1720.

(2) Voyez *mémoires du congrès de Cambray.*

Période VIII. 1713-1800.

pour écarter cette difficulté, arrêtèrent, par une convention particulière signée à Paris en 1721, que les renonciations des deux princes, quelque défectueuses qu'elles fussent, seroient censées valides, sous la garantie des deux puissances médiatrices.

Différend sur la compagnie d'Ostende.

A peine cette difficulté fut-elle écartée, qu'il s'en présenta une autre beaucoup plus embarrassante : elle étoit relative à la compagnie d'Ostende que l'empereur venoit de créer, et à laquelle, par un octroi signé à Vienne le 19 décembre 1722, il accordoit pour trente ans le privilége exclusif de négocier aux Indes orientales et occidentales, et sur les côtes de l'Afrique (1). Cet établissement indisposa contre l'empereur les puissances maritimes, et particulièrement les Hollandois, qui le regardoient comme préjudiciable à leur commerce aux Indes. Ils soutenoient que, selon les termes du traité de Münster de 1648, confirmé par l'article 26 du traité de la barrière de 1715, le commerce des Espagnols dans les Indes orientales devoit rester comme il étoit à cette époque (2).

Investitures d'Italie.

Rien d'ailleurs, dans ces discussions préliminaires, n'éprouva plus de contradictions que les lettres d'expectative et d'investiture éventuelle du grand-duché de Toscane et des duchés de Parme et de Plaisance, que l'empereur s'étoit engagé, par la quadruple-alliance, à délivrer à don Carlos, infant d'Espagne. Le duc de Parme, le pape et le grand-duc de Toscane y formèrent opposi-

(1) Dumont, *corps dipl.*, t. 8, part. 2, p. 44.
(2) Rousset, *actes et mémoires*, t. 2 et 3.

tion. Antoine, dernier duc de Parme et de Plaisance de la maison de Farnèse, demandoit que l'empereur et l'Empire n'exerçassent point, de son vivant, sur le duché de Parme, les droits de domaine direct, que le traité de la quadruple-alliance établissoit à leur égard. Le pape protestoit aussi hautement contre la clause du même traité qui le privoit de ses droits de supériorité sur Parme et Plaisance, dont il jouissoit depuis quelques siècles. Quant au grand-duc de Toscane, Jean-Gaston, dernier prince de la maison de Médicis (1), il soutenoit que son duché ne relevant que de Dieu seul, il ne pouvoit point admettre qu'il fût déclaré fief d'Empire, ni reconnoître pour héritier de ses états l'infant d'Espagne, au préjudice des droits de sa sœur, veuve de l'électeur Palatin.

L'empereur Charles VI, sans s'arrêter à ces oppositions, porta l'affaire des investitures à la diète de Ratisbonne, et après en avoir obtenu le consentement, il fit expédier, en faveur de don Carlos et de ses héritiers mâles, les lettres d'expectative et d'investiture éventuelle ordonnées par la quadruple-alliance. Ces lettres ayant été présentées au congrès, le roi d'Espagne refusa de les recevoir, en alléguant les protestations du pape et celles du grand-duc de Toscane. Il ne s'y prêta que moyennant un

(1) Jean-Gaston, en succédant, en 1723, à son père Cosme III, étoit âgé de 52 ans, et ne vivoit point avec son épouse qui étoit une princesse de Saxe-Lauenbourg.

Période VIII. 1713 - 1800.

acte de garantie que lui délivrèrent les puissances médiatrices (1).

Toutes ces difficultés ayant été applanies et les préliminaires terminés, on en vint, au mois d'avril 1724, à des conférences réglées à Cambray, pour la conclusion de la paix définitive entre l'empereur, le roi d'Espagne et le duc de Savoie.

On croyoit déjà toucher au moment de la conclusion, lorsque des différends survenus entre les ministres de l'empereur et ceux des puissances médiatrices, occasionnèrent de nouveaux retards.

Rupture du congrès de Cambray.

Il arriva sur ces entrefaites que l'infante d'Espagne, fille de Philippe V, qu'on élevoit à la cour de France comme future épouse de Louis XV, fut renvoyée en Espagne. Cet événement qui eut lieu sous le ministère du duc de Bourbon (2), entraîna la rupture du congrès. Philippe V, offensé de ce renvoi, rappela aussitôt ses ministres de Cambray. Le fameux duc de Ripperda passa, par ses ordres, à Vienne pour terminer, au mépris de la médiation françoise, tous les différends avec la cour de Vienne. Il en résulta un traité de paix particulier entre l'empereur et le roi d'Espagne, qui fut signé à Vienne le 30 avril 1725.

Paix de Vienne de 1725.

Ce traité renouvela la renonciation de Philippe V aux provinces d'Italie et des Pays-

(1) Dumont, *corps dipl.*, t. 8, part. 2, p. 152.

(2) Ce ministère dura depuis 1723 jusqu'en 1726, où le cardinal de Fleury entra dans le ministère et y resta jusqu'à sa mort, en 1743.

Bas, ainsi que celle de l'empereur sur l'Espagne et les Indes. L'investiture éventuelle des duchés de Parme et de Plaisance, et celle du grand-duché de Toscane, furent également confirmées. La seule disposition nouvelle que présentoit ce traité, étoit la garantie dont se chargeoit le roi d'Espagne de la fameuse pragmatique sanction de l'empereur Charles VI, par laquelle ce prince assuroit à sa fille la succession de tous ses états. Ce fut principalement par cette garantie que Philippe V parvint à se concilier la cour de Vienne (1). Philippe VIII. 1713-1800.

La paix de Vienne fut accompagnée d'une alliance défensive entre l'empereur et le roi d'Espagne. Elle portoit, entr'autres clauses, que l'empereur employeroit ses bons offices pour obtenir, en faveur du roi d'Espagne, la restitution de Gibraltar et de l'île de Minorque. Le roi d'Espagne, au contraire, y accordoit aux vaisseaux de l'empereur et de ses sujets la libre entrée dans ses ports, et toutes les franchises et prérogatives dont jouissoient dans le commerce les nations les plus étroitement liées à l'Espagne. Alliance de Vienne.

Ces clauses alarmèrent l'Angleterre et la Hollande, et l'intimité qui venoit de s'établir entre les cours de Vienne et de Madrid fixa plus particulièrement l'attention du duc de Bourbon, ministre principal de Louis XV, qui, comme l'auteur du renvoi de l'infante, craignoit les suites du ressentiment du roi d'Espagne. Désirant de les prévenir, ce prince Alliance d'Hanovre.

(1) Dumont, *corps dipl.*, t. 8, part. 2, p. 106; et les *mémoires de l'abbé* de Montgon.

Périodes VIII. 1713-1800.

négocia avec l'Angleterre et le roi de Prusse une ligue capable de contre-balancer celle de Vienne. Elle fut conclue le 3 septembre 1725 à Herrenhausen, près d'Hanovre, et est connue plus particulièrement sous le nom d'alliance d'Hanovre.

L'Europe partagée entre ces deux alliances.

Toute l'Europe se partagea entre ces deux alliances. La Hollande, la Suède et le Danemarck accédèrent à l'alliance d'Hanovre: Catherine I, impératrice de Russie, et les principaux états catholiques de l'Empire se réunirent à celle de Vienne. L'empereur réussit même à détacher le roi de Prusse de l'alliance d'Hanovre, pour l'entraîner dans la sienne. On se croyoit alors à la veille d'une nouvelle guerre générale : les ambassadeurs furent rappelés des différentes cours; les Anglois envoyèrent de grandes et puissantes flottes en Amérique, dans la Méditerranée et dans la mer Baltique, et les Espagnols commencèrent les hostilités en mettant le siége devant la forteresse de Gibraltar. La mort de l'impératrice de Russie, arrivée en 1727, causa un changement dans les dispositions des puissances du nord. L'empereur, voyant qu'il ne pouvoit plus compter sur l'assistance de la Russie, ne témoigna aucune envie de seconder les entreprises des Espagnols; et ce qui contribua surtout à maintenir la paix, c'est que ni la France ni l'Angleterre ne désiroient la guerre.

Préliminaires de Paris.

Ce fut dans ces circonstances que le pape interposa sa médiation, et qu'on parvint à signer à Paris, le 31 mai 1727, un nouveau traité de préliminaires, qui portoit qu'il y

auroit un armistice de sept ans, que la compagnie d'Ostende seroit suspendue pour le même temps, et qu'on tiendroit un nouveau congrès général à Aix-la-Chapelle (1).

Congrès de Soissons.

Ce congrès, transféré d'abord à Cambrai, et delà à Soissons, s'ouvrit dans cette dernière ville pendant le cours de l'année 1728. On y vit paroître les ambassadeurs de presque toutes les puissances de l'Europe; et l'on croyoit pouvoir espérer, avec d'autant plus de raison, une heureuse issue du congrès, que la plupart des difficultés qui avoient embarrassé celui de Cambrai, se trouvoient applanies par la paix de Vienne, et qu'il ne s'agissoit plus que de terminer l'affaire de la succession de Parme et de Toscane. Cependant, l'empereur ayant exigé qu'on adoptât la pragmatique sanction autrichienne pour base des arrangemens qui devoient consolider la paix à Soissons, cet incident devint le sujet de nouvelles contestations. Le cardinal de Fleury, qui avoit alors le rang de premier ministre en France, s'étant opposé, de toutes ses forces, à cette prétention de la cour de Vienne, l'empereur se rendit, à son tour, difficile sur les objets qui devoient se négocier à Soissons. C'est ce qui fit naître au cardinal l'idée de se rapprocher de la cour de Madrid, et d'entamer avec elle une négociation secrète dans laquelle il trouva aussi moyen d'entraîner l'Angleterre.

Paix de Séville.

Il en résulta un traité de paix, d'union et

(1) DUMONT, t. 8, part. 2, p. 146.

Période VIII. 1713 - 1800.

d'alliance défensive, qui fut signé à Séville, le 9 novembre 1729, entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Ces puissances se chargèrent, par ce traité, de la garantie de la succession de Parme et de Toscane en faveur de l'infant don Carlos, et, pour assurer l'effet de cette garantie, elles arrêtèrent de substituer six mille hommes de troupes espagnoles aux garnisons suisses que la quadruple-alliance avoit désignées (1). Les Hollandois accédèrent à ce traité, moyennant l'engagement que prirent les puissances contractantes, de leur procurer une entière satisfaction à l'égard de la compagnie d'Ostende.

L'empereur, à l'exclusion duquel le traité de Séville avoit été consenti, fut au désespoir d'avoir manqué son principal but qui étoit l'adoption de la pragmatique sanction autrichienne. Il étoit indigné de voir que les alliés de Séville prétendissent lui faire la loi touchant l'abolition de la compagnie d'Ostende, et l'introduction des troupes espagnoles en Italie. Ce prince résolu de ne pas plier, rompit aussitôt toute relation avec la cour d'Espagne; il en rappela son ambassadeur, et prit des mesures pour empêcher l'introduction des troupes espagnoles en Italie. Le dernier duc de Parme, Antoine Farnese, étant mort au mois de janvier 1731, il fit prendre, par ses troupes, possession de ce duché.

Traité de Vienne de 1731.

Enfin, pour terminer tous les différends, le roi d'Angleterre, de concert avec les états-

(1) Dumont, t. 8, part. 2, p. 158; et les *mémoires de* Montgon, t. 7.

généraux, entama avec l'empereur une négociation dont le résultat fut un nouveau traité signé à Vienne, le 16 mars 1731, entre ce prince, l'Angleterre et la Hollande. En vertu de ce traité, les Anglois et les Hollandois se chargèrent de la garantie de la pragmatique sanction autrichienne. L'empereur de son côté consentit à l'introduction des troupes espagnoles dans les duchés d'Italie, et à la suppression de la compagnie d'Ostende; il s'engagea même à ne jamais exercer le commerce des Pays-Bas aux Indes, ni par la compagnie d'Ostende, ni par aucune autre compagnie (1).

A la suite de ce traité qui fut approuvé par les états d'Empire, l'infant don Carlos prit possession des duchés de Parme et de Plaisance, et le grand-duc de Toscane reconnut aussi ce prince pour son successeur. Ainsi se terminèrent les longues contestations sur la succession d'Espagne, après avoir agité, pendant trente ans, une grande partie de l'Europe.

Guerre avec les Turcs.

Ces contestations duroient encore, lorsqu'une guerre éclata entre la république de Venise, l'empereur et la Porte. Les Turcs désiroient de reprendre la Morée qu'ils avoient été forcés d'abandonner aux Vénitiens par la paix de Carlowitz. Au lieu d'attaquer cette république pendant que l'empereur, occupé par la guerre de France, étoit hors d'état de la secourir, ils attendirent la conclusion des traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade, pour

(1) *Supplément de* DUMONT, t. 2, part. 2, p. 288.

Période VIII. 1713-1800.

lui déclarer la guerre (1). Les prétextes dont la Porte usa pour colorer cette rupture étoient extrêmement frivoles; mais elle n'ignoroit pas que les Vénitiens, livrés à la plus parfaite sécurité, depuis la paix de Carlowitz, avoient négligé de relever les fortifications des places ruinées pendant la guerre, et qu'il lui seroit facile d'en entreprendre de nouveau la conquête.

En effet, le grand-visir ne reconquit pas seulement la Morée pendant le cours de la campagne de 1715, il dépouilla aussi les Vénitiens des places qu'ils tenoient encore dans l'île de Candie, et vint, au commencement de la campagne suivante, mettre le siège devant la ville de Corfou. L'empereur Charles VI, en sa qualité de garant de la paix de Carlowitz, crut alors devoir prendre la défense de la république; il déclara la guerre à la Porte, et son exemple fut suivi du pape et du roi d'Espagne, qui joignirent leurs vaisseaux à ceux des Vénitiens. Les Turcs furent vaincus dans plusieurs combats maritimes, et forcés de lever le siège de Corfou, après y avoir sacrifié beaucoup de monde.

Campagnes de Hongrie.

Les campagnes de Hongrie des années 1716 et 1717, furent très-glorieuses pour les armées de l'empereur. Une victoire brillante que le prince Eugène remporta le 5 août 1716, sur le grand-visir, auprès de Peterwaradin, lui facilita le moyen d'investir la forteresse de Temeswar. Il emporta cette place après un

(1) Cette déclaration de guerre par la Porte est du 7 déc. 1714.

siége de deux mois, et acheva ainsi la conquête de la Hongrie. Ce grand capitaine, pour couronner son ouvrage, entreprit, l'année suivante, le siège de la ville de Belgrade, regardée par les Turcs comme le principal boulevard de leur empire. Le grand-visir marcha au secours de cette place, à la tête d'une armée formidable. Il s'établit devant Belgrade, et investit l'armée impériale par un demi-cercle qu'il forma autour d'elle, depuis le Danube jusqu'à la Save. Il ne resta alors d'autre parti à prendre au prince Eugène que de sortir de son camp pour attaquer les Turcs dans leurs retranchemens. Il s'y prit avec tant d'adresse, que malgré la grande supériorité des Turcs, il les força dans leur camp et les mit dans une entière déroute. PRINCIPAUX VIII. 1713-1800.

Cette victoire (1) fut suivie de la reddition de Belgrade et de plusieurs places sur la Save et sur le Danube. Elle fit désirer la paix à la Porte, et comme l'empereur, qui venoit d'être attaqué en Italie par les Espagnols, la désiroit également, on accepta de part et d'autre la médiation de l'Angleterre et de la Hollande.

Un congrès s'ouvrit à Passarowitz, petite ville de Servie, près de la Morave, où la paix fut conclue, le 21 juillet 1718, entre les trois puissances belligérantes, sur la base de l'*uti possidetis*. L'empereur conserva Temeswar, Orsowa, Belgrade, avec la partie de la Wa- Paix de Passarowitz.

(1) Voyez sur cette victoire, qui est du 16 août 1717, *hist. du prince Eugène*, t. 5, liv. 14, p. 162, et HAYNE, *Abhandlung über die Kriegskunst der Türken*, p. 383.

Période VIII. 1713-1800. lachie située en deçà de la rivière d'Aluta, de même que la Servie, d'après une ligne déterminée par le traité; et les deux rives de la Save, depuis la Drina jusqu'à l'Unna. Quant aux Vénitiens, ils restèrent dépouillés de la Morée; mais ils conservèrent plusieurs places de l'Herzegowina, de la Dalmatie et de l'Albanie, dont ils s'étoient emparés pendant la guerre. La Porte leur restitua l'île de Cérigo dans l'Archipel (1).

Diète de Presbourg de 1722. Les succès que l'empereur Charles VI eut dans cette guerre, procurèrent de nouveaux avantages à sa maison de la part des états du royaume de Hongrie.

La diète de 1687, en accordant à l'empereur Léopold I le droit d'hérédité au royaume de Hongrie, avoit restreint cette prérogative aux seuls mâles de la maison d'Autriche; et l'empereur Charles VI avoit reconnu, à son avénement au trône, le droit d'élection des états s'il mourroit sans laisser de postérité mâle. Ce prince, voyant depuis qu'il n'avoit que des filles de son mariage avec la princesse Elisabeth de Brunswic, et désirant de leur assurer la succession au royaume de Hongrie, de même que dans ses autres états, convoqua en 1722 une diète à Presbourg, et y engagea les états de ce royaume à étendre le droit de succession aux femmes dans l'ordre établi par le réglement connu sous le nom de pragmatique sanction autrichienne, qu'il avoit publié quelques années auparavant (2).

(1) Dumont, *corps dipl.*, t. 8, part. 1, p. 502, 524.

(2) Werbœcz, *corp. jur. Hung.* Kemeny, *dissertation*

Révolution de Suède de 1719.

Une révolution arriva dans le gouvernement de Suède, immédiatement après la mort de Charles XII, et avant que la grande guerre du nord ne fût entièrement terminée. Réduite à un véritable état de détresse par la folle ambition et l'inflexible opiniâtreté de ce prince, la Suède voyoit ses plus belles provinces occupées par l'ennemi, son commerce anéanti, ses armées et ses flottes détruites. On attribuoit en grande partie ces désastres au pouvoir absolu et à l'abus que le roi Charles XII en avoit fait. Pour remédier à tant de maux, on crut devoir abolir un pouvoir devenu si nuisible à l'état. Charles n'ayant jamais été marié, le trône, selon le droit héréditaire établi en Suède, passoit au fils de la feue duchesse de Holstein-Gottorp, sœur aînée de Charles; mais le sénat de Suède jugea à propos de préférer au prince de Gottorp la princesse Ulrique-Eléonore, sœur cadette du feu roi, moyennant la déclaration qu'elle fit de vouloir renoncer au pouvoir absolu, et consentir à ne tenir la couronne que de la libre élection des états du royaume. Ces états, assemblés à Stockholm au commencement de l'année 1719, déclarèrent le trône vacant, et procédèrent ensuite à l'élection de la princesse. Avec son acte d'élection on lui présenta la nouvelle forme de gouvernement et l'acte connu sous le nom d'*assurance royale*, qui limitoit de nouveau l'autorité royale. La princesse

sur le droit de succession de la maison d'Autriche au royaume de Hongrie.

Période VIII. 1713-1800.

signa (1) ces actes, et les états déclarèrent traître à la patrie quiconque tenteroit de rétablir le pouvoir absolu. Le gouvernement fut confié à la reine concurremment avec le sénat, et le pouvoir législatif demeura réservé aux états, convoqués régulièrement tous les trois ans. On laissa à la reine le droit de faire des ordonnances; mais pour avoir force de lois, elles devoient être soumises à l'examen des états, sans le consentement desquels la guerre ne pourroit plus être résolue. Quant aux délibérations du sénat, il fut arrêté qu'elles se feroient à la pluralité des suffrages; que la reine y auroit deux voix, et de plus une voix de prépondérance. Ainsi, le pouvoir principal passa entre les mains du sénat, dont les membres reprirent leur ancien titre de sénateurs du royaume à la place de celui de conseillers du roi, qui leur avoit été attribué lors de la révolution de 1680.

Frédéric de Hesse, roi de Suède.

La reine Ulrique-Éléonore céda depuis la couronne au prince Frédéric de Hesse-Cassel, son époux. Les états, en se prêtant, en 1720, à l'élection de ce prince, arrêtèrent que la reine, au cas qu'elle vînt à survivre à son époux, rentreroit dans ses droits et reprendroit la couronne, sans qu'il fût besoin d'une nouvelle délibération des états. Le roi Frédéric, par l'*assurance royale* et la forme de gouvernement qu'il signa le 2 mai 1720, consentit à de nouvelles modifications du pouvoir royal, surtout en ce qui concerne la nomination aux places. Par ces différentes

(1) Le 21 févr. 1719.

dispositions et les changemens qui eurent encore lieu dans la suite, le pouvoir des rois de Suède fut insensiblement réduit à fort peu de chose. Il étoit d'autant plus facile d'empiéter sur ce pouvoir, que, par un vice radical de la nouvelle forme de gouvernement, le roi n'avoit aucun moyen constitutionnel pour conserver le peu d'autorité qu'on lui avoit laissé (1). PÉRIODE VIII. 1713-1800.

La mort d'Auguste II, roi de Pologne, arrivée en 1733, fut l'origine de nouveaux troubles qui du nord de l'Europe s'étendirent dans le midi, et changèrent entièrement la constitution de l'Italie. Louis XV saisit cet événement pour faire remonter sur le trône de Pologne Stanislas Leszinsky, son beau-père, ancien protégé du roi Charles XII. Le primat et la plus grande partie de la noblesse de Pologne étant portés pour ce prince, son élection eut lieu le 12 septembre 1733. Élection de Pologne.

Anne Iwanowna (2), douairière de Courlande, venoit de monter sur le trône de Russie, où elle remplaça, en 1730, l'empereur Pierre II Alexiéwitsch, mort à la fleur de son âge sans laisser de postérité. Les grands, en déférant à Anne la couronne, avoient limité son pouvoir par une capitulation qu'ils lui firent signer à Mitau, mais qu'elle prit le Avénement de l'impératrice Anne.

(1) Voyez sur cette révolution : *Eigentliche Staatsverfassung des Reiches Schweden unter seiner gesetzmässigen Freiheit.* Stralsund und Greifswald 1758. *Des schwedischen Reichs Grundgesetze*, von DÆHNERT.

(2) Cette princesse étoit fille cadette d'Iwan, frère aîné de Pierre-le-Grand.

Période VIII. 1713 - 1800.

parti d'annuler immédiatement après son arrivée à Moscou (1).

L'électeur de Saxe protégé par la Russie.

Cette princesse crut agir conformément aux intérêts de son empire, en accordant sa protection pour le trône de Pologne à Auguste III, électeur de Saxe, fils du feu roi. Une partie de la noblesse polonoise, retirée du champ d'élection et soutenue d'une armée russe, élut en effet ce prince (2) qu'elle opposa à Stanislas, protégé par la France.

Les Russes, réunis alors aux troupes saxonnes, s'emparèrent de Varsovie, et forcèrent Stanislas à se retirer à Dantzic. Il y fut assiégé par une armée russe sous les ordres du feld-maréchal Münnich, et réduit à chercher son salut dans la fuite.

Guerre de Pologne.

Louis XV voulant venger l'injure faite à son beau-père, et ne pouvant pas attaquer la Russie, prit le parti de déclarer la guerre à l'empereur, sur le fondement que ce prince avoit fait marcher une armée sur la frontière de la Pologne pour protéger l'élection du prince saxon.

L'Espagne et le roi de Sardaigne embrassèrent aussi la cause de Stanislas, qui leur sembloit être celle de tous les rois; et l'empereur fut abandonné de l'Angleterre et de la Hollande, dont il croyoit pouvoir réclamer les secours en vertu du traité de Vienne de 1731. Ces puissances se décidèrent à observer la neutralité, sur l'assurance que la France

(1) *Mémoires de* Manstein, pag. 34 et suiv.

(2) Le 5 oct. 1733.

donna aux états-généraux de ne point porter le théâtre de la guerre dans les Pays-Bas. Période VIII. 1713 - 1800.

Les François commencèrent les hostilités par l'occupation de la Lorraine dont le duc, François-Étienne, devoit épouser Marie-Thérèse, fille aînée de l'empereur Charles VI. Ce fut le comte de Belle-Isle, qui prit possession de ce duché au mois d'octobre 1733. Dans le même temps le maréchal de Berwick passa le Rhin à la tête d'une armée françoise, et se rendit maître du fort de Kehl. En attaquant ainsi une forteresse de l'Empire, la France facilita à l'empereur les moyens d'entraîner le corps germanique dans sa querelle. L'Empire déclara la guerre à la France et à ses alliés, au mois de février de l'année suivante; ce qui engagea les François à occuper plusieurs places sur la Moselle, et à faire la conquête de la forteresse de Philipsbourg, au siége de laquelle le maréchal de Berwick fut tué (1). Campagnes du Rhin.

Le théâtre principal de la guerre s'établit en Italie, où les campagnes de 1734 et de 1735 furent très-glorieuses pour les alliés qui, à la suite de deux victoires qu'ils gagnèrent sur les impériaux, celle de Parme, du 29 juin, et celle de Guastalla, du 19 septembre 1734, se rendirent maîtres de toute la Lombardie autrichienne, à l'exception de la seule place de Mantoue, dont ils formèrent le blocus. Une armée espagnole, commandée par le duc de Montemar, accompagné de l'infant don Carlos, dirigea sa marche sur Naples, au Campagnes d'Italie.

(1) Le 12 juin 1734.

Période VIII. 1713-1800.

mois de mars de l'année 1734. Cette capitale ouvrit ses portes au prince espagnol. La victoire que les Espagnols remportèrent, à Bitonto, sur les impériaux, le 25 mai suivant, décida du sort du royaume de Naples. L'infant, après en avoir fait la conquête, passa dans la Sicile; il soumit pareillement cette île, et se fit couronner roi des Deux-Siciles, à Palerme, le 3 juillet 1735.

Première apparition des Russes sur le Rhin.

L'empereur, accablé de ces revers, et hors d'état de faire face aux puissances liguées contre lui, sollicita vivement le secours de la Russie. L'impératrice Anne, qui voyoit la guerre terminée en Pologne, et le roi Auguste en possession tranquille du trône, fit, au commencement du printemps de l'année 1735, marcher sur le Rhin un corps auxiliaire de dix mille Russes, sous la conduite du général comte de Lascy (1). Ce corps, le premier de cette nation, qui parut dans ces contrées, joignit sur le Rhin l'armée impériale, que le prince Eugène commandoit. Ce prince ne réussit cependant pas dans son dessein de passer le Rhin et de transporter le théâtre de la guerre dans la Lorraine.

Paix de Vienne de 1738.

Dans ces circonstances, les cours maritimes interposèrent leurs bons offices pour rétablir la paix entre l'empereur et les puissances liguées contre lui. Le cardinal de Fleury s'étant aperçu que cette médiation déplaisoit à la cour impériale, prit le parti d'entamer avec cette cour une négociation secrète, dont le résultat fut le traité des préliminaires signé à Vienne, le 3 octobre 1735. Il fallut néanmoins

(1) *Mémoires du général* DE MANSTEIN, p. 110.

encore bien des négociations pour en venir à la conclusion de la paix définitive, qui ne fut signée à Vienne que le 8 novembre 1738, entre la France, l'empereur et l'Empire (1).

Clauses de ce traité.

Pour base de ce traité on admit les traités antérieurs de Westphalie, de Nimègue, de Ryswick, d'Utrecht et de la quadruple-alliance. Stanislas y renonça au trône de Pologne, et n'en conserva que le titre pendant sa vie. On lui accorda en dédommagement les duchés de Lorraine et de Bar (2), à condition que ces duchés passeroient, à sa mort, en pleine souveraineté, à la France. Le seul comté de Falkenstein, avec ses appartenances et dépendances, fut réservé au duc François de Lorraine. En échange du duché qu'il abdiquoit, ce prince reçut le grand-duché de Toscane, dont le dernier possesseur de la maison de Médicis, Jean-Gaston, venoit de mourir sans postérité (3). Le royaume des Deux-Siciles avec les ports de Toscane, fut assuré à don Carlos et à ses descendans mâles et femelles, pour passer, à leur défaut, aux frères puînés de ce prince et à leurs descendans. De son côté, don Carlos céda à l'empe-

(1) Voyez ce traité, imprimé séparement à l'imprimerie royale, en 1739, et dans WENCK, *codex juris gentium recentissimi*, t. 1, p. 88; et mon *histoire des traités de paix*, t. 2, p. 38.

(2) Ce prince prit possession du duché de Lorraine, en 1737, et le gouverna jusqu'à sa mort, arrivée en 1766, où ce duché fut réuni à la France.

(3) La mort de Jean-Gaston arriva le 8 juillet 1737, et le même jour le prince de Lorraine fut reconnu à Florence en qualité de grand-duc.

Parties VIII. 1713-1800.

reur les duchés de Parme et de Plaisance, et renonça aussi aux droits que les traités antérieurs lui avoient accordés sur le grand-duché de Toscane. On rendit à l'empereur tout ce qu'on lui avoit enlevé dans le Milanez et dans le Mantouan, à la réserve du Novarois et du Tortonois qu'il fut obligé de céder au roi de Sardaigne, avec les quatre terres de San-Fidélé, Torre di Forti, Gravedo et Campo-Maggiore, ainsi que la supériorité territoriale des fiefs, appelés vulgairement les Langhes, pour tenir le tout à titre de fiefs impériaux et mâles. Enfin la France se chargea, dans la forme la plus authentique, de la garantie de la pragmatique-sanction de l'empereur (1).

Les rois d'Espagne et de Sardaigne n'étoient pas satisfaits des conditions de ce traité. Le premier auroit voulu conserver les duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance, et l'autre s'étoit flatté d'obtenir un partage plus étendu dans la Lombardie. Aussi ces princes tardèrent-ils long-temps à admettre les articles convenus entre la France et la cour de Vienne; ils n'y consentirent que dans le cours de l'année 1739.

Guerre des Russes contre les Turcs.

Pendant que les troubles pour la succession de Pologne occupoient une grande partie de l'Europe, il s'éleva entre les Turcs et les Russes une guerre dans laquelle l'empereur Charles VI fut aussi impliqué. L'impératrice de Russie, Anne Iwanowna, désirant de reprendre Assow, et de réparer l'échec que Pierre-le-Grand avoit essuyé dans la malheureuse cam-

(1) Art. 10 du traité de Vienne.

pagne du Pruth, crut devoir profiter de la guerre qui subsistoit entre les Turcs et les Persans, pour former une alliance avec Thamas-Kouli-Khan, fameux conquérant de l'Orient, qui venoit de renverser l'ancienne dynastie des sofis de Perse. Les incursions que les Tatars de la Crimée avoient faites, en différens temps; dans les provinces russes, sans que la Porte se fût mise en devoir de les réprimer, servirent de motif à l'impératrice pour ordonner, en 1735, une expédition contre les Tatars, et pour déclarer, dès l'année suivante, la guerre à la Porte. Ce fut pendant le cours de la campagne de 1736, que le comte de Lascy se rendit maître d'Assow, et que le maréchal Münnich, après avoir forcé les lignes de Pérécop, pénétra dans l'intérieur de la Crimée; mais ce général, ayant dans cette expédition, perdu beaucoup de monde par la faim et par les maladies, il ne lui fut pas possible de se maintenir dans la péninsule. Pierre VIII. 1713-1800.

L'empereur se présenta d'abord comme médiateur entre les puissances belligérantes. On ouvrit, en 1737, à Niemirow en Pologne, des conférences qui furent entièrement infructueuses. Les Russes qui venoient de prendre Oczakow, enhardis par leurs succès, désiroient la continuation de la guerre, et l'empereur, sans avoir égard au mauvais état de ses forces militaires et à la perte qu'il venoit de faire du fameux prince Eugène (1), comptoit partager les conquêtes des Russes. Il quitta donc le rôle de médiateur, pour agir of- L'empereur y prend part.

(1) Ce prince mourut à Vienne le 21 avril 1736.

Période VIII. 1713-1800.

fensivement contre les Turcs; mais il eut bientôt lieu de se repentir de sa démarche. Animés par le fameux comte de Bonneval, les Turcs remportèrent des avantages considérables sur les Autrichiens; ils les repoussèrent, pendant les campagnes de 1737 et 1738, de la Wallachie et de la Servie, reprirent Orsowa et vinrent même, en 1739, mettre le siège devant la ville de Belgrade.

Paix de Belgrade.

La cour de Vienne consternée eut alors recours à la médiation de M. de Villeneuve, ambassadeur de France à Constantinople, pour traiter de la paix avec la Porte. Le comte de Neipperg, envoyé par l'empereur au camp même des Turcs devant Belgrade, y signa, le 18 septembre, la paix sous les conditions les plus défavorables à l'Autriche; et l'impératrice de Russie, qui avoit également conféré ses pleins pouvoirs au marquis de Villeneuve, consentit aussi à la paix, nonobstant la victoire brillante que le maréchal de Münnich remporta, le 28 août 1739, sur les Turcs aux environs de Choczim, et qui fut suivie de la prise de cette place et de la conquête de la Moldavie par les Russes.

Clauses de ce traité.

L'empereur céda, par cette paix, à la Porte, Belgrade, Sabacz, Orsowa avec la Servie et la Wallachie autrichienne. Le Danube, la Save et l'Unna furent établies de nouveau pour limites entre les deux empires, et ce prince ne conserva des cessions qui lui avoient été faites par la paix de Passarowitz, que le seul bannat de Témeswar. On accorda cependant aux marchands autrichiens l'entrée et la sortie libre des royaumes et provinces de

l'empire ottoman tant par terre que par mer, et cela sur leur propres vaisseaux avec le pavillon et les lettres-patentes de l'empereur, à condition qu'ils payeroient les droits accoutumés.

La Russie rendit toutes ses conquêtes, entr'autres Choczim et la Moldavie. On régla, par différentes conventions particulières, les limites entre les deux empires. La forteresse d'Assow fut démolie, et il fut convenu que la Russie ne pourroit construire de nouvelle forteresse qu'à trente werstes au-delà de cette place, et la Porte à trente werstes en-deçà du côté du Kuban. Il fut même interdit à la Russie d'avoir et de construire de flotte ou d'autres navires ni sur la mer de Zabache ni sur la mer Noire. Les Cosaques Zaporogues restèrent sous la domination de la Russie, qui obtint aussi de la Porte la reconnoissance du titre impérial (1).

La paix entre la Russie et la Porte fut déclarée perpétuelle; mais on limita à vingt-sept ans celle entre l'Autriche et la Porte. Cette dernière fut renouvelée sous l'impératrice Marie-Thérèse et rendue pareillement perpétuelle, par une convention que cette princesse conclut avec la Porte le 25 mai 1747 (2).

(1) Voyez *histoire de la paix de Belgrade* par LAUGIER; et l'ouvrage de M. le comte de PÉRTZBERG, petit-fils du négociateur, sur cette même négociation, écrit en allemand; mon *histoire des traités de paix*, t. 4, p. 39.

(2) Sur l'histoire de cette guerre on peut consulter, outre les *mémoires du général* MANSTEIN, les *mémoires secrets de la guerre de Hongrie*, *par le comte de* SCHMETTAU, et l'*histoire de la guerre des Russes et des impériaux contre les Turcs*, *par M. de* KERALIO.

Période VIII. 1713-1800.

Succession d'Autriche.

La succession de l'empereur Charles VI, dernier mâle de la maison de Habsbourg-Autriche, mort le 20 octobre 1740, fut encore la cause d'une guerre générale en Europe. Ce Prince avoit publié (1) un réglement de succession, connu sous le nom de pragmatique-sanction, qui portoit, qu'au défaut des mâles de sa lignée, ses filles lui succéderoient préférablement à celles de l'empereur Joseph I, son frère, et que la succession des filles se régleroit conformément à l'ordre de primogéniture, de manière que sa fille aînée fût préférée à la cadette et qu'elle héritât seule de tous ses états. Il eut grand soin de faire approuver ce réglement par les différens états des pays héréditaires d'Autriche, de même que par les filles de l'empereur Joseph I, son frère, et par les époux de ces princesses, les électeurs de Saxe et de Bavière. Il en obtint aussi la garantie de toutes les principales puissances de l'Europe. Mais si la politique extérieure de ce prince fut très-active pour assurer les droits de Marie-Thérèse, sa fille aînée, il négligea les mesures qui auroient dû fixer préférablement son attention. Le mauvais état où il laissa, à sa mort, ses finances et son armée, encouragea une foule de prétendans à se mettre sur les rangs, pour disputer la succession à cette princesse.

Prétendans à cette succession.

Le principal de ces prétendans fut l'électeur de Bavière, qui, comme descendant d'Anne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand I, faisoit valoir les droits de la première

(1) Dès 1713.

fille contre la dernière, en s'appuyant du contrat de mariage de cette princesse avec le duc Albert V de Bavière, ainsi que du testament de l'empereur Ferdinand (1). PHILIPPE VIII. 1713-1800.

L'électeur de Saxe, roi de Pologne, quoiqu'il eût approuvé la pragmatique-sanction autrichienne, réclama la succession en qualité d'époux de l'aînée des princesses Joséphines, et en vertu d'une convention passée en 1703, entre les deux frères Joseph I et Charles VI, qui portoit que les filles de Joseph seroient dans tous les cas possibles préférées aux filles de Charles (2).

Le roi d'Espagne Philippe V prétendit aux royaumes de Bohême et de Hongrie. Il tiroit ses droits d'un pacte conclu en 1617 entre Philippe III et Ferdinand d'Autriche, depuis Ferdinand II, d'après lequel ces royaumes devoient passer aux descendans de Philippe III, au cas que la postérité mâle de Ferdinand vînt à manquer (3). Une guerre s'étoit élevée en 1739 entre l'Espagne et l'Angleterre au sujet du commerce clandestin que faisoient les Anglois dans l'Amérique espagnole. Philippe V crut devoir profiter des différends relatifs à la succession d'Autriche, soit pour attirer la France dans son alliance contre l'Angleterre, soit pour ménager à l'infant don Philippe, son fils, un établissement en Italie aux dépens de la fille de l'empereur Charles VI.

(1) Voyez *déduction bavaroise*, imprimée à Munich en 1741; et ROUSSET, *actes et mémoires*, t. 14 et 15.
(2) ROUSSET, t. 16, p. 447.
(3) *Idem*, t. 15, p. 6.

Période VIII. 1713-1800.

Frédéric II, roi de Prusse, qui venoit de succéder à son père Frédéric-Guillaume I, jugea le moment favorable pour renouveler les prétentions de sa maison sur plusieurs duchés et principautés de Silésie, dont il soutenoit que ses ancêtres avoient été injustement dépouillés par l'Autriche (1). Enfin le roi de Sardaigne se prévalut du contrat de mariage de son trisaïeul, le duc Charles-Emmanuel de Savoie, pour réclamer la totalité du duché de Milan (2).

La France alliée à la Bavière.

La cour de France crut devoir profiter de ces circonstances pour abaisser l'Autriche, son ancienne rivale : elle entama une négociation avec l'électeur de Bavière, et prit envers ce prince l'engagement de lui procurer la couronne impériale avec une partie des domaines dont on dépouilleroit l'Autriche. Il fut conclu en 1741, entre la France, l'Espagne et l'électeur de Bavière, une alliance offensive à laquelle accédèrent les rois de Prusse, de Pologne, de Sardaigne et des Deux-Siciles. Pour empêcher aussi que la Russie ne donnât des secours à Marie-Thérèse, on disposa la Suède à déclarer la guerre à cette puissance. La cour de Vienne s'étant plaint des résolutions du cabinet de Versailles, diamétralement opposées aux conditions du dernier traité de paix, le cardinal de Fleury allégua, pour sa justification, que la garantie de la pragmatique-sanction, à laquelle la France s'étoit engagée par ce traité,

(1) Rousset, t. 15, p. 168.

(2) *Idem*, t. 16, p. 350.

présupposoit la clause : *Sine præjudicio tertii*, c'est-à-dire, qu'elle n'avoit pas entendu porter préjudice, par sa garantie, aux justes prétentions de l'électeur de Bavière.

Guerre de succession.

Le plus actif des ennemis de Marie-Thérèse fut le roi de Prusse, qui fit son invasion dans la Silésie dès le mois de décembre 1740; et pendant qu'il s'occupoit à en faire la conquête, l'électeur de Bavière, soutenu d'une armée auxiliaire françoise, s'empara de la haute Autriche et du royaume de Bohême. La diète électorale assemblée à Francfort, déféra (1) la dignité impériale à ce prince qui prit à son avénement le nom de Charles VII.

Rien ne sembloit alors s'opposer au démembrement de la monarchie autrichienne, tel qu'il étoit projeté par les puissances alliées. L'électeur de Bavière devoit avoir la Bohême, la haute Autriche, le Tirol et les pays antérieurs d'Autriche; l'électeur de Saxe la Moravie avec la haute Silésie, et le roi de Prusse le reste de la Silésie. Quant à la Lombardie autrichienne, elle étoit destinée à don Philippe, infant d'Espagne. On ne laissoit à la reine que le royaume de Hongrie avec la basse Autriche, les duchés de Carinthie, de Stirie, de Carniole et les provinces belgiques.

Dans un danger aussi imminent, on vit cette princesse montrer un courage au-dessus de son âge et de son sexe. Secondée par des subsides d'argent que les Anglois et les Hollandois lui fournirent, et par les généreux

(1) Le 4 janvier 1742.

Phases VIII. 1713-1800.

efforts que la nation hongroise fit en sa faveur, elle sut conjurer l'orage, repousser vigoureusement l'ennemi, et dissoudre la grande ligue qui s'étoit élevée contre elle.

Paix de Breslau et de Berlin.

Le roi de Prusse réussit, à la suite de deux victoires remportées sur les Autrichiens, à Molwitz et à Czaslau (1), à faire la conquête de la Silésie, de la Moravie et d'une partie de la Bohême. Il importoit à la reine de se débarrasser d'un ennemi aussi redoutable. Le roi de la Grande-Bretagne ayant interposé sa médiation, des préliminaires furent signés à Breslau, le 11 juin 1742, et la paix définitive fut arrêtée à Berlin le 28 juillet suivant. La reine céda, par ce traité, au roi de Prusse la Silésie et le comté de Glatz, à l'exception de la principauté de Teschen et d'une partie des principautés de Troppau, de Jägerndorf et de Neisse (2). L'exemple du roi de Prusse fut bientôt suivi par le roi de Pologne, électeur de Saxe. Ce prince, alarmé de l'accroissement subit de la puissance prussienne, n'accéda pas seulement au traité de paix de Berlin, il prit même le parti de former une alliance avec la reine contre le roi de Prusse.

Traité de Turin.

Le roi de Sardaigne, qui craignoit la prépondérance des Bourbons en Italie, abandonna pareillement la grande alliance, et se lia d'intérêts avec la reine, par une convention

(1) La bataille de Molwitz eut lieu le 10 avril 1741; et celle de Czaslau le 17 mai 1742.

(2) Voyez ce traité dans Wenck, *cod. juris gentium*, t. 1, p. 734.

qui fut signée à Turin le 1 février 1742 (1). Les François et les Espagnols ayant alors tourné leurs armes contre ce prince, et le roi des deux Siciles ayant réuni ses troupes à celles des Espagnols, une escadre angloise se présenta devant Naples, menaça la ville d'un bombardement, et força le roi à rappeler ses troupes de la Lombardie, et à embrasser la neutralité.

Armée pragmatique.

Ce service ne fut pas le seul que le roi George II crut devoir rendre à la reine. En sa qualité de garant de la pragmatique-sanction, il amena, en 1743, à son secours une armée composée d'Anglois, d'Hanovriens et de Hessois. Cette armée, connue sous le nom de *pragmatique*, combattit avec avantage les François à Dettingen (2); elle fut renforcée depuis par un corps de troupes que les états-généraux envoyèrent pour satisfaire aux engagemens, que conjointement avec l'Angleterre, ils avoient contractés envers la cour de Vienne (3).

Traité de Worms.

Enfin ce prince, pour attacher plus étroitement le roi de Sardaigne aux intérêts de l'Autriche, facilita le traité de Worms (4), par lequel la reine céda au roi de Sardaigne le Pavesan, entre le Pô et le Tessin, une partie du duché de Plaisance et du pays d'Anghiera, avec les droits qu'elle prétendoit avoir sur le marquisat de Final. Le roi, de son côté,

(1) ROUSSET, t. 18, p. 85.
(2) Le 27 juin 1743.
(3) Voyez ci-dessus, p. 13.
(4) Ce traité fut signé le 13 sept. 1743. On le trouve dans ROUSSET, t. 18, p. 91, et dans WENCK, *cod. jur. gent.*, t. 1, p. 677.

Période VIII. 1713-1800. abandonna ses prétentions au Milanez, et prit l'engagement d'entretenir une armée de quarante-cinq mille hommes pour le service de la reine, moyennant des subsides que l'Angleterre promit de lui payer.

On vit changer alors la face des affaires. La reine reconquit l'Autriche et la Bohême; elle fit sortir les François de la Bavière, et les repoussa même en deçà du Rhin. L'empereur Charles VII fut forcé de transporter sa résidence de Munich à Francfort sur le Mein.

Traité d'union de Francfort. Déterminée par ces événemens, la France qui n'avoit agi jusqu'alors que comme alliée de l'électeur de Bavière, prit le parti de déclarer formellement la guerre à la reine et au roi de la Grande-Bretagne (1). Le roi des Deux-Siciles rompit la neutralité, et joignit de nouveau ses troupes à l'armée espagnole destinée à agir en Italie contre la reine et son allié, le roi de Sardaigne. La guerre prit une nouvelle vigueur. Louis XV attaqua en personne les Pays-Bas autrichiens, et négocia, au mois de mai de cette même année, à Francfort, un traité d'union entre l'empereur et quelques principaux états d'Empire, tels que le roi de Prusse, comme électeur de Brandebourg, l'électeur Palatin et le roi de Suède, comme landgrave de Hesse. Ce traité portoit que les princes unis joindroient leurs forces pour contraindre la reine à reconnoître l'empereur Charles VII, et pour rétablir ce prince dans ses états héréditaires (2).

(1) Ces déclarations de guerre sont du 15 mars et du 26 avril de l'année 1744.

(2) Voyez ce traité d'union dans WENCK, t. 2, p. 163.

Ce fut à la suite de ce traité que le roide Prusse recommença la guerre, et qu'il fit, au mois d'août 1744, une invasion dans la Bohême. Le prince Charles de Lorraine, qui, le mois précédent, avoit envahi l'Alsace à la tête d'une armée autrichienne, fut forcé de repasser le Rhin pour marcher au secours de ce royaume. Les François rentrèrent en Allemagne, et pendant que Louis XV assiégeoit Fribourg en Brisgau, le général Seckendorf qui commandoit l'armée impériale, reconquit la Bavière. Charles VII, rétabli dans ses états, retourna à Munich.

Le roi de Prusse recommence la guerre.

Un événement imprévu arrivé sur ces entrefaites, entraîna un nouveau changement dans l'état des affaires. L'empereur, à peine âgé de quarante-sept ans, mourut le 20 janvier 1745, et Maximilien-Joseph, son fils et son successeur à l'électorat, n'eut rien de plus pressé que de faire son accommodement avec la reine. Par le traité de paix particulier qu'il conclut avec elle à Fuessen le 22 avril 1745, il renonça aux prétentions que son père avoit fait valoir sur la succession de l'empereur Charles VI; il signa de nouveau la pragmatique-sanction, content d'être maintenu dans la possession de ses états paternels (1).

Paix de Fuessen.

L'acte d'accession de la France est du 6 juin 1744. Voyez mon *recueil des traités*, t. 1, p. 391. Cette puissance accéda pareillement au traité que l'empereur Charles VII conclut, le 24 juillet suivant, avec le roi de Prusse, et par lequel ce dernier se chargea de la conquête de la Bohême, moyennant la cession que lui faisoit l'empereur de quelques cercles de ce royaume, et de ses droits sur le reste de la Silésie autrichienne. Mon *recueil des traités*, t. 1, p. 405 et suiv.

(1) WENCK, t. 2, p. 180.

Période VIII. 1713-1800.

Les François firent depuis de vains efforts pour empêcher l'élection au trône impérial du grand-duc de Toscane, que la reine Marie-Thérèse, son épouse, s'étoit associé au gouvernement de ses états héréditaires. Ce prince fut élu à Francfort le 13 septembre, sous la protection de l'armée autrichienne réunie à l'armée pragmatique.

Traité de Varsovie.

Il avoit été signé à Varsovie (1), entre Marie-Thérèse, Auguste III, roi de Pologne comme électeur de Saxe, l'Angleterre et la Hollande, une alliance en vertu de laquelle le roi-électeur s'étoit engagé à faire marcher au secours de la reine une armée de trente mille hommes, au moyen des subsides que l'Angleterre et la Hollande promirent de lui payer. Cette armée, réunie à l'armée autrichienne, s'étant avancée dans la Silésie, y essuya (2), auprès de Hohenfriedberg, une entière défaite. Le roi de Prusse, vainqueur, rentra dans la Bohême, et y défit (3) une seconde fois les alliés auprès de Sorr, dans le cercle de Königgrätz. Il attaqua alors la Saxe, afin de forcer la reine à la paix en accablant l'électeur, son allié. La victoire qu'il remporta (4) sur les Saxons à Kesselsdorf, le rendit maître de Dresde et de tout l'électorat qu'il mit à contribution.

Paix de Dresde.

Ces succès accélérèrent la paix entre le roi de Prusse, la reine et l'électeur de Saxe. Elle fut signée à Dresde le 25 décembre 1745, sous la médiation du roi de la Grande-Bretagne.

(1) Le 8 janv. 1745. WENCK, t. 2, p. 171.
(2) Le 4 juin 1745.
(3) Le 30 sept.
(4) Le 15 déc.

Le roi de Prusse y rendit à l'électeur tous ses états, moyennant un million d'écus d'empire, dont l'électeur lui assura le paiement. La reine renonça de nouveau à la Silésie et au comté de Glatz; et le roi, en sa qualité d'électeur de Brandebourg, adhéra à l'élection de François I au trône de l'Empire. Le roi d'Angleterre se constitua garant de la cession de la Silésie et du comté de Glatz envers le roi de Prusse, et promit d'engager les Hollandois et les états d'Empire à se charger de la même garantie (1).

Continuation de la guerre.

Les traités de Fuessen et de Dresde rendirent la tranquillité à l'Empire, mais la guerre fut continuée dans les Pays-Bas, en Italie et dans les deux Indes. Les François se signalèrent dans les Pays-Bas sous la conduite du maréchal de Saxe. La victoire qu'ils remportèrent sur les alliés à Fontenoy, le 11 mai 1745, ainsi que celle de Raucoux, du 11 octobre 1746, leur valurent la conquête des Pays-Bas autrichiens, à l'exception des villes et forteresses de Luxembourg, de Limbourg et de Gueldre.

Expédition du prétendant.

Charles-Edouard, fils du prétendant d'Angleterre, encouragé et secondé par la cour de France, fit, au mois d'août 1745, une descente en Ecosse. A l'aide des nombreux partisans qu'il trouva dans ce royaume, il réussit à faire proclamer son père à Perth et à Edimbourg, et prit lui-même la qualité de prince de Galles et de régent des trois royaumes. Une victoire qu'il gagna près de Pres-

(1) Voyez ce traité dans WENCK, t. 2, p. 191, 194, 207; et dans ROUSSET, t. 19, p. 423, 430.

Période VIII. 1713-1800.

ton-Pans, sur les troupes du roi d'Angleterre, acheva de le rendre maître de l'Ecosse. Il fit ensuite une invasion en Angleterre, prit Carlile, pénétra jusqu'à Derby, et jeta la consternation dans Londres. Le roi George II fut forcé de rappeler des Pays-Bas le duc de Cumberland, son fils, avec une partie de ses troupes. Ce prince repoussa le prétendant, reprit Carlile, et rendit la tranquillité à l'Ecosse par l'entière défaite des insurgés, qui eut lieu, le 27 avril 1746, auprès de Culloden, dans l'Ecosse septentrionale. Charles-Edouard fut réduit à se cacher dans les montagnes jusqu'au mois d'octobre suivant, où il trouva moyen de s'embarquer et de repasser en France.

Campagnes d'Italie.

La campagne d'Italie de l'année 1745 fut très-glorieuse pour les François et leurs alliés, les Espagnols. La république de Gênes, offensée de la clause du traité de Worms, qui lui enlevoit le marquisat de Final (1), embrassa

(1) Ce marquisat, ancien domaine de la maison de Caretto, passa, sur la fin du seizième siècle, entre les mains des Espagnols, qui l'incorporèrent au duché de Milan. Les impériaux en prirent possession, après l'évacuation de l'Italie par les François, en 1707. L'empereur Charles VI vendit, en 1713, ce marquisat à la république de Gênes pour un million deux cent mille piastres. Voyez Lunig, *cod. Ital. dipl.*, t. 1, p. 2373. La république paya le prix stipulé, et fut investie du marquisat comme d'un fief relevant de l'Empire. L'art. 4 du traité de la quadruple-alliance de 1718., et l'art. 5 du traité de Vienne de 1725, lui en confirmèrent la possession. Cependant la reine Marie-Thérèse ne balança pas de céder au roi de Sardaigne, par l'art. 10 du traité de Worms de 1743, tous les droits qu'elle pouvoit avoir à ce marquisat, sur l'unique fondement qu'il importoit à la liberté et à la sureté de l'Italie, de mé-

le parti des deux couronnes, et facilita la jonction de l'armée françoise des Alpes à celle de Lombardie. Une suite de cette jonction fut la conquête du Piémont, de même que celle de la Lombardie autrichienne, à la réserve des villes de Turin et de Mantoue, dont les alliés formèrent le blocus.

Cependant le sort des armes changea de nouveau en Italie la campagne suivante. La reine Marie-Thérèse, débarrassée de la guerre de Prusse, envoya dans la Lombardie des renforts considérables qui assurèrent à ses armées la supériorité sur celles des alliés. Les François et les Espagnols, dépouillés successivement de toutes leurs conquêtes, essuyèrent, le 16 juin 1746, à Plaisance, une grande défaite qui les obligea de se battre en retraite. Pour comble de disgrace le nouveau roi d'Espagne, Ferdinand VI, qui venoit de succéder à son père Philippe V, mécontent de la cour de France et peu favorablement disposé pour l'infant don Philippe, son frère, rappela ses troupes de l'Italie. Il ne resta alors d'autre parti à prendre aux François que de suivre les Espagnols dans leur retraite. L'Italie fut abandonnée aux Autrichiens, et les troupes françoises rentrèrent dans la Provence. Tout

nager à ce prince une communication immédiate par mer avec les puissances maritimes. La république protesta contre cette cession qui lésoit ses droits, et soutint hautement que la reine n'avoit aucun titre à ce marquisat. Elle entra dans l'alliance des rois de France, d'Espagne et de Naples, par un traité qui fut signé à Aranjuez le 1 mai 1745, et qui stipula de grands avantages en faveur de la république. Voyez les actes y relatifs dans mon *recueil des traités*, t. I, p. 405 et suiv.

Période VIII. 1713-1800.

l'état de Gènes tomba, avec sa capitale, au pouvoir des Autrichiens et de leurs alliés. Le roi de Sardaigne en particulier prit possession de Final, de Savone et de toute la partie occidentale du territoire de la république. Les Autrichiens, réunis aux Piémontois, firent même une invasion dans la Provence, et entreprirent le siège d'Antibes.

Révolution de Gênes.

Un événement extraordinaire opéra une utile diversion en faveur de la France, et força les Autrichiens et les Piémontois de repasser les Alpes. Les Génois, maltraités par les Autrichiens qui les accabloient de contributions et qui vivoient à discrétion à Gênes, se soulevèrent tout à coup contre leurs nouveaux maîtres. Les insurgés, ayant à leur tête un prince Doria, réussirent à les expulser de leur ville au mois de décembre de l'année 1746. Le général Botta, qui commandoit à Gênes, fut forcé d'abandonner ses magasins et ses équipages, pour sortir au plus vîte du territoire de la république. Le siége d'Antibes fut alors levé, et les alliés, en repassant les Alpes, formèrent le blocus de Gênes; mais les François ayant envoyé, par mer, de puissans secours dans cette ville, et fait, dans le même temps, une attaque vigoureuse du côté du Piémont, ils dégagèrent Gênes, et obligèrent les ennemis de faire leur retraite.

En 1747, les François, déjà maîtres des Pays-Bas autrichiens, attaquèrent la Flandre hollandoise, et en firent aussi la conquête. On reprochoit aux Hollandois de n'avoir cessé de donner des secours à Marie-Thérèse, d'avoir violé le territoire françois et accordé re-

traite sur le leur aux troupes ennemies, après la bataille de Fontenoy.

Révolution de la Hollande.

Cette invasion répandit la terreur dans la province de Zélande, qui se voyoit ainsi privée de sa barrière, et exposée aux insultes des François. Les partisans du prince d'Orange profitèrent de la circonstance pour amener le rétablissement du stathoudérat. Cette dignité, de même que celle de capitaine et d'amiral-général de la république, étoient demeurées vacantes depuis la mort de Guillaume III, arrivée en 1702. Guillaume IV, prince de Nassau-Dietz, quoiqu'il fût l'héritier testamentaire de ce prince, ne conserva que le stathoudérat de Frise. Il y joignit, dans les années 1718 et 1722, celui des provinces de Groningue et de Gueldre; mais les efforts qu'il fit pour rentrer dans les autres charges et dignités des anciens princes d'Orange furent infructueux. Les quatre provinces de Hollande, Zélande, Utrecht et Oberyssel persistèrent dans leur gouvernement libre, et refusèrent même au prince la charge de général d'infanterie qu'il avoit demandée dans la guerre actuelle. Ce fut enfin la France qui, par l'attaque de la Flandre hollandoise, seconda l'élévation du prince. Un cri général s'éleva en sa faveur dans les provinces qui étoient sans stathouder. Le peuple des différentes villes et provinces se souleva successivement et força les magistrats à proclamer Guillaume IV en qualité de stathouder et de capitaine-général. Cette révolution se passa sans troubles et sans obstacle de la part de ceux qui avoient intérêt à s'y opposer, mais

Provinces Vill. 1713-1800.

que la crainte força de condescendre à la volonté du peuple. On alla même jusqu'à déclarer le stathoudérat, ainsi que les charges de capitaine et d'amiral-général de l'union, héréditaires pour tous les descendans tant mâles que femelles du prince; ce qui n'avoit jamais eu lieu depuis la fondation de la république.

Progrès des François.

Le changement arrivé dans le stathoudérat, n'empêcha cependant pas les François de faire de nouveaux progrès. Ils n'eurent pas plutôt achevé la conquête de la Flandre hollandoise, qu'ils attaquèrent la ville de Mæstricht. Le duc de Cumberland s'étant approché avec l'armée des alliés pour couvrir cette place, il y eut (1), auprès de Lawfeld, une sanglante bataille que gagnèrent encore les François, commandés par le maréchal de Saxe. La forteresse de Bergop-zoom qu'on avoit jugée imprenable par sa situation et par les marais qui l'environnent, fut emportée d'assaut par le comte de Lœwendal, après deux mois de tranchée ouverte.

Arrivée des Russes.

Quelque brillans que fussent les succès des François sur le continent, ils échouèrent dans presque toutes leurs entreprises maritimes. Les Anglois leur enlevèrent Louisbourg et le cap Bréton en Amérique, et achevèrent de détruire la marine françoise qui avoit été négligée pendant le ministère du cardinal de Fleury. Toutes les puissances belligérantes sentant enfin le besoin de la paix, deux événemens contribuèrent à l'ac-

(1) Le 2 juillet 1747.

célébrer. L'impératrice de Russie, en conséquence des engagemens qu'elle avoit pris avec les cours de Vienne et de Londres, par des traités conclus en 1746 et 1747 (1), envoya, au commencement de l'année 1748, le prince Repnin sur le Rhin, à la tête d'une armée de 30000 mille hommes. Dans le même temps le maréchal de Saxe entreprit le siége de Mæstricht en présence d'une armée ennemie forte de 80000 hommes. Cette ville prise, toute la Hollande auroit été ouverte aux François, et la république menacée des plus grands désastres.

Paix d'Aix-la-Chapelle.

Les préliminaires de la paix furent signés à Aix-la-Chapelle le 30 avril, et la paix définitive le 18 oct. 1748 (2). Tous les traités antérieurs, depuis celui de Westphalie, y furent renouvelés. On se restitua de part et d'autres toutes les conquêtes, faites pendant la guerre tant en Europe qu'aux Indes orientales et occidentales, et, en considération des restitutions importantes que faisoit la France sur le continent, on céda à don Philippe, frère de don Carlos et gendre de Louis XV, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalle, pour être possédés par lui et ses descendans mâles, nés de légitime mariage. Le traité des préliminaires portoit une double clause de réversion des duchés de Parme et de Guastalle en faveur de la reine, et du duché de Plaisance en faveur du roi de Sardaigne; savoir, 1.° pour le cas où les descendans

(1) Rousset, t. 19, p. 460. Wenck, t. 2, p. 244.

(2) Voyez les *Acta pacis Aquisgranensis* dans Wenck, t. 2, p. 310.

Période VIII. 1713-1800.

mâles de don Philippe viendroient à manquer, 2.° si don Carlos, roi des Deux-Siciles, étoit appelé à la couronne d'Espagne. On supposoit que dans ce dernier cas le royaume des Deux-Siciles passeroit à don Philippe, frère cadet de ce prince. Mais on ne se rappeloit pas que la paix de Vienne de 1738 avoit assuré ce dernier royaume à don Carlos et à tous ses descendans mâles et femelles, et que par conséquent rien n'empêchoit ce prince de transférer, le cas échéant, les Deux-Siciles sur l'un de ses fils puînés, en supposant qu'il ne lui fût pas permis de réunir ces royaumes à la monarchie espagnole. Les plénipotentiaires s'étant aperçus de la méprise, après la conclusion du traité des préliminaires, eurent soin de la rectifier par le traité définitif en y énonçant ainsi la seconde clause de réversion : *Si don Philippe ou un de ses descendans étoit appelé, soit au trône d'Espagne, soit à celui des Deux-Siciles.* L'impératrice-reine se prêta à ce changement, mais le roi de Sardaigne n'eut pas la même complaisance. Il fallut à son égard rendre le traité définitf entièrement conforme à celui des préliminaires. C'est ce qui empêcha l'accession du roi des Deux-Siciles au traité de paix d'Aix-la-Chapelle. On confirma d'ailleurs au roi de Sardaigne, par ce traité, la possession des différens districts du Milanez, que le traité de Worms, de 1743, lui avoit adjugés. On n'y comprit cependant pas la partie du Plaisantin, qui venoit d'être cédée à don Philippe, ni le marquisat de Final, dans lequel les Génois furent maintenus. Cette république et le

duc de Modène, qui avoit aussi été l'allié de la France dans cette guerre, furent rétablis dans l'état où ils étoient avant la guerre. La Silésie fut garantie au roi de Prusse par toutes les puissances contractantes. Quant à l'Angleterre, outre la garantie de la succession britannique que le traité d'Aix-la-Chapelle renouvela en faveur de la maison d'Hanovre, elle obtint de nouveau l'expulsion du prétendant du territoire de France; et cette puissance, victorieuse sur le continent, consentit même à faire revivre la clause humiliante du traité d'Utrecht, qui ordonnoit la démolition du port de Dunkerque. La seule modification qu'on fit à cette clause, c'est que les fortifications de la place, du côté de la terre, pourront être conservées. Enfin, par l'article 16 du traité d'Aix-la-Chapelle le contrat d'Assiento, pour la traite des nègres (1), ac-

(1) Ce commerce que les Anglois exerçoient dans l'Amérique espagnole, en vertu du contrat d'Assiento, ayant beaucoup facilité la contrebande, il fut convenu par une convention postérieure signée, en 1750, à Madrid entre les deux cours, que l'Angleterre renonceroit entièrement à ce contrat, moyennant une somme de cent mille livres sterlings, que l'Espagne promit de payer à la compagnie angloise qui exerçoit ce commerce. Voyez ce traité dans WENCK, t. 2, p. 464. Les Espagnols cherchèrent depuis à pourvoir par eux-mêmes leurs colonies de nègres, et ce fut dans ces vues et pour se faciliter ce commerce que la cour d'Espagne se fit céder, en 1778, par le Portugal, les îles d'Annobon et de Fernando del Po sur la côte de la Guinée en Afrique. Voyez MARTENS, *recueil des traités*, t. 1, p. 718. Les Espagnols échouèrent cependant dans les efforts qu'ils firent pour se mettre en possession de ces îles. Voyez *voyage du duc du Chatelet en Portugal*, par M. BOURGOING, au tome 2, p. 231.

Période VIII. 1713-1800.

dans la Finlande, et le général en chef, le comte de Löwenhaupt, n'étoit recommandable que par son dévouement au parti dominant. On se flattoit en Suède que les Turcs recommenceroient la guerre avec la Russie, et qu'on trouveroit de grandes ressources dans l'alliance et dans les secours de la France. Une première action qui eut lieu auprès de Wilmanstrand, sur le lac Saïma, le 3 septembre 1741, fut entièrement à l'avantage des Russes. Un grand nombre de Suédois y furent ou tués ou fait prisonniers, et la ville de Wilmanstrand emportée l'épée à la main.

Révolution de St. Pétersbourg.

Une révolution arrivée à cette époque à Saint-Pétersbourg, sembloit devoir opérer un changement favorable au gouvernement suédois. La princesse Elisabeth, fille de Pierre-le-Grand, secondée par le marquis de Chétardie, ministre de France, et par une compagnie de la garde Préobrasinsky, qu'elle avoit su mettre dans ses intérêts, se saisit (1) de la régente Anne, de son époux le prince de Brunswic et du jeune empereur Iwan; les envoya en exil, et se fit proclamer impératrice. Les Suédois qui se flattoient d'avoir contribué, par leur diversion, à placer cette princesse sur le trône, entrèrent en négociation avec elle. Mais comme ils portèrent leurs prétentions trop haut, les conférences furent rompues et la guerre renouvelée.

Campagne de 1742.

La campagne de 1742 eut encore une issue

(1) Dans la nuit du 24 nov. ou 5 déc. nouveau style 1741. Sur cette révolution voyez les *mémoires* de Manstein, p. 410 et suiv.; et le *Magazin* de Busching, t. 1, p. 34 et suiv.

malheureuse pour la Suède. L'armée suédoise en Finlande, quoiqu'elle égalât à peu près en forces celle des Russes, n'osa point tenir la campagne; elle abandonna successivement tous les meilleurs postes pour se retirer vers Helsingfors, en-deçà de la rivière de Kyméné. Enfermée là et assiégée par terre et par mer, elle fut réduite à capituler : les troupes suédoises retournèrent en Suède, les régimens finlandois mirent bas les armes, et toute la Finlande fut livrée aux Russes. (1). PÉRIODE VIII. 1713-1800.

Les états de Suède s'étant assemblés dans ces circonstances, et désirant de se rapprocher de la Russie, déférèrent la succession au trône de Suède à Charles-Pierre-Ulric, duc de Holstein-Gottorp et neveu de l'impératrice Elisabeth. Mais ce prince refusa les offres de la diète; il venoit d'être déclaré grand-duc et héritier présomptif de l'empire de Russie, en embrassant la religion grecque (2). Cette nouvelle consterna la diète : elle mit alors sur les rangs, comme candidats du trône, le prince royal de Danemarck, le duc de Deux-Ponts, et le prince-évêque de Lubeck, oncle du nouveau grand-duc de Russie. Un parti considérable penchoit pour le prince de Danemarck, et ce parti n'étoit pas éloigné de renouveler l'ancienne union Diète de Stockholm.

(1) *Mémoires de M. le comte* DE HORDT, tome I, chap. 7.

(2) Ce prince prit, à cette occasion, le nom de Pierre Fédrowitsch; il épousa, en 1745, la princesse Sophie-Auguste d'Anhalt-Zerbst, qui embrassa aussi la religion grecque et prit le nom de Catherine Alexiewna.

Période VIII. 1713-1800.

des trois royaumes du nord en faveur de ce prince. C'est pour empêcher une élection aussi préjudiciable aux intérêts de la Russie, que l'impératrice Elisabeth se relâcha de la rigueur de ses premières propositions de paix; et qu'elle offrit aux Suédois la restitution d'une grande partie de ses conquêtes, à condition qu'ils déférassent la succession de leur trône au prince Adolphe-Frédéric de Holstein-Gottorp, évêque de Lubeck (1). Cette condition ayant été admise, l'élection du prince de Gottorp eut lieu le 3 juillet 1743, pour lui et pour tous ses descendans mâles, et la paix définitive entre la Russie et la Suède fut signée à Abo en Finlande, le 18 août suivant (2).

Paix d'Abo.

La Suède, en renonçant, par ce traité, à l'alliance de la Porte, renouvela toutes les cessions faites à la Russie par la paix de Nystad: elle céda en outre à cette couronne la province de Kymmenegard dans la Finlande, avec les villes et les forteresses de Friedrichshamm et de Wilmanstrand, de même que la paroisse de Pyttis, située à l'orient du dernier bras du Kyméné, et les ports, places et districts qui sont à l'embouchure de ce fleuve. Les îles situées au sud et à l'ouest du Kyméné, furent pareillement comprises dans la cession, ainsi que la ville et forteresse de Nyslot avec son territoire. Tout le reste de la Finlande

(1) Ce prince monta au trône de Suède à la mort du roi Frédéric, son prédécesseur, arrivée le 5 avril 1751.

(2) Voyez ce traité dans WENCK, t. 2, p. 36; et dans ROUSSET, *actes et mémoires*, t. 18, p. 36. *Mémoires de* MANSTEIN.

fut restitué à la Suède, avec les autres conquêtes que la Russie avoit faites pendant la guerre. Il fut permis aux Suédois de faire acheter annuellement dans les ports russes de la Baltique et du golfe de Finlande, pour cinquante mille roubles de grains, sans en payer aucun droit.

Révolutions de Portugal.

Ce fut vers la fin du dernier siècle que le royaume de Portugal devint le théâtre de plusieurs événemens mémorables, qui fixèrent l'attention de toute l'Europe.

Administration de Carvalho.

Le roi Jean V, qui gouverna ce royaume depuis 1706 jusqu'en 1750, étoit tombé, sur la fin de ses jours, dans un état de foiblesse qui lui avoit fait abandonner les rênes de l'état à un récollet, nommé dom Gaspar, son confesseur, sous le ministère duquel de nombreux abus s'étoient introduits dans le gouvernement. Joseph I, fils et successeur de Jean V, en montant sur le trône en 1750, entreprit la réforme de ces abus. Guidé par les conseils d'un ministre éclairé, Sébastien de Carvalho, connu depuis sous les noms de comte d'Oeyras et de marquis de Pombal, il donna successivement ses soins à toutes les branches de l'administration publique : les sciences et les arts furent protégés par lui ; il ranima l'agriculture, les manufactures et le commerce, rétablit l'ordre dans les finances, et ne négligea rien pour tirer le militaire et la marine portugaise de l'état de langueur où ils étoient avant lui. Ces innovations ne pouvoient se faire sans susciter des mécontens dans les différens ordres de l'état. Le ministre en augmenta le nombre par son inflexible

Période VIII. 1713-1800.

sévérité et par le despotisme qu'il déploya dans l'exercice de ses fonctions ministérielles. Des compagnies qu'il créa pour le commerce exclusif des Indes, de l'Afrique et de la Chine, indisposèrent contre lui le corps des négocians du royaume; il irrita la haute noblesse par le mépris qu'il lui témoignoit, et par la réunion au domaine de la couronne d'immenses portions de terre en Afrique et en Amérique, que les nobles tenoient de la munificence des anciens rois. Les ennemis les plus puissans et les plus dangereux du ministre, furent les jésuites, qu'il osa attaquer de front, et dont il fit même ordonner l'expulsion des états du Portugal. Cet événement remarquable par ses suites, exige que nous lui donnions quelque développement.

République du Paraguay.

Du vivant encore du roi Jean V, il avoit été signé, entre les cours de Madrid et de Lisbonne, un traité (1) en vertu duquel la colonie portugaise du S. Sacrement et le bord septentrional de la rivière de la Plata en Amérique, furent cédés à l'Espagne, en échange d'une portion du Paraguay, ou de la terre des Missions, située sur le bord oriental de l'Uruguay. Il s'agissoit de mettre ce traité à exécution. Des commissaires nommés, à cet effet, ayant commencé leur travail, les habitans des pays cédés de part et d'autre s'opposèrent à l'échange, qui trouva aussi des contradicteurs dans les deux cours. On soupçonna

(1) Le 13 janv. 1750. Ce traité fut résilié par une convention postérieure, arrêtée entre les deux cours le 12 février 1761. Voyez ces traités dans mon *Recueil*, t. 1, p. 452, et t. 2, p. 162.

les jésuites d'être les auteurs et les instigateurs de cette cabale. Ces pères avoient crée, dans le pays qui devoit passer au Portugal, une république d'indigènes, qu'ils gouvernoient en maîtres absolus, et dont ils craignoient la subversion si l'échange en question venoit à s'effectuer. Ils ne négligèrent donc rien pour traverser le projet des deux cours, et allèrent même, à ce qu'on prétend, jusqu'à soulever les habitans des pays à échanger. Il en résulta, pour les deux couronnes, une guerre longue et dispendieuse, qui fit verser beaucoup de sang et qui coûta au Portugal seul, une vingtaine environ de millions de cruzades.

Tremblement de terre de Lisbonne.

Au milieu de ces événemens, il survint (1) un affreux tremblement de terre qui renversa, en un clin d'œil, la plus grande partie de la ville de Lisbonne, et fit périr vingt à trente mille de ses habitans. Le feu acheva de consumer ce qui avoit échappé au tremblement de terre, et la mer sortant de son lit, le froid et la faim ajoutèrent aux horreurs du fléau qui s'étendit même sur une grande partie du royaume (2). On reprocha aux jésuites d'avoir saisi ce fâcheux événement, pour prédire de nouveaux désastres qui devoient accabler le Portugal en punition des péchés publics et scandaleux, dont le peuple s'étoit rendu coupable. Ces prédictions jointes aux troubles du

(1) Le 1.er novembre 1755.

(2) *Relation historique du tremblement de terre survenu à Lisbonne*, dans l'ouvrage intitulé: *L'administration de Sébastien-Joseph de Carvalho et Melo, comte d'Oeyras, marquis de Pombal*, au tome 2, p. 75.

Période VIII. 1713-1800.

Brésil, qui continuoient toujours, engagèrent le roi Joseph à ôter, en 1757; aux jésuites les fonctions de confesseurs de la cour, à leur fermer l'entrée de son palais, et à leur faire même interdire la confession par tout le royaume.

Assassinat du roi.

L'attentat commis, immédiatement après, contre la personne du roi, fournit une nouvelle occasion au ministre portugais de sévir contre ces religieux. Le roi allant, dans la nuit du 3 septembre 1758, à Belem, fut assailli par des assassins qui lui tirèrent plusieurs coups de fusil dont il fut grièvement blessé. On accusa quelques-uns des premiers seigneurs du royaume, entr'autres le duc d'Aveiro, le marquis et la marquise de Tavora, le comte d'Atougia, etc., d'être les chefs de ce complot; ils furent jugés et exécutés comme tels au mois de janvier 1759 (1).

Proscription des jésuites.

Les jésuites furent aussi impliqués dans cette procédure et déclarés publiquement complices de l'assassinat du roi (2). On les poursuivit comme traîtres et comme perturbateurs du repos public (3); on confisqua leurs biens, et tous les individus de l'ordre, embarqués à la fois dans plusieurs ports du Portugal, furent

(1) Voyez cette sentence dans l'ouvrage qu'on vient de citer, au tome 2, *pièces justif.* p. 54.

(2) Le même ouvrage, au tome 2, p. 60; *pièces justif.* p. 208; et tome 3, p. 265.

(3) *Ibid.*, t. 3, p. 235—309. Voyez aussi *Recueil des décrets apostoliques et des ordonnances du roi de Portugal*, t. 2, p. 147. L'édit de proscription des jésuites est du 3 sept. 1759.

transportés à Civita-Vecchia dans les états du pape. Le ministre portugais craignant que ces religieux, s'ils étoient conservés dans les autres états de l'Europe, ne trouvassent moyen, tôt ou tard, de rentrer dans le Portugal, mit depuis tout en œuvre pour obtenir l'entière extinction de la société. Il y réussit au moyen des négociations qu'il entama avec plusieurs cours catholiques. En France, la société fut dissoute en vertu d'arrêts rendus successivement par les cours de parlemens. Celui de Paris en donna l'exemple. Son arrêt contre les jésuites est du 6 août 1762. Louis XV ordonna, en 1764, par une déclaration, que la société n'auroit plus lieu dans le royaume. La cour de Madrid, par une pragmatique publiée en 1767, enjoignit à tous les jésuites de sortir de la domination espagnole, et prononça, en même temps, la confiscation de leurs biens. Ils furent chassés du royaume de Naples dans la même année. Enfin cet ordre fut entièrement supprimé par un bref du pape Clément XIV, rendu le 21 juillet 1773 (1).

(1) A la mort du roi Joseph I, arrivée en 1777, et lors de l'avénement de la reine Marie, sa fille, les grands du Portugal se vengèrent des humiliations que le marquis de Pombal leur avoit fait éprouver. Ce ministre fut obligé de donner sa démission, et tous les seigneurs qu'il avoit fait enfermer, furent mis en liberté. On ordonna la révision du procès du duc d'Aveiro et de ses complices. Une sentence, rendue le 3 avril 1781, déclara innocentes toutes les personnes, tant mortes que vivantes, qui avoient été détenues dans les cachots. Plusieurs autres actes du ministère de Carvalho furent revoqués. Les ex-jésuites cependant échouèrent dans les tentatives qu'ils firent, pour faire réformer l'arrêt de

PÉRIODE VIII. 1713-1800.

Différends entre la France et l'Angleterre.

La paix d'Aix-la-Chapelle n'avoit rétabli que foiblement la bonne intelligence entre la France et l'Angleterre. Une rivalité ombrageuse divisoit les deux nations; elle servit à entretenir et à multiplier entr'elles les sujets de haine. L'activité, d'ailleurs, qu'on mettoit en France à relever la marine que la dernière guerre avoit détruite, fixoit toute l'attention de la Grande-Bretagne, qui, aspirant à l'empire absolu des mers, sentoit que la France seule pouvoit mettre un frein à ses projets ambitieux.

Plusieurs différends que la paix d'Aix-la-Chapelle avoit laissés indécis, subsistoient entre les deux nations relativement à leurs possessions en Amérique. Les principaux regardoient les limites de l'Acadie, celles du Canada et les îles neutres. L'Acadie, province de l'Amérique septentrionale, connue aujourd'hui sous le nom de Nouvelle-Écosse, avoit été cédée à l'Angleterre, par l'article 12 du traité d'Utrecht, d'après ses anciennes limites. Les François resserroient ces limites dans les bornes même de la péninsule dont est formée la Nouvelle-Ecosse, au lieu que les Anglois prétendoient les étendre jusqu'au bord méri-

leur proscription. Les ouvrages qui ont paru sur l'administration du marquis de Pombal, se ressentent, pour la plupart, de l'esprit de partialité qui les a dictés. Le jugement le plus équitable sur ce ministre se trouve dans les *Lettres écrites de Portugal*, qui ont paru à Paris, en 1780, et qu'on a réimprimées à la suite du *Voyage à Lisbonne*, publié à Paris, en 1798. Voyez aussi le *Voyage du duc du Chatelet en Portugal*, publié par M. BOURGOING, au tome 1, p. 140 et suiv.

dional du fleuve S. Laurent, où les François exerçoient la navigation exclusive.

Les limites du Canada n'étoient pas mieux définies que celles de l'Acadie. Les François, dans la vue de se ménager une communication entre le Canada et la Louisiane, avoient fait construire plusieurs forts sur le fleuve Ohio, qui a son embouchure dans le Mississipi. L'Angleterre crut devoir s'y opposer; elle craignoit que ces établissemens ne compromissent la sûreté de ses colonies, et particulièrement celle de la Virginie.

Les îles neutres, savoir, les Caraïbes qui comprenoient S. Lucie, la Dominique, S. Vincent et Tabago, étoient restées en contestation et dans l'état de l'*uti-possidetis*, d'après l'article 9 du traité d'Aix-la-Chapelle. Les François cependant se permirent des actes de possession, par lesquels ils prétendoient s'approprier ces îles, de même que les Caïques et les îles Turques.

Guerre entre ces deux puissances.

On nomma des commissaires de part et d'autre pour terminer ces différends à l'amiable. Ils ouvrirent à Paris des conférences qui commencèrent à la fin de septembre 1750, et furent continuées pendant plusieurs années consécutives (1). Mais comme on n'étoit pas disposé à se rapprocher sincèrement, ces conférences n'aboutirent à rien. Les Anglois voyant que les François ne cherchoient qu'à gagner du temps pour donner à leur marine l'étendue et la force dont elle avoit besoin,

(1) Voyez *mémoires des commissaires du roi et de S. M. Britannique*, en plusieurs volumes in-4.°

Période VIII. 1713-1800. crurent devoir accélérer la rupture par des actes d'hostilité exercés en Amérique.

Les premières voies de fait eurent lieu sur les bords de l'Ohio, où les François, pour venger l'assassinat commis sur un de leurs officiers, s'emparèrent, au mois de juillet 1754, du fort anglois de la Nécessité. Les Anglois, à leur tour, enlevèrent, au mois de juin, à la hauteur du banc de Terre-Neuve, deux vaisseaux françois qui avoient refusé de saluer le pavillon anglois; ils attaquèrent de même, au mois de novembre suivant, tous les bâtimens marchands françois qu'ils rencontrèrent, et en prirent successivement jusqu'à trois cents.

Ainsi s'éleva, pour des déserts et des pays incultes de l'Amérique, une guerre longue et sanglante qui étendit ses ravages dans toutes les parties du globe et qui embrasa surtout une grande partie de l'Europe.

Leurs alliances sur le continent. L'Angleterre, d'après une politique bien entendue, devoit chercher à occuper les François sur le continent, afin d'empêcher l'accroissement de leurs forces maritimes. Au lieu d'éviter ce piège et de se borner uniquement à des opérations navales, la France fit la faute de seconder les vues du ministère britannique. En repoussant par mer les hostilités de l'Angleterre, elle prit en même temps des mesures tendantes à faire une invasion dans l'électorat d'Hanovre. La cour de Londres voulant se prémunir contre ce danger, commença par s'unir plus

étroitement à la Russie (1) : elle demanda ensuite à l'impératrice-reine, les secours qu'elle croyoit pouvoir réclamer en vertu des traités antérieurs (2); et sur le refus de cette princesse, qui craignoit de désobliger la France et de se voir attaquée par le roi de Prusse, elle s'adressa à ce dernier prince, et conclut avec lui, le 16 janvier 1756, à Westminster, un traité à l'effet d'empêcher que des troupes étrangères ne pussent entrer en Empire durant la guerre entre la France et l'Angleterre (3). La France opposa à ce traité l'alliance qu'elle conclut avec l'Autriche à Versailles, le 1er. mai 1756, par laquelle les deux puissances se promirent un secours réciproque de vingt-quatre mille hommes en cas d'attaque. On excepta du *casus foederis* les différends qui partageoient alors la France et la Grande-Bretagne (4).

Pendant que les François balançoient encore sur le parti qu'il leur convenoit de prendre relativement à l'électorat d'Hanovre, le roi de Prusse fit, sur la fin d'août 1756, une invasion dans la Saxe. En se portant à cette démarche, il publia un manifeste, tendant à prouver, par les dépêches des trois cours de Vienne, de Dresde et de Péters-

Phalippe VIII. 1713-1800.

Guerre de sept ans.

(1) Le traité, qui est du 30 sept. 1755, se trouve dans Wenck, t. 3, p. 75.

(2) Savoir, le traité de Vienne de 1731; celui de Worms de 1743; et le traité de Varsovie de 1745.

(3) Jenkinson, *recueil de traités*, t. 3, p. 54, et Wenck, t. 3, p. 84.

(4) Wenck, t. 3, p. 141.

Période VIII. 1713-1800.

bourg, qu'il subsistoit un concert entr'elles pour l'attaquer, et que la prudence exigeoit de sa part de les prévenir (1). Il déclara en même temps que son entrée dans la Saxe n'avoit d'autre but que celui de s'ouvrir une communication avec la Bohême, et qu'il ne garderoit ce pays que comme un dépôt jusqu'à la conclusion de la paix.

Ligue anti-prussienne.

Cette invasion provoqua, en 1757, une puissante ligue contre le roi de Prusse. Outre la France et l'impératrice-reine, on y vit entrer le corps germanique, la Russie et la Suède. La France, qui s'étoit d'abord bornée à fournir à l'impératrice-reine les secours, stipulés par l'alliance, s'engagea par des traités postérieurs, conclus dans les années 1757 et 1758 (2), à faire marcher en Allemagne contre le roi de Prusse et son allié, le roi d'Angleterre, une armée de plus de cent mille hommes, et à payer en outre à cette princesse un subside annuel de douze millions de florins d'Empire.

Evènemens de la guerre.

Les François eurent d'abord des succès éclatans dans cette guerre. Ils conquirent, en 1756, l'île de Minorque, et s'emparèrent, dans la campagne suivante, de la Hesse et

(1) Voyez le mémoire du roi dans Herzberg, *recueil de déductions*, t. 1, p. 1. Ce ministre, dans un mémoire qu'il lut à l'académie de Berlin, en 1787, soutint que les projets des trois cours ont réellement existé, mais qu'ils n'étoient qu'éventuels et qu'ils supposoient la condition que le roi de Prusse donnât lieu à une guerre.

(2) Voyez le traité du 1.er mai 1757 dans mon *recueil de traités*, t. 2, p. 43; et celui du 30 déc. 1758, dans Wenck, t. 3, p. 185.

de tous les états de Brunswic et d'Hanovre ; mais bientôt la fortune leur tourna le dos, et ils n'essuyèrent plus que des revers (1). Les efforts extraordinaires que faisoit cette puissance sur le continent, durent naturellement ralentir ses opérations maritimes et faciliter aux Anglois les moyens d'envahir les possessions françoises dans les autres parties du monde. Chandernagor, Pondichéry, Mahé aux Indes tombèrent successivement au pouvoir de l'Angleterre dans les années 1757 et 1761. Elle s'empara, en 1758, de tous les établissemens françois sur les bords du Sénégal et sur les côtes de l'Afrique. Les îles du cap Breton et de S. Jean en Amérique, les forts et les établissemens de l'Ohio, Québec (2) et tout le Canada devinrent pareillement sa conquête, depuis 1756 jusqu'en 1760. Enfin les îles américaines, la Guadeloupe, Marie-Galante, la Dominique, la Martinique, la Grenade, S. Vincent, S. Lucie et Tabago furent aussi enlevées. Période VIII. 1713-1800.

Le roi de Prusse, quoiqu'il fût comme accablé par le nombre de ses ennemis et qu'il ne trouvât pas de grandes ressources dans son alliance avec l'Angleterre, ne perdit cependant pas courage : il se signala par une foule

(1) Les actions principales qui eurent lieu entre les François, et les Hanovriens et les alliés de ces derniers, furent celles de Hastenbeck 1757; de Crevelt 1758; de Bergen et de Minden 1759; de Clostercamp 1760; de Villinghausen 1761; de Grebenstein 1762.

(2) Québec, capitale du Canada, fut prise, en 1759, par les Anglois, à la suite de la bataille de S. Charles où périt le général anglois Wolf.

Période VIII. 1713-1800.

son penchant pour le roi de Prusse, n'eut rien de plus pressé, que de faire la paix avec ce monarque. Une suspension d'armes fut signée le 16 mars entre les armées des deux couronnes. Elle fut suivie d'un traité de paix conclu à S. Pétersbourg, le 5 mai 1762. La Russie rendit, par ce traité, toutes les conquêtes qu'elle avoit faites en Prusse et en Poméranie, pendant le cours de la guerre. Pierre III renonça aux alliances contractées antérieurement contre le roi de Prusse, et ce dernier prince se désista, à son tour, de toute alliance et engagement contraire soit aux intérêts de la Russie, soit à ceux des pays héréditaires de Pierre III en Allemagne (1). Le nouvel empereur ne se contenta pas de donner cette marque d'affection au roi de Prusse; il s'engagea même à faire marcher à son secours un corps de troupes dans la Silésie; mais une révolution arrivée encore cette même année en Russie, amena de nouveaux changemens. Pierre III fut détrôné le 9 juillet, après un règne de six mois. L'impératrice Catherine II, son épouse, en montant sur le trône, conserva la paix avec le roi de Prusse; elle rappela ses troupes de la Silésie, et déclara qu'elle garderoit la neutralité entre lui et l'impératrice-reine.

La Suède, qui n'avoit essuyé que des échecs dans le cours de cette guerre, suivit la route que la Russie venoit de lui tracer. Elle conclut une suspension d'armes avec le roi

(1) Voyez ce traité dans Martens, t. 3, p. 208; et dans Wenck, t. 3, p. 299. Voyez aussi les *œuvres posthumes du roi de Prusse*, t. 4, p. 284.

de Prusse, et signa la paix, avec ce prince, à Hambourg, le 22 mai 1762 (1).

Cette double paix fut un acheminement à la paix générale dont les préliminaires furent signés à Fontainebleau, le 3 novembre 1762, entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal. La paix définitive entre ces mêmes puissances se conclut à Paris, le 10 février 1763. Elle fut suivie, le 15 du même mois, de celle de Hubertsbourg, qui reconcilia la Prusse avec l'impératrice-reine et avec l'électeur de Saxe (2). Paix de Paris et de Hubertsbourg.

L'impératrice-reine rendit, par ce dernier traité, au roi de Prusse, le comté de Glatz, avec les forteresses de Wesel et de Gueldre. L'électeur de Saxe rentra dans ses états dont le roi de Prusse l'avoit dépouillé, et les traités de Breslau, de Berlin et de Dresde furent renouvelés. Ainsi, après sept campagnes aussi dispendieuses que meurtrières, la paix de Hubertsbourg rétablit les choses en Allemagne dans le même état où elles avoient été avant la guerre. Clauses de ces traités.

Par le traité de Paris, la France céda à l'Angleterre, le Canada avec l'île du cap Breton et les îles et côtes du golfe et fleuve S. Laurent. Les confins entre les deux nations dans l'Amérique septentrionale, furent fixés par une ligne tirée au milieu du fleuve Mississipi depuis sa naissance jusqu'à son em-

(1) HERZBERG, *recueil*, t. 1, p. 288. MARTENS, t. 1, p. 295. WENCK, t. 3, p. 307.

(2) On trouve ces traités dans MARTENS, t. 1, p., 17, 33, 51. WENCK, t. 3, p. 313 et suiv. HERZBERG, t. 1, p. 299.

Période VIII. 1713-1800.

bouchure. Tout ce qui est situé sur la rive gauche de ce fleuve est abandonné à l'Angleterre, à l'exception de la ville de la Nouvelle-Orléans, qui est réservée à la France. La liberté de la pêche est accordée aux François sur une partie des côtes de Terre-Neuve et du golfe S. Laurent. Les îles de S. Pierre et de Miquelon leur sont cédées pour servir d'abri à leurs pêcheurs, sans qu'il leur soit permis de les fortifier. Les îles de la Martinique, de la Guadeloupe, Marie-Galante, la Désirade, S.te Lucie sont rendues à la France, au lieu que la Grenade, les Grenadines, S. Vincent, la Dominique et Tabago sont abandonnées à l'Angleterre. Cette puissance conserve ses conquêtes du Sénégal, et restitue à la France l'île de Gorée sur la côte d'Afrique. La France est rétablie dans les forts et comptoirs qu'elle possédoit, en 1749, aux Indes orientales sur les côtes de Coromandel, d'Orixa, de Malabar et de Bengale, sous la restriction de ne point entretenir de troupes dans le Bengale.

En Europe, la France restitue toutes ses conquêtes d'Allemagne, de même que l'île de Minorque. L'Angleterre lui rend Belle-Ile qu'elle avoit conquise. Dunkerque est conservé dans l'état qui a été déterminé par la paix d'Aix-la-Chapelle.

L'île de Cuba, avec la Havane, est rendue au roi d'Espagne, qui cède à l'Angleterre la Floride avec le fort S. Augustin et la baye de Pensacola (1).

(1) La France, pour dédommager l'Espagne de la perte de la Floride, lui céda la colonie de la Nouvelle-

Le roi de Portugal est rétabli dans l'état où il étoit avant la guerre. La colonie du S. Sacrement en Amérique, dont les Espagnols s'étoient emparés pendant la guerre, lui est rendue. (1).

Grandeur de l'Angleterre.

La paix de Paris, dont nous venons de parler, est l'époque où l'Angleterre se trouva au faîte de la grandeur. Sa navigation et son commerce étendus dans toutes les parties du globe, étoient soutenus par des forces navales d'autant plus imposantes qu'elles n'étoient plus balancées par la marine françoise, que la guerre précédente avoit détruite. Des territoires immenses que cette paix lui abandon-

Orléans avec la Louisiane, en vertu d'une convention secrète, qui fut arrêtée entre les deux cours le 3 nov. 1762, le jour même de la signature du traité des préliminaires de Fontainebleau, qui abandonnoit la Floride à l'Angleterre. La Louisiane fut depuis rétrocédée à la France par le traité qu'elle conclut avec l'Espagne à Saint-Ildefonse, le 9 vendémiaire de l'an 10, ou le 1.er octobre 1801 de l'ère Grégorienne. Enfin la France s'en dessaisit en faveur des Etats-Unis d'Amérique, par un traité qui fut signé à Paris le 10 floréal an 11, 30 avril 1803.

(1) De nouveaux différends s'étant élevés entre l'Espagne et le Portugal au Brésil, et y ayant entraîné des hostilités, un traité de préliminaires, arrêté à S. Ildefonse le 1.er oct. 1777, et converti en traité de paix définitif le 24 mars 1778, accommoda ces différends, et régla définitivement les limites entre les deux nations en Amérique. En vertu de ces traités, la colonie du S. Sacrement, de même que l'île de S. Gabriel et toute la rive septentrionale de la rivière de la Plata, furent cédées à l'Espagne, qui céda à son tour au Portugal l'embouchure du grand fleuve de S. Pierre, avec les deux bords de ce fleuve et l'entrée du marais de Patos. Voyez MARTENS, t. 1, p. 634; et le *voyage du duc du Chatelet en Portugal*, au tome 2, p. 156.

Période VIII. 1713-1800.

noit, tant en Amérique qu'en Afrique, ouvroient de nouvelles sources à son industrie, et ce qui mérite surtout d'être remarqué, elle acquit encore, dans le même temps, de vastes et importantes possessions dans les Indes orientales.

Ses conquêtes aux Indes.

L'empire du grand Mogol aux Indes étoit tombé en décadence au commencement du dernier siècle. Les vice-rois, appelés Soubahs, et les Nabobs ou gouverneurs particuliers de l'empire, devenus indépendans, s'arrogeoient des droits royaux dans les terres de leur dépendance; et l'empereur Mogol, réduit à peu près à la ville de Delhi, sa capitale, ne conservoit plus qu'une ombre de souveraineté par les diplômes d'investiture qu'il accordoit aux princes usurpateurs, et par les monnoies qui se frappoient en son nom. Toutes les fois que des différends survenoient entre ces princes, on les voyoit recourir aux nations européennes, qui avoient des établissemens aux Indes, et qui, de l'agrément du grand Mogol, y avoient construit des forts, où ils entretenoient des troupes pour la protection de leur commerce. Il suffisoit que les François embrassassent le parti de quelque nabob, pour engager les Anglois à épouser la querelle de son adversaire; et les deux nations, dans le temps même qu'elles cultivoient entre elles la paix en Europe, se faisoient souvent la guerre aux Indes par les secours qu'elles fournissoient aux princes indiens, leurs alliés respectifs. Le succès fut long-temps balancé de part et d'autre, et ce ne fut que pendant la guerre de 1755, et

au moyen des victoires et des conquêtes du fameux lord Clive, que l'Angleterre prit un ascendant décisif sur les François dans cette partie du monde.

Surajah-Dowlah, soubah du Bengale, excité, à ce qu'on croit, par les François, s'étoit emparé, en 1756, de Calcutta, principal établissement des Anglois sur le Gange. Le traitement cruel qu'il fit éprouver à la garnison angloise, qu'il avoit fait prisonnière de guerre, excita le ressentiment de cette nation. Pour s'en venger, le colonel Clive, soutenu de l'amiral Watson, reprit Calcutta, au mois de janvier 1757, et après avoir enlevé (1) aux François Chandernagor, leur principale forteresse et établissement sur le Gange, il vainquit le soubah dans différentes actions, le fit destituer et remplacer par Jaffier-Aly-Khan, premier ministre et général du prince déposé, lequel se mit à la dévotion de l'Angleterre (2).

C'est ici l'époque de la fondation de l'empire britannique aux Indes. Il arriva immédiatement après que l'empereur mogol, Schah-Allum, chassé de sa capitale par les Patans, peuple indien, réclama la protection des Anglois, qui profitèrent de cette occasion ainsi que de la mort du soubah Jaffier, survenue dans le même temps, pour se faire adjuger, par un diplôme impérial, la souveraineté de tout le Bengale (3). Munis de ce titre, qui

(1) Le 23 mars 1757.

(2) Targe, *histoire d'Angleterre*, t. 2, p. 232.

(3) Desodoards Fantin, *hist. de France*, t. 5, p. 257.

Période VIII. 1713-1800.

légitimoit leur pouvoir aux yeux des peuples, ils s'emparèrent des revenus publics des royaumes de Bengale, de Bahar et d'Orixa, moyennant une redevance annuelle qu'ils promirent de payer à l'empereur mogol et des pensions qu'ils assignèrent à des fantômes de soubahs, dont ils disposoient à leur gré. Cette domination des Anglois aux Indes s'agrandit encore depuis, par de nouvelles conquêtes, dont la plus importante fut celle du puissant état de Mysore, qu'ils bouleversèrent de fond en comble, à la suite de plusieurs guerres qu'ils firent aux sultans Hyder-Aly et Tippo-Saïb, son successeur (1).

Pragmatique du roi des Deux-Siciles.

La mort du roi d'Espagne, Ferdinand VI, arrivée en 1759, pendant la guerre entre la France et l'Angleterre, fit revivre le différend qui s'étoit élevé au congrès d'Aix-la-Chapelle, touchant le droit de réversion du roi de Sardaigne au duché de Plaisance. Ferdinand n'ayant point laissé d'enfans de son mariage avec Marie-Barbe de Portugal, le trône d'Espagne passoit à son frère don Carlos, roi des Deux-Siciles, fils aîné du second lit de Philippe V avec l'infante de Parme.

(1) Ce dernier prince périt au siége de la ville de Seringapatnam, sa capitale, dont les Anglois se rendirent maîtres le 4 mai 1799. C'est la compagnie angloise des Indes orientales, qui exerce la souveraineté sur les vastes possessions des Anglois aux Indes. Pour s'y maintenir, elle entretient une marine et une armée de terre considérable, composée en partie d'Européens et en partie de natifs. Elle employe une partie de son revenu net à faire ses achats dans les ports de l'orient, et à payer tous les ans à la couronne une certaine somme pour la protection qu'elle lui accorde.

Ce prince, avant de quitter Naples pour prendre possession du trône d'Espagne, déclara, par une pragmatique qu'il publia le 6 octobre 1759, que pour se conformer à l'esprit des traités antérieurs, qui n'admettoit point la réunion de ses états d'Italie à la monarchie espagnole, il transféroit le royaume des Deux-Siciles à son troisième fils, don Ferdinand; son fils aîné, don Philippe, étant imbécile, et le deuxième, don Carlos, destiné au trône d'Espagne. Il nomma, par cet acte, une régence, à laquelle il confia l'administration pendant le bas âge du jeune prince, dont il fixa la majorité à l'âge de seize ans accomplis. Il régla aussi, par cette pragmatique, l'ordre de succession qui devoit avoir lieu au royaume des Deux-Siciles. Cet ordre étoit le même que le roi Philippe V avoit établi pour l'Espagne dans les cortez assemblés en 1713 (1). Aux descendans mâles et femelles de sa lignée il substitua ses frères, les infants don Philippe et don Louis, en ajoutant que, dans aucun cas, le royaume des Deux-Siciles ne pourroit être réuni à la monarchie espagnole (2). Ce règlement du nouveau roi d'Espagne s'accordoit parfaitement avec les dispositions de l'art. 7 du traité de paix de Vienne de 1738, qui assuroit le royaume des Deux-Siciles à ce prince et à ses descendans mâles et femelles, et, à leur défaut, à ses frères puînés du

(1) Voyez ci-dessus, t. 2, p. 269.

(2) Voyez cette pragmatique dans Wenck, tome 3, p. 212.

Période VIII. 1713-1800.

second lit de Philippe V, et à leurs descendans des deux sexes.

Conventions sur le Plaisantin.

Le roi de Sardaigne continuoit cependant à faire valoir son droit de réversion sur la partie du Plaisantin jusqu'à la Nura, que l'article 4 du traité des préliminaires d'Aix-la-Chapelle lui avoit assuré pour le cas où don Carlos passeroit du royaume des Deux-Siciles à la couronne d'Espagne. La cour de France, voulant conserver la possession du Plaisantin à l'infant don Philippe, et empêcher que la tranquillité de l'Italie ne fût troublée par les prétentions du roi de Sardaigne, prit l'engagement envers ce prince de lui procurer un équivalent dont il auroit lieu d'être satisfait. Cet équivalent fut réglé par une convention, conclue le 10 juin 1763 à Paris, entre la France, l'Espagne et le roi de Sardaigne. Ce dernier y consentit à restreindre son droit de réversion aux deux cas spécifiés dans l'art. 7 du traité définitif d'Aix-la-Chapelle, savoir, 1.° si les descendans mâles de don Philippe venoient à manquer; 2.° si lui ou l'un de ses descendans étoient appelés, soit au trône d'Espagne, soit à celui des Deux-Siciles; et en attendant que l'un ou l'autre des deux cas de réversion arrivent, les couronnes de France et d'Espagne s'engagent à faire jouir le roi de Sardaigne de la même quantité de revenu annuel que lui rapporteroit, déduction faite des frais d'administration, la partie du Plaisantin jusqu'à la Nura, s'il en avoit la possession actuelle. A cet effet la France se chargea, par une convention particulière qui fut signée à Paris le même jour que

la précédente, de payer, en douze termes, au roi de Sardaigne la somme de huit millions deux cent mille livres, pour être placée sur l'hôtel-de-ville de Turin, à charge de réversion à la France si l'un ou l'autre des cas déterminés venoit à arriver (1).

Supériorité de la Russie dans le nord.

L'accroissement subit de la Russie, depuis Pierre-le-Grand, avoit entièrement changé le système politique du nord. Cette puissance y tenoit le premier rang; elle dictoit la loi à la Pologne et à la Suède, ses anciennes rivales; et comme elle disposoit du trône de Pologne à chaque changement de règne, elle décidoit de même du sort de la Courlande.

Révolutions de la Courlande.

Ce duché, après avoir été long-temps possédé par la maison de Kettler, qui en jouissoit à titre de fief de la couronne de Pologne (2), étoit devenu vacant, en 1737, à la mort du duc Ferdinand, dernier mâle de cette maison. L'impératrice Anne de Russie, n'étant encore que duchesse de Courlande, avoit un favori, Ernest-Jean Bieren, homme de fortune, dont le grand-père avoit été simple palfrenier du duc Jacques III de Courlande (3). Parvenue au trône de Russie, cette princesse éleva Bieren au rang de comte, à la dignité de grand-chambellan et de premier ministre. L'orgueilleux favori prit le nom et les armes des Bi-

(1) MARTENS, t. 1, p. 80, t. 3, p. 219. WENCK, t. 3, p. 445 et 450. La convention particulière qui fut signée, sur le même objet, à Versailles, le 10 juin 1763, entre la France et l'Espagne, se trouve dans mon *recueil*, t. 2, p. 164.

(2) Voyez ci-dessus, t. 2, p. 205.

(3) *Mémoires de* MANSTEIN, p. 53.

Période VIII. 1713-1800. rons de France, et engagea l'impératrice à lui procurer le duché de Courlande à la mort du dernier duc de la maison de Kettler. Il réussit en effet à se faire élire, en 1737, par les états du pays, à l'aide d'un corps de troupes russes, que l'impératrice fit marcher à Mietau pour protéger son élection. Investi alors du duché, par la république de Pologne, pour lui et ses descendans mâles, il ne jouit que fort peu de temps de sa nouvelle grandeur. L'impératrice lui ayant déféré à sa mort la régence de l'empire, pendant la minorité du jeune empereur Iwan, il en fut dépouillé peu après, et relégué avec sa famille en Sibérie, par la grande-duchesse Anne, nièce de la feue impératrice et mère du jeune Iwan (1). Cette princesse, qui étoit mariée à Antoine-Ulric, prince de Brunswic, fit procéder, en 1741, par la noblesse de Courlande, à une nouvelle élection. Le duché fut conféré au prince Ernest-Louis de Brunswic, frère cadet de l'époux de la grande-duchesse. Ce prince devoit épouser la princesse Elisabeth, fille de Pierre-le-Grand; mais le détrônement du jeune Iwan, arrivé immédiatement après (2), fut cause que le prince de Brunswic n'obtint point la possession du duché (3). L'impératrice Elisabeth ayant depuis fait connoître à la république de Pologne que le duc Ernest-Jean de Bieren ne sortiroit jamais de son exil, le roi Auguste III de Po-

(1) Voyez ci-dessus, p. 46.
(2) Ci-dessus, p. 48.
(3) Manstein, *mémoires*, p. 254, 376.

logne déclara, en 1758, le duché de Courlande vacant; il fit élire, par les états, le prince Charles, son fils, qu'il investit solennellement du duché, en 1759 (1). Un dernier changement arriva à la mort de l'impératrice Elisabeth, en 1762. Pierre III, à son avénement au trône, rappela le duc Ernest-Jean de son exil. L'impératrice Catherine II qui succéda, encore cette même année, à son époux (2), ne s'en tint pas là; elle exigea le rétablissement du vieux Bieren dans le duché de Courlande, et obligea le prince Charles de Saxe de le lui abandonner. Le duc Ernest régna dans ce pays jusqu'en 1769, qu'il résigna le duché à son fils Pierre, qui, après un règne de vingt-cinq ans, en donna la démission entre les mains de l'impératrice. Les états de Courlande et de Sémigalle, par un acte rédigé le 28 mars 1795, se soumirent formellement à la Russie (3).

Différends entre la Russie et le Danemarck.

Le détrônement de Pierre III, que nous venons de rappeler, fut un événement très-favorable au royaume de Danemarck, qu'il délivra d'une guerre ruineuse, dont il étoit menacé de la part de ce prince. Pierre III étoit le chef de la maison de Holstein-Gottorp que les rois de Danemarck avoient dépouillée de ses possessions du Slesvic (4), en

(1) *Cod. dipl. Poloniæ*, t. 5, p. 512. GADEBUSCH, *liefländische Jahrbücher*, au tome 4, *ater Abschnitt*, p. 601.

(2) Voyez ci-dessus, p. 64.

(3) CASTERA, *vie de l'impératrice Catherine II*, t. 2, p. 440.

(4) Cet événement arriva en 1714, pendant la grande

Période VIII. 1713-1800.

profitant des désastres de la Suède, qui, pendant son état de grandeur, avoit protégé cette maison contre les rois de Danemarck. Les ducs de Holstein-Gottorp ne cessèrent de réclamer contre cette usurpation, et les rois de Danemarck n'avoient à leur opposer que le droit de conquête et des actes de garantie, que les rois de France et d'Angleterre, en leur qualité de médiateurs du traité de paix de Stockholm, avoient délivrés au Danemarck touchant le Slesvic (1).

Pierre III fut à peine monté sur le trône de Russie (2), qu'il s'occupa des moyens de recouvrer l'ancien domaine de sa maison (3) et de venger les torts que les ducs de Holstein-Gottorp, ses aïeux, avoient reçus des rois de Danemarck. Décidé à faire la guerre à cette puissance, il mit dans ses intérêts le roi de Prusse, et fit marcher une armée russe de soixante mille hommes vers les frontières du Danemarck. Six mille Prussiens devoient joindre cette armée, qui étoit soutenue d'une flotte russe envoyée sur les côtes de la Poméra-

guerre des puissances du nord contre la Suède et le roi Charles XII. Voyez ci-dessus, t. 2, p. 298.

(1) Voyez ces actes dans DUMONT, t. 8, part. 1, p. 32 et 33.

(2) A la mort de l'impératrice Elisabeth, arrivée le 5 janv. 1762.

(3) Ce prince s'étoit constamment refusé à accommoder ses différends avec le Danemarck, du vivant de l'impératrice Elisabeth. Le comte de Lynar, chargé de cette négociation à la cour de S. Pétersbourg, dans les années 1750 et 1751, y échoua, quoiqu'il fût vivement secondé par le grand-chancelier de Russie et par les propres ministres du grand-duc. Voyez *des Grafen zu* LYNAR *hinterlassene Staatsschriften*, t. 1.

nie. Le roi de Danemark fit des efforts extraordinaires pour repousser l'attaque dont il se voyoit menacé. Il mit sur pied une armée de soixante et dix mille hommes, dont le commandement fut confié à M. de S. Germain, officier général françois distingué. L'armée danoise s'avança dans le Mecklenbourg et établit son quartier-général dans le village de ce nom, à une lieue de Wismar. La flotte danoise, composée de vingt vaisseaux de ligne et de onze frégates, parut dans le même temps, à la hauteur de Rostock. Le feu de la guerre alloit éclater dans le nord, et Pierre III étoit sur le point de joindre en personne son armée du Mecklenbourg, lorsqu'il fut détrôné (1) après un règne fort court de six mois. L'impératrice Catherine II, qui lui succéda, ne jugea pas à propos d'épouser la querelle de son époux et prédécesseur. Elle rappela aussitôt l'armée russe du Mecklenbourg et désirant d'établir, sur une base solide, la tranquillité du nord et de raffermir la bonne intelligence entre les deux branches principales de la maison de Holstein, elle convint avec le roi de Danemarck, par un traité d'alliance conclu en 1765, de terminer tous les différends par un arrangement provisionnel, qui n'auroit son effet qu'à la majorité du grand-duc Paul, fils de Pierre III.

Pierre VIII. 1713-1800.

Cet arrangement fut signé entre les deux cours, à Copenhague, le 22 avril 1767. L'impératrice y renonça, au nom de son fils, à la portion ducale du Slesvic, occupée par le roi

Conventions entre ces deux puissances.

(1) Le 9 juillet 1762.

Phases VIII. 1713-1800.

de Danemarck. Elle céda de plus à ce souverain la portion du Holstein, possédée par la branche de Gottorp, en échange des comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. Il fut convenu, que ces comtés seroient érigés en duchés et que l'ancien suffrage de Holstein-Gottorp à la diète de l'Empire y seroit transféré. Ce traité provisionnel fut ratifié à la majorité du grand-duc, et la tradition des pays échangés effectuée en 1773. Ce prince déclara, en même temps, qu'il destinoit les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst à servir d'établissement à la branche cadette de sa maison, celle d'Eutin, à laquelle les puissances contractantes assurèrent aussi à perpétuité la possession de l'évêché de Lubeck. L'évêque de Lubeck, chef de la branche cadette de Gottorp, fut mis, cette même année, en possession des comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, et dès l'année suivante 1774, l'empereur Joseph II érigea ces comtés en duché et fief masculin de l'Empire, sous la dénomination de duché de Holstein-Oldenbourg (1).

Révolutions de l'île de Corse.

C'est ici qu'il convient de parler des révolutions de l'île de Corse, qui, après une longue suite de troubles et de convulsions, passa, de la domination de la république de Gênes, sous celle de la France. L'oppression que souffroient les Corses sous le gouvernement des Génois qui les traitoient avec une dureté excessive, leur avoit rendu ce joug

(1) Voyez les traités de 1767 et 1773, dans MARTENS, t. 1, p. 180, 315; dans WENCK, t. 3, p. 592; et mon *histoire des traités de paix*, au t. 3, p. 223 et suiv.

odieux et insupportable. Ils se soulevèrent à plusieurs reprises contre ces républicains; mais, mal unis entr'eux, ils échouèrent dans les différentes tentatives qu'ils firent pour assurer leur liberté et indépendance. Pâtoun VIII. 1713-1800.

Un des derniers soulèvemens des Corses fut celui de 1729. Ils se donnèrent alors pour chef, André Ceccaldi, de la première noblesse de l'île, et Luigi Giafferi, homme courageux et enthousiasmé pour la liberté. Les Génois, après de vains efforts pour soumettre les insurgens, se virent dans la nécessité de recourir à des protections étrangères. Ils s'adressèrent, en 1731, à l'empereur Charles VI, qui leur envoya successivement plusieurs corps de troupes, commandés par le général Wachtendonck et par le prince Frédéric-Louis de Wirtemberg. Les Corses, trop foibles pour résister à des forces aussi supérieures, prirent le parti de mettre bas les armes. Mais la guerre pour la succession de Pologne ayant obligé l'empereur de retirer ses troupes de l'île, ces insulaires se soulevèrent de nouveau en 1734. Une assemblée générale qu'ils convoquèrent à cette époque, déclara la Corse république libre et indépendante. Giafferi fut réélu général, et on lui donna pour collègue Hyacinthe Paoli, père du fameux général de ce nom. Ainsi les Génois, après avoir beaucoup dépensé en troupes auxiliaires, eurent la mortification de se retrouver encore au même point où ils étoient avant le secours impérial. Ils prirent depuis à leur solde des troupes suisses et grisonnes; ils allèrent jusqu'à armer des proscrits et des vagabonds, pour les opposer aux Corses. Insurrections des insulaires.

Période VIII. 1713-1800. Apparition du roi Théodore.

Il arriva, sur ces entrefaites, qu'un fameux aventurier, Théodore, baron de Neuhof, parut en Corse. Issu d'une famille noble du comté de la Marck en Westphalie, il s'étoit procuré à Tunis des armes et des munitions avec lesquelles il se rendit, en 1736, en Corse, résolu d'y tenter fortune. Ses manières engageantes, jointes à la promesse qu'il fit d'une puissante assistance étrangère, enchantèrent tellement les Corses, qu'ils allèrent jusqu'à lui déférer la dignité royale. Proclamé roi de Corse, il prit les marques extérieures de la royauté; il se donna des gardes et des officiers d'état, fit battre monnoie à son coin, et créa un ordre de chevalerie sous le nom de redemption. Profitant ensuite de l'enthousiasme que sa conduite inspiroit aux Corses, il fit courageusement la guerre aux Génois, et forma le blocus de plusieurs de leurs places. Mais l'argent qu'il avoit apporté s'étant épuisé et le peuple commençant à se refroidir à son égard, il prit le parti de s'embarquer sur la fin du mois de novembre de la même année, pour solliciter des secours au dehors. Il passa en Hollande, où il trouva moyen d'engager une société de négocians, en leur offrant l'espérance d'un commerce lucratif avec la Corse, à lui confier de l'artillerie, des munitions et autres provisions, avec lesquelles il retourna dans l'île dans le cours de l'année 1737.

Les Génois appellent les François.

Ce fut dans ces circonstances que les Génois menacés de perdre, sans retour, leur souveraineté de Corse, entrèrent en négociation avec la cour de Versailles. Cette cour craignant que l'Angleterre ne profitât des trou-

bles de l'île pour s'en emparer, se concerta avec la cour de Vienne, pour obliger les Corses de rentrer sous la domination génoise. On rédigea, à cet effet, un plan de pacification à Versailles, et le comte de Boissieux fut chargé de le mettre à exécution. Ce général débarqua au mois de février 1738, dans l'île, à la tête d'un corps de troupes auxiliaires françoises. L'arrivée du général françois détermina le roi Théodore à abandonner la Corse et à chercher son salut dans la fuite. Il se retira à Londres, où il fut enfermé pour dettes; élargi après une longue captivité, il mourut dans la misère (1). Boissieux fit beaucoup de mal aux Corses, mais il échoua dans les efforts qu'il fit pour les soumettre. Son successeur, le marquis de Maillebois, fut plus heureux. Il prit des mesures si justes et si vigoureuses qu'il força, en 1739, ces insulaires à mettre bas les armes, et à recevoir la loi du vainqueur. Leurs généraux Giafféri et Hyacinthe Paoli prirent le parti de se retirer à Naples.

Retraite des François.

La guerre pour la succession d'Autriche ayant obligé la cour de France de rappeler, en 1741, ses troupes de l'île, les troubles se renouvelèrent. Gafforio et Matra se chargèrent alors du généralat et de la direction des affaires. Ils eurent un collègue et un concurrent dans la personne du comte de Rivarola, Corse d'origine, qui, soutenu de quelques vaisseaux anglois, eut la gloire de chasser, en 1745, les Génois des places de Bastia et de San-Fio-

(1) En 1756. Son épitaphe se trouve dans BOSWEL, *état de la Corse*, t. 1, p. 147.

Période VIII. 1713-1800.

renzo. Les Corses auroient poussé leurs avantages encore plus loin, s'ils avoient su dompter leurs haines et leurs animosités privées, pour ne s'occuper que de l'intérêt général; mais les divisions intestines retardèrent leurs succès et facilitèrent à leurs ennemis le moyen de rentrer dans les places conquises. Rivarola et Matra ayant quitté le commandement, Gafforio en resta seul chargé. C'étoit un homme d'un mérite rare et d'une valeur éprouvée. Il commençoit à policer sa patrie et à donner quelque stabilité au gouvernement de l'île, lorsqu'il fut assassiné (1) par des émissaires génois, à ce qu'on prétend. Sa mort replongea la Corse dans le désordre et dans l'anarchie, dont Gafforio avoit cherché à la tirer.

Pascal Paoli.

Enfin parut le célèbre Pascal Paoli, que son vieux père envoya, en 1755, de Naples en Corse. Élu chef et général par ses compatriotes, il ranima leur courage abattu, et pendant qu'il faisoit heureusement la guerre aux Génois, il ne négligea rien pour réformer les abus et pour faire fleurir l'agriculture, les lettres et les arts. Il ne lui manquoit plus, pour compléter son ouvrage et pour affermir la liberté et l'indépendance de sa patrie, que de faire sortir les Génois des places maritimes de Bastia, de San-Fiorenzo, Calvi, Algagliola et Ajaccio, les seules qui restassent encore en leur pouvoir. Il y auroit vraisemblablement réussi, sans la nouvelle intervention de la France qui, par différens traités qu'elle conclut successivement

(1) En 1753.

avec les Génois, dans les années 1752, 1755, 1756 et 1764, se chargea de la défense de leurs ports et places fortes de l'île. Période VIII. 1713-1800.

L'intention des François, en prenant possession de ces places, n'étoit pas d'abord d'agir hostilement contre Paoli et les naturels du pays; ils vouloient simplement garder les places pour un temps limité, en acquittement de la dette que le gouvernement françois avoit contractée envers la république de Gênes. Cette république se flattoit que, débarrassée de la garde des places fortes, il lui seroit facile de reconquérir, avec ses propres forces, tout le reste de l'île. Elle ne fut pas long-temps à s'apercevoir qu'elle s'étoit trompée dans son attente. Les Corses chassèrent, en 1767, les Génois de l'île de Capraja; ils rentrèrent même dans Ajaccio et dans quelques autres postes que les François avoient jugé à propos d'abandonner. Avec cela, des vaisseaux corses, armés en guerre, ne cessoient de faire des courses sur les Génois, et de troubler leur commerce. Les François rentrent dans l'île.

Convaincu alors qu'il lui étoit impossible de subjuguer l'île, et voyant le terme approcher où les troupes françoises devoient en sortir, le sénat de Gênes prit le parti de faire une cession de ses droits sur la Corse à la couronne de France, par un traité qui fut signé à Versailles, le 15 mai 1768. Le roi y promit de rétablir la république dans l'île de Capraja, il lui garantit à perpétuité toutes ses possessions de terre-ferme, et s'engagea à lui payer annuellement, pendant dix ans, la somme de deux cent mille livres. La république se ré- Cession de l'île à la France.

Période VIII. 1713-1800.

publique leur furent garanties de la manière la plus solennelle, tant par les actes de confédération et les *pacta conventa* des rois, que par les constitutions du royaume. Les catholiques étant depuis devenus les plus forts, leur zèle, animé par le clergé romain et par les jésuites, les porta à persécuter ceux qu'ils regardoient comme hétérodoxes. On parvint à restreindre, de différentes manières, la liberté de leur culte, particulièrement dans la diète de 1717, et on finit par les exclure, dans celles de 1733 et 1736, des places de nonces, de l'entrée aux tribunaux, et généralement de toutes les charges, en leur conservant seulement la paix, selon les anciennes lois.

Intercession des puissances étrangères.

Poussés ainsi à bout, les dissidens saisirent l'occasion de l'influence que l'impératrice de Russie s'étoit ménagée dans les affaires de Pologne, pour obtenir par sa protection le redressement de leurs griefs. Cette princesse interposa plus particulièrement ses bons offices en faveur des Grecs, fondée sur l'art. 9 de la paix de Moscou, de 1686, entre la Russie et la Pologne, tandis que les cours de Berlin, de Stockholm, de Londres et de Copenhague, en leur qualité de garants de la paix d'Oliva, de 1660, faisoient valoir l'art. 2 de ce dernier traité pour soutenir la cause des dissidens protestans (1). Loin de déférer à une intercession aussi puissante, la diète de

(1) Voyez les mémoires et déclarations, publiées par les ministres de ces différentes cours, dans l'*histoire des révolutions de Pologne*, imprimée à Varsovie en 1775, t. 1, p. 351, 370, 379, 387, 447, 492.

Varsovie de l'année 1766, animée par le clergé et par la cour de Rome, confirma toutes les lois antérieures dont les cours étrangères demandoient le redressement. Elle se borna à apporter quelques modifications aux règlemens de 1717, relatifs à l'exercice du culte. Panopx VIII. 1713-1800.

Peu satisfaite de ce palliatif, la cour de St. Pétersbourg persista à exiger une entière égalité de droits en faveur de ses protégés. Encouragés par elle, les dissidens prirent le parti de se confédérer, dans des assemblées tenues à Sluzk et à Thorn, dans le cours de l'année 1767. Des nobles catholiques, mécontens du gouvernement, allièrent leur cause à celle des dissidens, en formant plusieurs confédérations particulières, qui se réunirent en une confédération générale, dont le prince Radziwil fut nommé maréchal. Confédération des dissidens.

Une diète extraordinaire fut convoquée à Varsovie. Ses séances, qui commencèrent le 5 oct. 1767, furent des plus orageuses. Sans être intimidés par la présence d'une armée russe, l'évêque de Cracovie et ses partisans s'abandonnèrent à la fougue de leur zèle, dans des discours véhémens qu'ils prononcèrent à la diète. L'impératrice les fit arrêter et conduire dans l'intérieur de la Russie, d'où il ne leur fut permis de revenir qu'au bout de plusieurs années d'exil. On parvint enfin à nommer, dans cette diète, un comité tiré des différens ordres de la république, pour régler, de concert avec les ministres des cours protectrices, tout ce qui avoit rapport à l'affaire des dissidens. Un acte séparé fut rédigé le Diète de 1767.

Période VIII. 1713-1800.

24 févr. 1768, par forme de convention entre la Russie et la Pologne (1).

Acte relatif aux dissidens.

Les dissidens furent reintégrés, par cet acte, dans tous leurs droits; les lois et constitutions qui avoient été portées à leur préjudice, dans les années 1717, 1733, 1736 et 1766, furent annulées, et on leur accorda un tribunal supérieur mixte, composé de juges mipartis, pour terminer les différends qui viendroient à naître entre des personnes de religion différente. Cet acte fut confirmé par un traité de paix et d'alliance, signé le même jour à Varsovie entre la Russie et la Pologne, par lequel ces deux puissances se garantirent mutuellement la totalité de leurs possessions en Europe. L'impératrice de Russie garantit, plus particulièrement, la liberté, la constitution et l'intégrité de la république (2).

Confédération de Bar.

L'acte dont nous venons de parler, de même qu'un autre qui modifioit les lois, appelées cardinales ou fondamentales de la république, (3) ayant déplu à la grande majorité des Polonois, il n'est pas étonnant qu'ils

(1) Voyez le *recueil des constitutions de la diète extraordinaire* de 1767 et 1768, p. 35; et séparément à Varsovie 1768, in-4.° MARTENS, t. 1, p. 398; et WENCK, t. 3, p. 651.

(2) Voyez ces pièces en langues russe et polonoise dans le *recueil des constitutions*, p. 16; en langue allemande dans MARTENS, t. 4, p. 582; en polonois, avec une traduction latine, dans WENCK, t. 3, p. 651.

(3) Ce second acte, rédigé en polonois et en latin, se trouve dans le recueil cité, p. 84; dans MARTENS, t. 4, p. 594; et dans WENCK. t. 3, p. 701.

aient entrepris de revenir contre ces actes. La diète de 1768 ne fut pas plutôt terminée, qu'il se forma une confédération à Bar en Podolie, pour la défense de la religion et de la liberté (1). Elle s'étendit successivement dans plusieurs palatinats, et fut fondue ensuite en une confédération générale, dont le comte de Pac fut élu maréchal. Ces confédérés avoient des étendards qui représentoient la vierge Marie et l'enfant Jésus; ils portoient, comme les croisés du moyen âge, des croix brodées sur leurs habits et se servoient de la devise : *vaincre ou mourir.* Les Russes firent marcher des troupes pour dissiper les confédérés à mesure qu'ils se réunissoient. Enfin, ces derniers, secondés par la cour de France et par M. de Vergennes, ambassadeur de cette cour à la Porte, réussirent à soulever les Turcs contre les Russes. La guerre éclata entre les deux empires sur la fin de l'année 1768. Ellè fut des plus désastreuses pour les Turcs et accabla aussi les confédérés de Pologne. Le manifeste du grand-seigneur contre la Russie est du 30 octobre 1768, et la déclaration de guerre de cette dernière puissance, du 4 décembre 1768 (2).

Période VIII. 1713-1800.

Guerre entre les Russes et les Turcs.

L'impératrice fit marcher différentes armées contre les Turcs. Elle les attaqua à la fois depuis les bords du Niester jusqu'au de-

(1) Voyez le manifeste de la confédération de Bar dans l'*histoire des révolutions de Pologne*, t. 2, p. 351.

(2) *Ibid*, t. 2, p. 322, 339.

Période VIII. 1713-1800.

là du mont Caucase. Le prince Alexandre Galitzin, qui commandoit l'armée principale, devoit couvrir la Pologne et pénétrer dans la Moldavie. Ce général passa le Niester à deux reprises pendant la campagne de 1769. Il fut chaque fois repoussé par les Turcs qui ne furent pas plus heureux dans les différentes tentatives qu'ils firent pour forcer le passage du fleuve. Ils essayèrent ce passage une dernière fois vers la mi-septembre 1769. Douze mille hommes ayant alors réussi à traverser le fleuve, il survint tout à coup une crue d'eau si considérable, qu'elle rompit le pont et que la retraite fut coupée aux Turcs. Ce corps ayant été taillé en pièces par les Russes, une terreur panique saisit l'armée ottomane en-deçà du Niester; elle déserta son camp et même la forteresse de Choczim. Les Russes en prirent possession sans qu'il leur en coûtât une goutte de sang; ils pénétrèrent depuis dans l'intérieur des provinces de Moldavie et de Walachie (1).

Campagne de 1770.

La campagne de 1770 fut des plus brillantes pour les Russes. Le général Roumanzow, qui succéda au prince Galitzin dans le commandement de l'armée de Moldavie, remporta le 18 juillet et le 1er. août sur les Turcs, aux environs du Pruth et du Kagul, deux victoires éclatantes qui le rendirent maître du Danube et des places d'Ismaïl, de Kilia et d'Akkerman, situées vers l'embouchure de ce fleuve, dans la Bessarabie. Une autre ar-

(1) Voyez l'*histoire de cette campagne*, par M. de Keralio.

mée russe, sous les ordres du général comte de Panin, attaqua la forteresse de Bender, défendue par une nombreuse garnison turque. Elle fut emportée d'assaut le 26 septembre, et la plus grande partie de la garnison passée au fil de l'épée.

L'impératrice ne se borna pas à presser les Turcs sur les bords du Niester et du Danube, et à troubler leur commerce dans la mer Noire; elle forma le projet hardi de les attaquer, en même temps, dans les îles de l'Archipel et sur les côtes de la Grèce et de la Morée. Une flotte russe, sous les ordres d'Alexis Orlow et de l'amiral Spiritow, sortit, vers la fin de l'année 1769, du fond de la Baltique, franchit les mers du nord et le détroit de Gibraltar, pour se porter dans la Méditerranée et dans l'Archipel. Réunie à l'escadre du contre-amiral Elphinston, elle livra, le 5 juillet 1770, un combat fort vif à la flotte du capitan-pacha, dans le canal qui sépare l'île de Scio de la Natolie. Les vaisseaux amiraux du capitan-pacha et de l'amiral Spiritow s'étant joints dans ce combat, le feu prit à l'un, et fit sauter les deux vaisseaux en l'air. La nuit sépara les combattans, mais les Turcs ayant eu l'imprudence de se retirer dans la baie étroite de Tchesmé, les Russes les y poursuivirent, et incendièrent toute leur flotte dans la nuit du 7 juillet. Ce désastre jeta la consternation dans la ville de Constantinople, et le mauvais état de défense où se trouvoient les Dardanelles, laisse croire que si les Russes avoient su profiter de la première frayeur des Turcs, il leur auroit été facile d'emporter cette

Période VIII. 1713-1800. capitale. L'Anglois Elphinston ouvrit cet avis, mais les amiraux russes ne jugèrent pas à propos de le suivre. (1).

Campagne de 1771. La guerre fut continuée foiblement, en 1771, sur le Danube, mais la seconde armée russe, aux ordres du prince Dolgorouki, força les lignes de Pérékop, quoiqu'elles fussent défendues par une armée de soixante mille Turcs et Tatars, que commandoit le khan de la Crimée en personne. Dolgorouki franchit cette barrière redoutable; il se rendit maître de toute la Crimée, de même que de l'île de Taman, et reçut de l'impératrice, pour prix de ses exploits, le surnom de Krimsky. La nation tatare signa, dès l'année suivante, un acte par lequel elle renonça à la domination ottomane, pour se mettre sous la protection de la Russie.

Situation embarrassante de la Russie. Quelqu'éclatans que fussent ces succès, ils ne laissèrent pas d'épuiser la Russie. Obligée de recruter à chaque instant ses armées que les combats, les fatigues et la contagion ne cessoient d'affoiblir, cette puissance sentoit le besoin de la paix. La peste, cette terrible alliée des Ottomans, passa des armées dans l'intérieur de l'empire, et pénétra jusqu'à Moscou où elle enleva près de cent mille hommes dans le cours de l'année 1771. Mais ce qui ajoutoit encore aux embarras de Catherine II, c'est que la cour de Vienne s'opposoit hautement à ce qu'elle transférât le théâtre de la guerre au delà du Danube. Cette cour sembloit même

(1) *Mémoires du baron* DE TOTT *sur les Turcs*, t. 3, p. 21, 23. *Lettres de M.* PEYSSONNEL, *contenant des observations sur les mémoires de* TOTT, p. 75.

décidée à faire cause commune avec les Turcs, pour contraindre l'impératrice à restituer toutes ses conquêtes, et à remettre les choses sur le pied du traité de Belgrade de 1739. En effet une convention fut négociée en ce sens entre la cour de Vienne et la Porte-Ottomane. Elle fut signée à Constantinople le 6 juillet 1771 (1); mais la cour de Vienne ne jugea pas à propos de la ratifier, ses dispositions ayant changé à l'occasion du fameux démembrement de la Pologne, concerté entre elle et les cours de Berlin et de St. Pétersbourg. L'impératrice de Russie consentit alors à rendre aux Turcs la Moldavie et la Walachie, à l'époque de la paix; et les cours de Vienne et de Berlin prirent l'engagement d'interposer leurs bons offices pour ménager la paix entre la Russie et la Porte.

Ces incidens furent cause que l'année 1772 se passa toute entière en négociations. Une suspension d'armes fut conclue entre les deux puissances belligérantes. On ouvrit un congrès à Focszany, en Moldavie, sous la médiation des cours de Berlin et de St. Pétersbourg. Ce congrès fut suivi d'un autre qui se tint à Boccarest en Walachie. L'un et l'autre congrès furent infructueux, les Turcs ayant jugé inadmissibles les conditions proposées par la Russie. Celle qui les révolta le plus, étoit relative à l'indépendance des Tatars de la Crimée. Ils la rejetèrent comme contraire à leurs principes de religion, et comme tendant à établir une concurrence de deux ca- Congrès de Focszany et de Boccarest.

(1) Voyez WENCK, t. 3, p. 820; et *œuvres posthumes du roi de Prusse*, t. 5, p. 123.

Période VIII. 1713-1800.

lises (1). On parvint cependant à déterminer la nature de la dépendance religieuse dans laquelle les khans de la Crimée devoient rester à l'égard de la Porte; mais il ne fut jamais possible de s'entendre, ni sur la cession des ports de Jénikalé et de Kertsch, ni sur la liberté illimitée de navigation, que les Russes exigeoient pour toutes les mers de la Porte. Les conférences ayant donc été rompues itérativement, les hostilités recommencèrent en 1773. Les Russes essayèrent, à deux reprises, de s'établir sur la rive droite du Danube, sans y réussir; ils perdirent même beaucoup de monde dans les différens combats qu'ils livrèrent aux Turcs.

Campagne de 1774.

Enfin, la dernière campagne, celle de 1774, fut décisive. Abdul-Hamid qui venoit de remplacer son frère Mustapha III sur le trône de Constantinople, désirant de relever la gloire des armes ottomanes, fit des efforts extraordinaires pour cette campagne. Ses troupes, portées à trois cent mille combattans, surpassoient de beaucoup en nombre celles des Russes; mais elles ne les égaloient pas quant à la discipline et à la tactique militaire. Ce fut sur la fin de juin, que le maréchal Roumanzow passa le Danube, sans que la grande armée ottomane y mît obstacle. Ce géné-

(1) Les empereurs Turcs exercent les droits sacerdotaux du califat depuis la cession que le dernier calife Abasside, Mohammed XII, en fit au sultan Selim I, conquérant de l'Égypte, où les califes Abassides avoient établi leur résidence après l'entière destruction du califat de Bagdad par les Mongols. Voyez ci-dessus, t. 1, p. 232, (3), et t. 2, p. 222. D'Ohsson, *tableau général de l'empire Othoman*, t. 1, p. 76.

ral profita de la faute du grand-visir qui avoit établi son camp aux environs de Szumla, à de très-grandes distances de ses corps détachés, pour lui couper la communication avec ces corps et même avec ses magasins. Un corps de vingt-huit mille Turcs, qui amenoit un convoi de quatre à cinq mille chariots à l'armée, ayant été battu par le général Kamenskoy, et les chariots brûlés, cet événement jeta la terreur dans le camp du grand-visir, qui, voyant alors son armée prête à se débander, transigea avec le maréchal Roumanzow aux conditions que ce général jugea à propos de lui prescrire.

Paix de Kaynardgi.

La paix fut signée, le 21 juillet 1774, au camp russe de Kutschouck-Kaynardgi, à quatre lieues de Silistrie dans la Bulgarie. Par ce traité, les Tatars de la Crimée, du Budziak et du Kuban, furent déclarés entièrement indépendans de la Porte, pour être gouvernés dorénavant par leur propre souverain de la famille des Guéraï. La Russie obtint la navigation libre et illimitée pour ses vaisseaux marchands dans toutes les mers de la Porte. Elle rendit aux Turcs la Bessarabie, la Moldavie et la Walachie, de même que les îles de l'Archipel, dont elle se trouvoit encore saisie; mais elle se réserva, outre la ville d'Azof et son territoire, les deux Kabarda, les forteresses de Jénikalé et de Kertsch dans la Crimée, le château de Kinburn, situé à l'embouchure du Niéper, vis-à-vis d'Oczakow, de même que la langue de terre qui formoit le désert entre le Bog et le Niéper (1). Ce fut sur ce dernier terrain

(1) Ce traité fut imprimé à l'imprimerie du sénat à

Paulus VIII. 1713 - 1800.

que l'impératrice fit construire une nouvelle ville, appelée Kerson, pour servir d'entrepôt au commerce russe du Levant. Les fondemens en furent jetés le 19 octobre 1778, par le général Hannibal, sur la rive occidentale du Niéper, à quinze werstes au dessous de l'embouchure de l'Ingulez dans ce fleuve.

La Bukowine cédée à l'Autriche.

La maison d'Autriche tira aussi un parti avantageux de cette guerre, en occupant, en 1774, la Bukowine qu'elle se fit remettre par la Russie qui en avoit fait la conquête sur les Turcs. Cette province de la Moldavie, composée des deux districts de Suczawa et de Czernowitz, étoit revendiquée par la cour de Vienne, comme un ancien domaine de la Transilvanie, usurpé par les princes de Moldavie. La Porte qui étoit redevable à l'Autriche de la restitution de cette dernière province, n'eut d'autre parti à prendre que de lui abandonner les districts réclamés, par une convention particulière, signée le 7 mai 1775.

Le prince Ghikas de Moldavie ayant élevé sa voix contre cette cession, fut mis à mort par ordre de la Porte, et la cession de la Bukowine confirmée à l'Autriche par des conventions postérieures (1), qui réglèrent en même temps les limites entre les deux états.

Réflexions sur cette paix.

La paix de Kaynardgi, glorieuse pour la Russie, fut très-funeste à la Porte-Ottomane qu'elle jeta dans une profonde désolation. L'in-

Moscou, en 1775. L'édition de M. DE MARTENS, t. 1, p. 507 est fautive. Il en donna une autre plus correcte au 4.e tome de son *recueil*, p. 607.

(1) Des années 1776 et 1777.

dépendance des Tatars, établie par cette paix, faisoit perdre aux Turcs un de leurs principaux boulevards, et ils frémissoient en voyant les Russes s'établir sur la mer Noire, et exercer une navigation illimitée dans toutes les mers de la Turquie. Ils craignoient dès-lors pour la sûreté de leur capitale, qui pouvoit être insultée impunément, et ses approvisionnemens troublés à la moindre brouillerie qui viendroit à s'élever entre les deux empires.

Révolution de Pologne.

Les grands revers que les Turcs éprouvèrent dans la guerre dont nous venons de parler, eurent une influence immédiate sur le sort de la Pologne, dont ils entraînèrent le démembrement.

Projet de partage.

Cet événement, que le roi Jean-Casimir avoit déjà prédit dans le dix-septième siècle (1), fut provoqué par Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, qui, pour garantir ses états de la peste et des incursions des confédérés de Pologne, avoit jugé à propos de tirer un cordon sur la frontière, et d'y comprendre toute la Prusse royale ou polonoise. Désirant depuis de conserver cette province qui établissoit la contiguité de ses états allemands avec son royaume de Prusse, il profita des circonstances de la guerre entre la Russie et la Porte, pour négocier, par le prince Henri son frère, un partage de la Pologne. La cour de Vienne paroissoit décidée à vouloir épouser la querelle des Turcs, afin de forcer la Russie à rendre ses conquêtes, et nommément

(1) Voyez mon *histoire des traités de paix*, t. 3, p. 115., où j'ai observé que, déjà avant la paix d'Oliva, un traité de partage de la Pologne avoit été projetté entre la Russie et l'Autriche. Jean-Casimir pouvoit avoir connoissance de ce projet.

Période VIII. 1713 — 1800.

les provinces de Moldavie et de Walachie (1). Si la guerre avoit éclaté entre l'Autriche et la Russie, le roi de Prusse n'auroit pas pu se dispenser d'y prendre part comme allié de cette dernière puissance (2). Il crut prévenir cette guerre, en engageant l'impératrice de Russie à se prêter à la restitution des deux provinces que la cour de Vienne exigeoit impérieusement. Ce fut dans ces vues qu'il proposa à cette princesse son projet de partage, comme l'expédient le plus propre à détourner l'Autriche de son alliance avec la Porte (3). A la suite d'une négociation assez longue et difficile, ce prince réussit à faire adopter ce projet à l'impératrice. Une convention secrète, par laquelle les cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg réglèrent les limites des acquisitions respectives qu'elles se proposoient de faire dans la Pologne, et dont elles se garantissoient mutuellement la possession, fut signée à Saint-Pétersbourg, le 17 février 1772. On convint d'inviter l'impératrice-reine à accéder à cet arrangement, et, en cas de refus de sa part, le roi de Prusse promit de fournir des secours à la Russie contre l'Autriche. La cour de Vienne, quoiqu'elle eût quelque répugnance à renoncer à ses engagemens avec la Porte, et qu'en admettant le partage, elle eût aussi à craindre le ressentiment de la cour de France, obligée néanmoins d'op-

(1) Ci-dessus, p. 93.

(2) Cette alliance entre la Russie et la Prusse fut conclue le 11 avril 1764. Voyez Wenck, *recueil*, t. 2, p. 481.

(3) *Oeuvres posthumes du roi de Prusse*, t. 5, p. 58.

ter entre la guerre et le partage, ne balança plus de se décider pour ce dernier parti.

Conventions entre les trois cours pour le premier partage.

Il en résulta des conventions formelles, signées entre les ministres des trois cours à Saint-Pétersbourg, le 25 juillet, (5 août n. st.) 1772 (1). Les limites des pays et districts de la Pologne, qui devoient tomber en partage à chacune des trois puissances, y furent déterminées et garanties réciproquement. On convint de remettre au mois de septembre suivant, la prise de possession des lieux et districts désignés, et d'agir de concert pour ménager un arrangement définitif avec la république de Pologne. L'impératrice de Russie s'engagea, par la même convention, à rendre aux Turcs la Moldavie et la Walachie, afin de faciliter le rétablissement de la paix entre elle et la Porte. Ce fut en conformité de cette convention, que les déclarations et lettres-patentes des trois cours (2) furent présentées à Varsovie au mois de septembre 1772, et que ces cours, en prenant possession des pays et districts qui leur étoient assignés, publièrent des mémoires (3) pour établir la légitimité de

(1) Voyez les conventions signées ce jour entre la Russie et l'Autriche, et entre la Russie et le roi de Prusse, dans mon *recueil des traités*, t. 2, p. 311 et 316.

(2) Ces déclarations se trouvent dans l'*histoire des révolutions de Pologne*, t. 2, p. 486.

(3) La cour de Vienne fit imprimer un écrit sous le titre : *Jurium Hungariæ in Russiam minorem et Podoliam, Bohemiæque in Oswicensem et Zatoriensem ducatus prævia explicatio.* Vindob. 1773. La Russie publia : *Exposé de la conduite de la cour impériale de Russie vis-à-vis de la sérénissime république de Pologne, avec la déduction des titres, sur les*

Période VIII. 1713-1800.

leurs droits sur les pays qu'ils revendiquoient. Le roi et le ministère de Pologne réclamèrent en vain l'assistance et la protection des puissances garantes des traités (1); il ne leur resta d'autre parti à prendre que de condescendre à tout ce que les trois cours en exigeoient. Une diète, indiquée à Varsovie, nomma une délégation tirée du sénat et de l'ordre équestre, et chargée de transiger avec les plénipotentiaires des puissances copartageantes sur les projets des différens traités par lesquels les provinces déjà occupées devoient leur être formellement cédées par la république. Ces projets furent signés séparément à Varsovie, le 18 septembre 1773, et ratifiés depuis par la diète de Pologne (2).

Portions de chacune des trois cours.

La maison d'Autriche, par son traité avec la république, se fit adjuger, outre les treize villes du comté de Zips, que le roi Sigismond de Hongrie avoit hypothéquées, en 1412, à la Pologne, la moitié environ du palatinat de

quels elle fonde sa prise de possession, etc. Pétersbourg 1773. Enfin la cour de Berlin publia le mémoire suivant : *Exposé des droits de sa majesté le roi de Prusse sur le duché de Pomérellie et sur plusieurs autres districts du royaume de Pologne*, etc. Berlin 1772. Ces différens écrits ont été réfutés par un gentilhomme polonois dans un ouvrage intitulé : *Les droits des trois puissances alliées sur plusieurs provinces de la république de Pologne.*

(1) Voyez *Histoire des révolutions de la Pologne*, t. 2, p. 499, 500.

(2) Voyez ces traités, avec les sept actes séparés qui en font partie, dans le *recueil des constitutions publiées dans la diète extraordinaire de Varsovie de* 1773 et 1775.

Cracovie, une partie de celui de Sendomir, le palatinat de la Russie rouge, la plus grande partie de celui de Belz, la Pocutie et une partie de la Podolie. Les villes du comté de Zips furent incorporées de nouveau à la Hongrie dont elles avoient été démembrées, et tout le reste fut érigé en un état particulier, sous la dénomination de royaume de Galicie et de Lodomérie. Un avantage bien essentiel du partage de l'Autriche étoit les riches salines de Wieliczka, de Bochnia et de Sambor, qui fournissoient le sel à la plus grande partie de la Pologne (1).

La Russie obtint, pour sa part, la Livonie polonoise, la plus grande partie du Palatinat de Witepsk, la partie principale de celui de Poloczk, tout le palatinat de Mscislaw et les deux extrémités du palatinat de Minsk (2). L'impératrice en forma deux grands gouvernemens, celui de Poloczk et celui de Mohilow.

Le roi de Prusse eut les districts de la Grande-Pologne, situés en-deçà de la Netze (*Notez*), ainsi que toute la Prusse polonoise, à l'exception des villes de Dantzic et de Thorn, qui furent réservées à la Pologne (3). Cette république renonça aussi, par son traité avec

(1) On évalua le partage de l'Autriche à environ 1300 milles carrés d'Allemagne, et à une population de 700000 ames.

(2) Ces pays étoient évalués à 4157 milles carrés et à une population de trois millions 50000 habitans.

(3) La portion du roi de Prusse comprenoit 1061 milles carrés et une population d'un million 150000 ames. Elle renfermoit 262 villes et 8274 villages, tandis que celle de la Russie avoit 390 villes et 5385 vil-

Période VIII. 1713-1800.

le roi de Prusse, aux droits de domaine direct et de réversion que les traités de Welau et de Bydgost de 1657, avoient assurés à la Pologne sur la Prusse électorale (1), ainsi que sur les districts de Lauenbourg, de Butow et de Draheim. La part du roi de Prusse étoit d'autant plus importante sous le rapport de la politique, qu'elle combinoit le royaume de Prusse avec les états allemands de ce prince, et qu'en le rendant maître des bouches de la Vistule, elle mettoit dans sa dépendance le commerce de la Pologne, et nommément celui des grains, si précieux à l'Europe.

En démembrant ainsi la Pologne, les cours copartageantes renoncèrent, de la manière la plus formelle, à toute prétention ultérieure contre la république.

Constitution vicieuse de la Pologne garantie.

Enfin, pour consolider leur ouvrage, les trois cours passèrent, le 15 mars 1775, un acte à Varsovie par lequel elles sanctionnèrent le *liberum veto* et l'unanimité usités précédemment dans les matières d'état à la diète; la couronne fut déclarée à perpétuité élective et l'on prononça l'exclusion des princes étrangers. L'autorité du roi, déjà très-foible, fut encore limitée davantage par l'établissement d'un conseil permanent, et il fut statué qu'on ne pourroit plus rien changer à cette constitution, dont les trois puissances copartageantes se rendirent garantes.

Révolutions de Suède; régime aristocratique.

Le régime aristocratique avoit prévalu en Suède, depuis les changemens que la révo-

lages. Voyez le tableau annexé au 3.e tome, 4.e cahier du *nouveau magazin de Göttingue*.

(1) Voyez ci-dessus, t. 2, p. 260 et 288.

lution de 1720 avoit introduits dans la forme de son gouvernement. Le principal pouvoir résidoit dans le corps du sénat, et l'autorité royale se trouvoit réduite à rien. Les mêmes factions dont nous avons parlé plus haut (1), des chapeaux et des bonnets, continuoient à agiter l'état et à se déchirer mutuellement. Celle des chapeaux étoit dans l'opinion, que pour relever la gloire de la Suède et pour recouvrer les provinces de Livonie et de Finlande, il falloit cultiver l'amitié de la France et de la Porte, afin de se ménager leur appui, en cas de rupture avec la Russie : celle des bonnets, au contraire, soutenoit que la Suède, affoiblie par les guerres précédentes, ne devoit rien entreprendre contre la Russie. En préférant le système pacifique, elle ne cherchoit qu'à entretenir la paix et la bonne intelligence indifféremment avec toutes les puissances. Ces factions, fomentées par l'or des étrangers, acquirent une nouvelle importance à l'occasion de la guerre qui s'étoit élevée, en 1768, entre la Russie et la Porte. Ce fut pendant la diète de 1769 que celle des chapeaux trouva moyen de s'emparer du gouvernement, en dépouillant ceux du parti opposé de tous les principaux emplois. Il y avoit dès-lors lieu de croire que la France, par suite de ses liaisons avec la Porte, ne négligeroit rien pour soulever la Suède contre la Russie, et que tel étoit l'objet de la mission de M. de Vergennes, qui de la cour ottomane passa, en 1771, à celle de Stockholm. La Russie devoit donc mettre tout

PÉRIODE VIII. 1713-1800.

(1) Voyez ci-dessus, p. 47.

Période VIII. 1713-1800. en œuvre, pour relever le crédit et l'influence des bonnets, afin de maintenir la paix avec la Suède. Elle fut secondée dans ses efforts par la cour de Londres, qui, outre qu'elle se plaisoit à seconder les intérêts de la Russie, ne demandoit pas mieux que de traverser la France dans la marche de sa politique.

Avénement de Gustave III.

La mort du roi Adolphe-Frédéric, arrivée sur ces entrefaites (1), ouvrit un nouveau champ à l'intrigue dans la diète qui fut indiquée à l'occasion de l'avénement de Gustave III, son fils et successeur. Ce jeune prince s'entremit d'abord entre les deux partis pour tacher de les concilier; mais il y réussit si peu, que les animosités ne firent que s'accroître et que les bonnets, soutenus par la Russie et l'Angleterre, parvinrent à faire arrêter dans la diète l'expulsion totale des chapeaux tant du sénat, que des autres places et dignités du royaume. La licence devint extrême alors, et quelque restreint que fût déjà le pouvoir royal, selon l'assurance donnée par le roi Adolphe-Frédéric, on exigea de nouvelles restrictions dans celle qu'on fit signer à son successeur (2). Des traités projetés avec la Russie et avec l'Angleterre, devoient être le résultat du système suivi par la faction qui venoit de s'emparer des rênes du gouvernement.

Ce prince entreprend la réforme du gouvernement.

Dans cet état de choses le jeune roi crut devoir tenter un changement dans la for-

(1) Le 12 février 1771.

(2) Les articles principaux de cette dernière assurance sont rapportés par Williams, *histoire des gouvernemens du nord*, t. 2, p. 248.

me du gouvernement. Sa douceur, son élo- PÉRIODE VIII. 1713-1800.
quence, ses manières aisées et populaires lui avoient gagné nombre de partisans. Il possédoit, dans un degré éminent, l'art de feindre, et pendant qu'il disposoit tout pour faire une révolution, il n'eut rien tant à cœur que de convaincre tout le monde de son attachement sincère à la constitution établie. On prétend qu'il envoya des émissaires par tout le royaume, pour soulever le peuple contre les gouvernans, et qu'afin d'avoir un prétexte de faire marcher des troupes, il engagea le capitaine Hellichius, commandant de Christianstadt en Bleckingie, à lever l'étendart de la révolte contre les états, dont les séances continuoient toujours à Stockholm.

Insurrection du commandant Hellichius.

Cet officier, connu depuis sous le nom de *Gustafskold* (1), en se portant à cette démarche, publia (2) une sorte de manifeste, dans lequel il reprochoit aux états leur mauvaise conduite, qu'il démontroit être diamétralement opposée aux lois existantes et à l'intérêt public. Le prince Charles, frère du roi, qui se trouvoit dans le même temps à Landscrona en Scanie, instruit de l'entreprise du commandant de Christianstadt, rassembla aussitôt les troupes provinciales, et les mena devant cette place dans l'intention, à ce qu'il disoit, d'étouffer la révolte dans sa naissance. La nouvelle de ce soulèvement répandit la consternation dans la capitale. Les états

(1) C'est-à-dire *bouclier de Gustave*.

(2) Le 12 août 1772.

Période VIII. 1713-1800.

qui se méfioient du roi, prirent des mesures pour prévenir les desseins ambitieux qu'ils croyoient pouvoir lui supposer. Plusieurs régimens dont les chefs leur étoient dévoués, eurent ordre de se rendre à Stockholm. Le roi fut prié de ne point s'éloigner de la ville, dont le commandement fut confié, par les états, au sénateur, comte de Kalling, avec les pouvoirs les plus étendus. Gustave vit alors qu'il n'y avoit plus à différer, et qu'il falloit achever l'exécution du plan qu'il s'étoit proposé.

Révolution de Stockholm.

Ce fut dans la matinée du 19 août que ce prince se présenta aux compagnies qui montoient la garde au palais, et qu'en ayant convoqué les officiers, il leur exposa le malheureux état du royaume comme étant la suite des dissensions qui partageoient la diète depuis plus de quatorze mois qu'elle étoit assemblée. Il leur démontra la nécessité d'abolir cette orgueilleuse aristocratie qui perdoit l'état, et de rétablir la constitution telle qu'elle étoit avant 1680; en manifestant toutefois son aversion pour le pouvoir absolu et despotique. Assuré des gardes qui s'empressèrent de lui prêter le serment de fidélité, il commanda un détachement pour investir la chambre du conseil, où les sénateurs se trouvoient réunis, et fit mettre aux arrêts les principaux chefs du parti dominant. Les régimens des gardes et de l'artillerie ayant aussi reconnu son autorité, leur exemple fut suivi de tous les colléges tant civils que militaires; et quant aux bataillons qui avoient été mandés par les états, ils reçurent l'ordre de rétrograder. Ces

mesures et quelques autres s'exécutèrent avec tant d'intelligence et de ponctualité, que l'ordre public n'en fut point troublé, et que sans verser une seule goutte de sang, la révolution parut consommée sur les cinq heures du soir de la journée du 19. Le lendemain, le magistrat de la ville prêta le serment au roi, et l'assemblée des états fut indiquée pour le 21. PERIODE VIII. 1713-1800.

Ce jour là, le roi fit investir le palais par des troupes, et braquer des canons dans la cour qui faisoit face à la salle des états. Assis sur son trône et environné de ses gardes, ce prince fit l'ouverture de l'assemblée par un discours énergique qu'il adressa aux états, et dans lequel il peignit, avec des couleurs vives, l'état déplorable du royaume et le devoir indispensable d'y apporter un prompt remède (1). La nouvelle forme du gouvernement qu'il avoit préparée, fut lue par ses ordres, et adoptée sans réclamation par le concours des quatre ordres du royaume. Le roi tira ensuite un livre de cantique de sa poche, et en ôtant sa couronne, entonna le *Te-Deum* que toute l'assemblée chanta avec lui. La chose se passa dans l'intérieur des provinces avec aussi peu de tumulte et d'opposition, que dans la capitale et dans toutes les villes principales les princes, frères du roi, reçurent, en son nom, le serment de fidélité de la part des habitans et des troupes (2). Le roi fait adopter une nouvelle constitution.

(1) Ce discours se trouve à la suite de la *lettre à M. Visconti sur la révolution arrivée en Suède le* 19 *août* 1772, par M. l'abbé MICHELESSI, p. 116.

(2) Voyez sur cette révolution, outre l'abbé MICHELESSI, le précis que BÜSCHING en a donné dans son

Période VIII. 1713-1800. Précis de cette constitution.

En vertu de cette nouvelle forme de gouvernement (1), toutes les lois fondamentales antérieures, introduites depuis 1680, sont abolies et annulées. La succession au trône est restreinte aux mâles; l'ordre linéal avec le droit de primogéniture et de représentation, arrêté par la convention de 1743, et par le décret de la diète de 1750 (2) est confirmé. Le roi seul gouvernera le royaume selon les lois, et le sénat lui tiendra lieu de conseil. Tous les sénateurs seront nommés par le roi, et les affaires ne se traiteront plus au sénat à la pluralité des suffrages. Les sénateurs donneront simplement leur avis; la décision appartiendra au roi. Les affaires de justice cependant en sont exceptées. Le commandement en chef de toutes les forces du royaume, tant de terre que de mer, de même que la direction suprême des finances sont attribués au roi. Il nomme à tous les hauts offices, tant militaires que civils et ecclésiastiques, sur le rapport du sénat; il a le droit de faire grace, et convoque aussi seul les états qui ne peuvent s'assembler de leur propre chef, que dans le cas de

Magazin, t. 12, p. 119; et l'*histoire de la dernière révolution de Suède, traduite de l'anglois de* SHÉRIDAN, 8. Londres 1783.

(1) L'acte de cette nouvelle constitution se trouve à la suite de la *lettre, publiée par l'abbé* MICHELESSI, et dans WILLIAMS, *histoire des gouvernemens du nord*, t. 2, p. 255.

(2) Voyez *Eigentliche Staatsverfassung des Reiches Schweden*, p. 429.

la vacance du trône par l'extinction totale des mâles de la famille royale. La durée des diètes est fixée à trois mois, et le roi a la faculté de les dissoudre vers cette époque. Ce prince ne peut faire aucune nouvelle loi, ni interprêter les anciennes, ni imposer aide ou subside, ni déclarer la guerre sans l'aveu et le consentement des états. Il lui est permis néanmoins d'établir une imposition extraordinaire dans le cas où le royaume seroit attaqué à main armée. Mais dès que la guerre sera terminée, les états seront assemblés, et les nouveaux impôts cesseront. Les négociations de paix, de trêves et d'alliances, soit offensives, soit défensives, sont réservées au roi, qui en référera au sénat. Si dans ces sortes de cas l'avis unanime des sénateurs est opposé à celui du roi, il est du devoir du prince d'acquiescer au sentiment du sénat. Tout citoyen suédois ne pourra être jugé que par son juge naturel. Le roi n'attentera ni à la vie, ni à l'honneur, ni à la liberté, ni à la fortune du citoyen, autrement que par des formes légales. Toute commission ou tribunal extraordinaire demeurera supprimée, comme tendant à établir le pouvoir absolu et la tyrannie (1).

(1) Cette forme de gouvernement essuya encore quelques changemens, et le pouvoir royal reçut une nouvelle extension par l'*acte de réunion et de sûreté*, que le roi Gustave III fit passer à la diète de Stockholm, le 3 avril 1789. En y laissant au roi le droit de déclarer la guerre, on conserva aux états la faculté d'accorder ou de rejeter les subsides. Il est permis à tous les ordres de l'état d'acquérir et de posséder des terres, à l'exception des fiefs, qui sont réservés à la noblesse, de même que les grandes charges de l'état et de la cour; mais pour

Paragraphe VIII. 1713-1800.

Révolution de Copenhague.

La révolution de Stockholm, dont nous venons de parler, n'a rien de commun avec celle qui arriva cette même année à Copenhague, et qui, sans toucher en aucune manière à la constitution du royaume, ne fit que transporter les rênes du gouvernement des mains de la reine régnante, en celles de la reine douairière (1).

République des Cosaques Zaporogues.

Il existoit dans un coin de l'Europe une association guerrière d'un genre tout à fait particulier, celle des Cosaques Zaporogues, appelés ainsi, parce qu'ils demeuroient vers les cataractes du Dniéper ou Borysthène, où ils servoient de milice frontière, d'abord aux Polonois et ensuite aux Russes. Le siége principal de ces Cosaques se nommoit Setscha (2). C'étoit un amas considérable de maisons éparses et mal construites, où on voyoit un petit fort occupé par une garnison russe. La position de la Setscha n'a pas toujours été la même, elle fut établie en dernier lieu sur la rive occidentale du Borysthène, auprès de la rivière de Podpolnaja, vis-à-vis Kamennoi-Saton, ancienne forteresse des Russes, et c'est ce qu'on

toutes les autres places, le mérite, l'habileté, l'expérience et la probité seront des titres suffisans, pour y parvenir. Il est aussi stipulé par cet acte que les états ne pourront mettre en délibération à la diète que les affaires qui leur auront été proposées par le roi. Quant à tout le reste, la constitution de 1772 est confirmée.

(1) Cette dernière révolution coûta la vie au comte Struensée, ministre principal, ainsi qu'au comte de Brandt.

(2) Setscha veut dire retranchement en langue russe.

appeloit la nouvelle Setsche (1). Ces Cosaques, connus en Pologne sous le nom de Haydamaques, et redoutables par leurs courses et leurs rapines, se gouvernoient en forme de république. Leur Setscha se divisoit en trente-huit *kurènes* ou quartiers. Chaque Cosaque Zaporogue appartenoit à une de ces kurènes; il y demeuroit quand il s'arrêtoit dans la Setscha et étoit obligé d'en suivre les lois. Tous ceux qui étoient de la même kurène, formoient comme une seule et même famille. Semblables aux anciens Spartiates, ils se nourrissoient des mêmes alimens, et mangeoient à la même table. On nommoit *ataman* le préposé de chaque kurène particulière, et *koschewoi-ataman* le chef de toutes les kurènes. Tous les chefs, indistinctement, étoient élus d'un commun accord; l'ataman, par sa kurène; le koschewoi par toutes les kurènes réunies; ils étoient déposés de même dès qu'ils cessoient de plaire. Les assemblées de la Setscha étoient ou *ordinaires* ou *extraordinaires*. Dans celle qui se tenoit régulièrement tous les ans, le premier janvier, on faisoit la répartition des champs, des rivières et des lacs entre les kurènes. Elle se faisoit au sort afin d'éviter les disputes, et on la renouveloit tous les ans, pour que la chance devînt successivement favorable à toutes les kurènes. On élisoit en même temps à cette assemblée de nouveaux chefs, si l'on étoit mécontent des anciens. Quant aux assemblées extraordinaires, elles avoient lieu quand il s'agissoit d'entrer en campagne, de faire

(1) *Nowa setscha.*

Période VIII. 1713-1800.

Un grand différend s'éleva dans l'Empire à l'occasion de la succession de Bavière devenue vacante par la mort de Maximilien-Joseph, dernier électeur de la branche cadette de la maison de Wittelsbach, décédé le 30 décembre 1777. Cette succession revenoit de droit à l'électeur Palatin, comme chef de la branche aînée de Wittelsbach. Ce prince avoit pour lui le droit féodal germanique, la bulle d'or, la paix de Westphalie et les pactes de famille renouvelés plusieurs fois entre les deux branches de cette maison. Toute l'Europe étoit dans la persuasion que, le cas échéant, les droits de l'électeur Palatin seroient hors de toute atteinte.

Succession de Bavière.

Prétendans à cette succession.

L'électeur Maximilien cependant eut à peine fermé les yeux, que plusieurs prétendans se mirent sur les rangs pour disputer la succession à son héritier présomptif.

L'empereur Joseph II réclamoit tous les fiefs d'Empire que les empereurs, ses prédécesseurs, avoient conférés séparément à la branche de Bavière, sans comprendre nommément dans les investitures les princes de la branche palatine.

L'impératrice Marie-Thérèse répétoit, outre les fiefs du Haut-Palatinat relevant de la

p. 411. L'ukase par lequel l'impératrice prononça la dissolution de la setscha des Zaporogues, se trouve dans *l'histoire de la Petite-Russie*, par Scherer, t. I, p. 267. En 1796 on rassembla les restes de ces Zaporogues et on les établit comme milice frontière, avec d'autres Cosaques, entre les rivières de Kuban et de Jéi et dans l'île de Taman. On les appelle *Cosaques Tscherromorskyè*, ou de la mer Noire.

couronne de Bohême, tous les pays et districts de la Basse et Haute-Bavière et du Haut-Palatinat, que la ligne de Bavière-Straubingen, éteinte déjà en 1425, avoit possédés. Elle s'appuyoit d'une prétendue investiture que l'empereur Sigismond avoit accordée, en 1426, au duc Albert d'Autriche, son gendre (1).

L'électrice douairière de Saxe, sœur du dernier électeur de Bavière, se crut fondée à réclamer la succession allodiale à laquelle elle donnoit une très-grande extension.

Enfin le duc de Mecklenbourg faisoit valoir une ancienne expectative que ses ancêtres avoient obtenue des empereurs sur le landgraviat de Leuchtenberg.

Convention du 3 janvier.

On ne connoissoit pas encore ces diverses prétentions, lorsque des troupes autrichiennes entrant dans la Bavière, immédiatement après la mort du dernier électeur, se mirent en possession de tous les pays et districts réclamés par l'empereur et par l'impératrice-reine. L'électeur Palatin, intimidé par la cour de Vienne, reconnut la légitimité de toutes les prétentions de cette cour par une conven-

(1) Le même empereur, mieux instruit depuis, adjugea, par sentence rendue à Presbourg, en 1429, toute la succession de Straubingen aux ducs de Bavière comme aux héritiers légitimes, et le duc Albert d'Autriche renonça, encore cette même année, aux prétentions qu'il y avoit formées, moyennant une somme d'argent que les ducs de Bavière lui payèrent, et quelques autres avantages qu'ils lui firent. Cette transaction, pour la sûreté de laquelle le duc d'Autriche reçut la sainte cène, ayant été produite par le roi de Prusse, ne laissa pas d'embarrasser beaucoup l'impératrice-reine.

tion qui fut signée à Vienne, le 3 janvier 1778, mais à laquelle le duc de Deux-Ponts, son successeur et héritier présomptif, refusa de donner les mains. Ce prince fut soutenu, dans son opposition, par le roi de Prusse, qui traita les prétentions autrichiennes de chimériques, et comme étant incompatibles avec la sûreté et la constitution du corps germanique.

Intervention du roi de Prusse.

Le roi s'entremit dans cette affaire, en qualité de garant de la paix de Westphalie, et comme ami et allié des parties intéressées, qui toutes réclamoient sa protection. Il exigea de la cour de Vienne, qu'elle retirât ses troupes de la Bavière, et qu'elle rendît à l'électeur les pays dont elle l'avoit dépouillé. Une négociation s'ouvrit à ce sujet entre les deux cours, et de nombreux écrits de controverse furent publiés (1); mais les propositions du roi de Prusse n'ayant pas été du gré de la cour de Vienne, les conférences furent rompues à la fin de juin 1778, et on ne s'occupa plus que des moyens de se faire la guerre.

Guerre entre la Prusse et l'Autriche.

Ce fut au commencement de juillet que le roi de Prusse entra dans la Bohême par le comté de Glatz, et qu'il établit son camp entre Jaromitz et Koenigsgraetz, en face de celui de l'empereur et du maréchal Daun, dont il n'étoit séparé que par l'Elbe. Une autre armée, composée de Prussiens et de Saxons, et commandée par le prince Henri de Prusse, pénétra dans la Bohême par la Lusace; elle

(1) Voyez *Exposé des motifs qui ont engagé S. M. le roi de Prusse à s'opposer au démembrement de la Bavière. Déduction de la cour de Vienne;* celles *du duc de Deux-Ponts* et de l'*électeur de Saxe.*

fut arrêtée dans sa marche par le maréchal Laudon, qui, en prenant une position très-avantageuse, rompit toutes les mesures du prince de Prusse. Enfin une troisième armée prussienne se porta dans la Silésie autrichienne, et occupa la plus grande partie de cette province. Jamais on n'avoit vu des armées plus nombreuses et mieux disciplinées, aussi rapprochées les unes des autres, et commandées par des généraux aussi expérimentés, sans qu'il se passât aucune action mémorable. L'empereur et ses généraux eurent le bon esprit de se tenir sur la défensive, et tous les efforts du roi de Prusse, pour engager une action générale, furent infructueux. Ce prince qui perdoit beaucoup de monde par les maladies et la désertion, fut même forcé d'évacuer la Bohême sur la fin d'octobre, et son exemple fut suivi de près par le prince Henri, son frère (1).

Conférences de Braunau.

A l'ouverture de cette première campagne, l'impératrice-reine, animée du désir de la paix, envoya le baron de Thugut au roi de Prusse, pour lui faire de nouvelles propositions. On établit des conférences au couvent de Braunau (2), qui n'eurent pas un meilleur succès que les précédentes, à cause des dispositions peu pacifiques de l'empereur qui penchoit pour la continuation de la guerre (3). Enfin

(1) *Mémoires de la guerre de* 1778 dans les *œuvres posthumes du roi de Prusse*, t. 5, p. 221.

(2) Au mois d'août 1778.

(3) *Recueil de* HERZBERG, t. 2, p. 169 et suiv. *Mémoires du roi de Prusse*, p. 245—248.

Période VIII. 1713-1800.

ce fut la puissante intervention des cours de Versailles et de Saint-Pétersbourg, qui accéléra le retour de la paix.

Intervention de la France et de la Russie.

La France obligée, aux termes de son alliance avec l'Autriche, de fournir des secours à l'impératrice-reine, ne pouvoit, dans le cas présent, allier cet engagement avec l'intérêt de sa couronne ni avec les obligations que le traité de Westphalie lui imposoit à l'égard du corps germanique. La guerre d'ailleurs qui venoit d'éclater entr'elle et l'Angleterre à l'occasion de son alliance avec les Etats-unis d'Amérique, lui faisoit désirer le rétablissement de la paix continentale, pour éviter tout ce qui pouvoit servir à faire diversion à ses forces maritimes. L'impératrice de Russie crut aussi sa gloire intéressée à ne pas rester spectatrice tranquille d'une lutte qui, si elle se prolongeoit, pouvoit mettre toute l'Europe en combustion. Cette princesse déclara à la cour de Vienne, qu'en conséquence des liaisons d'amitié et d'alliance qui subsistoient entr'elle et la cour de Berlin, elle se verroit dans le cas de joindre ses troupes à celles du roi de Prusse, si la guerre devoit continuer; mais qu'avant d'en venir à cette extrémité elle interposeroit ses bons offices, conjointement avec la France, pour terminer à l'amiable le différend actuel.

Congrès de Teschen.

La médiation des deux cours ayant été acceptée par les puissances belligérantes, on indiqua à Teschen, dans la Silésie autrichienne, un congrès dont l'ouverture eut lieu au mois de mars de l'année 1779. L'impératrice de Russie, pour donner plus de poids à son inter-

vention, fit marcher sur la frontière un corps de troupes destiné à agir au gré du roi de Prusse et comme troupes auxiliaires, en cas que la guerre vînt à se renouveler. Le prince Repnin qui commandoit ce corps, déploya en même temps la qualité d'ambassadeur extraordinaire au congrès. La France y envoya le baron de Breteuil, son ambassadeur à la cour de Vienne. Tout ayant été préparé d'avance, et les principales difficultés applanies, on parvint, en moins de deux mois, à conclure la paix qui fut signée à Teschen, le 13 mai 1779 (1).

Paix de Teschen.

Ce traité annula la convention du 3 janvier, arrêtée entre la cour de Vienne et l'électeur palatin, en restituant à l'électeur tout ce que l'Autriche avoit occupé dans la Bavière, à l'exception des lieux et districts situés entre le Danube, l'Inn et la Salza, qui lui furent cédés pour toutes ses prétentions à la succession de Bavière, auxquelles elle renonça dans la forme la plus authentique. Les fiefs d'Empire, qui avoient été conférés séparément à la branche de Bavière, furent assurés, par ce traité, à l'électeur palatin et à toute la maison palatine, de même que ceux situés dans le Haut-Palatinat et relevant de la couronne de Bohême.

L'électeur palatin s'engagea à payer à l'électeur de Saxe, pour ses droits à la succession allodiale, la somme de six millions de florins, argent d'Empire, et l'impératrice-reine

(1) Voyez sur cette négociation les *Mémoires du roi de Prusse* qu'on vient de citer.

Période VIII. 1713-1800.

abandonna au même prince les droits de la couronne de Bohême sur différentes seigneuries enclavées dans la Saxe, et possédées par les comtés de Schoenbourg.

La branche palatine de Birkenfeld, à laquelle, comme issue d'un mariage inégal, on contestoit le droit de succession dans les états palatins, fut déclarée habile à succéder dans tous les états et possessions de la maison de Wittelsbach, compris dans les pactes de famille de cette maison.

Les traités existans entre la cour de Vienne et le roi de Prusse, ceux de Westphalie, de Breslau, de Berlin et de Dresde furent renouvelés et confirmés, et on reconnut et on établit solennellement le droit qu'avoit la branche royale de Prusse de réunir à la primogéniture de l'électorat de Brandebourg, les margraviats de Bayreuth et d'Anspach, en cas d'extinction de la ligne qui les possédoit alors; droit que la maison d'Autriche avoit révoqué en doute pendant le cours des contestations dont nous venons de parler. Quant à la maison de Mecklenbourg, on lui accorda, pour ses prétentions, le privilège de *non-appellando*, en vertu duquel on ne pourra plus interjeter appel des tribunaux du pays aux cours souveraines de l'Empire.

Les deux puissances médiatrices se chargèrent de la garantie du traité (1).

Ainsi fut prévenue, dans sa naissance, la guerre pour la succession de Bavière. Elle

(1) Ce traité fut imprimé séparément tant à Vienne qu'à Paris. On le trouve aussi dans le *Recueil de* Herzberg, t. 2, p. 267; et dans celui de Martens, t. 2, p. 1.

offre cette singularité frappante, que la maison palatine, la principale partie intéressée, n'y prit aucune part, que la Bavière, seul objet de la guerre, n'y fut point enveloppée, et que l'électeur palatin qui avoit même refusé l'assistance du roi de Prusse, retira cependant, par la protection de ce prince, le principal avantage de la paix.

La maison d'Autriche ayant échoué, comme nous venons de le voir, dans ses projets de conquête sur la Bavière, essaya depuis de se procurer ce pays, par la voie d'un échange libre, contre les Pays-Bas. L'électeur palatin se montra encore facile à condescendre aux vues de la cour de Vienne (1); mais il n'en fut pas de même du duc de Deux-Ponts. Ce prince s'opposa hautement à l'échange, et le roi de Prusse, qui le soutenoit, s'efforça de démontrer qu'un pareil échange étoit inadmissible et qu'il se trouvoit en opposition tant avec les traités antérieurs qu'avec les grands intérêts du corps germanique (2). La cour de Vienne abandonna alors ce projet; mais les alarmes qu'il avoit causées, dans tout l'Empire, donnèrent lieu à l'association connue sous le nom de confédération germanique. Confédération germanique.

(1) Un traité relatif à cet échange fut signé à Munich le 13 janvier 1785, en vertu duquel les Pays-Bas étoient cédés à l'électeur sous le titre de royaume d'Austrasie ou de Bourgogne, à l'exception du duché de Luxembourg et du comté de Namur qui devoient passer à la France. *Mémoires du général* Grimoard, *lu au conseil du roi* en 1786, dans les *Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*, par Soulavie, t. 5, p. 66.

(2) Voyez Herzberg, t. 2, p. 336.

Période VIII. 1713-1800.

Elle fut conclue le 23 juillet 1785, à Berlin, entre les trois électeurs de Saxe, de Brandebourg et de Brunsvic-Lunebourg; et plusieurs princes et états d'Empire y adhérèrent successivement. Cette association purement défensive, n'eut pour but que la conservation du système germanique et des possessions et droits de tous les membres de ce corps (1).

Révolution anglo-américaine.

La révolution Anglo-Américaine, dont nous allons parler maintenant, doit être mise au nombre des grands événemens qui tiennent à l'histoire générale de l'Europe. Outre la guerre sanglante qu'elle alluma entre la France et l'Angleterre, et dans laquelle l'Espagne et la Hollande furent aussi enveloppées, elle doit être regardée comme le principe des révolutions que plusieurs états de notre continent ont éprouvées depuis.

Les colonies angloises, de l'Amérique septentrionale, ne tenoient à la métropole que par un gouvernement purement civil, par l'uniformité de mœurs, et par des habitudes qu'un long espace de temps avoit consacrées. Cette union pouvoit être durable, si les Anglois, au lieu d'affecter une trop grande supériorité sur l'Amérique, avoient traité les Anglo-Américains comme leurs frères, et qu'ils les eussent laissés jouir des avantages du gouvernement anglois, fondé sur la justice et sur l'égalité. Mais l'assujettissement du com-

(1) On trouve cette confédération dans le *recueil* de MARTENS, t. 2, p. 553. Plusieurs écrits de controverse parurent à ce sujet. Ceux qui furent publiés par la cour de Berlin, sont rassemblés dans le *recueil de M.* DE HERZBERG, t. 2, p. 292 et suiv.

merce des colonies au monopole britannique, en mettant des entraves à leur industrie, dut nécessairement les indisposer contre l'Angleterre, et leur faire naître le désir d'en secouer le joug. Ce penchant devoit croître à mesure que les colonies augmentoient en forces, en population et en richesses.

Une considération cependant, bien propre à les retenir, étoit la protection que l'Angleterre leur accordoit contre des voisins puissans, les François du Canada, les Espagnols de la Floride, et les sauvages de l'Ouest. Les Canadiens, surtout, étoient, pour la Nouvelle-Angleterre, des voisins hardis et entreprenans, qui leur rendoient indispensables l'assistance et la protection de la mère-patrie.

La face des affaires changea à l'époque de la paix de Paris, en 1763. L'Angleterre, en se faisant céder, par ce traité, le Canada et la Floride, rompit le nœud principal qui attachoit les colonies à son gouvernement. Délivrés alors de la crainte des François, et n'ayant plus besoin des secours de la métropole pour se garantir de leurs attaques, les Américains songèrent aux moyens de s'affranchir de la domination britannique.

Origine des troubles d'Amérique.

Les troubles éclatèrent, pour la première fois, en 1765, à l'occasion des tentatives que fit le parlement de la Grande-Bretagne, pour introduire des taxes en Amérique. La dette nationale de l'Angleterre s'étant accrue considérablement pendant la guerre précédente, le parlement se crut fondé à obliger les colonies de fournir leur quote-part pour la liquidation de cette dette, contractée, en

Période VIII. 1713 - 1800.

grande partie, pour les intérêts de l'Amérique.

Acte du timbre.

Le fameux acte du timbre fut passé au parlement, le 22 mars 1765. D'après lui, tous les contrats, dans les colonies américaines, devoient être rédigés sur papier timbré, et la taxe du timbre se régler selon les différens objets qui feroient la matière des contrats. Cet acte, lorsqu'il parut en Amérique, y causa un soulèvement général. Le peuple se porta à toutes sortes d'excès et de violences contre les officiers du roi. Les cours de justice furent fermées, et les colonies commencèrent à former des associations entr'elles. Elles contestèrent alors au parlement britannique le droit de les imposer, par le motif qu'elles n'y avoient pas de représentans, et que c'étoit un droit constitutionnel de tout Anglois de ne pouvoir être taxé que par ses représentans. Elles allèrent encore plus loin; en attaquant la suprématie et le pouvoir législatif du parlement sur les colonies, elles prirent le parti de s'interdire tout commerce avec la métropole, tout achat de marchandises importées des trois royaumes.

Acte déclaratoire.

Le parlement eut la foiblesse de révoquer l'acte du timbre, en publiant, en 1766, un acte déclaratoire, qui portoit : « Que les co» lonies étoient de droit subordonnées et dé» pendantes de la couronne et du parlement » de la Grande-Bretagne, en qui résidoient » l'autorité et la pleine puissance de faire des » lois et des statuts obligatoires pour les » colonies, dans tous les cas possibles ». On enjoignoit, par cet acte, aux assemblées provinciales de recevoir dans leurs villes, les

troupes britanniques, qu'il plairoit à la métropole d'y envoyer, et de leur fournir du bois et de la bière. Loin d'appaiser les troubles, ce nouvel acte ne servit au contraire qu'à les exciter davantage. Les Américains le traitèrent de tyrannique, et comme ne tendant à rien moins qu'à détruire tous les fondemens de la liberté, et à établir une domination absolue et despotique. Parlons VIII. 1713-1800.

Le ministère britannique foiblit encore; il abandonna depuis tout projet de taxe à lever dans l'intérieur du pays, pour se borner uniquement à des taxes ou impôts extérieurs. A l'acte du timbre, il fit substituer, en 1767, celui qui établissoit des droits sur le thé, le papier peint, le carton, le plomb, les couleurs et le verre, exportés d'Angleterre aux colonies. Cet acte ne fut pas mieux accueilli que les précédens. L'assemblée de Massachuset, qui s'étoit formée à Boston, adressa des lettres circulaires à toutes les colonies, pour les exhorter à agir de concert, afin de soutenir leurs droits contre la métropole. La mesure que quelques colonies seulement avoient d'abord prise, de s'interdire l'usage des objets manufacturés dans la Grande-Bretagne, fut rendue commune à toutes les colonies, et les négocians américains contremandèrent généralement les marchandises qu'ils avoient demandées aux royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. L'esprit de révolte s'étendant ainsi de plus en plus, le parlement, par un acte rédigé en 1769, résolut d'employer des troupes pour rétablir l'ordre et la tranquillité dans les colonies, et Impôt sur le thé.

Période VIII. 1713-1800. pour y faire respecter la suprématie de la Grande-Bretagne.

Lord North le renouvelle. Ce fut dans ces circonstances que le lord North, ayant été mis à la tête de l'administration, réussit à calmer les esprits en faisant passer, en 1770, un acte qui supprimoit toutes les taxes et ne laissoit subsister que celle sur le thé. L'intention du ministre, en la conservant, n'étoit pas d'en retirer un grand avantage, mais il espéroit d'accoutumer, par cet impôt léger, les colonies à supporter des taxes. Les Américains le sentoient très-bien; cependant, comme ils ne tiroient que fort peu de thé de l'Angleterre et que les Hollandois le leur fournissoient par la voie de la contrebande, ils ne firent éclater leur ressentiment qu'en 1773.

Insurrection de Boston. Le parlement ayant alors accordé à la compagnie des Indes orientales la permission d'exporter en Amérique le thé dont elle avoit de grandes provisions dans ses magasins, les Américains, choqués de voir cette compagnie se rendre l'instrument d'une loi qui leur étoit odieuse, résolurent de s'opposer au débarquement des thés. Trois vaisseaux de la compagnie chargés de cette marchandise, étant arrivés à Boston, et ayant eu l'air de vouloir débarquer, le peuple les aborda pendant la nuit du 21 décembre, et jeta toutes les caisses à la mer, au nombre de trois cent quarante-deux. Dans d'autres provinces, les navires chargés de thé furent renvoyés en Angleterre.

Actes coërcitifs. A la nouvelle de cet attentat, le parlement crut devoir prendre des mesures de rigueur. Trois actes furent passés successivement en

1774, le premier pour interdire le port de Boston, le second pour supprimer la chartre et le gouvernement démocratique de Massachuset et y substituer un gouvernement royal; enfin, le troisième pour autoriser les gouverneurs des colonies à traduire les Américains accusés de rébellion en Angleterre, pour y être jugés à la cour du banc du roi. Le général Gage fut envoyé à Boston avec un corps de troupes et plusieurs vaisseaux, afin de soutenir ces mesures coërcitives.

En se décidant pour un parti aussi violent, le parlement britannique ne devoit pas se flatter qu'il parviendroit à réduire, par la force, un continent aussi vaste et aussi éloigné de la métropole que celui de l'Amérique, et en supposant même qu'il y eût réussi, l'esprit et la nature du gouvernement anglois ne lui permettoient pas d'en maintenir la conquête par la force. Aussi, les colonies, loin d'être intimidées par les actes dont nous venons de parler, épousèrent avec chaleur la cause de la province que l'on se proposoit de punir.

Un congrès général composé des représentans de toutes les colonies s'ouvrit à Philadelphie le 5 septembre 1774. Il déclara injustes, oppressifs et inconstitutionnels les actes du parlement contre la province de Massachuset; il arrêta de ne plus faire venir de marchandises de la Grande-Bretagne, et de présenter une adresse au roi et une pétition à la chambre des communes, pour le redressement des griefs, dont les colonies avoient à se plaindre. Congrès de Philadelphie.

Période VIII. 1713-1800.

Cette dernière démarche n'ayant produit aucun effet, et le parlement ayant persisté dans ses mesures de rigueur, les hostilités commencèrent au mois d'avril 1775. Le congrès Américain déféra alors le commandement en chef de ses troupes à George Washington, riche planteur de la Virginie, qui s'étoit acquis une réputation militaire, en combattant avec succès les François au Canada; et pour suppléer en même temps au numéraire dont manquoient les colonies, le congrès arrêta l'émission d'un papier-monnoie destiné à faire face aux dépenses indispensables de la guerre.

Commencement des hostilités.

Une déclaration fut publiée au mois de juillet 1775, pour exposer les motifs qui avoient forcé les Américains de prendre les armes, et l'intention où ils étoient de ne point se séparer de la Grande-Bretagne ni d'embrasser un système absolu d'indépendance. Mais le ministère britannique ayant fait des efforts extraordinaires pour la campagne de 1776, et ayant pris des troupes allemandes à sa solde, les Américains crurent devoir rompre tout lien avec l'Angleterre, afin de pouvoir, à leur tour, recourir à des protections étrangères.

Déclaration d'indépendance.

L'indépendance fut donc déclarée formellement par un acte rédigé au congrès le 4 juillet 1776. Il fut suivi de près de la rédaction des articles de confédération et d'union perpétuelle des états d'Amérique, au nombre de treize provinces. Elles prirent, par l'acte de leur confédération, le titre d'*Etats-Unis de l'Amérique* (1).

(1) Le premier acte de confédération est du 4 oct.

En vertu de cette confédération, chaque état resta le maître de son administration intérieure et de sa législation, et on attribua au congrès, composé des députés de toutes les colonies, le pouvoir de régler les affaires politiques, c'est-à-dire tout ce qui concerne la guerre, la paix, les alliances, les monnoies, les poids et mesures, les postes, de même que l'accommodement des différends qui viendroient à naître entre deux ou plusieurs des états confédérés. Constitution des Etats-Unis.

La première affaire favorable aux Américains dans leur guerre contre l'Angleterre, fut la surprise des Hessois par le général Washington, auprès de Trenton sur la Delaware, le 25 décembre 1776. Mais ce qui mit en quelque sorte le sceau à leur indépendance, ce fut l'échec important que reçut le général Bourgoyne auprès de Saratoga. Ce général s'étant avancé du Canada pour soutenir les opérations du général Howe, qui marchoit sur Philadelphie, fut forcé par les troupes américaines aux ordres du général Gates, de Capitulation de Saratoga.

1776. Voyez *Recueil des lois constitutives des Etats-Unis de l'Amérique*, p. 14. Il ne comprenoit alors que onze états. La Caroline méridionale et le Maryland n'en étoient pas encore. On fit depuis des changemens à cet acte, et on en rédigea un nouveau le 9 juillet 1778, qui ne fut définitivement ratifié qu'en 1781. Dans ce dernier acte la Caroline méridionale et le Maryland sont compris. Voyez : *Constitutions des treize états-unis de l'Amérique*, p. 423. Une convention générale, convoquée, en 1787, à Philadelphie, arrêta un nouveau plan de constitution fédérale, qui, en étendant le pouvoir du congrès et du président des états-unis, resserra davantage les nœuds de l'union.

Période VIII. 1713-1800.

mettre bas les armes par une capitulation signée au camp de Saratoga, le 16 octobre 1777 (1).

La France alliée aux Américains.

La nouvelle de ce désastre ne fut pas plutôt arrivée en Europe, que la France qui avoit profité des troubles de l'Amérique pour mettre sa marine sur un pied respectable, prit la résolution de reconnoître la nouvelle république et de s'allier formellement avec elle. Des traités d'amitié, d'alliance et de commerce furent signés à Paris, le 6 février 1778, entre cette puissance et les Etats-Unis d'Amérique (2). La France exigea comme une condition principale, que les Etats-Unis ne missent bas les armes que lorsque l'Angleterre auroit reconnu leur indépendance (3). La notification que fit la cour de France à celle de Londres, de son traité avec les Etats-Unis, devint le signal de la guerre entre les deux nations.

Guerre entre la France et l'Angleterre.

Cette guerre que la France entreprit pour la liberté des mers contre l'Angleterre, fut la première qui, bornée uniquement à des opérations maritimes, n'embrasa point le continent de l'Europe. Loin de traverser la France dans cette entreprise, on vit les puissances européennes applaudir à ses succès; et tandis que la Grande-Bretagne, réduite à ses propres forces, ne trouvoit aucun allié sur le continent, la France parvint à mettre l'Espagne et la Hollande dans ses intérêts.

(1) Voyez cette capitulation dans Soulès, *histoire des troubles de l'Amérique angloise*, t. 2, p. 307.

(2) Voyez ces traités dans Martens, tome 1, p. 685 et 701.

(3) Art. 8 *du traité d'alliance.*

L'Espagne, après avoir eu pendant quelque temps le caractère de puissance médiatrice, entra, en 1779, dans la guerre, pour satisfaire aux engagemens du pacte de famille (1); et quant à la Hollande, l'Angleterre prit le parti de lui déclarer la guerre sur la fin de l'année 1780. Le ministère britannique étoit aigri contre cette république qui, au lieu d'accorder à l'Angleterre les secours qu'elle croyoit pouvoir réclamer en vertu des traités, servoit avec complaisance les intérêts de ses ennemis. Les Hollandois se plaignoient à leur tour des vexations multipliées qu'ils ne cessoient d'éprouver de la part des armateurs britanniques; ils cherchèrent à s'en garantir, en se couvrant de l'égide de la neutralité armée, que l'impératrice de Russie venoit de négocier (2) pour la protection du commerce des neutres contre les puissances en guerre. Ce fut pour prévenir leur accession à cette neutralité, que l'Angleterre se hâta de déclarer la guerre à la république (3).

L'Espagne et la Hollande y sont impliquées.

Sans entrer ici dans les détails des événe-

Observations sur cette guerre.

(1) Par une convention particulière, signée entre les deux cours à Aranjuez, le 12 avril 1779, la France stipula, entr'autres choses, pour elle, l'entière liberté du port de Dunkerque, la possession des îles de Terre-Neuve et de Dominique, avec la liberté absolue du commerce des Indes orientales; l'Espagne stipula la restitution de Gibraltar, du fort de la Mobile, de Pensacola et de l'île de Minorque, etc.

(2) Voyez ci-dessous, p. 137.

(3) On trouve dans le *recueil statistique* de Dohm, t. 3 et 4, toutes les pièces relatives à la rupture entre l'Angleterre, la France, l'Espagne et la Hollande.

Période VIII. 1713-1800.

truites par des boulets rouges, que le commandant anglois lança avec profusion. Ce fut principalement l'opiniâtreté des Espagnols à vouloir reprendre le rocher de Gibraltar, qui priva long-temps la France et l'Espagne des avantages que devoit leur procurer la réunion de leurs forces navales contre la Grande-Bretagne.

Quant aux Hollandois, ils éprouvèrent de grands désastres dans cette guerre. Leurs îles de Saint-Eustache, de Saba et de Saint-Martin, dans les Antilles, furent envahies par les Anglois qui y firent un butin immense. De même leurs établissemens de Démérary et d'Esséquébo, dans la Guiane, ceux qu'ils tenoient sur la côte de Malabar et de Coromandel, principalement Negapatnam et Trinquemale, sur la côte de Ceylan, furent successivement réduits. Les François cependant réussirent depuis à reconquérir les Antilles hollandoises et la forteresse de Trinquemale.

Déroute du lord Cornwallis.

Dans l'Amérique septentrionale, les succès de la guerre furent long-temps balancés entre les Anglois et les Américains. Enfin le lord Cornwallis, après avoir fait la conquête des deux Carolines, s'avança, en 1781, dans la Virginie; il y prit York-Town et Glocester, mais ayant pénétré dans l'intérieur de cette province, Washington, Rochambeau et la Fayette tournèrent leurs forces contre lui et furent soutenus, dans cette attaque, par une flotte françoise, que le comte de Grasse amena à leur secours. Cornwallis resserré alors de tous côtés et obligé de se renfermer dans York-Town, fut forcé de capituler et de se

rendre prisonnier de guerre avec toute son armée, le 18 octobre 1781. Pendant VIII 1713-1800.

Cette déroute décida du sort de l'Amérique. La nouvelle n'en fut pas plutôt arrivée en Angleterre, qu'il survint un changement dans le parlement et dans le ministère britanniques. Lord North et ses collègues donnèrent leur démission et furent remplacés par des membres du parti de l'opposition. Les nouveaux ministres essayèrent d'abord d'en venir à une paix particulière, soit avec les Américains, soit avec les Hollandois; mais leurs efforts ayant été infructueux, ils prirent le parti de déclarer l'indépendance de l'Amérique, et entrèrent ensuite en négociation avec la France. Les conférences s'ouvrirent à Paris, sous la médiation de l'empereur Joseph II et de l'impératrice de Russie. Elles durèrent depuis le mois d'octobre 1782 jusqu'au 3 septembre 1783, où les traités de paix définitifs entre la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne et les États-Unis de l'Amérique furent signés, chacun séparément, à Paris ou à Versailles. La signature du traité entre l'Angleterre et la Hollande, n'eut lieu, à Paris, que le 30 mai 1784 (1). Conférences pour la paix.

En vertu de ces traités l'indépendance des treize États-Unis de l'Amérique est reconnue Traités de Paris et de Versailles.

(1) Voyez ces traités dans le *recueil* de M. DE MARTENS, t. 2, p. 462, 484, 497, 520; et dans SOULÈS, *hist. des troubles de l'Amérique*, t. 4. L'examen critique de ces traités conclus sous le ministère de M. de Vergennes, se trouve dans un mémoire du général GRIMOARD, lu au conseil du roi en 1786, et publié par SOULAVIE, *mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*, t. 5, p. 17 et 27.

Période VIII. 1713-1800.

par l'Angleterre, et les limites des possessions respectives des deux puissances sont réglées dans toute l'étendue de l'Amérique septentrionale. Un continent de plus de soixante-dix mille milles carrés d'Allemagne, est assigné aux états confédérés qui obtiennent aussi le droit de pêche sur les bancs de Terre-Neuve, dans le golfe de Saint-Laurent, et dans tous les autres lieux où ils avoient été jusqu'alors en usage de pêcher.

La pêche françoise est réglée à Terre-Neuve d'une manière plus avantageuse qu'elle ne l'avoit été par les traités antérieurs. Les îles de Saint-Pierre et de Miquelon sont cédées en toute propriété et souveraineté à la France. Dans les Antilles la France conserve Sainte-Lucie et Tabago, en restituant à l'Angleterre la Grenade et les Grenadines, Saint-Vincent, la Dominique, Saint-Christophe, Nevis et Montserrat. En Afrique les forts et établissemens du Sénégal restent à la France avec l'île de Gorée qui lui est rendue. Aux Indes orientales tous les établissemens des François, tels que Chandernagor, Pondichéry, Mahé sont restitués, et l'Angleterre s'engage à procurer à la France un arrondissement pour Pondichéry. Les clauses des traités antérieurs relatives à Dunkerque sont abolies.

L'île de Minorque dans la Méditerranée, et toute la Floride en Amérique sont cédées à l'Espagne qui restitue à l'Angleterre les îles de la Providence et de Bahama, et accorde de plus aux Anglois la faculté de couper du bois de teinture ou de campêche dans de certains districts de la baie de Honduras.

Enfin la Hollande cède Négapatnam à l'Angleterre, et assure aux sujets britanniques la libre navigation dans les mers de l'Inde, où les Hollandois avoient maintenu jusqu'alors la navigation et le commerce exclusifs. Pius VIII. 1713-1808.

Tel est le précis des traités de Paris et de Versailles, qui terminèrent la guerre d'Amérique. La France y maintint l'équilibre contre l'Angleterre dont la grande supériorité sur mer avoit alarmé toutes les puissances maritimes et commerçantes. Elle eut aussi la gloire d'avoir contribué, par ses efforts, à l'affermissement de la nouvelle république des Etats-Unis, qui par la vaste étendue de son territoire, par l'accroissement progressif de sa population, de son industrie et de son commerce, exercera, avec le temps, une grande influence sur les destinées de l'Europe.

Un événement mémorable qui se rapporte à la guerre d'Amérique, est la confédération des puissances du nord sous le nom de *neutralité armée*. Cette guerre, purement maritime, ayant donné une étonnante activité au commerce des états du nord par les bois de construction et les munitions navales de toutes espèces qu'ils fournissoient aux puissances en guerre, l'Angleterre, pour empêcher les François et les Espagnols de se procurer ces objets dans le nord, profita de sa supériorité sur mer, pour faire saisir indistinctement tous les bâtimens marchands à pavillon neutre, et pour confisquer les effets appartenans à des sujets ennemis, et trouvés à bord de ces bâtimens. L'impératrice de Russie voulant arrêter ces vexations, résolut de protéger Conventions sur la neutralité armée.

Période VIII. 1713-1800. à main armée la navigation commerçante de ses sujets. Par une déclaration qu'elle adressa, à la France et à l'Angleterre, à la fin de février 1780, elle fit connoître à ces puissances que son intention étoit de maintenir la liberté des effets qui appartiendroient à des sujets des nations en guerre, en n'en exceptant que les véritables munitions de guerre, telles que boulets, poudre, canons, et généralement tout ce qui étoit réputé marchandise de contrebande, en vertu des articles 10 et 11 de son traité de commerce avec la Grande-Bretagne de l'année 1766 (1). Elle ne se borna point à faire cette déclaration; elle engagea la Suède et le Danemarck à en publier de semblables, et conclut, aux mois de juillet et d'août suivans, des conventions avec ces puissances à l'effet de protéger, par des convois, la navigation de leurs sujets, et de se prêter mutuellement de l'assistance en cas d'insulte faite à leurs bâtimens marchands (2). La cour de Copenhague déclara plus particulièrement que la mer Baltique étant, par sa situation locale, une mer fermée, les vaisseaux armés des puissances en guerre, n'y seroient point admis pour y commettre des hostilités contre qui que ce fût (3).

Plusieurs puissances, telles que le roi de Prusse, l'empereur Joseph II, la reine de

(1) Voyez cette déclaration dans Dohm, *Materialien zur Statistick*, t. 4, p. 177; et dans Martens, t. 2, p. 74.

(2) Dohm, t. 4, p. 210 et 220. Martens, t. 2, p. 103, 110.

(3) Martens, t. 2, p. 84.

Portugal et le roi des Deux-Siciles accédèrent à la neutralité armée, en donnant leur adhésion aux principes établis dans la déclaration de l'impératrice de Russie (1). La France et l'Espagne applaudirent à ces mesures et aux principes que l'impératrice de Russie venoit de consacrer. L'Angleterre seule s'y opposa, et, pour empêcher les Hollandois de se couvrir de l'égide de la neutralité armée, elle déclara la guerre à cette république, avant que son acte d'accession à ces traités n'eût été ratifié par les puissances du nord (2).

Nouveaux différends entre la Russie et la Porte.

De nouvelles brouilleries s'élevèrent entre les Russes et les Turcs à la suite de la paix de

(1) DOHM, t. 4, p. 246 et suiv.

(2) Les stipulations de la neutralité armée furent renouvelées entre la Russie et la Suède, par un traité qui fut signé à S. Pétersbourg le 16 déc. 1800, et auquel le Danemarck et la Prusse donnèrent également les mains. MARTENS, *recueil des traités*, t. 7, p. 516; et *supplément aux traités*, t. 2, p. 399 et 406. Pour dissoudre cette ligue ou pour en prévenir les effets, l'Angleterre envoya une flotte formidable dans la Baltique sous les ordres de l'amiral Parker, qui livra, le 2 avril 1801, près de Copenhague, un combat sanglant à la flotte danoise, à la suite duquel un armistice fut conclu et le traité de neutralité suspendu en tant qu'il concernoit le Danemarck. La mort tragique de l'empereur Paul, arrivée dans le même temps, amena un rapprochement entre l'Angleterre et les puissances du nord. Ces puissances consentirent à modifier les clauses de la neutralité armée. Voyez les pièces relatives à cette grande querelle dans le *Supplément de M.* DE MARTENS, t. 2, p. 416—486. On peut consulter sur l'histoire de la neutralité armée l'ouvrage de M. le comte DE GOERTZ, alors ambassadeur de Prusse à la cour de St Pétersbourg, intitulé : *Mémoire, ou précis sur la neutralité armée*, imprimé à Bâle en 1801.

Période VIII. 1713-1800.

Kaynardgi. Les Turcs ne pouvoient point consentir à l'indépendance des Tatars, sanctionnée par cette paix; ils souffroient de voir les Russes promener leur pavillon jusque sous les murs de Constantinople, et ne cherchoient que des subterfuges pour éluder l'exécution de ceux des articles du traité qui leur déplaisoient le plus. La Russie, de son côté, convaincue qu'il étoit de la dernière importance pour elle de maintenir l'indépendance de la Crimée, en conformité du dernier traité de paix, fit chasser le khan Dewlet-Guéraï, qui penchoit pour la Porte, et lui fit substituer Sahin-Guéraï, connu par son dévouement aux intérêts de son empire. Ce dernier ayant encore été dépossédé depuis par Selim-Guéraï, soutenu de tous les partisans de la Porte, l'impératrice fit avancer, en 1778, un corps de troupes, sous les ordres de Suwarow, dans la Crimée, et y rétablit, à force armée, son protégé.

Convention explicative de Constantinople.

Les Turcs indignés firent de grands préparatifs de guerre, et on s'attendoit à une nouvelle rupture entre les deux empires, lorsque par l'entremise de M. de Saint-Priest, ambassadeur de France à la Porte, le divan consentit à un accommodement qui fut signé à Constantinople le 21 mars 1779, sous le nom de convention explicative. L'indépendance de la Crimée et la souveraineté du khan Sahin-Guéraï y furent reconnues et confirmées de nouveau. La Russie et la Porte s'engagèrent à retirer leurs troupes de cette presqu'île, ainsi que de l'île de Taman. La Porte promit surtout de ne jamais alléguer le prétexte du lien spi-

rituel pour se mêler du pouvoir civil et politique des khans. Le libre passage de la mer Noire dans la mer Blanche, et de celle-ci dans la mer Noire fut assuré, de la manière la plus expresse, à tous vaisseaux marchands russes qui seroient de la forme, de la mesure et de la grandeur des vaisseaux des autres nations qui trafiquent dans les ports de la Turquie (1).

Cette convention ne rétablit cependant que foiblement la bonne intelligence entre les deux empires. Les troubles de la Crimée ne tardèrent pas à renaître. En 1782, le khan Sahin-Guéraï fut chassé de nouveau par la faction dévouée à la Porte. Aussitôt une armée russe rentra dans cette presqu'île et y ramena le khan fugitif, tandis qu'une flotte de cette nation, sortie du port d'Asof, coupoit aux mécontens toute communication avec la ville de Constantinople.

La Crimée passe sous la domination de la Russie.

Ce fut dans ces circonstances que l'impératrice, pour mettre fin aux pratiques sourdes des Turcs, crut devoir mettre la Crimée au nombre de ses provinces. Elle fit occuper par ses troupes cette presqu'île, de même que tout le Kuban, et fit sortir aussi les Turcs de l'île de Taman dont ils s'étoient rendus maîtres dans l'intention de s'ouvrir une communication avec les Tatars. Enfin, cette princesse engagea le khan Sahin-Guéraï à se démettre de sa souveraineté (2),

(1) MARTENS, t. 3, p. 349.

(2) Ce fut le 28 juin 1783 que le khan Sahin-Guéraï donna sa démission. Voyez *Campagnes de Suwarow*, t. 1, p. 139.

Pastoir VIII. 1713-1800.

et exposa dans un manifeste (1) les motifs qui l'obligeoient de réunir à son empire la Crimée, de même que l'île de Taman et le Kuban.

La Porte renonce à la Crimée.

Cet événement fut un coup terrible pour la Porte ottomane. Le peuple de Constantinople demandoit tumultueusement la guerre. Mais le divan, qui sentoit son impuissance, ne négligea rien pour l'éviter. Les préparatifs des Russes, tant par terre que par mer, étoient immenses, et il subsistoit un concert et une intimité parfaite entre les cours de Vienne et de St. Pétersbourg. L'Angleterre s'efforçoit envain d'engager les Turcs à reprendre les armes; ils furent retenus par la France et par l'Autriche (2). Au lieu de combattre, ils prirent encore le parti de négocier. Un nouveau traité fut signé à Constantinople le 8 janvier 1784. L'impératrice y conserva, de l'aveu de la Porte, la souveraineté de la Crimée, de l'île de Taman et de toute cette partie du Kuban qui est située sur la rive droite de la rivière de ce nom, adoptée pour frontière entre les deux empires. La forteresse d'Oczakow, sur laquelle les Tatars de la Crimée avoient formé des prétentions, est

(1) Ce manifeste est daté de S. Pétersbourg du 8 avril 1783. Voyez *Neues petersburgisches Journal* de l'année 1783, part. 2. p. 199; et MARTENS, *recueil des traités*, t. 4, p. 444.

(2) Tous les revers des Turcs depuis 1774 sont attribués, en grande partie, à la pusillanimité du cabinet de Versailles, dans le mémoire déjà cité du général GRIMOARD, publié par SOULAVIE, *mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*, t. 5, p. 72 et suiv.

abandonnée à la Porte, avec tout son territoire(1).

Ainsi finit la domination des Tatars de la Crimée, jadis si redoutables à la Russie dont ils avoient été le fléau et la terreur. L'impératrice forma de ce vaste pays deux nouveaux gouvernemens, sous le nom de la Tauride et du Caucase.

Différends entre l'empereur et les Hollandois.

Il subsistoit depuis long-temps des différends entre les Hollandois et le gouvernement général des Pays-Bas autrichiens sur l'exécution du traité de la barrière, de 1715, et de celui de la Haye, de 1718. On avoit négligé de déterminer d'une manière précise les limites de la Flandre hollandoise, telles que ces traités les avoient réglées; et depuis long-temps, la cour impériale avoit cessé de payer aux Hollandois le subside que le traité de la barrière avoit stipulé en leur faveur. Cette cour ne consentoit à se prêter à un règlement définitif de limites et au paiement du subside, qu'autant que l'Angleterre et la Hollande se concerteroient avec elle sur le rétablissement des places de la barrière, dont les fortifications avoient été ruinées pendant la guerre pour la succession d'Autriche. Elle exigeoit pareillement que ces mêmes puissances se réunissent pour la conclusion d'un traité de commerce et de tarif avantageux aux Pays-Bas, ainsi qu'elles en avoient pris l'engagement par les traités antérieurs. L'empereur Joseph II crut devoir profiter de

(1) Martens, *recueil des traités*, t. 2, p. 505.

Période VIII. 1713-1800.

l'événement de la guerre survenue, en 1781, entre l'Angleterre et la Hollande, pour débarrasser entièrement les Pays-Bas autrichiens des chaînes que le traité de la barrière leur avoit imposées. En ordonnant alors la démolition de toutes les places fortes des Pays-Bas, il comprit dans cet ordre les places de la barrière, et somma les Hollandois d'en retirer leurs troupes. Ces républicains ne pouvant point invoquer la garantie de l'Angleterre avec laquelle ils étoient en guerre, se virent forcés de déférer à la sommation de l'empereur. Leurs troupes évacuèrent, successivement, au mois de janvier 1782, toutes les places de la barrière.

Cette docilité des Hollandois encouragea l'empereur à pousser plus loin ses prétentions; il ne se borna plus à résilier les traités de 1715 et 1718, il exigea que les limites de la Flandre fussent rétablies sur le pied de la convention passée en 1664 entre l'Espagne et les états-généraux, et, au lieu de faire, de sa nouvelle demande, un objet de négociation, il prit en 1783 possession des forts, places et districts renfermés dans les limites qui avoient été fixées par cette dernière convention.

Conférences de Bruxelles.

Les Hollandois ayant adressé à la cour de Vienne, leurs plaintes contre ces violences, l'empereur consentit à ouvrir des conférences à Bruxelles, pour y terminer à l'amiable tous les différends. A l'ouverture de ces conférences, en 1784, ce prince fit déclarer qu'il se désistoit de toutes les prétentions qu'il avoit à la charge de la république, pourvu qu'elle

accordât, en faveur des provinces belgiques, l'ouverture et la libre navigation de l'Escaut, avec la faculté de naviguer et de commercer directement aux Indes de tous les ports des Pays-Bas. Mais ce qui surtout devoit surprendre, il annonça, en même temps, la ferme résolution où il étoit de regarder dès à présent l'Escaut comme libre, et la moindre opposition de la part des états-généraux comme une hostilité ouverte et une déclaration de guerre. Les Hollandois, sans être intimidés par ces menaces, déclarèrent la demande de l'empereur contraire aux traités et destructive de la sûreté et de la prospérité de la république. Le vice-amiral Reynst eut ordre de prendre poste, avec une escadre, à l'embouchure de l'Escaut, et d'empêcher tout passage de vaisseau impérial ou flamand. Deux bâtimens impériaux ayant voulu forcer le passage, les Hollandois leur lâchèrent une bordée et les obligèrent d'amener pavillon. Pendant VIII. 1713-1800.

L'empereur regardant alors la guerre comme déclarée, rompit aussitôt les conférences de Bruxelles. Il n'avoit cependant fait aucun préparatif, et les Pays-Bas se trouvoient dégarnis de troupes, de magasins et de munitions de guerre. Ce prince se flattoit que la cour de France épouseroit sa querelle et qu'il en obtiendroit les secours stipulés par le traité de Versailles; mais cette cour qui négocioit alors un traité d'alliance avec la république, sentoit bien qu'en l'abandonnant dans le moment actuel, elle la forceroit de se jeter entre les bras de l'Angleterre. M. de Maille- Guerre entre l'empereur et les Hollandois.

Période VIII. 1713-1800.

bois eut donc ordre de passer en Hollande, pour y prendre le commandement de l'armée de la république, et la France mit sur pied deux armées d'observation, l'une en Flandre et l'autre sur le Rhin. Le roi écrivit à l'empereur des lettres très-pressantes pour lui faire adopter des vues pacifiques.

Intervention de la cour de France.

Ces démarches, et les difficultés de toute espèce que la guerre des Pays-Bas présentoit à l'empereur, lui firent accepter la médiation de la cour de France. Une négociation s'entama à ce sujet à Versailles (1). L'empereur y persista d'abord à soutenir la liberté de l'Escaut, mais s'étant relâché depuis sur ce point, il se borna à faire valoir ses autres prétentions (2). La négociation fut aussi longue qu'épineuse. Elle occupa le ministère de Versailles pendant une grande partie de l'année 1785. L'empereur insista beaucoup sur la cession de Maestricht et des pays d'Outre-Meuse; il ne s'en départit qu'en exigeant une forte somme d'argent en indemnité, et une autre en réparation des dommages que les inondations de la Flandre, ordonnées par les états-généraux, avoient causés aux sujets autrichiens.

Paix de Fontainebleau.

Par la paix qui fut signée à Fontainebleau le 8 novembre 1785, le traité de Münster, du

(1) LINGUET publia alors en faveur de l'empereur: *Considérations sur l'ouverture de l'Escaut*; MIRABEAU, encouragé par la cour de France, le réfuta par un écrit intitulé: *Doutes sur la liberté de l'Escaut*, dont la cour de Vienne demanda et obtint la suppression.

(2) Voyez sur ces prétentions les *Mémoires de M. le comte* DE NENY *sur les Pays-Bas autrichiens*, t. 2, p. 41 et suiv.

30 janv. 1648, fut renouvelé, mais on ne parla ni du traité de la barrière de 1715, ni de celui de Vienne de 1731. On convint de la fermeture de l'Escaut depuis Saftingen jusqu'à la mer, ainsi que des canaux du Sas, de Swin et des autres bouches de mer y aboutissant. Les états-généraux s'engagèrent payer à l'empereur, pour ses prétentions ur Maestricht et le pays d'Outre-Meuse, la omme de neuf millions cinq cent mille florins l'Hollande, et celle de cinq cent mille florins pour réparation des dommages causés par les inondations (1). On satisfit amplement ce prince sur la plupart de ses autres prétentions, et la France se chargea de la garantie de ce traité (2).

Immédiatement après la signature du traité de paix on s'occupa de terminer le traité d'alliance, projeté depuis long-temps entre la France et la république. Ce traité fut aussi signé à Fontainebleau, le 10 novembre 1785, deux jours après le traité de paix (3).

(1) Les ambassadeurs hollandois à Paris n'ayant été autorisés que pour cinq millions, et l'empereur ayant fixé un terme péremptoire, la cour de France, pour trancher sur toutes les difficultés, se chargea généreusement du payement du surplus. Cette cour paya, en effet, neuf millions quarante-cinq mille livres, monnoie de France, pour compléter l'indemnité allouée à l'empereur. Voyez le *mémoire*, cité ci-dessus, *du général* GRIMOARD, qui fait la critique de toute cette négociation. SOULAVIE, *mémoires du règne de Louis XVI*, t. 5, p. 32 et suiv.

(2) Ce traité fut imprimé à Paris à l'imprimerie royale, en 1786; on le trouve dans MARTENS, au t. 2, p. 602.

(3) Ce traité publié à l'imprimerie royale, en 1786, se trouve aussi dans MARTENS, t. 2, p. 612.

Période VIII. 1713-1890.

Troubles intestins de la Hollande.

Des troubles intestins agitoient alors la république des Provinces-Unies. L'animosité du parti républicain contre le stathouder et ses partisans s'étoit réveillée plus fortement que jamais, à l'occasion de la guerre d'Amérique entre la France et l'Angleterre. Le parti républicain reprochoit au stathouder son dévouement aux intérêts de l'Angleterre, qui lui avoit fait négliger la marine et manquer à la protection qu'il devoit au commerce hollandois, en sa qualité d'amiral-général des forces navales de la république. Les diverses magistratures des villes municipales, pour décréditer le stathoudérat dans l'opinion publique, encouragèrent les écrivains périodiques à se déchaîner contre la personne de Guillaume V et son administration. On s'en prenoit à ses conseillers et nommément au duc Louis de Brunswic, qui, comme gouverneur du stathouder, avoit eu, pendant sa minorité, la principale direction des affaires et qui continuoit encore à l'aider de ses conseils.

Eloignement du duc Louis de Brunswic.

Ce fut la ville d'Amsterdam, toujours distinguée par son opposition au stathoudérat, qui la première demanda l'éloignement du duc, qu'elle soutenoit être la cause de la décadence des forces maritimes de la république. Ce prince fut forcé, en 1784, de donner sa démission et de sortir même du territoire de la république (1). La retraite

(1) Voyez l'ouvrage de M. Schlœzer, intitulé: *Ludwig Ernst, Herzog zu Braunschweig und Lüneburg*, imprimé à Göttingue, en 1786.

du duc ne fit qu'enhardir le parti anti-stathoudérien, qui bientôt ne garda plus de mesure. Ce parti, purement aristocratique dans son origine, fut renforcé depuis par une foule de démocrates qui, non contens de s'opposer à l'influence du stathoudérat, attaquoient aussi le pouvoir des magistrats des villes, et tendoient à changer la constitution en rendant le gouvernement plus populaire et plus démocratique. Dans les villes principales, des associations se formèrent sous la dénomination de corps francs, pour exercer les citoyens au maniement des armes. Tous les anti-stathoudériens se disoient patriotes; ils étoient soutenus secrètement par la France, qui comptoit s'en servir pour détruire l'influence de l'Angleterre, et pour attacher la république aux intérêts de sa couronne.

Une émeute populaire arrivée à la Haye au mois de septembre 1783, fournit le prétexte aux états de Hollande d'enlever au stathouder le commandement de cette résidence, et de le confier à un conseil. Cette atteinte portée à une prérogative qu'on regardoit comme inhérente au stathoudérat, engagea le prince d'Orange à quitter la Haye et à fixer sa résidence dans la province de Gueldre, dont les états lui étoient plus particulièrement dévoués. L'attaque dirigée par le prince contre les villes d'Elbourg et de Hattem, qui refusoient d'exécuter les ordres qu'il leur avoit intimés au nom des états de Gueldre, exaspéra tous les esprits; elle donna un accroissement de forces au parti patriotique, et encouragea les états de Hollande à attaquer di- Retraite du stathouder.

Période VIII. 1713-1800.

rectement le stathoudérat et à aller même jusqu'à suspendre le prince de ses fonctions de capitaine-général de la province (1).

Intervention des cours de Berlin et de France.

La cour de Berlin fit, du vivant de Frédéric-le-Grand, des démarches, tant auprès des états-généraux que de ceux de la province de Hollande, pour faciliter un accommodement entre les deux partis. Le roi Frédéric-Guillaume II ayant succédé, en 1786, à son oncle, envoya, dans la même vue, à la Haye, le comte de Görtz, son ministre d'état; M. de Rayneval s'y rendit de la part de la cour de France. Une négociation eut lieu entre ces deux ministres et les principaux chefs du parti patriotique. Elle fut sans effet; l'animosité ne fit que s'accroître, et le parti patriotique se porta à toutes sortes de violences. Il destitua, par la force, les magistrats des villes principales et les remplaça par ses adhérens; ce qui mit le parti aristocratique dans la nécessité de se coaliser avec les stathoudériens, afin de contenir la fougue du parti républicain. La guerre civile sembloit inévitable.

Offense faite à la princesse d'Orange.

Ce fut dans ces circonstances que la princesse d'Orange, épouse du stathouder, prit la résolution de se rendre en personne à la Haye, dans le dessein, comme elle assuroit, d'y travailler au rétablissement de la paix. Elle fut arrêtée dans sa route, le 28 juin 1787, par un détachement du corps franc de Gouda, et conduite à Schönhoven, où

(1) Voyez M. de Ségur, *histoire de Frédéric-Guillaume II*, t. 1, p. 103, et le *mémoire de M.* Caillard, ibidem, p. 136.

elle se vit forcée de retourner à Nimègue, sans avoir pu remplir l'objet de son voyage.

Le roi de Prusse crut devoir demander satisfaction de l'outrage fait à sa sœur (1). Les états de Hollande ne s'étant pas empressés de la donner dans les termes que le roi l'exigeoit, ce prince fit entrer, au mois de septembre 1787, un corps de vingt mille hommes dans la Hollande, sous le commandement du duc de Brunswic, qui, dans l'espace d'un mois, se rendit maître de tout le pays, et obligea aussi la ville d'Amsterdam de se soumettre. Toutes les résolutions antérieures qui avoient été prises pour limiter le pouvoir du stathouder, furent alors annulées, et le prince rétabli dans toute la plénitude de ses droits.

Les Prussiens entrent dans la Hollande.

La cour de France, qui n'ignoroit pas que la durée de son alliance avec la république, étoit liée à la cause des patriotes, ne fit aucune démarche pour soutenir ce parti, ni pour s'opposer à l'invasion des troupes prussiennes. Elle eut même la foiblesse de se concerter avec la cour de Londres pour un désarmement réciproque, en déclarant qu'elle ne conservoit aucune vue hostile relativement à ce qui s'étoit passé en Hollande (2). En renonçant alors à leur alliance avec la France, les états-généraux embrassèrent celle de la Prusse et de la Grande-Bretagne. Par des traités qui furent signés le 15 avril 1788, les deux puissances se chargèrent de la ga-

La France ne s'y oppose point.

(1) *Recueil de* Herzberg, t. 2, p. 427 et 429.

(2) Herzberg, t. 2, p. 438. Mon *recueil de traités*, t. 2, p. 498.

Parties VIII. 1713-1800.

rantie du stathoudérat héréditaire, en faveur de la maison d'Orange, conformément aux résolutions des années 1747 et 1748 (1). Ainsi la France perdit le fruit des longues mesures qu'elle avoit prises pour attacher la Hollande à son système fédératif, opposé à l'Angleterre.

Troubles des Pays-Bas.

Les troubles de la Hollande furent bientôt suivis d'autres troubles dans les Pays-Bas autrichiens, au sujet des innovations que l'empereur Joseph II (2) se proposoit de faire dans le gouvernement, tant civil qu'ecclésiastique, des provinces belgiques. Différens édits que ce prince publia depuis le 1er. janvier 1787, pour y introduire un nouvel ordre d'administration, furent regardés par les états du pays comme contraires à la constitution établie et comme incompatibles avec les engagemens contractés par le souverain à sa *joyeuse entrée*. L'extrême agitation que causèrent ces

(1) MARTENS, t. 3, p. 127, 133; et HERZBERG, t. 2, p. 444. Voyez sur cette révolution : *mémoires de M.* CAILLARD dans l'*histoire de Frédéric-Guillaume*, *par M.* DE SÉGUR; *Lettre d'un observateur impartial sur les troubles actuels de la Hollande*, Nimègue 1787; *Précis historique de la révolution qui vient de s'opérer en Hollande, par un patriote hollandois, refugié à Paris*, Paris 1788.

(2) Ce prince s'étoit érigé en réformateur de ses états, dès la mort de l'impératrice Marie-Thérèse, sa mère, arrivée le 29 nov. 1780. Les changemens qu'il fit successivement dans toutes les provinces de la monarchie autrichienne, surtout en ce qui tient à l'ordre ecclésiastique, reveillèrent l'attention de la cour de Rome et engagèrent le pape Pie VI à entreprendre, en 1782, son fameux voyage de Vienne. Voyez *Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI*, t. 1, chap. 12 et suiv.

innovations, engagea l'empereur à retirer ses édits, dans le mois de novembre de cette même année, et à rétablir les choses sur l'ancien pied. Les esprits cependant étant aigris de part et d'autre, les troubles ne tardèrent pas à renaître. Le refus que les états du Brabant et du Hainault firent depuis du subside, porta l'empereur à révoquer, en 1789, l'amnistie qu'il avoit accordée; il alla même jusqu'à casser les états ainsi que le conseil souverain de Brabant, et déclara qu'il ne se croyoit plus lié par sa joyeuse entrée. Une foule de personnes, et entr'autres plusieurs membres des états, furent arrêtés par ses ordres. L'archevêque de Malines et l'évêque d'Anvers, soupçonnés d'avoir fomenté les troubles, se sauvèrent par la fuite. Période VIII. 1713-1800.

Deux factions agitoient alors les provinces belgiques et y entretenoient le feu de la discorde civile. L'une, guidée par l'avocat Vonk, et soutenue par les ducs d'Ursel et d'Aremberg, penchoit pour l'Autriche; elle se bornoit à demander la réforme des abus et un meilleur système de représentation dans les états du pays : tandis que l'autre, que dirigeoit l'avocat van der Noot et le pénitencier van Eupen, prétendoit maintenir les formes anciennes, en donnant aux états l'indépendance et la souveraineté dont elle comptoit dépouiller la maison d'Autriche. Les partisans de Vonk vouloient effectuer, par leurs propres moyens, les réformes qu'ils avoient en vue, au lieu que les adhérans de van der Noot fondoient leurs espérances sur l'assistance des puissances étrangères, et particuliè- Factions de Vonk et de van der Noot.

Pie IV. VIII. 1713-1800. rement sur celle de la Prusse, qu'ils croyoient intéressée à saisir cette occasion pour affoiblir la puissance de l'Autriche. Ce dernier parti entreprit de former des rassemblemens d'émigrés brabançons sur le territoire des Provinces-Unies, aux environs de la ville de Breda. Les deux partis agirent d'abord de concert. Van der Mersch, originaire de Menin en Flandre et ancien colonel au service d'Autriche, fut proposé par Vonk et agréé comme général par les deux partis.

Insurrection des Belges. Un corps d'insurgés, commandé par van der Mersch, se porta, le 24 octobre 1789, sur Turnhout dans le Brabant, où il repoussa les Autrichiens, qui étoient venus l'attaquer sous les ordres du général Schröder. Ce premier succès donna le mouvement à l'insurrection, qui du Brabant se communiqua aux autres provinces belgiques. Les Autrichiens, forcés de sortir successivement de toutes les villes et places principales, se replièrent sur Luxembourg. L'avocat van der Noot fit une entrée triomphante à Bruxelles, le 18 décembre 1789. Les états du Brabant, assemblés dans cette dernière ville, proclamèrent l'indépendance, le 26 du même mois. L'empereur Joseph II fut déclaré déchu de la souveraineté, pour avoir violé les engagemens qu'il avoit contractés à sa joyeuse entrée. L'exemple des états du Brabant fut bientôt suivi de ceux des autres provinces.

Formation d'un Congrès. Une assemblée de députés, de toutes les provinces Belgiques, se forma à Bruxelles. Elle signa, le 11 janvier 1790, un acte, par lequel ces provinces se confédérèrent sous le

titre d'*États Belgiques-Unis*. Les droits de souveraineté, relatifs à la défense commune, y étoient attribués à un congrès, composé de députés des différentes provinces, sous la dénomination de congrès souverain des états belgiques. Chaque province conservoit son indépendance et l'exercice du pouvoir législatif. Leur union étoit déclarée permanente et irrévocable; on ne touchoit ni à la religion ni à la constitution, et l'on n'admettoit non plus d'autres représentans que ceux qui avoient été nommés auparavant. Pendant VIII. 1713-1800.

Cette dernière détermination déplut beaucoup au général van der Mersch et à tous ceux du parti de Vonk, qui avoient autant en horreur l'oligarchie des états, qu'ils redoutoient le despotisme de la cour de Vienne. Le parti des états prévalut cependant par le crédit de van der Noot, et par les insinuations des prêtres et des moines. Le général van der Mersch, et tout ce qu'il y avoit de zélés partisans des projets de réforme, furent alors éloignés des affaires. On arrêta même van der Mersch, et on lui substitua le général Schönfeld. Le pillage, les délations, les emprisonnemens, furent les suites du triomphe de la faction aristocratique. Désunion entre les insurgés.

Ces divisions, jointes à la mort de l'empereur Joseph II, arrivée sur ces entrefaites, produisirent un changement favorable aux intérêts de la cour de Vienne. Léopold II, en succédant à son frère dans la monarchie autrichienne, montra des dispositions propres à terminer tous les différends, et le congrès belgique, voyant qu'il ne pouvoit pas compter Pacification des troubles belgiques.

Période VIII. 1713-1800.

sur l'assistance des puissances étrangères, désiroit aussi un accommodement. La cour de Berlin avoit refusé sa protection aux Belges, et celle de Londres s'opposoit hautement à leur indépendance. Ces deux cours, conjointement avec les Provinces-Unies des Pays-Bas, interposèrent leur médiation pour calmer tous ces troubles. L'empereur Léopold prit l'engagement formel, sous la garantie des trois puissances médiatrices, de gouverner dorénavant les Pays-Bas, conformément aux constitutions, chartres et priviléges qui étoient en vigueur sous l'impératrice Marie-Thérèse, de ne jamais y donner la moindre atteinte, et d'annuler tout ce qui s'y étoit fait de contraire sous le règne de Joseph II. Une déclaration de Léopold, publiée au mois de novembre 1790, enjoignoit à tous les sujets Belges de lui prêter de nouveau le serment de fidélité. Ce prince accorda une amnistie générale et illimitée en faveur de tous ceux qui, dans un temps déterminé, mettroient bas les armes. Toutes les provinces firent alors successivement leur soumission. Bruxelles ouvrit ses portes aux troupes autrichiennes, le 2 décembre 1790. Les patriotes van Eupen et van der Noot se réfugièrent en Hollande (1).

(1) Voyez sur ces troubles : *Recueil des représentations, protestations et réclamations faites à S. M. I. par les représentans des états des provinces des Pays-Bas autrichiens; Mémoire historique et pièces justificatives pour M. van der Mersch, par* E. J. Dinne, Lille 1791, en 3 vol. in-8°. La convention signée à la Haye le 10 décembre 1790, entre l'empereur, la Grande-Bretagne, la Prusse et les Provinces-Unies, relati-

Brouilleries entre la Russie et la Porte.

L'animosité qui subsistoit depuis long-temps entre la Russie et la Porte, fit naître, en 1787, une nouvelle guerre entre ces deux puissances. Les Turcs ne supportoient qu'avec peine les conditions humiliantes que les derniers traités avec la Russie leur avoient imposées. L'énergie que la cour de Saint-Pétersbourg mettoit dans ses communications avec la Porte, blessoit la fierté ottomane, et le voyage extraordinaire de l'impératrice à Kerson et dans la Crimée, où elle s'étoit fait accompagner par l'empereur Joseph II, jeta l'alarme jusque dans la ville de Constantinople. Le peuple de cette capitale croyoit entrevoir, dans ce voyage, le dessein prémédité entre les cours de Pétersbourg et de Vienne, d'anéantir l'empire Ottoman, et d'en partager les dépouilles (1). La cour de Londres, appuyée de celle de Berlin, souffloit adroitement le feu qui couvoit sous les cendres. Elle vouloit se venger des difficultés que la cour de Saint-Pétersbourg avoit apportées au renouvellement de son traité de commerce, et des conditions avantageuses qu'elle avoit accordées à la France par le traité de commerce qu'elle venoit de conclure avec cette puissance (2). La grande activité que la Rus-

vement à ces différends, ne fut point ratifiée. Voyez HERZBERG, *recueil des déductions*, t. 3, p. 223.

(1) Voyez sur les motifs vrais et secrets de ce voyage M. DE SÉGUR, *histoire de Frédéric-Guillaume II*, t. 1, p. 94. Selon cet habile négociateur il s'agissoit moins entre les deux cours de détruire l'empereur turc que de ressusciter les républiques grecques.

(2) Ce traité, qui fut signé le 11 janvier 1787 à S. Pétersbourg par M. de Ségur, accordoit à la France les

Période VIII. 1713 - 1800.

sie donnoit à son commerce de la mer Noire, depuis qu'une entière liberté lui avoit été assurée par ses traités avec la Porte (1), excitoit aussi la jalousie de l'Angleterre qui craignoit que les rapports de commerce qu'elle entretenoit avec cette puissance par la mer Baltique, n'en reçussent quelque atteinte. Les Turcs avoient d'ailleurs à se plaindre du consul russe en Moldavie, qui, à ce qu'ils disoient, ne cherchoit qu'à troubler la paix et la bonne intelligence entre les deux empires; ils en demandoient le rappel, et exigeoient en outre que l'impératrice renonçât à la protection du prince Héraclius, et qu'elle retirât ses troupes de la Géorgie. Enfin ils vouloient que les vaisseaux russes qui passeroient le détroit, fussent assujettis à la visite, afin d'empêcher la contrebande.

Guerre entre la Porte, la Russie et l'empereur.

Ces demandes étoient à peine formées que le divan, sans même attendre la réponse de la cour de Saint-Pétersbourg, prit le parti de proclamer la guerre en envoyant, le 18 août 1787, au château des Sept-tours, M. de Bulgakow, ministre de Russie à la Porte. A la nouvelle de cette rupture, l'impératrice fit marcher des forces considérables contre les

mêmes avantages dont jusqu'alors les Anglois avoient joui exclusivement. MARTENS, t. 3, p. 1. Ce traité de commerce devoit être suivi d'un traité d'alliance entre la France et la Russie; il fut empêché par la pusillanimité du cabinet de Versailles. V. SÉGUR, t. 2, p. 8.

(1) Voyez ci-dessus, p. 141, et le traité de commerce qui ouvrit aussi au pavillon russe tous les ports et toutes les mers de la Porte, et qui fut signé à Constantinople le 21 juin 1783, dans MARTENS, *recueil*, t. 3, p. 373.

Turcs. Ses armées s'étendirent depuis Kami- Période VIII, 1713-1809.
niec, en Podolie, jusqu'à Balta, village ta-
tar sur les frontières de la Pologne, entre le Dniester et le Bog. Le prince Potemkin, qui commandoit en chef ces troupes, avoit sous ses ordres les généraux Suwarow, Repnin, Kamenskoi et autres. L'empereur Joseph II, après avoir joué pendant quelque temps le rôle de médiateur entre les Russes et les Turcs, prit part à la guerre comme allié de la Russie (1); il attaqua les Turcs dans la Moldavie et sur plusieurs points de la Hongrie. Le maréchal Laudon entreprit le siège de Belgrade, et s'en rendit maître le 8 octobre 1789. On eut cependant lieu de s'apercevoir que les progrès des Autrichiens ne répondirent nullement ni à l'habileté de leurs généraux, ni à la force et à la supériorité de leurs armées.

Un autre ennemi de la Russie parut sur la Le roi de Suède se déclare pour la Porte.
scène. Gustave III, roi de Suède, prêta l'oreille aux insinuations des cabinets de Londres et de Berlin, pour faire une diversion en faveur de la Porte. Ce prince renouvela, en 1788, son alliance avec la Porte, et entreprit la guerre contre la Russie, dans l'instant même où toutes les forces de cette puissance étoient tournées contre les Turcs. Une armée de terre se forma, par ses ordres, dans la Finlande, tandis qu'une flotte suédoise, forte de vingt vaisseaux de ligne et de dix frégates, s'avançoit sur Cronstadt et jetoit l'épouvante dans la ville de Pétersbourg. Il se

(1) La déclaration de guerre de l'Autriche contre la Porte est du 9 février 1788.

Période VIII. 1713-1800.

donna, le 30 mai 1789, un combat naval entre les deux flottes auprès de l'île de Hogland : on y combattit avec un avantage égal, de part et d'autre; mais un événement imprévu déconcerta les mesures du monarque suédois. Ce prince ayant fait ses dispositions pour attaquer la ville de Friedrichshamn, dans la Finlande russe, plusieurs officiers de son armée refusèrent de marcher, alléguant pour motif, que la constitution du royaume ne leur permettoit pas de se prêter à une guerre offensive que la nation suédoise n'avoit point consentie. L'exemple de ces officiers entraîna la défection d'une grande partie des troupes. L'expédition de Finlande échoua, et les Russes gagnèrent du temps pour se mettre en état de défense.

Attaquée ainsi par le roi de Suède, l'impératrice de Russie réclama les secours que le Danemarck lui devoit en vertu de l'alliance qui subsistoit entre les deux états. Les Danois armèrent une escadre et firent marcher, en 1788, un corps de troupes auxiliaires dans le gouvernement de Bahus dont ils firent la conquête. De Bahus, ils se portèrent dans la Westrogothie pour former le siège de la ville de Gothembourg. Le roi de Suède accourut en personne à la défense de cette place, une des plus importantes de son royaume. Elle auroit été enlevée par les Danois sans la puissante intervention des cabinets de Londres et de Berlin, qui obligèrent la cour de Copenhague de conclure différens traités d'armistice avec la Suède, et d'embrasser, en 1789, une

neutralité parfaite, de l'aveu même de la Russie (1).

La guerre entre les Suédois et les Russes se borna depuis à des opérations navales dont le succès fut balancé de part et d'autre dans les campagnes de 1789 et 1790. L'échec que la flotte suédoise essuya, le 3 juillet 1790, dans le golfe de Wibourg, fut réparé le 9 et le 10 du même mois par la victoire que le roi de Suède remporta en personne, à Swenkasund, sur la flotte russe, commandée par le prince de Nassau-Siegen. Cette action qui coûta beaucoup de monde aux Russes et un grand nombre de leurs vaisseaux, servit à accélérer la paix entre les deux puissances. Le roi de Suède abandonné des cours de Londres et de Berlin, qui l'avoient entraîné dans la guerre, craignoit que les Russes ne profitassent du mécontentement de la noblesse suédoise pour pénétrer dans l'intérieur de ses états. Il accepta donc les conditions équitables que l'impératrice lui proposa. La paix fut conclue, le 14 août 1790, dans la plaine de Werelä, près de la rivière de Kymméné, entre les avant-postes des deux camps, et les limites des deux états y furent rétablies sur le pied des traités précédens (2). Paix de Werelä.

Quant aux événemens de la guerre entre la Porte et la Russie, ils furent entièrement à l'avantage de cette dernière puissance. Un corps de troupes russes, réuni à l'armée autrichienne, se rendit maître de Choczim, au Succès des Russes contre les Turcs.

(1) Martens, t. 3, p. 151 et suiv.; t. 4, p. 629.

(2) Voyez ce traité dans Martens, t. 3, p. 175.

PÉRIODE VIII. 1713 - 1800.

nistère britannique, convaincu que cette princesse ne fléchiroit pas, crut devoir abandonner le *statu quo strict*, que, de concert avec la cour de Berlin, il avoit exigé pour base de la paix à conclure entre la Russie et la Porte. Ce ministère désiroit d'ailleurs de se rapprocher de la Russie dans le temps où cette puissance se détachoit de la France, en se départant des engagemens qu'elle avoit contractés avec elle par le traité de 1787. D'accord avec la cour de Berlin, le ministère britannique consentit à ne plus aider les Turcs au cas qu'ils persistassent à se refuser aux conditions de paix équitables que l'impératrice leur avoit proposées.

Paix de Yassy entre la Russie et la Porte.

Une négociation s'ouvrit à Galatsch sur le Danube. Les préliminaires de la paix entre la Russie et la Porte y furent signés le 11 août 1791, et la paix définitive se conclut à Yassy en Moldavie, le 9 janvier 1792. Ce traité renouvela les stipulations des traités antérieurs depuis celui de Kaynardgi. Le Dniester fut établi pour frontière perpétuelle entre les deux empires. Les Turcs cédèrent à la Russie la forteresse d'Oczakow, avec tout le pays situé entre le Bog et le Dniester. La cession de la Crimée, de l'île de Taman et de la partie du Kuban qui est située sur la rive droite du fleuve de ce nom, fut confirmée à la Russie. La Porte s'engagea aussi à faire cesser les pirateries des corsaires barbaresques, et à indemniser même les sujets russes des pertes dont ils n'auroient pas obtenu la réparation dans un temps limité. La Russie d'ailleurs restitua toutes les autres conquêtes,

en stipulant de certains avantages en faveur des habitans de la Moldavie et de la Walachie (1). Période VIII. 1713-1800.

Il avoit été convenu entre les plénipotentiaires des deux empires, que la Porte paieroit à la Russie, pour l'indemniser des frais de la guerre, une somme de douze millions de piastres ; mais immédiatement après la signature du traité, l'impératrice fit déclarer, par ses plénipotentiaires, qu'elle renonçoit à ce paiement en faveur de la Porte. Cette générosité de l'impératrice excita l'admiration des plénipotentiaires ottomans.

Dernières révolutions de la Pologne.

La guerre dont nous venons de parler, et les troubles qui agitoient en même temps la France, amenèrent la chute et la destruction du royaume et république de Pologne.

Diète extraordinaire de 1788.

Les Polonois s'étoient flattés que pendant que les forces de la Russie étoient occupées contre les Suédois et les Turcs, il leur seroit facile de changer les vices de leur constitution, pour donner une nouvelle vigueur au gouvernement de la république. Une diète extraordinaire fut convoquée à Varsovie, en 1788; elle se forma en confédération, afin d'écarter les inconvéniens du *liberum veto*, et de l'unanimité, exigée dans les diètes ordinaires. L'impératrice de Russie ayant fait des démarches auprès de cette diète, pour engager les Polonois à entrer dans son alliance contre la Porte, elle fut traversée dans ce dessein par le roi de Prusse, qui, par suite de ses engagemens avec l'Angleterre,

(1) Voyez ce traité dans MARTENS, t. 5, p. 53, 67.

Période VIII. 1713-1800. ne négligea rien pour animer les Polonois contre la Russie; il les encouragea, par l'offre qu'il leur fit de son alliance (1), à tenter la réforme de leur gouvernement que la Russie avoit récemment garanti. Un comité de législation fut établi par la diète et chargé de rédiger le plan d'une constitution propre à faire prendre un nouvel essor à la république.

Constitution de 1791. Cette résolution de la diète ne pouvoit que déplaire à l'impératrice de Russie, qui la regardoit comme une infraction formelle des articles accordés, en 1775, entr'elle et la république. Les Polonois pouvant ainsi prévoir que les changemens qu'ils avoient en vue ne manqueroient pas de les brouiller avec cette princesse, devoient penser, avant tout, à se mettre en état de défense. Mais au lieu de pourvoir à l'amélioration de leurs finances et de mettre l'armée de la république sur un pied respectable, la diète perdit un temps considérable à discuter le nouveau projet de constitution qu'elle s'étoit fait présenter. L'assurance de la protection prussienne, qui lui avoit été donnée officiellement (2), servit à rendre les Polonois confians, et le traité d'alliance que le roi de Prusse conclut en effet avec la république, le 29 mars 1790 (3), acheva de les plonger dans une sécurité parfaite. Le roi

(1) Herzberg, *recueil*, t. 2, p. 476.

(2) *Idem*, t. 2, p. 483.

(3) *Idem*, t. 3, p. 1; et M. de Ségur, *hist. de Frédéric-Guillaume II*, t. 3, p. 140.

Stanislas-Auguste, après avoir hésité longtemps sur le parti qu'il lui convenoit de prendre, s'étant décidé enfin à se réunir au parti patriotique de la diète, la nouvelle constitution fut décrétée, par acclamation, le 3 mai 1791.

Précis de cette constitution.

Quelque imparfaite que fût cette constitution, elle ne laissoit pas de corriger plusieurs vices des lois antérieures. Le trône y fut rendu héréditaire et assuré à la maison électorale de Saxe; on abolit la loi de l'unanimité et l'inconcevable *liberum veto*; la diète fut déclarée permanente, et le corps législatif partagé en deux chambres. L'une de ces chambres, formée de députés dont les fonctions devoient durer deux ans, étoit chargée de discuter les lois; et l'autre, composée du sénat, et présidée par le roi, devoit les sanctionner et exercer le veto. Le pouvoir exécutif étoit confié au roi et à un conseil de surveillance, composé de sept membres ou ministres sujets à responsabilité. On y accordoit aux habitans des villes la faculté d'élire leurs députés et leurs juges; mais les nobles étoient aussi maintenus dans toute l'étendue de leurs droits et prérogatives; et quant aux paysans, loin de les admettre à aucune égalité de droits, on se borna simplement à améliorer leur sort par quelques dispositions générales (1).

Confédération de Targowice.

Ces derniers efforts que firent les Polonois pour assurer leur indépendance, excitèrent

(1) Voyez cette constitution dans l'*histoire de la révolution de Pologne, en* 1794, *par un témoin oculaire*, p. 209.

Période VIII. 1713-1800.

le ressentiment de la Russie. L'impératrice n'eut pas plûtôt fait sa paix avec la Porte, qu'elle engagea ses partisans en Pologne à former une confédération tendante à révoquer les innovations de la diète de Varsovie, et à remettre en vigueur l'ancienne constitution de la république. Cette confédération, signée à Targowicé, le 14 mai 1792, eut les comtes Felix Potocki, Rzewuski et Branicki, pour chefs.

Une armée russe entre en Pologne.

Pour soutenir cette confédération, l'impératrice fit entrer une armée en Pologne (1), et commença la guerre contre les partisans du nouvel ordre des choses (2). Ce ne fut qu'alors que les Polonois pensèrent sérieusement à prendre des mesures vigoureuses. La diète décréta que l'armée de ligne seroit mise sur le grand pied de guerre, et que plusieurs

(1) Au printemps de l'année 1792.

(2) *Hist. de la révolution*, p. 231. Dans la déclaration que cette princesse publia alors, elle allégua, pour justifier sa conduite : 1°. l'anéantissement de l'ancienne constitution de Pologne par la diète de Varsovie; 2°. l'entreprise de cette diète d'exiger la retraite des troupes russes de la Pologne, de celles même qui y étoient préposées à la garde des magasins russes; 3°. les vexations de tout genre exercées contre des sujets russes, et nommément contre l'évêque de Pereslavie, abbé de Sluk, qui, soupçonné d'avoir fomenté une révolte, avoit été arrêté et emprisonné à Varsovie; 4°. le droit des gens, violé à l'égard des ministres de l'impératrice, dont la chapelle avoit été forcée à Varsovie, et un des desservans de cette chapelle arraché, pour être traduit devant un tribunal incompétent; 5°. l'ambassade extraordinaire envoyée à Constantinople, pour proposer à la Porte une ligue offensive contre la Russie.

corps de troupes légères seroient levés. Un emprunt de vingt millions de livres tournois passa sans la moindre réclamation, mais le ministre de Prusse ayant été interpellé sur le secours que le roi, en vertu de son alliance avec la république, devoit fournir, sa réponse fut tellement ambiguë et évasive, qu'elle jetta la désolation dans tout le parti patriotique. Le refus de la diète polonoise d'admettre un projet de commerce qui abandonnoit au roi de Prusse les villes de Dantzic et de Thorn (1), avoit indisposé ce monarque contre les Polonois, et il ne fut pas difficile à l'impératrice de Russie de le gagner par la proposition qu'elle lui fit d'un nouveau démembrement de la Pologne. Cette amorce, jointe à l'aversion qu'avoient les souverains pour tout ce qui ressembloit à la révolution françoise, agit puissamment sur la cour de Berlin et lui fit rompre les engagemens qu'elle avoit contractés avec la Pologne (2). Cette nation comprit alors tout le danger de sa position; sa première ardeur se refroidit, et la plus vive consternation se saisit de toute la diète.

Le roi de Pologne renonce à la constitution de 1791.

Abandonnée ainsi de la Prusse, et agitée par des divisions intestines, la Pologne se vit dans l'impuissance de faire face à des ennemis aussi redoutables que les Russes. La campagne de 1792 tourna entièrement au préjudice du parti patriotique. A la suite de plusieurs succès, les Russes s'avancèrent sur Varsovie, et le roi Stanislas, découragé, prit le parti

(1) Herzberg, t. 3, p. 26.

(2) Voyez M. de Ségur, t. 3, p. 140, et suiv.

Passion VIII. 1793-1800.

d'accéder à la confédération de Targowice, en renonçant à la constitution du 3 mai, et aux actes de la diète révolutionnaire de Varsovie (1). Ce prince eut même la foiblesse de souscrire à toutes les conditions que l'impératrice jugea à propos de lui dicter. Une suspension d'armes fut arrêtée, de même que la réduction de l'armée polonoise. Des troupes prussiennes entrèrent dans la Pologne, et s'y étendirent à l'exemple des Russes. On vit paroître aux mois de mars et d'avril de l'année 1793, les proclamations des cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg, par lesquelles elles déclarèrent incorporer à leurs monarchies les territoires et districts de la Pologne dont leurs troupes venoient de prendre possession. L'adoption de la constitution de 1791, et la propagation des principes démocratiques de France par les Polonois servirent de motifs à ce nouveau démembrement (2).

Second démembrement de la Pologne.

La Prusse s'empara de la meilleure partie de la Grande Pologne, y compris les villes de Dantzic et de Thorn, de même que de la ville de Czenstochau, dans la Petite-Pologne. Sa frontière fut étendue jusqu'aux rivières de Pilica, de Sterniewka, de Jezowka et de Bzura. La rive gauche de ces rivières fut adjugée à la Prusse, et la droite à la Pologne.

La Russie occupa la moitié environ de la Lithuanie, d'après une ligne qu'elle détermina. Les palatinats de Podolie, de Polock, de

(1) L'acte d'accession du roi est du 25 août 1792. *Hist. de la révolution*, p. 245.

(2) *Hist. de la révolution* p. 247, 249.

Minsk, une portion du palatinat de Wilna, avec la moitié de ceux de Nowogrodek, de Brzesc et de Volhynie, devinrent son partage. Epoque VIII. 1713-1800.

Les Polonois furent forcés de céder par des traités aux deux puissances, les provinces dont elles s'étoient emparées. Le traité entre la Pologne et la Russie fut signé à la diète de Grodno, le 13 juillet 1793, et quant à celui du roi de Prusse, il essuya de vives oppositions, et ne fut entièrement consommé à Grodno, que le 25 septembre 1793 (1). Traités avec la république.

Les puissances copartageantes renoncèrent de nouveau, à cette occasion, aux droits et prétentions qu'elles pouvoient encore avoir à la charge de la république, sous quelque dénomination que ce pût être. Elles s'engagèrent à reconnoître et à garantir même, si elles en étoient requises, la constitution qui seroit établie dans la diète actuelle, du consentement libre de la nation polonoise.

Ce qui restoit à la république, soit de la Pologne, soit de la Lithuanie, fut réparti en dix-huit palatinats, dix pour la Pologne et huit pour la Lithuanie. On assigna à chaque palatinat deux sénateurs, un palatin, un castellan et six nonces à envoyer à la diète. La province de Pologne comprenoit les dix palatinats suivans : Cracovie, Sendomir, Volhynie, Chelm, Wlodzimiers, Lublin, Masure, Varsovie, Giechanow, Podlachie. La province de Lithuanie renfermoit ceux de Wilna,

(1) Voyez ces traités dans le *Recueil de M.* DE MARTENS, t. 5, p. 162, 202.

Frédéric VIII. 1713-1800. Braclaw, Troki, Samogitie, Meretzk, Grodno, Brzesc, Nowogrodek (1).

Insurrection de Kosciuszko. Ce nouveau démembrement, et les vexations dont se plaignoient les Polonois qui se disoient patriotes, excitèrent une fermentation dans les esprits qui dégénéra, dès l'année suivante, en un soulèvement général. Une association secrète se forma à Varsovie; elle trouva de nombreux partisans dans l'armée, qui, d'après les arrangemens pris avec la Russie, devoit être réduite. Les conjurés élurent Kosciuszko pour chef de l'insurrection projetée contre la Russie. Ce général s'étoit fait connoître dans la guerre d'Amérique; il avoit tout récemment signalé sa bravoure dans la campagne de 1792, et, après la malheureuse issue de cette affaire, il s'étoit réfugié en Saxe (2). Les conjurés comptoient beaucoup sur l'assistance de l'Autriche, qui n'avoit point pris part au dernier démembrement de la Pologne; ils se flattoient que la Turquie et la Suède ne resteroient pas simples spectatrices des efforts qu'ils feroient pour reconquérir leur liberté et leur indépendance. Kosciuszko avoit voulu qu'on différât l'exécution du plan concerté par les insurgés, afin de gagner du temps pour mieux en préparer les ressorts. Mais Madalinski qui commandoit une brigade de cavalerie, sommé de la licencier, jeta le masque et donna le signal de l'insurrection. Cet officier

(1) *Polens Ende*, *von* Sirisa, 8°. Warschau 1797.

(2) Voyez sur Kosciuszko les *Campagnes de Suwarow*, t. 2, p. 210.

quitta subitement son quartier, traversa la Vistule et après avoir dissipé les détachemens prussiens qu'il rencontra sur sa route, marcha droit sur Cracovie, dont les habitans prirent les armes, et en chassant les troupes russes qui se trouvoient dans la ville, proclamèrent Kosciuszko général. Une sorte de dictature lui fut conférée par l'acte d'insurrection, daté du 24 mars 1794 (1); elle devoit durer aussi long-temps que la patrie seroit en danger.

Les Russes et les Prussiens firent avancer des troupes pour arrêter les progrès de l'insurrection. La défaite d'un corps russe par Kosciuszko auprès de Raslavicé ranima le courage des insurgés. Les habitans de Varsovie se soulevèrent également contre les Russes, dont un corps de dix mille hommes occupoit la ville sous les ordres du général Igielström. Le tocsin sonna à Varsovie dans la nuit du 17 avril. Les insurgés s'emparèrent de l'arsenal, et distribuèrent au peuple des armes et des munitions. Une canonade fort vive eut lieu entre les Russes et les Polonois. Le combat dura deux jours consécutifs. Quelques milliers de Russes y périrent, et quatre mille cinq cents furent faits prisonniers. Igielström n'échappa de la ville qu'avec environ trois mille hommes. Les citoyens de Varsovie, en signant alors l'acte d'insurrection, furent rétablis dans les droits que la constitution du 3 mai leur avoit garantis. La même insurrection éclata à Wilna, d'où elle s'étendit dans Succès des insurgés.

(1) *Hist. de la révolution*, p. 254.

Parties VII. 1713-1800.

toute la Lithuanie. Plusieurs régimens polonois qui étoient entrés au service de la Russie, passèrent du côté des insurgés.

Faiblesse de leurs moyens.

Malgré ces premiers succès on ne fut pas long-temps à s'apercevoir que l'esprit public n'étoit pas assez mûr en Pologne pour une entreprise de la nature de celle dont il s'agissoit. La bourgeoisie ou l'ordre du tiers n'y étoit ni assez nombreuse ni assez opulente pour servir de centre à la révolution qu'on prétendoit opérer, et la servitude dans laquelle vivoit le paysan, loin de lui inspirer de l'enthousiasme, ne devoit au contraire que le retenir dans l'apathie. Les patriotes d'ailleurs étoient divisés d'opinion, et le roi, quoiqu'il eût l'air d'approuver leurs efforts, ne laissoit pas de seconder secrètement les intérêts des amis de la Russie. Enfin les nobles qui seuls auroient dû montrer de l'énergie, se trouvoient très-peu disposés à soutenir efficacement la cause de la liberté. Toute contribution leur pesoit, et ils répugnoient autant à la levée en masse qu'à celle des recrues qui les privoit de cultivateurs; ils trembloient de perdre les droits et les priviléges dont ils jouissoient exclusivement.

Siège de Varsovie par les Prussiens.

Il en résulta que Kosciuszko se vit dans l'impuissance de mettre sur pied des forces proportionnées à celles des Russes et des Prussiens, qui agissoient de concert pour rompre les mesures des insurgés. Ce général essuya le 8 juin, sur les confins des palatinats de Siradie et de Cujavie, un échec à la suite duquel le roi de Prusse se rendit maître de Cracovie. Soutenu depuis d'un corps

russe, ce prince entreprit en personne le siége de la ville de Varsovie. Ce fut alors que les principales forces des insurgés se réunirent sous les murs de cette ville. Elles ne montoient qu'à environ vingt-deux mille combattans, tandis que les ennemis en avoient au-delà de cinquante mille à leur opposer.

Levée du siége.

Le siége de Varsovie duroit déjà près de deux mois, lorsqu'un soulevement général qui arriva dans la Grande-Pologne, et qui de là se communiqua à la Prusse occidentale, força le roi de Prusse de lever ce siége, pour arrêter les progrès de l'insurrection dans ses propres états.

L'Autriche entre dans la coalition.

La joie que cet incident causa aux insurgés ne fut pas de longue durée. La cour de Vienne, qui jusqu'alors avoit gardé la neutralité, se décida à faire entrer une armée dans la Pologne. Cette armée marcha en deux colonnes, dont l'une se porta sur Brzesc et l'autre sur Dubnow. D'un autre côté les Russes, sous les ordres de Suwarow, s'avancèrent dans la Lithuanie, et y poursuivirent un corps d'insurgés que commandoit Sierakowski (1).

Défaite de Kosciusko.

Kosciuszko, qui voyoit la grande supériorité de l'ennemi, crut alors devoir faire un dernier effort pour empêcher la jonction de l'armée de Suwarow avec celle du général russe Fersen. En tournant donc contre ce dernier il lui livra bataille auprès de Macejowice, le 4 octobre 1794. L'action fut des

(1) Suwarow défit Sierakowski à Krupezize et à Brzesc, au mois de septembre 1794. *Campagnes de Suwarow*, t. 2, p. 174, 178, 191.

Parties VIII. 1713-1800.

plus meurtrières. Une grande partie de l'armée polonoise y fut tuée et le reste fut fait prisonnier. Kosciuszko, blessé dangereusement, tomba lui-même au pouvoir du vainqueur.

Prise de Prague et de Varsovie.

Ce désastre abattit le courage des Polonois et servit à rétablir les affaires du roi de Prusse. Les généraux polonois, Dombrowski et Madalinski, qui faisoient la guerre dans la Prusse et dans la Grande-Pologne, abandonnèrent ces provinces, pour marcher avec leurs corps au secours de la ville de Varsovie. Suwarow se dirigea pareillement sur cette capitale et y fut joint par un corps considérable de Prussiens, avec lequel il combina le blocus de cette ville. Ce fut le 4 novembre que les Russes livrèrent assaut au faubourg de Varsovie, nommé Prague. Les Polonois qui y avoient un corps de troupes de huit à dix mille hommes (1), firent une défense courageuse, mais rien ne fut capable d'arrêter l'ardeur et l'impétuosité des Russes, qui brûloient de venger le sang de leurs compatriotes, tués au dernier massacre de Varsovie. En quatre heures de temps ils emportèrent de vive force le triple retranchement de Prague, et passèrent au fil de l'épée tout ce qui s'y trouvoit de Polonois. Cette place fut saccagée et ruinée de fond en comble. La terreur saisit alors les habitans de Varsovie; ils prirent le parti de capitu-

(1) Selon l'auteur des *Campagnes de Suwarow*, la garnison de Prague étoit forte de 30000 hommes; voy. p. 252.

ler (1), et Suwarow fit son entrée dans la ville le 9 du mois de novembre. Les troupes polonoises mirent bas les armes, l'insurrection fut étouffée et la plupart de ceux qui s'y étoient signalés furent faits prisonniers par les Russes. Le roi de Pologne se retira à Grodno, et le démembrement final de la Pologne fut arrêté entre les trois puissances alliées.

Dernier démembrement de la Pologne.

La cour de Berlin ayant fait connoître qu'elle prétendoit garder Cracovie et le pays avoisinant dont ses troupes avoient pris possession, l'Autriche, pour se procurer cette partie de la Pologne qu'elle convoitoit, suivit la route que le roi Frédéric II avoit tenue au premier démembrement de la Pologne. Elle entra en négociation avec la cour de S.-Pétersbourg, et s'arrangea, séparément, avec elle touchant les lots qui devoient échoir à chacune des deux puissances. Un acte, en forme de déclaration, fut signé, entre ces mêmes cours, à St.-Pétersbourg, en date du 3 janvier 1795; il portoit que celle de Berlin seroit invitée à adhérer à l'acte et aux stipulations qui y étoient contenues, moyennant l'offre que lui firent les deux cours d'acquiescer à la réunion de la partie restante de la Pologne à la monarchie prussienne et l'engagement qu'elles prirent de lui en garantir l'acquisition. On entama ensuite une négociation avec la cour de Berlin, dont le résultat fut une convention particulière entre cette cour

(1) Voyez les *Campagnes de Suwarow*, p. 758 et suiv.

Patrices VIII. 1713-1800.

et celle de Vienne, conclue aussi à S. Pétersbourg le 24 octobre 1795. La ville de Cracovie y fut abandonnée à l'Autriche, qui se désista, de son côté, en faveur du roi de Prusse, d'une portion de terrain que la déclaration du 3 janvier précédent lui avoit assurée; et quant aux limites particulières du palatinat de Cracovie, on arrêta, par cette convention, qu'elles seroient réglées entre les deux cours, sous la médiation et sous l'arbitrage de celle de S. Pétersbourg (1). Il ne resta alors d'autre parti à prendre au roi Stanislas-Auguste que de résigner sa couronne entre les mains de l'impératrice de Russie. L'acte de son abdication est daté de Grodno, le 25 novembre 1795.

Lots de chacune des trois cours.

Ce fut par de ces différentes conventions, que la Russie obtint tout ce qui restoit encore à la Pologne de la Lithuanie jusqu'au Niemen et aux limites des palatinats de Brzesc et de Nowogrodek, et de là au Bug, avec la plus grande partie de la Samogitie, ainsi que la Courlande et la Sémigalle (2); elle eut, de la Petite-Pologne, la partie du pays de Chelm, située sur la rive droite du Bug et le restant

(1) Ce dernier réglement eut lieu par un arrangement définitif concerté entre les commissaires des cours de Vienne, de Berlin et de S. Pétersbourg, le 21 oct. 1796.

(2) Les états de Courlande et de Sémigalle firent, en 1795, leur soumission à l'impératrice, ainsi que nous l'avons remarqué ci-dessus, page 75. Le dernier duc, Pierre de Bieren, obtint une pension annuelle de cinquante mille ducats; il se retira en Silésie, où il mourut en 1800.

de la Volhynie, en tout environ 2000 milles carrés. Période VIII. 1713-1800.

L'Autriche eut, outre une partie principale du palatinat de Cracovie (1), les palatinats entiers de Sendomir et de Lublin, avec la partie du district de Chelm et celles des palatinats de Brzesc, de Podlachie et de Masovie, qui s'étendoient sur la rive gauche du Bug, le tout faisant environ 834 milles carrés (2).

On assigna à la Prusse la partie des palatinats de Masovie et de Podlachie, située sur la rive droite du Bug; elle eut de plus de la Lithuanie la partie du palatinat de Troki et celle de la Samogitie, qui est en-deçà du Niemen, ainsi qu'un petit district de la Petite-Pologne, faisant partie du palatinat de Cracovie, le tout évalué à environ 1000 milles carrés.

Enfin par une dernière convention, qui fut conclue à S. Pétersbourg le 26 janvier 1797, les trois cours co-partageantes s'arrangèrent entre elles sur la manière d'acquitter les dettes du roi et de la république de Pologne. Elles assurèrent par cette même convention au roi démissionaire un traitement annuel de deux cent mille ducats (3).

(1) D'après la ligne de démarcation arrêtée entre les trois cours par la convention du 21 oct. 1796.

(2) Cette portion de l'Autriche reçut la dénomination de Galicie occidentale.

(3) Voyez *Conventions conclues entre la cour de Vienne et les cours de S. Pétersbourg et de Berlin, relativement au partage final de la Pologne*, in-4°. Vienne 1797. MARTENS, *recueil des traités*; et *Vie de Catherine II*, *par* CASTERA, au t. 2.

Période VIII. 1713-1800.

Paul I, qui venoit de succéder à Catherine II, son illustre mère, signala son avénement au trône de Russie par la loi sage qu'il promulgua, à son couronnement en 1797, touchant un nouvel ordre de succession des princes et princesses de sa maison. Cette loi, semblable à celles qui ont lieu aujourd'hui en Danemarck, en Espagne et dans le royaume des Deux-Siciles, établit la succession linéale mixte, conformément à l'ordre de primogéniture, en n'admettant les femmes qu'à l'extinction totale des mâles, issus de mâles, de la lignée de Paul, et en définissant, avec la plus scrupuleuse exactitude, l'ordre dans lequel les femmes et leurs descendans devront succéder (1).

Conclusion.

La destruction du royaume et de la république de Pologne, dont nous venons de donner le précis, changea entièrement le système politique du Nord, en anéantissant les traités d'Oliva et de Moscou, sur lesquels ce système reposoit. La barrière que ces traités avoient établie entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, fut ainsi renversée, et ces puissances, par le partage qu'elles firent des vastes domaines de la Pologne, devinrent des voisins immédiats.

C'est à cet important événement que nous terminons cet ouvrage, dans le plan duquel n'entroit pas le tableau de la révolution fran-

(1) Voyez cette loi dans un ouvrage intitulé : *Verordnungen des Kaisers Paul des Ersten*, in 4to, Petersburg 1796, au tome 1, p. 246, et tome 2, p. 1; et *Mémoires secrets sur la Russie*, vol. 3, *appendice*.

çoise, dont les scènes si nombreuses, si variées et si fécondes en résultats, nous ont paru exiger de plus grands développemens (1). Cette étonnante révolution, après avoir offert, tour à tour, au monde le spectacle le plus sublime et le plus terrible, a étendu, comme on sait, son influence sur toute la surface de l'Europe. A la suite de guerres longues et plusieurs fois renouvelées, où la nation française a signalé sa bravoure et acquis tant de gloire, des empires, des royaumes, des républiques ont disparu; de nouveaux états, de nouvelles dynasties ont été fondés. Dès-lors le système politique de l'Europe qui reposoit sur les traités de Westphalie et les traités subséquens, ne pouvoit plus subsister; un nouvel ordre de choses devoit commencer.

Ce grand tableau, pour être représenté dans son vrai jour, doit être traité dans tout son ensemble; il ne sauroit être achevé que lorsque le grand homme qui veille au salut de l'empire françois, sera parvenu à établir sur des bases solides le système du continent, et à être le pacificateur de l'Europe, de même qu'il a été le restaurateur de la France.

(1) Les dates cependant de tous les principaux événemens de cette révolution ont été comprises dans les tables chronologiques qui se trouvent à la tête de notre ouvrage.

FIN DE LA HUITIÈME ET DERNIÈRE PÉRIODE.

TABLES GÉNÉALOGIQUES

TABLES GÉNEALOGIQUES

DES

MAISONS SOUVERAINES

DE L'EUROPE

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS LES TABLES GÉNÉALOGIQUES.

assass. *assassiné.*
bat. *bataille.*
can. *canonisé.*
conc. *concubine.*
cour. *couronné, couronne.*
décap. *décapité.*
décl. *déclaré.*
dép. *déposé.*
élect. *électoral.*
emp. *empoisonné.*
esp. *espagnol.*
f. *fils* ou *fille.*
gouv. *gouvernement.*
héréd. *héréditaire.*
hérit. *héritier, héritière.*
m. *marié.*
† *mort* ou *morte.*
n. *né* ou *née.*
nat. *naturel.*
prét. *prétendant.*
pris. *prisonnier.*
procl. *proclamé.*
répud. *répudiée.*
sép. *séparée.*
tab. *table.*
testam. *testamentaire.*
tit. *titulaire.*
v. st. *vieux style.*
v. *voyez.*
Allem. *Allemagne.*
Angl. *Angleterre.*
Arag. *Aragon.*
Archid. *Archiduc* ou *Archiduchesse.*
Bourg. *Bourgogne.*
C. *Comte* ou *Comtesse, Comté.*
Les chiffres arabes qui sont avant certains noms marquent la suite des souverains. Un même chiffre indique ceux qui ont régné ensemble.
Cast. *Castille.*
D. *Duc* ou *Duchesse, Duché.*
Dan. *Danemarck.*
E. *Epoux* ou *Epouse.*
Les chiffres après la lettre *E.* indiquent les différens mariages; ceux au-dessus des noms des princes ou princesses marquent les lits dont ils sont sortis.
El. *Electeur.*
Emp. *Empereur.*
Esp. *Espagne.*
Ev. *Evêque.*
Fr. *France.*
Gott. *Gottorp.*
Gouv. *Gouverneur.*
Gr. D. *Grand-Duc* ou *Grande-Duchesse.*
Imp. *Impératrice.*
M. du Palais. *Maire du Palais.*
Marg. *Margrave.*
Marq. *Marquis.*
N. *anonyme.*
Nav. *Navarre.*
Port. *Portugal.*
Pr. *Prince* ou *Princesse.*
R. *Roi, Reine, Royaume.*
Rég. *Régent, régente.*
S. *Seigneur, Sire, Saint.*
Teut. *Teutonique.*

EMPEREURS ET ROIS

DES MAISONS CARLOVINGIENNE ET DE SAXE.

EMPEREURS ET ROIS D'IT

1. CHARLEMAGNE ou *Charles I.*, f. de *Pepin le Bref*, R.

2. PEPIN, R. d'Italie 781. † 810.

3. BERNARD, R. d'Italie 810. † 818.

Adélaïde, selon quelques-uns, E. *Lambert*.

5. LOTHAIRE I. associé à l'empire 817. † 855.

Louis dit *nique*, †

10. GUY, D. de Spolette, R. d'Italie 888. Emp. 891. † 894.

6. LOUIS II. associé à l'empire 850. † 875.

Lothaire II. R. de Lorraine. 855. † 869.

Charles, R. de Provence. † 863.

11. LAMBERT, Emp. et R. d'Italie 891. † 898.

Irmengarde, E. *Boson*, R. de la Bourg. Cis-jurane.

Berthe, E. *Thibaud* C.

12 les et

13. LOUIS, R. de la Bourg. Cis-jurane 887. d'Italie 899. Emp. 901. chassé 902. † vers 923.

16. HUGUES, C. de R. d'Italie 926.

17. LOTHAIRE, ass yaume d'Italie 931. *Adélaïde*, f. du R.

T A

ROIS D'ALLEMAGNE ET DE LORRA

1. LOUIS I. dit LE GERMANIQUE, f. puîné de *Louis le D*

2. CARLOMAN, R. de Bavière 876. † 880.

3. LOUIS II. dit LE JEUNE, R raine 87

5. ARNOUL, f. nat. élu R. d'Allem. et de Lorraine 887. † 899.

6. LOUIS III. dit L'ENFANT, élu R. d'Allem. 900. R. de Lorraine 900. † 911.

ZUENTI

T A

EMPEREURS ET ROIS D'ALLEMAGNE, DE

8. HENRI I. dit L'OISELEUR, élu R. d'Alle

9. OTTON I. dit LE GRAND, élu R. d'Allem. 936. R. d'Italie cour. à Mil

10. OTTON II. Emp. et R. 973. † 983.

11. OTTON III. élu R. d'Allem. 983. cour. Emp. à Rome 996. † 1002

I.

DES FRANCS CARLOVINGIENS.

des Lombards 768. 774. cour. Emp. à Rome 800. † 814.

s 1. dit LE DÉBONNAIRE, associé à l'empire 813. † 840.

7. CHARLES II. dit LE CHAUVE, R. de France 843. Emp. et R. d'Italie 875. 876. † 877. *(v. Tab. X.)*

Gisèle, E. *Everhard* C. 867.

AN, ière alie 30.

Louis II. dit *le jeune*, R. de Saxe, † 882.

9. CHARLES III. dit LE GROS, Emp. et R. d'Italie 880. † 888.

14. BÉRENGER I. D. de Frioul, R. d'Italie 888. Emp. 916. † 924.

. d'Al- Emp. 896.

Gisele, E. *Adelbert* Marg. d'Ivrée.

* *

15. RODOLPHE, R. de Bourg. élu R. d'Italie contre Bérenger I. 921. chassé 926. † 937.

18. BÉRENGER II. R. d'Italie 950. détrôné par Otton le Grand, † 966.

Adélaïde, E. 1°. *Lothaire*, R. d'Italie † 950. 2°. *Otton le grand*, R. d'Allem. 951.

19. ADELBERT, R. d'Italie conjointement avec son père.

II.

DE LA MAISON CARLOVINGIENNE.

, premier R. d'Allem. par la paix de Verdun 843. † 876.

876. et de Lor-

4. CHARLES III. (I.) dit LE GROS, R. de Suabe 876. de toute l'Allem. et de Lorraine 882. déposé 887. † 888.

* *

it. R. de Lorraine 895. † 900.

7. CONRAD I. élu R. d'Allem. 911. † 918.

III.

RAINE, D'ITALIE, DE LA MAISON DE SAXE.

réunit le royaume de Lorraine 925. † 936.

our. Emp. à Rome 962. † 973.

Henri, D. de Bavière, † 955.

Henri dit *le Querelleur*, D. de Bavière, † 995.

12. HENRI II. dit LE SAINT, élu et cour. R. d'Allem. 1002. cour. R. d'Italie 1004. Emp. à Rome 1014. † 1024.

EMPEREURS ET ROIS

DES MAISONS SALIQUE, DE HOHENSTAUFEN, DE DIFFÉRENTES MAISONS, ET DE CELLE DE LUXEMBOURG.

EMPEREURS ET ROIS D'ALLEMAGNE, DE LORRA

13. CONRAD II. dit LE SALIQUE, élu R. d'Allemagne, de Lorr
cour. Emp. à

14. HENRI III. R. 1039.

15. HENRI IV. R. 1056.

16. HENRI V. R. 1106. cour. Emp. à Rome 1111. † 1125. *Agnès* † 1

EMPEREURS ET ROIS DE L

Frédéric de Hohenstaufen, D. de Suabe et de

Frédéric, dit *le Louche*, D. de Suabe, † 1147.

19. FRÉDÉRIC I. dit BARBEROUSSE, élu R. 1152.

20. HENRI VI. élu et cour. en Allem. 1169. R. 1190. cour. à Milan

23. FRÉDÉRIC II. élu en Allem. 1212. cour. Emp. à Rome

24. CONRAD IV. R. 1250. † 1254.

EMPEREURS ET ROIS D

25. GUILLAUME, f. de *Florent IV.* C. de Hollande, élu R. 1247. † 1256.

26. RICHARD, f. de J d'Angleterre, élu

28. ADOLPHE, f. de *Walram*, C. de Nassau, élu R. 12

EMPEREURS ET ROIS DE

30. HENRI VII. f. de *Henri*, C. de Luxembourg, élu R. 1308. cour. 1311. Emp. à Rome 1312. † 1313.

Jean l'Aveugle, R. de Bohême et C. de Luxembou

32. CHARLES IV. (II.) élu R. 1346. cour. R. d'Italie à Milan et Emp. à Rome

33. WENCESLAS, R. 1378. déposé 1400. † 1419.

36. SIGISMOND, élu R. 1411. cour. R. d'I à Milan 1431. Emp. à Rome 1433. †

V.

DOURGOGNE, D'ITALIE, DE LA MAISON SALIQUE.

lie 1024. réunit le royaume de Bourgogne ou d'Arles 1032.
37. † 1039.

à Rome 1046. † 1056.

à Rome 1084. † 1106.

déric D. de Suabe 1080.

* *

17. LOTHAIRE, dit LE SAXON, élu R. d'Allem. etc. 1125. cour. Emp. à Rome 1133. † 1137.

V.

MAISON DE HOHENSTAUFEN.

† 1105. E. *Agnès*, f. de l'Emp. Henri IV. 1080.

NRAD III. élu et cour. R. d'Allem. 1138. † 1152.

l'Italie à Pavie et Emp. à Rome 1155. † 1190.

. à Rome 1191. † 1197.

1250.

21. PHILIPPE, élu R. 1198. † 1208.

* *

22. OTTON IV. f. de Henri dit le Lion, D. de Saxe, élu R. 1198. cour. R. d'Italie et Emp. 1209. † 1218.

V I.

DIFFÉRENTES MAISONS.

* *

terre, R. † 1272.

98.

27. RODOLPHE I. DE HABSBOURG, élu R. 1273. † 1291.

29. ALBERT I. D'AUTRICHE, élu R. 1298. assassiné 1308.

V I I.

MAISON DE LUXEMBOURG.

* *

ie à Milan

31. LOUIS IV. DE BAVIÈRE, élu R. 1314. cour. R. d'Italie à Milan 1327. Emp. à Rome 1328. † 1347.

346.

* *

78. *Jean Henri*, Marg. de Moravie, † 1375.

35. JOSSE ou JODOCUS, élu R. 1410. † 1411.

34. ROBERT, f. de *Robert II.* El. Palatin, élu R. 1400. † 1410

EMPEREURS ET ROIS

DES MAISONS DE HABSBOURG-AUTRICHE ET DE LORRAINE-AUTRICHE.

EMPEREURS ET ROIS DE LA M

Albert II. D. d'Autriche, petit-fil

Léopold III. D. d'Autriche, tué à Sempach 1386.

Ernest dit *de Fer,* D. d'Autriche, † 1424.

38. FRÉDÉRIC III. élu R. 1440. cour. R. d'Italie et Emp. à Rome 145

39. MAXIMILIEN I. élu R. des Romains 1486. succède à son pèr

Philippe d'Autriche, R. de Castille 1505. † 1506.

40. CHARLES-QUINT, (III.) R. d'Espagne 1516. élu R. des Romains 1
Bologne R. d'Italie et Emp. 1531. abdique l'empire et † 1

42. MAXIMILIEN II. élu R. des Romains 1562.

43. RODOLPHE II. élu R. des Romains 1575. *Emp. élu* 1576. † 1612. 44

* *

51. CHARLES VII. (V.) Él. de Bavière, *Emp. élu* 1742. † 1745.

Maximilien-Joseph, El. de Bavière, † 1777.

47. FERDINAND IV.

49. JOSEPH I. élu R. des Romain

Marie-Thérèse, R. de Hongrie et de

EMPEREURS ET ROIS DE LA M

52. FRANÇOIS I. f. de *Léopold*, D. de Lorraine, devient Gr. D. d
Charles VI. dernier mâle de la m

53. JOSEPH II. élu R. des Romains 1764. *Emp. élu* 1765. † 1790.

54. LÉOPOLD II. Gr. D. de Toscane 1765. *Emp. élu* 1790. † 1792.

55. FRANÇOIS II. né 1768. *Emp. élu* 1792. *Emp. héréd. d'Autriche* 1804.
E. *Marie-Thérèse*, f. de Ferdinand IV. R. des Deux-Siciles. 1790.

Ferdinand, Gr. D. de Tosc
El. de Salzbourg 1803. El.
bourg 1806. E. *Louise*, pri
Deux-Siciles † 180

Ferdinand, né 1793. Pr. roïal héréd.
Joseph, né 1799.
François, né 1802.
Jean, né 1805

Léopold, Pr. électoral.

I II.

N DE HABSBOURG-AUTRICHE.

Rodolphe de Habsbourg, † 1358.

Albert III. D. d'Autriche † 1395.

Albert IV. D. d'Autriche., † 1404.

37. ALBERT II. élu R. 1438. † 1439.

nd le titre d'*Emp. élu* 1508. † 1519.

41. FERDINAND I. R. de Hongrie et de Bohême 1527. élu R. des Romains 1531. *Emp. élu* 1558. † 1564.

564. † 1576. *Charles*, Archid. d'Autriche à Graetz, † 1590.

, *Emp. élu* 1612. † 1619. 45. FERDINAND II. *Emp. élu* 1619. † 1637.

6. FERDINAND III. élu R. des Romains 1636. *Emp. élu* 1637. † 1657.

Romains 1653. † 1654. 48. LÉOPOLD I. *Emp. élu* 1658. † 1705.

mp. élu 1705. † 1711. 50. CHARLES VI. (IV.) *Emp. élu* 1711. † 1740.

740. Imp. 1745. † 1780. E. *François de Lorraine*, Gr. D. de Toscane.

I X.

N DE LORRAINE-AUTRICHE.

1737. *Emp. élu* 1745. † 1765. E. *Marie-Thérèse*, f. de l'Emp. Habsbourg-Autriche 1736. † 1780.

d, Gouv. de la Lombardie Autrich. jusqu'en
lu Brisgau Autrich. et de l'Ortenau 1803-
Marie-Béatrix, hérit. de Modène. 1771.

Maximilien, El. de Cologne, et Ev. de Münster 1784. † 1801.

Charles, Archid. Gr. Maître de l'ordre Teut. 1801. résigne 1804.

Joseph, palatin de Hongrie 1796.

Antoine, Gr. Maître de l'ordre Teut. 1804.

Jean.
René.
Louis.
Rodolphe.

ROIS DE FRANCE

DES DYNASTIES CARLOVINGIENNE ET CAPÉTIENNE

T

ROIS DE FRANCE DE LA D

1. CHARLES I. dit LE CHAUVE, f. cadet de *Louis le Débo*

2. LOUIS II. (I.)

* *

6. EUDES, f. de *Robert le Fort*, R. 888. † 898.

3. LOUIS III (II.) R. 879. † 882.

4. CARLOMAN, R. 879. † 884.

7. CH com

10. LOUIS IV. (III) di

* *

8. ROBERT I. f. cadet de *Robert le Fort*, R. 922. † 923.

11. LOTHAIRE, R. 954. † 986. *Charles*

12. LOUIS V. (IV.) dit LE FAINÉANT, R. 986.

T

ROIS DE FRANCE DE LA
DEPUIS HUGUES CAPET

13. HUGUES CAPET, petit-

14. ROBERT

15. HENRI I

16. PHILIPP

17. LOUIS VI. (V.) di

18. LOUIS VII. (VI.)

19. PHILIPPE II A

20. LOUIS VIII.

21. LOUIS IX. (VIII.) OU SAINT-LOUIS, R. 1226. † 1270.

22. PHILIPPE III. dit LE HARDI, R. 1270. † 1285. *Robert*, C

23. PHILIPPE IV. dit LE BEL, R. 1285. † 1314. *Charles*

24. LOUIS X. (IX.) dit LE HUTIN, R. 1314. † 1316. *Isabelle*, † 1357.

25. JEAN I. dit LE POSTHUME, R. né et † 1316.

Édouard III. R. d'Angl

X.

STIE DES CARLOVINGIENS.

:mier R. de France par la paix de Verdun en 843. † 877.

, R. 877. † 879.

t LE SIMPLE, proclamé R. 92. enfermé 923. † 929.

ER, R. 936. † 954.

basse Lorraine, exclu du trône 987. † en prison vers 992.

* *

5. CHARLES II. dit LE GROS, troisième f. de *Louis le Germanique*, R. 885. † 888.

* *

9. RAOUL, gendre de *Robert I.* R. 923. † 936.

X I.

ASTIE DES CAPÉTIENS, QU'A CHARLES-LE-BEL.

Robert I. R. 987. † 996.

. † 1031.

. † 1060.

60. † 1108.

, R. 1108. † 1137.

IE, R. 1137. † 1180.

. 1180. † 1223.

1223. † 1226.

s, C. d'Anjou, tige des R. de Naples. *(v. Tab. XXV.)*

ont, † 1317. tige de la branche de Bourbon. *(v. Tab. XIV.)*

ois, † 1325. tige de la branche de Valois. *(v. Tab. XII.)*

rd II. roi d'Angleterre.

rône de France. en 1337.

26. PHILIPPE V. dit LE LONG, R. 1316. † 1322.

27. CHARLES IV. dit LE BEL, R. 1322. † 1328.

ROIS DE FRANCE

DES BRANCHES DE VALOIS ET DE VALOIS-ORLÉA

ROIS DE FRANCE DE

Charles de Valois, f. puîné du R. *Phil*

28. PHILIPPE VI

29. JEAN II. dit

30. CHARLES V. dit LE SAGE, R. 1364. † 1380.

Louis, D. d'Anjou, tige des ples (*v. Tab. XX*

31. CHARLES VI. R. 1380. † 1422.

Louis, D. d'Orléans, assassiné en 14 de Valois-Orléans. (*v. Tab. X*

32. CHARLES VII. dit LE VICTORIEUX, R. 1422. † 1461.

33. LOUIS XI. (X.) R. 1461. † 1483.

34. CHARLES VIII. R. 1483. † 1498.

Mari

ROIS DE FRANCE DE LA B

Louis, D. d'Orléans, f. du R. Ch

Charles, D. d'Orléans, † 1465.

35. LOUIS XII. (XI.) D. d'Orléans 1465. R. 1498. † 1515.

38. FRANÇOIS II. R. 1559. † 1560. E. *Marie Stuart*, Reine d'Ecosse.

39. CHARLES IX. R. 1560. † 1574.

I I.

BRANCHE DE VALOIS.

it le *Hardi*, † 1325. (*v. Tab. XI.*)

1328. † 1350.

1350. † 1364.

Na- *Philippe* dit *le Hardi*, créé D. de Bourgogne 1363. † 1404.

branche *Jean* dit *sans peur*, D. de Bourgogne, assassiné sur le pont de Montereau 1419.

Philippe dit *le Bon*, D. de Bourgogne, † 1467.

Charles dit *le Hardi*, D. de Bourgogne, tué à Nancy, 1477.

héritière des états de Bourgogne, E. *Maximilien d'Autriche*, 1477.

I I I.

CHE DE VALOIS-ORLÉANS.

assiné en 1407. (*v. Tab. XII.*)

Jean, C. d'Angoulême, † 1467.

Charles, C. d'Angoulême, † 1496.

36. FRANÇOIS I. C. d'Angoulême 1496. R. 1515. † 1547.

37. HENRI II. R. 1547. † 1559. E. *Catherine de Médicis.*

NRI III. R. de Pologne 1573. R. France 1574. assassiné en 1589.

François, D. d'Alençon, † 1584.

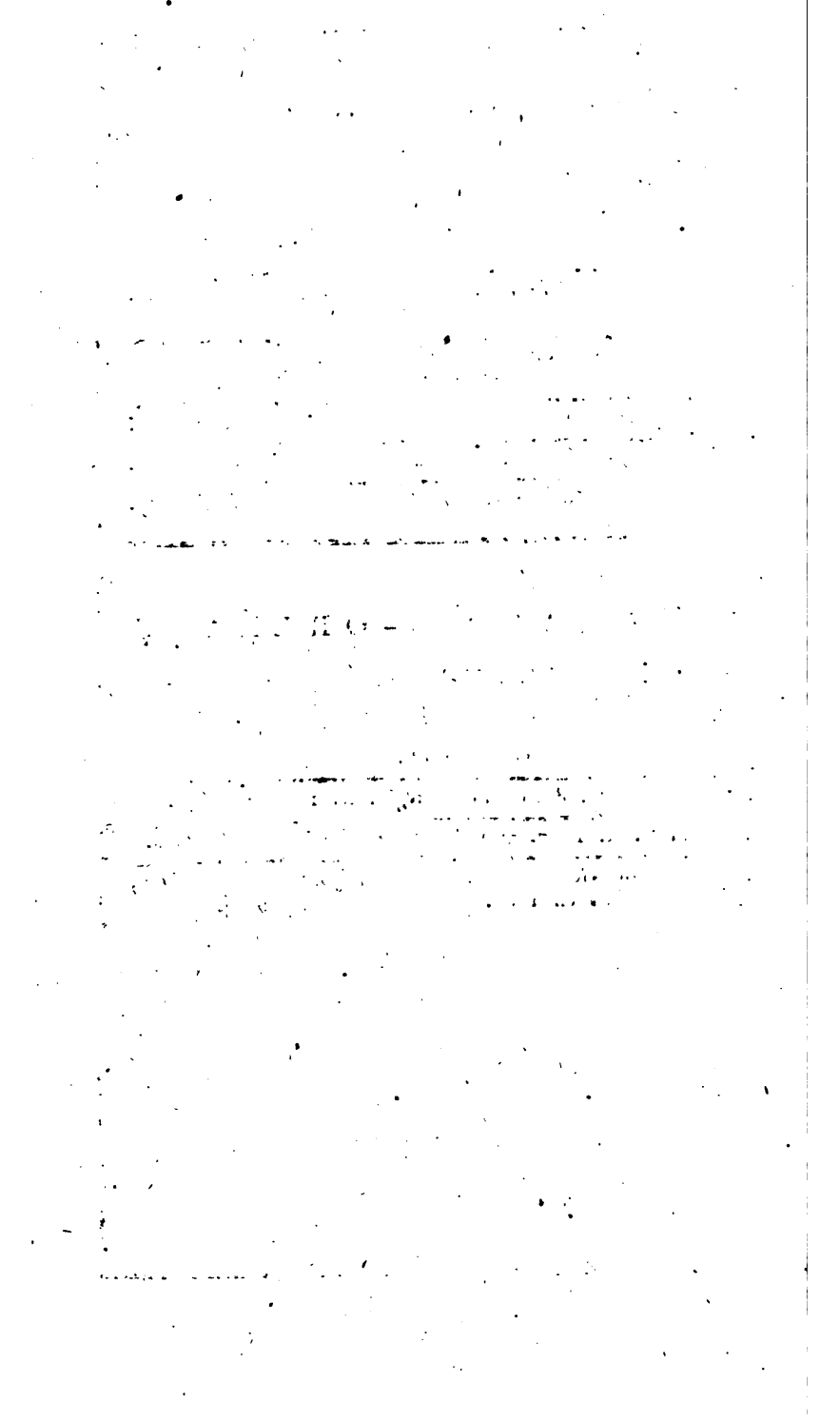

ROIS DE FRANCE

DE LA BRANCHE DE BOURBO

ROIS DE FRANCE DE L

Robert, C. de Clermont, f. cad

Louis, premier

Pierre I. D. de Bourbon, † 1356.
TIGE
des D. de BOURBON et des C. de MONTPENS
éteints en 1527.

Jacques II. C. de la Marche, † 143

François, C. de Vendôme, † 1495. *Louis*,

Charles, premier D. de Vendôme, † 1537. des Pr.

Antoine, D. de Vendôme, R. de Navarre, † 1562.

41. HENRI IV. R. de France et de Navarre 1589. assassiné le 14. Mai

42. LOUIS XIII. (XII.) R. de France et de Navarre 1610. † le 14. Mai

43. LOUIS XIV. (XIII.) R. 1643. *Philippe I.* D. d'Orléans † 170
† le 1. Sept. 1715. TIGE
de la branche d'ORLÉANS.

Louis, Dauphin, † 1711.

Louis, D. de Bourgogne, † 1712. *Philip*

44. LOUIS XV. (XIV.) n. 1710. R. 1715. † le 10 Mai 1774. des bran
de Par

Louis, Dauphin, n. 1729. † 1765.

45. LOUIS XVI. (XV.) n. 1754. R. 1774. † le 21. Janv. 1793. E.
Marie-Antoinette d'Autriche, † le 16. Oct. 1793.

Marie-Thérèse, née 1778. *Louis*, Dauphin, né 1785.
† 1795.

RANCHE DE BOURBON.

ouis, † 1317. *(v. Tab. XI.)*

rbon, † 1341.

Jacques I. C. de la Marche, † 1361.

Jean I. C. de la Marche, † 1393.

, C. de Vendôme, † 1446. — *Jean*, S. de Carency, † vers 1458.

C. de Vendôme, † 1477. — des Pr. de CARENCY, éteints en 1515.

ROCHE-SUR-YON, † 1520.

et des D. de MONTPENSIER,
ts en 1608.

Louis I. Pr. de Condé, † 1569.

Henri I. Pr. de Condé, † 1588.

Henri II. Pr. de Condé, † 1646.

uis II. Pr. de Condé, † 1686. — *Armand*, Pr. de Conti, † 1666.

de la branche de CONDÉ. — de la branche de CONTI.

d'Espagne, 1701.

gne, des Deux-Siciles,
rie. *(v. Tab. XIX.)*

C. de Provence, n. 1755. — *Charles*, C. d'Artois, n. 1757.

, D. d'Angoulême, né 1775. E. — *Charles*, D. de Berry, n. 1778.
e-Thérèse, f. de Louis XVI.

ROIS DE NAVARRE.

ROIS D

1. GARCIE I. qualifié

2. FORTUN, R. 880. abdique 905.

8. GARCIE IV. R. de Navarre 1035. † 1054. *Ferdinand I.* R. de

9. SANCHE IV. R. de Nav. 1054. † 1076. *Ramire*, † 1084.

Ramire, † 1116.

13. GARCIE V. R. de

14. SANCHE VI. dit LE

15. SANCHE VII. dit LE FORT, R. 1194. † 1234.

19. JEANNE I. R.

20. LOUIS, dit LE HUTTIN, R. de Nav. 1305. de Fr. 1314. † 1316.

21. PHILIPP

23. JEANNE II. R. de Nav. 1328. † 1349. E. 23. PHILIPPE D

24. CHARLES II. dit LE MAUVAIS, R. 1349. †

25. CHARLES III. dit LE NOBLE, R. 1386. †

26. BLANCHE, R. 1425. † 1441. E. 27. JEA

28. ÉLÉONORE, R. 1479. †

Gaston, C. de Foix, P

29. FRANÇOIS PHOEBUS, R. 1479. † 1483. 30. CATHERI

Jeanne III. d

V.

VARRE.

lune en 858. † 880.

I. dit LE RESTAURATEUR, R. 905. † 926.

II. Régent 919. R. 926. † 970.

II. dit ABARCA, R. 970. † 994.

III. dit LE TREMBLEUR, R. 994. † 1000.

III. dit LE GRAND, R. 1000. réunit la Castille 1028. † 1035.

Tab. XVI.) *Ramire I.* R. d'Aragon, † 1063. *(v. Tab. XVII.)*

10. SANCHE V. R. de Nav. et d'Arag. 1076. † 1094.

de Nav. et d'Arag. 1094. † 1104. 12. ALPHONSE I. R. de Nav. et d'Arag. 1104. † 1134.

1150.

50. † 1194.

he, † 1229. E. *Thibaut V.* C. de Champagne.

HIBAUT I. dit LE POSTHUME, R. 1234. † 1253.

IBAUT II. R. 1253. † 1270. 18. HENRI I. R. 1270. † 1274.

)5. E. *Philippe*, dit *le Bel*, R. de France et de Nav. † 1314.

NG, R. de Nav. et † 1322. 22. CHARLES I. dit LE BEL, R. de Nav. et de Fr. 1322. † 1328.

IR. R. de. Nav. 1328. † 1343.

N, R. de Nav. 1425. d'Arag. 1458. † 1479.

Gaston, C. de Foix, † 1472.

† dans un tournois 1470.

. † 1517. E. 3o. JEAN II. S. d'Albret, R. 1494. † 1516.
lés par Ferdinand le Catholique, en 1512.

Béarn et d'Albret, R. tit. de Nav. 1517. † 1555.

tit. de Nav. 1555. † 1572 E. *Antoine* D. de Vendôme, R. tit. Navarre 1555. † 1562. *(v. Tab. XIV.)*

ROIS DE CASTILLE ET DE LEON.

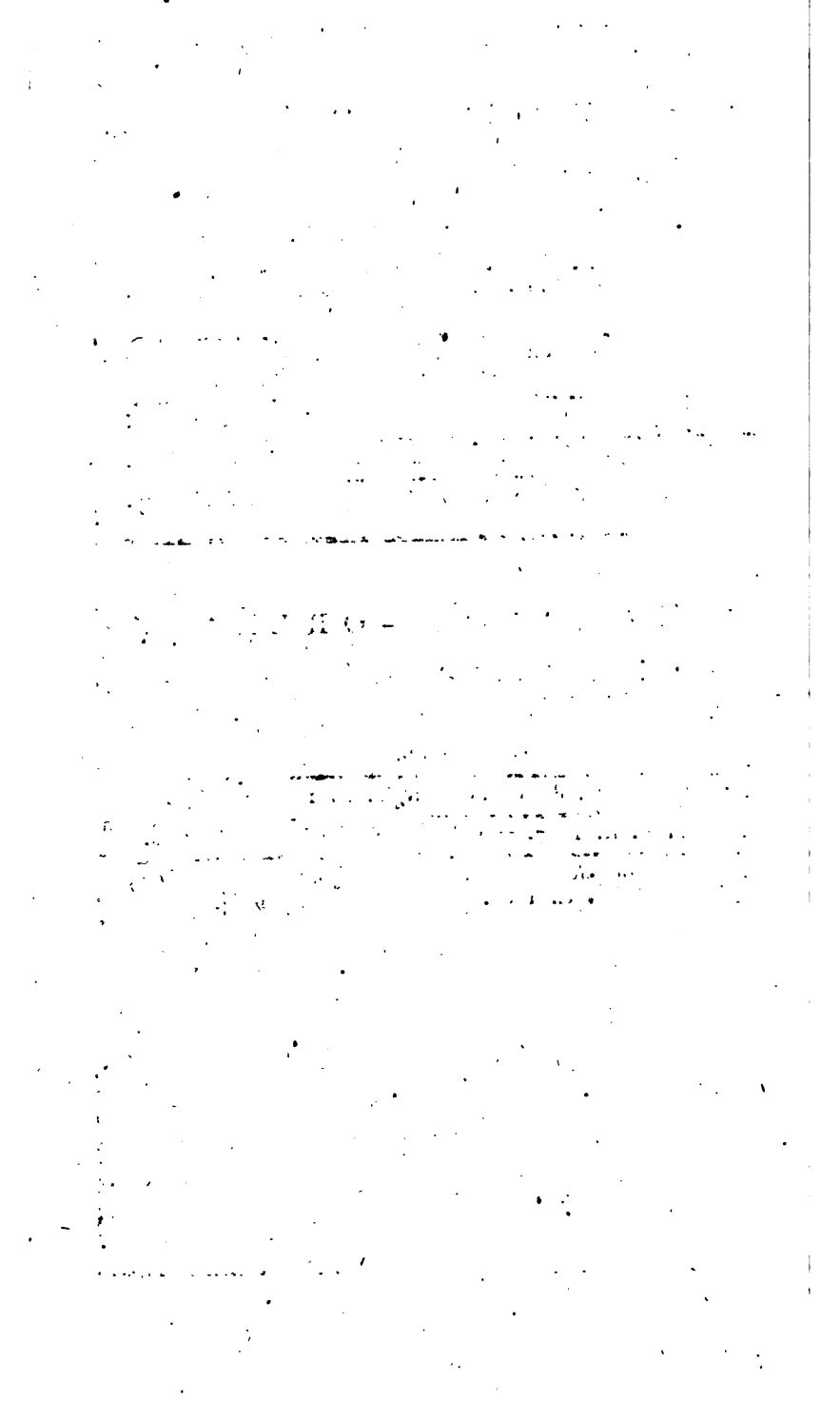

ROIS DE FRANCE

DE LA BRANCHE DE BOURBON.

ROIS DE FRANCE DE L

Robert, C. de Clermont, f. cadet

Louis, premier

Pierre I. D. de Bourbon, † 1356.
TIGE
des D. de BOURBON et des C. de MONTPENSI
éteints en 1527.

Jacques II. C. de la Marche, † 1438

François, C. de Vendôme, † 1495. *Louis*,

Charles, premier D. de Vendôme, † 1537. des Pr. d

Antoine, D. de Vendôme, R. de Navarre, † 1562.

41. HENRI IV. R. de France et de Navarre 1589. assassiné le 14. Mai 1

42. LOUIS XIII. (XII.) R. de France et de Navarre 1610. † le 14. Mai

43. LOUIS XIV. (XIII.) R. 1643. † le 1. Sept. 1715.

Philippe I. D. d'Orléans † 1701
TIGE
de la branche d'ORLÉANS.

Louis, Dauphin, † 1711.

Louis, D. de Bourgogne, † 1712. *Philipp*

44. LOUIS XV. (XIV.) n. 1710. R. 1715. † le 10 Mai 1774. des branch
de Parm

Louis, Dauphin, n. 1729. † 1765.

45. LOUIS XVI. (XV.) n. 1754. R. 1774. † le 21. Janv. 1793. E.
Marie-Antoinette d'Autriche, † le 16. Oct. 1793.

Marie-Thérèse, née 1778. *Louis*, Dauphin, né 1785. † 1795.

IV.

RANCHE DE BOURBON.

Louis, † 1317. *(v. Tab. XI.)*

urbon, † 1341.

Jacques I. C. de la Marche, † 1361.

Jean I. C. de la Marche, † 1393.

s, C. de Vendôme, † 1446. — *Jean*, S. de Carency, † vers 1458.

C. de Vendôme, † 1477. — des Pr. de CARENCY, éteints en 1515.

ROCHE-SUR-YON, † 1520.

et des D. de MONTPENSIER, nts en 1608.

Louis I. Pr. de Condé, † 1569.

Henri I. Pr. de Condé, † 1588.

Henri II. Pr. de Condé, † 1646.

ouis II. Pr. de Condé, † 1686. — *Armand*, Pr. de Conti, † 1666.

de la branche de CONDÉ. — de la branche de CONTI.

. d'Espagne, 1701.

agne, des Deux-Siciles, urie. *(v. Tab. XIX.)*

C. de Provence, n. 1755. — *Charles*, C. d'Artois, n. 1757.

s, D. d'Angoulême, né 1775. E. — *Charles*, D. de Berry, n. 1778.

ie-Thérèse, f. de Louis XVI.

ROIS DE NAVARRE.

ROIS D

1. GARCIE I. qualifié

2. FORTUN, R. 880. abdique 905.

8. GARCIE IV. R. de Navarre 1035. † 1054. *Ferdinand I.* R. de

9. SANCHE IV. R. de Nav. 1054. † 1076. *Ramire*, † 1084.

Ramire, † 1116.

13. GARCIE V. R. de

14. SANCHE VI. dit LE

15. SANCHE VII. dit LE FORT, R. 1194. † 1234.

19. JEANNE I. R.

20. LOUIS, dit LE HUTTIN, R. de Nav. 1305. de Fr. 1314. † 1316. 21. PHILIPP

23. JEANNE II. R. de Nav. 1328. † 1349. E. 23. PHILIPPE D'

24. CHARLES II. dit LE MAUVAIS, R. 1349. †

25. CHARLES III. dit LE NOBLE, R. 1386. †

26. BLANCHE, R. 1425. † 1441. E. 27. JEA

28. ÉLÉONORE, R. 1479. †

Gaston, C. de Foix, P

29. FRANÇOIS PHOEBUS, R. 1479. † 1483. 30. CATHERI

Jeanne III. d

VARRE.

Zuñe en 858. † 880.

I. dit LE RESTAURATEUR, R. 905. † 926.

II. Régent 919. R. 926. † 970.

III. dit ABARCA, R. 970. † 994.

III. dit LE TREMBLEUR, R. 994. † 1000.

III. dit LE GRAND, R. 1000. réunit la Castille 1028. † 1035.

Tab. XVI.) *Ramire I.* R. d'Aragon, † 1063. *(v. Tab. XVII.)*

10. SANCHE V. R. de Nav. et d'Arag. 1076. † 1094.

. de Nav. et d'Arag. 1094. † 1104. 12. ALPHONSE I. R. de Nav. et d'Arag. 1104. † 1134.

- 1150.

150. † 1194.

che, † 1229. E. *Thibaut V.* C. de Champagne.

HIBAUT I. dit LE POSTHUME, R. 1234. † 1253.

IIBAUT II. R. 1253. † 1270. 18. HENRI I. R. 1270. † 1274.

05. E. *Philippe*, dit *le Bel*, R. de France et de Nav. † 1314.

NG, R. de Nav. et † 1322. 22. CHARLES I. dit LE BEL, R. de Nav. et de Fr. 1322. † 1328.

IR. R. de. Nav. 1328. † 1343.

N, R. de Nav. 1425. d'Arag. 1458. † 1479.

Gaston, C. de Foix, † 1472.

† dans un tournois 1470.

. † 1517. E. 30. JEAN II. S. d'Albret, R. 1494. † 1516.
lés par Ferdinand le Catholique, en 1512.

e Béarn et d'Albret, R. tit. de Nav. 1517. † 1555.

tit. de Nav. 1555. † 1572 E. *Antoine* D. de Vendôme, R. tit. Navarre 1555. † 1562. *(v. Tab. XIV.)*

ROIS DE CASTILLE ET DE LEON

ROIS DE CAS

1. FERDINAND I. f. puîné de *Sanche le Grand*,

2. SANCHE II. (I.) R. de Cast. 1065. † 1072. ALPHONSE I. (de Cast.

4. URRAQUE, R. 1109. † 1126. E. *R*

5. ALPHONSE II. (VII.) R. 1126

6. SANCHE III. (II.) R. de Cast. 1157. † 1158.

7. ALPHONSE III. (VIII.) R. de Cast. 1158. † 1214.

Bérengère, † 1246. E. *Alphonse IX.* R. de Léon 1197.

Blanche, † 1253. E. *Louis VI* R. de France 1200.

Ferdinand, Pr. de la Cerda, † 1275. E.

Alphonse de la Cerda, proclamé R. 1288. renonce 1305. † 1

14. PIERRE, surnommé LE CRUEL, R. 1350. tué à Montiel 1369.

Constance, E. *Jean de Gand*, D. de Lancastre, prét. au trône de C

17. HENRI III. dit LE MALADIF, R. 1390. † 1406.

18. JEAN II. R. 1406. † 1454.

19. HENRI IV. R. 1454. † 1474.

Jeanne, surnommée *Bertraneja*, religieuse à Coimbre, 1479.

20. ISABELLE,

Jeanne, dite *la*

ET DE LÉON.

.) R. de Castille 1035. de Léon 1037. † 1065.

n 1065. *Garcie*, R. de Galice et de Portug. enfermé 1073.

: Guillaume II. C. de Bourg. † 1108.

eur d'Espagne 1135. † 1157.

FERDINAND II. R. de Léon 1157. † 1187.

ALPHONSE IX. R. de Léon 1187. † 1230. E. *Bérengère*, f. d'Alphonse III. R. de Cast. 1197.

I I. R. de Cast. 4. † 1217.

9. FERDINAND III. dit LE SAINT, R. de Cast. 1217. de Léon 1230. † 1252. canon. 1671.

IONSE X. dit LE SAGE, R. 1252. élu R. d'Allem. 1257. † 1284.

de St. Louis, † 1320.

11. SANCHE IV. R. 1284. † 1295.

dinand de la Cerda.

12. FERDINAND IV. R. 1295. † 1312.

13. ALPHONSE XI. R. 1312. † 1350.

. dit LE MAGNIFIQUE, f. nat. opposé à son frère 1366. R. 1369. † 1379.

IEAN I. R. 1379. † 1390. E. *Eléonore*, f. de Pierre IV. R. d'Aragon.

nd, dit *le Juste*, élevé au trône d'Aragon. (*v. Tab. XVII.*)

. *Ferdinand le Catholique*, R. d'Aragon, 1469.

. de la monarchie esp. † 1555. E. *Philippe d'Autriche*, 1496. (*v. Tab. XVIII.*)

ROIS D'ARAGON.

ROIS

1. RAMIRE I. f. cadet de *Sanche le G*

2. SANCHE I. R. d'Arag

3. PIERRE I. R. d'Arag. et de Nav. 1094. † 1104. 4. ALPHONSE

6. PETRONILLA, R. d'Aragon 1137. † 1172. E

7. ALPHONSE II. dit LE CHASTE,

8. PIERRE II. R. d'Aragon 1196. † 1

9. JAYME I. dit LE CONQUÉRANT, R. d'Aragon 1213. † 1276.

10. PIERRE III. dit LE GRAND, R. d'Arag. 1276. de Sicile, par les *vêpres Siciliennes*, 1282. † 1285. *(v. Tab. XXVIII.)*

11. ALPHONSE III. R. d'Arag. 1285. † 1291.

12. JAYME II. R. d'Arag. 1291. † 1327.

Frédéric II. Sicile 1296. †

13. ALPHONSE IV. R. d'Arag. 1327. † 1336.

Pierre II. R. de Sicile

14. PIERRE IV. dit LE CÉRÉMONIEUX, R. d'Arag. 1336. † 1387.

Louis, R. de Sicile 1342. † 1355.

15. JEAN I. R. d'Arag. 1387. † 1395.

Eléonore, † 1382. E. *Jean I.* R. de Castille 1375.

16. MARTIN, R. d'Arag. 1395. de Sicile 1409. † 1410.

Jolande, † 1442. E. *Louis II.* R. tit. de Naples.

17. FERDINAND I. dit LE JUSTE, R. d'Arag. et de Sicile 1412. † 1416.

Martin, Pr. d'Arag 1391. † 1409. E. de Frédéric III.

18. ALPHONSE V. R. d'Arag. et de Sicile 1416. R. de Naples 1443. † 1458. *(v. Tab. XXVI.)*

19. JEAN II. R et de

20. FERDINAND II. (V.) dit LE CATHOLIQUE, R. de Castille 1474. † 1516. E. *Isab*

Jeanne, dite *la Folle*, héritière de la monarchie Esp

A G O N

Tab. XV.) R. d'Aragon 1035. † 1063.

Navarre 1076. † 1094.

:t de Nav. 1104. † 1134. 5. RAMIRE II. R. d'Arag. 1134. abdique 1137. † 1147.

- Bérenguier, C. de Barcelone, Régent d'Aragon 1137. † 1162.

, C. de Barcelone et de Provence 1162. † 1196.

Alphonse, C. de Provence et de Forcalquier, † 1209.

ıond-Bérenguier V. C. de Provence et de Forcalquier, † 1245.

R. de Majorque, C. de e Montp. 1262. † 1311.

Béatrix, hérit. de Prov. et de Forcalq. 1245. † 1267. E. *Charles d'Anjou,* frère de St. Louis, en 1245.

anche, R. de Majorque 1311. † 1324.

2. *Jayme II.* R. de Majorque 1324. dépouillé 1343. † 1349.

II. R. de Sicile . † 1377.

Jayme III. R. de Majorque 1349. † 1375 prison. du R. d'Aragon.

R. de Sicile 1377.
E. *Martin,* Prince ıragon, 1391.

Sicile
hérit.
le.

25. R. d'Arag.
† 1479.

de Sicile 1479. de Grenade 1492. de Naples 1504. de Navarre 1512.
an II. R. de Castille.

555. E. *Philippe d'Autriche* 1496. *(v. Tab. XVIII.)*

ROIS D'ESPAGNE

DES MAISONS D'AUTRICHE ET DE BOURBON.

ROIS D'ESPAGNE DE

PHILIPPE I. f. de l'Emp. *Maximilien I.* (*v. Tab. VIII.*) R. de
et d'Isabelle de Castil

CHARLES I. dit CHARLES QUINT, né 1500. R. d'Espagne 1516. Emp. i
E. *Isabelle* f. d'Emanuel, R. de Portugal 152

PHILIPPE II. né 1527. R. d'Espagne 1556. de Portu

PHILIPPE III. né 1578. R. d'Espagne et de Portugal

Anne-Marie, née 1601. E. *Louis XIII.* R. de France 1615.

PHILIPPE IV. né 1605. R. d'Esp. et de Port
1640. † 1665. E. 1°. *Elisabeth*, f. de He
1621. † 1644. 2°. *Marie Anne*, f. de F

Marie-Thérèse, née 1638. E. *Louis XIV.* R. de France, 1660.

Marguerite-Thérèse, née 1651. E. *Léopold I.* Emp.

CH
16

ROIS D'ESPAGNE ET D'ETRU

PHILIPPE V. f. de *Louis*, Dauphin de France, et petit-f. de *Louis XI*
sur le trône le 6. Sept. 1724. † 1746. E. 1°. *Marie-Loui*

LOUIS I. R. le 17. Janv. † le 31. Août 1724.

FERDINAND VI. R. 1746. † le 10. Août 1759.

CHARLES III. sance 1731. d'E

CHARLES IV. né 1748. R. d'Espagne 1788. E. *Louise*, f. de Philippe D. de Parme.

Ferdinand IV. né 1751. R. des Deux-Siciles 1759. (*v. Tab. XXX.*)

Ferdinand, né 1784. Pr. des Asturies 1788. E. *Marie-Antoinette*, f. de Ferdinand IV. R. des Deux-Siciles 1802. † 1806.

Charles, né 1788. successeur éventuel dans le royaume d'Etrurie, en vertu du traité d'Aranjuez de 1801.

François, né 1794.

III.

AISON D'AUTRICHE.

05. † 1506. E. *Jeanne la Folle*, f. de Ferdinand le Catholique
b. XVI. et XVII.)

e 1556. † 1558.

Ferdinand I. né 1503. Tige de la branche allem. d'Autriche.

1598.

Charles, Archid. † 1590.

21.

Ferdinand II. Emp. † 1637.

l le Port. *Marie-Anne*, née 1606. *Ferdinand III.* Emp. † 1657.
le France E. *Ferdinand III.*
. 1649. Emp. 1631.

2.
1661. R. d'Espagne

Léopold I. Emp. † 1705.

v. 1700. sans enfans.

I. Emp. † 1711. *Charles*, Archid. déclaré R. d'Espagne, sous le nom de CHARLES III. 1703. Emp. 1711. † 1740.

IX.

DE LA MAISON DE BOURBON.

b. XIV.) déclaré R. d'Espagne 1700. abdique le 15. Janv. remonte
ie 1701. † 1714. 2°. *Elisabeth de Parme* 1714. † 1766.

de Parme et de Plai-
ux-Siciles 1735. R.
9. † 1788.

Philippe, né 1720. D. de Parme et de Plaisance 1748. † 1765. E. *Louise-Elisabeth*, f. de Louis XV. 1739.

752. † 1788. E. *An-*
rine-Josephine, Pr.
. 1785. † 1788.

Ferdinand I. né 1751. D. de Parme et de Plaisance 1765. † 1802.

-Antoine, né 1786.

LOUIS I. né 1773. R. d'Etrurie 1801. renonce à Parme et Plaisance, † 1803. E. *Marie-Louise*, f. de Charles IV. R. d'Esp. 1795.

LOUIS II. né 1799. R. d'Etrurie, sous la régence de sa mère, 1803.

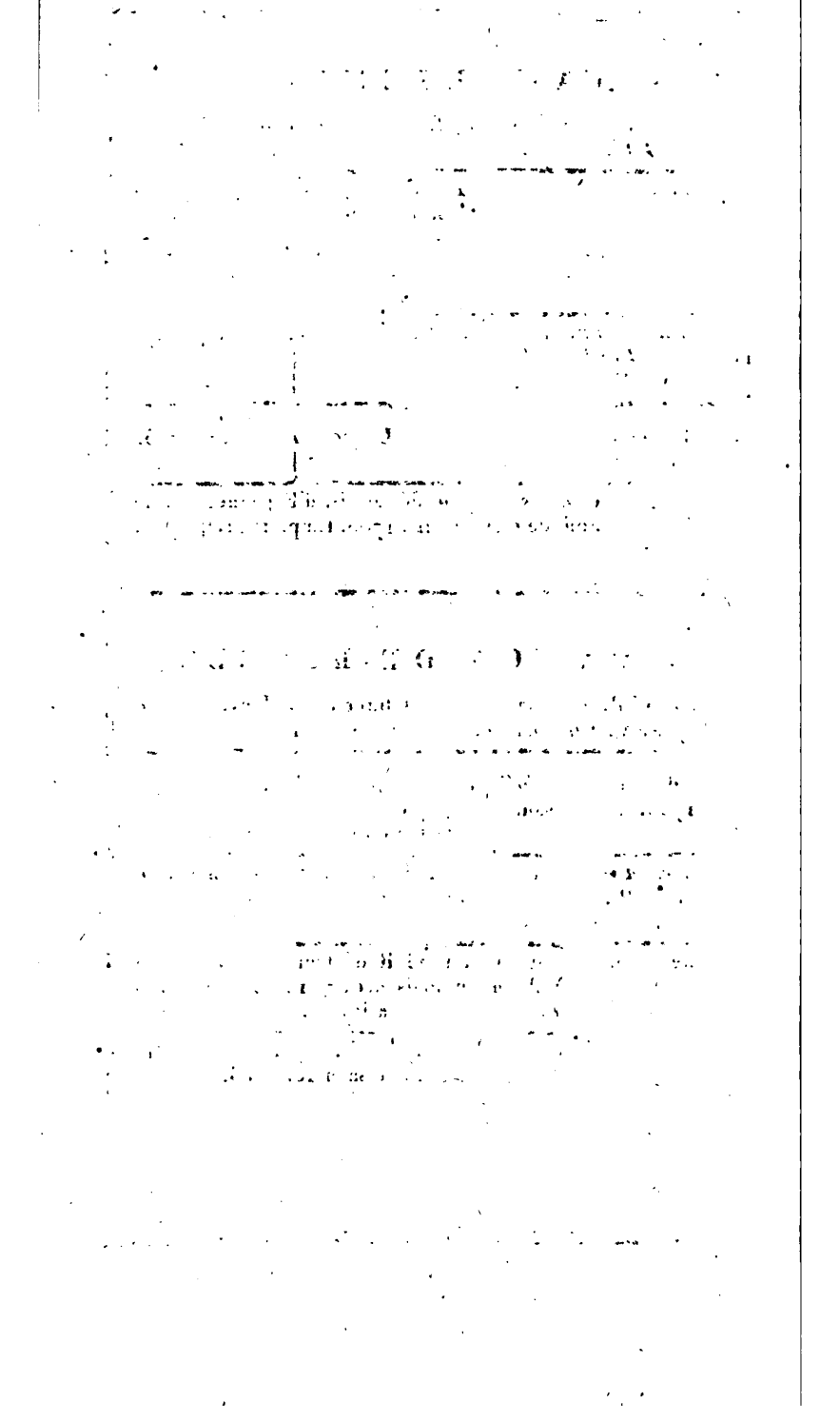

ROIS DE PORTUGAL

DEPUIS ALPHONSE I, JUSQU'A PHILIPPE III.

ROIS DE PORTUGAL, DEPUIS

Henri de Bourgogne, f. de *Henri*, petit-f. de *Robert I.* D
Portugal

1. ALPHONSE I. procla

2. SANCHE I.

3. ALPHONSE II, dit

4. SANCHE II. R. 1223. déposé par le Pape 12

8. PIERRE I. dit LE SÉVÈRE OU LE JUSTICIER, R. 1357. † 1367. E

9. FERDINAND, R. 1367. † 1383. *Jean*, D. de Valencia.

Béatrix, née d'un mariage illégit. E. *Jean I.* R. de Castille, prét.

ROIS DE PORTUGAL, D

10. JEAN I. f. nat. de *Pierre I.* (

11. ÉDOUARD R. 1433. † 1438. *He*

12. ALPHONSE V. dit L'AFRICAIN, R. 1438. † 1481. *Fe*

13. JEAN II. surnommé LE GRAND, R. 1481. † 1495. 14

15. JEAN III. R. 1521. † 1557.

Jean, Pr. de Port. † 1554.

16. SÉBASTIEN, né 1554. R. 1557, tué à la bataille d'Alcaçar en Afrique 1578.

Isabelle, † 1557. E. *Charles I.* R. d'Esp.

18. PHILIPPE I. (II.) R. d'Esp. et de Port. 1580. † 1598.

19. PHILIPPE II. (III.) R. d'Esp. et de Port. 1598. † 1621.

20. PHILIPPE III. (IV.) R. d'Esp. et de Port. 1621. perd le Portugal 1640.

Béatrix, † 1538. E. *les III.* D. de Savo

Emanuel-Philibert, de Savoie. Prét. en

X.

ISE I, JUSQU'A FERDINAND 1139. — 1383.

gne, arrière-petit-f. de *Robert II.* R. de France, établi C. de † 1112.

ortugal 1139. † 1185.

† vers 1211.

R. 1211. † 1223.

1248. 5. ALPHONSE III. R. 1248. † 1279.

dit LE PÈRE DE LA PATRIE, R. 1279. † 1325.

SE IV. dit LE HARDI, R. 1325. † 1357.

nce, 2°. *Agnès de Castro*, a.) *Thérèse-Gille-Laurent*, conc.

10. JEAN, f. nat. R. de Portugal en 1385. *(v. Tab. XXI.)*

ortugal 1383.

XI.

EAN I, JUSQU'A PHILIPPE III. (IV.)

) Régent 1383. R. 1385. † 1433.

Viseu, † 1460. *Alphonse*, f. nat. TIGE des D. de Brâganee. *(v. Tab. XXII.)*

de Viseu, † 1470.

rnommé LE GRAND, R. 1495. † 1521.

is, D. de Béja, † 1555.

17. HENRI LE CARDINAL, R. 1578. † 1580.

Edouard, D. de Guimarens, † 1540.

oine, f. nat. promé R. de Port. 580. † 1595.

Marie, † 1577. E. *Alexandre Farnèse*, D. de Parme.

Catherine, † vers 1618. E. *Jean*, D. de Bragance, † 1582.

Rainuce I. D. de Parme, prétendant en 1580.

Théodose II. D. de Bragance, † 1630.

21. JEAN IV. DE BRAGANCE, R. de Portugal 1640. *(v. Tab. XXII.)*

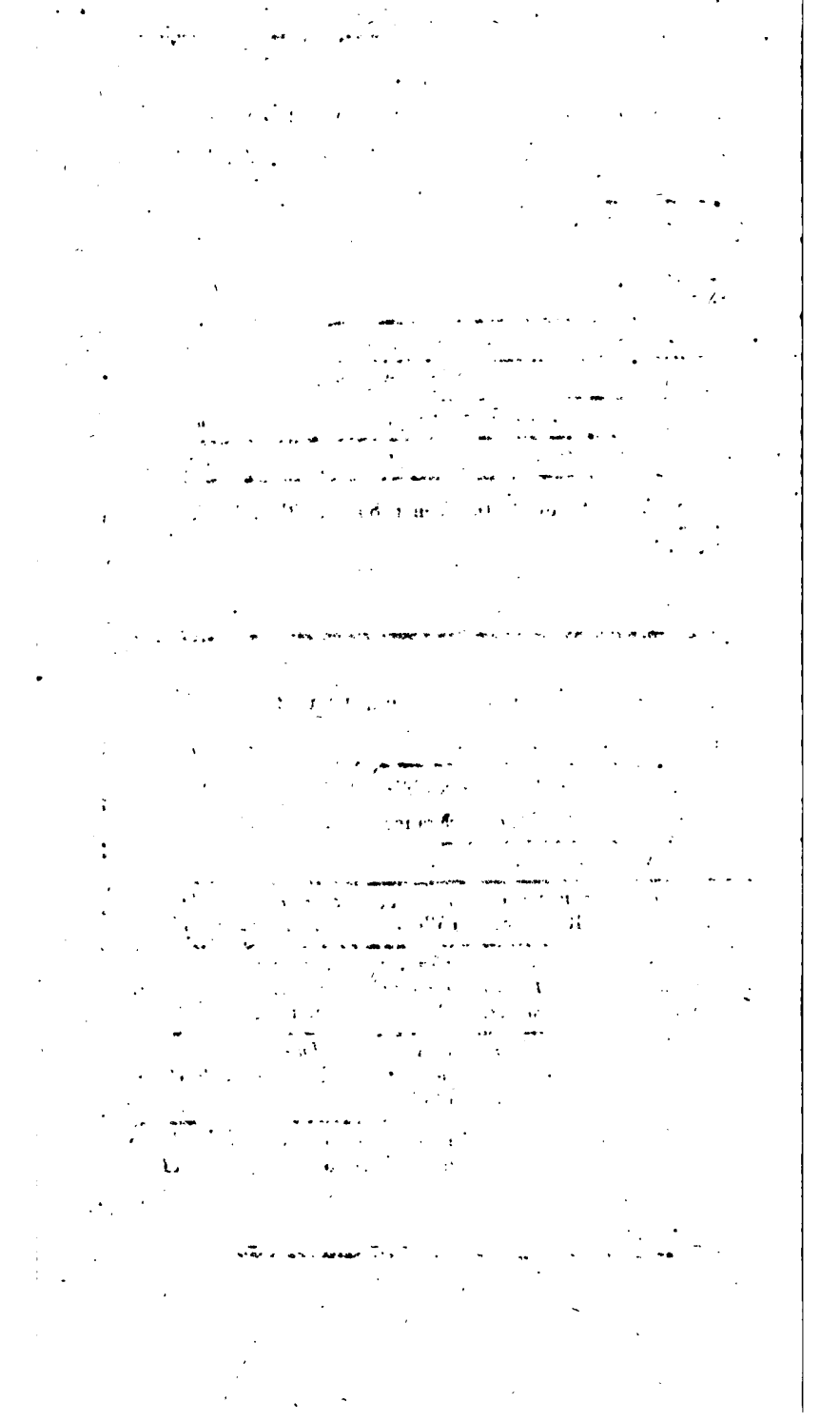

ROIS DE PORTUGAL
DE LA MAISON DE BRAGANCE

ROIS DES DEUX-SICILES
DE LA RACE DES NORMANDS ET DE LA MAISON DE HOHENSTAUFEN

ROIS DE PORTUGAL DE

21. JEAN IV. f. de *Théodose II.* D. de Bragance, et descendant au
proclamé R. de Portu

22. ALPHONSE VI. R. 1656. se démet 1667. †

25. JOSEPH I. né 1714. R. 1750. † 1777. 26. PIERRE III. né 1717.

26. MARIE I. née 1734. R. 1777. E. PIERRE III. son oncle, f. puîné du R. *Jean V.* 1760. † 1786.

Marie-Françoise, née 1747. E. *Joseph*, Pr. du Brésil, son neveu, 1777. † 1788.

Marie-Thérèse, née 1793.

Isabelle-Marie-François, née 1797.

ROIS DES DEUX-SICILES

Tancrède

Robert Guiscard, D. de la Pouille et de la Calabre

Roger, D. de la Pouille 1085. † 1111.

1. ROGER II. C. de Sic

Guillaume, D. de la Pouille 1111. † 1127. sans enfans.

Roger, D. de la Pouille, † 1148.

Tancrède, f. nat. usurpe le trône en 1189. † 1194.

Guillaume, proclamé R. 1194. tombe au pouvoir de Hen

ROIS DES DEUX-SICILES D

4. HENRI I. (VI.) f. de l'Emp. *Frédéric I. (v. Tab. V.)* R. 1189. † 11

6. FRÉDÉRIC I. (II.) R. des Deux

7. CONRAD I. (IV.) R. 1250. † 1254.

8. CONRAD II. dit CONRADIN, R. 1254. décapité à Naples

XII.

MAISON DE BRAGANCE.

gré d'*Alphonse*, f. nat. de Jean I. R. de Portugal, *(v. Tab. XXI.)*
cembre 1640. † 1656.

13. PIERRE II. Régent 1667. R. 1683. † 1706.

24. JEAN V. R. 1706. † 1750.

r. † 1786. E. MARIE, Princesse du Brésil, f. aînée du R. *Joseph I* 1760.

, Pr. du Brésil né 1761. E. *Marie-Françoise*, sa tante, 1777.

JEAN, né 1767. Régent depuis 1799. E. *Charlotte-Joachime*, f. de Charles IV. R. d'Espagne 1790.

ne, Pr. de Beïra, né 1798.

Marie-Françoise, née 1800.

Isabelle-Marie, née 1801.

Michel, né 1802.

XIII.

LA RACE DES NORMANDS.

Hauteville.

1085. *Roger I.* C. de Sicile depuis 1060. † 1101.

D. de la Pouille 1127. premier R. de Deux-Siciles 1130. † 1154.

IE I. surnommé LE MAUVAIS, R. 1154. 1166.

Constance, E. *Henri VI.* Emp.

E II. dit LE BON, R. 1166. † 1189.

98.

XIV.

MAISON DE HOHENSTAUFEN.

ONSTANCE, f. du R. *Roger II.* héritière du Royaume, m. 1189. † 1198.

198. d'Allemagne 1212. † 1250.

MAINFROI, f. nat. R. 1258. défait et tué à Benevent 1266.

onstance, † 1300. E. *Pierre III.* R. d'Aragon 1262.

ROIS DE NAPLES

DES MAISONS D'ANJOU ET D'ARAGON

ROIS DE NAPLES DI

10. CHARLES I. f. de *Louis VIII.* (*v. Tab. XI.*) C. d'Anjou et de
1282. † 1285. E. *Béatrix*, hérit

11. CHARLES II. dit LE BOITEUX, R. de Naples 1285.

Charles Martel, R. de Hongrie, † 1296.

12. ROBERT, dit LE BON et LE SAGE, R. 1309. † 1343.

Charles Robert, R. de Hongrie, † 1342.

Charles, D. de Calabre, † 1328.

13. LOUIS, E. *Jean*

Louis, R. de Hongrie † 1382.

13. ANDRÉ, R. de Naples 1343. étranglé, 1345. E. *Jeanne I.* R.

13. JEANNE I. R. 1343. étranglée 1382. E. 1°. *André de Hongrie* 1343. 2°. *Louis de Tarente* 1346.

ROIS DE NAPLES DE

17. ALPHONSE I. (v.) R. d'Aragon, (*v. Tab. XVII.*) s'érig

18. FERDINAND I.

19. ALPHONSE II. R. 1494. † 1495.

20. FERDINAND II. R. 1495. † 1496.

Anne,

ROIS TITULAIRES DE NAPLES

LOUIS I. f. de *Jean II.* R. de France, (*v. Tab. XII.*) D. d'
de Naples par

LOUIS II. D. d'Anjou, C. de Pr

LOUIS III. D. d'Anjou, C. de Provence, R. tit. de Naples 1417. adopté par la R. *Jeanne II.* 1423. † 1434.

RÉNÉ, dit LE R. tit. de Na

CHARLES DU MAINE, C. de Provence et

XV.

MAISON D'ANJOU.

, R. des Deux-Siciles, investi par le Pape 1265. perd la Sicile
ovence 1245. *(v. Tab. XVII.)*

E. *Marie*, f. d'Etienne V. R. de Hongrie, † 1323.

e, Pr. d'Achaïe — *Jean*, D. de Duras,
Tarente, † 1332. — † 1335.

362. — *Charles*, D. de Duras, † 1348. E. *Marie*, — *Louis*, C. de Gravi-
46. — f. de Charles D. de Calabre, 1343. — na, † 1362.

366. — *Marguerite*, † 1412. E. *Char-* — 14. CHARLES III. dit LE PETIT,
, D. — *les III.* R. de Naples. — R. 1382. † 1386. E. *Marguerite de Duras* 1368.
343.

15. LADISLAS, dit LE MAGNANIME, R. de Naples 1386. de Hongrie 1401. † 1414.

16. JEANNE II. R. 1414. † 1435.

XVI.

MAISON D'ARAGON.

ier et successeur de la R. *Jeanne II.* 1435. 1443 † 1458.

. 1458. † 1494.

RIC II. R. 1496. dépouillé 1501. † 1504.

tte, Pr. de Tarente, † 1505. E. *Guy de Laval.*

E. *François de la Trimouille*, Pr. de Talmond 1521.

XVII.

LA SECONDE MAISON D'ANJOU.

60. adopté par la R. *Jeanne I.* C. de Provence 1380. cour. R.
1382. † 1384.

R. tit. de Naples 1384. † 1417.

de Lorraine 1431. D. d'Anjou, C. de Provence, — *Charles*, C.
4. † 1480. E. *Isabelle*, f. et hérit. de Charles I. — du Maine,
D. de Lorraine 1420. — † 1472.

le Naples 1480. dépouillé du D. d'Anjou par *Louis XI.* † 1481.

OIS DE SICILE ET DE NAPLES
DE LA MAISON D'ARAGON.
ROIS DES DEUX-SICILES
DE LA MAISON D'AUTRICHE.

ROIS DE SICILE ET DE NAP

1. PIERRE I. (III.) R. d'Aragon, *(v. Tab. XVII.*

2. JACQUES, R. de Sicile 1285. d'Aragon 1291. abdique la cour. Sicile en faveur de *Charles II.* R. de Naples 1295.

Alphonse IV. R. d'Aragon 1327. † 1336.

Pierre IV. R. d'Aragon 1336. † 1387.

5. LOUIS, I

Jean I. R. d'Aragon 1387. † 1395.

Eléonore † 1382. E. *Jean I.* R. de Castille 1375.

9. MARTIN de Sic

10. FERDINAND I. dit LE JUSTE, R. de Sicile et d'Aragon 1412. † 1416.

8. MARTIN I. E. *Marie*

11. ALPHONSE I. (V.) dit LE SAGE, R. de Sicile et d'Aragon 1419. R. de

13. FERDINAND II. (III.) dit LE

ROIS DES DEUX-SICILES

Jeanne, dite *la folle*, f. et héritière de *Ferdinand le Catholiq* Maximilien I. *(v.*

CHARLES IV. (I.) R. d'Espagne et d

PHILIPPE I. (II.) R. d'Espag

Catherine, † 1597. E. *Charles-Emanuel I.* D. de Savoie.

Victor-Amédée I. D. de Savoie, † 1637.

PHILIPPE III. (IV.) R

Charles-Emanuel II. D. de Savoie, † 1675.

Marie-Thérèse, E. *Louis XI* prét. au Royaume des Deu Siciles et à la monarchie esp gnole 1700.

VICTOR-AMÉDÉE, D. de Savoie, R. de Sicile en vertu de la paix d'Utrecht 1713. l'échange contre la Sardaigne 1720.

VIII.

DE LA MAISON D'ARAGON.

l. de Sicile par les vêpres siciliennes 1282. † 1285.

3. FRÉDÉRIC II. élu R. de Sicile 1296. † 1336. E. *Eléonore*, f. de Charles II. R. de Naples. 1302.

4. PIERRE II. R. 1336. † 1342.

355. agé de 18. ans. 6. FRÉDÉRIC III. dit LE SIMPLE, R. 1355. † 1377.

gon 1395. 1410.

7. MARIE, née 1363. R. 1377. † 1402. E. *Martin*, Pr. d'Aragon 1391.

le 1391. † le 25. Juill. 1409.
le, f. de Frédéric III, 1391.

3. † 1458. 12. JEAN I. (II.) R. de Sicile et d'Aragon 1458. † 1479.

JE, R. de Sicile et d'Aragon 1479. R. de Naples 1504. † 1516.

XIX.

LA MAISON D'AUTRICHE.

belle de Castille † 1555. E. *Philippe d'Autriche*, f. de l'Emp. *XVII. et XVIII.)*

Siciles 1516. abdique 1556. † 1558.

Deux-Siciles 1556. † 1598.

PE II. (III.) R. d'Espagne et des Deux-Siciles 1598. † 162[illegible].

e et des Deux-Siciles 5.

Marie-Anne, E. *Ferdinand III.* Emp. d'Allemagne.

IS V. (II.) p. et des - Siciles † 1700.

Marguerite-Thérèse, E. l'Emp. *Léopold*.

Léopold, Emp. d'Allem. E. *Marguerite-Thérèse d'Espagne*.

CHARLES VI. R. de Naples 1707. Emp. 1711. R. de Sicile 1720. renonce aux Deux-Siciles 1738.

ROIS DES DEUX-SICILES
DE LA MAISON DE BOURBON.

ROIS DE SARDAIGNE
DE LA MAISON DE SAVOIE.

ROIS DES DEUX-SICILES

CHARLES VII. f. de *Philippe V.* et d'*Elisabeth Farnèse*, (*v.* Ta
couronne des D

FERDINAND IV. né 1751. R. des Deux-Siciles 1759. prend les n
François I. et

Marie-Thérèse, née 1772. E. *François II.* Emp. 1790.

François-Janvier-Joseph, né 1777. Pr. hér
1778. E. 1°. *Marie-Clémentine*, f. de l'Em
Léopold II. 1797. † 1801. 2°. *Isabelle*, f. de Ch
les IV. R. d'Espagne 1802.

1.
Marie-Caroline-Thérèse, née 1798.

1.
Ferdinand-François, né 18

ROIS DE SARDAIGNE

VICTOR-AMÉDÉE II. f. de *Charles-Emanuel II.* D. de Savoie par l
contre la Sicile, 1

CHARLES-EMANUEL III. R. de Sardaigne et D. de Savoie 1730. †
Christine, Pr. de Hesse-Rheinfels 1724. † 173

2.
VICTOR-AMÉDÉE III. R. de Sardaigne et D. de Savoie 1773. † 1796. *Benoî*

CHARLES-EMANUEL IV. R. de Sardaigne et D. de Savoie 1796. céde la Savoie et le Piémont à la France 1796. 1798. se démet de la Sardaigne en faveur de son frère 1802. E. *Marie-Adélaïde-Clotilde*, f. de Louis, Dauphin de France 1775. † 1802.

Marie-Louise-Josephine, née 1753. E. *Louis*, C. de Provence, 1771.

Marie-T
née 17
Charle
d'Artois,

Marie-Béat

XX.

LA MAISON DE BOURBON.

D. de Parme 1731. R. des Deux-Siciles 1735. 1738. résigne la
s 1759. † 1788.

uv. 1767. dép. 1806. E. *Marie-Caroline-Louise* f. de l'Emp.
Thérèse 1768.

rie-stine-rèse, 1779.	*Marie-Amélie* née 1782.	*Marie-Antoinette-Thérèse*, née 1784. † 1806. E. *Ferdinand*, Pr. des Asturies 1802.	*Léopold-Jean-Joseph*, né 1790.

2.
Louise-Caroline, née 1804.

XXI.

A MAISON DE SAVOIE.

son père 1675. R. de Sicile 1713. R. de Sardaigne par échange
ne 1730. † 1732.

1°. *Anne-Christine*, Pr. de Soulzbach, † 1723. 2°. *Polyxène-abeth-Thérèse*, Pr. de Lorraine 1737. † 1741.

3.
-Marie, D. de Chablais, né 1741. E. *Marie-Anne-Caroline*, f. du R. Victor-Amédée III, sa nièce, 1775.

Marie-Anne-Caroline, née 1757. E. *Benoît-Maurice*, D. de Chablais.	VICTOR-EMANUEL I. né 1759. R. de Sardaigne 1802. E. *Marie-Thérèse*, f. de l'Archid. Ferdinand d'Autriche et de la Pr. hérit. de Modène 1789.	*Charles-Félix-Joseph*, né 1765. Marquis de Suse.

rine-Josephine, née 1792. *Marie-Thérèse*, et *Marie-Anne*, jumelles, nées 1803.

ROIS D'ANGLETERRE,

ANGLO-SAXONS, DANOIS ET NORMANDS.

ROIS D'ANGLETERRE A

I. EGBERT, dit LE GRAND, pre

2. ETHELW

3. ETHELBALD, R. 857. † 860. 4. ETHELBERT, R. 860. † 866.

8. ATHELSTAN, R. 92

11.

13. ÉDOUARD II. dit LE MARTYR, R. 975. † assassin

17. EDMOND II. dit CÔTE DE FER, R.

Edmond. *Edouard*, †

Edgar Athe

* *

Godwin, C. de Kent, † 1053.

22. HARALD II. R d'Angl. 1066. défait et tué par *Guillaume le Conq* 1066.

ROIS D'ANGLETERRE DE LA M

I. GUILLAUME I. dit LE BATARD, et LE CONQUÉ

2. GUILLAUME II. dit LE ROUX, R. 1067. † 1100. 3. HENRI I. di

Mathilde, déch

E. 1°. HENRI V.

2°. *Geofroy P*

de la ma

T

XXII.

O-SAXONS ET DANOIS.

toute l'Angleterre 827. † 836.

5. † 857.

RED I. R. 866. † 871. 5. ALFRED I. dit LE GRAND, R. 871. † 901.

7. ÉDOUARD I. dit L'ANCIEN, R. 901. † 925.

9. EDMOND I. R. 941. † 946. 10. EDRED, R. 946. † 955.

955. † 957. 12. EDGAR, dit LE PACIFIQUE, R. 957. † 975.

4. 16. ETHELRED II. R. 978. chassé 1013. rétabli 1014. † 1016.

017. 21. ÉDOUARD III. dit LE CONFESSEUR, R. 1042. † 1066.

* *

Harald Blaatand, R. de Danemarck. (*v. Tab. XXXX.*)

15. SUENON, R. d'Angleterre et de Danemarck 1013. † 1014.

18. CANUT, dit LE GRAND, R. d'Angl. et de Dan. 1017. † 1036.

19. HARALD I. R. d'Angl. 1036. † 1039. 20. HARDECNUT, R. d'Angl. et de Dan., 1039. † 1041.

XIII.

N DES DUCS DE NORMANDIE.

le Normandie, R. d'Angleterre 1066. † 1087.

RC, R. 1100. † 1135. *Adèle*, † 1137. E. *Etienne*, C. de Blois.

re du trône 1127. † 1186. 4. ÉTIENNE, R. 1135. † 1154.

Allemagne † 1125.

t, C. d'Anjou 1127.

PLANTAGENETS,

IV.

ROIS D'ANGLETERRE,

DE LA MAISON DE PLANTAGENET.

ROIS D'ANGLETERRE DE

Mathilde, f. du R. Henri I. *(v. Tab. XXXIII.)* déclarée hé
d'A

5. HENRI I

6. RICHARD I. dit COEUR DE LION, R. 1189.

9. ÉDOUARD I. dit LE LONG, R. 1272. † 13

10. ÉDOUARD II. R. 1307. † 1327. E. *Isabelle*, f. d

11. ÉDOUARD III R. 1327. † 1377.

Édouard le Noir, Pr. de Galles, † 1376.

Lionel, D. de Clarence, † 1368.

Jean de Gand, D. de L première héritière d

12. RICHARD II. R. 1377. déposé 1399. † 1400.

Philippine de Clarence, E. *Edmond Mortimer* 1368.

13. HENRI IV. R. 1399. † 1314.

Roger Mortimer, déclaré héritier de la couronne 1385. † 1399.

14. HENRI V. R. 1413. † 1422. E. *Catherine de Fr.* f. de Charles VI.

Anne Mortimer, première héritière des droits de Lionel. E. *Richard*, C. de Cambridge, f. d'Edmond D. d'York, et petit-fils du R. Edouard III.

15. HENRI VI. R. d'Angleterre et de France 1422. tué 1472.

Margu seconde Lancast C

TIGE de la ROSE BLANCHE.

AISON DE PLANTAGENET.

e d'Angleterre 1127. † 1167. E. *Geofroi*, dit *Plantagenet*, C. 51.

† 1189.

7. JEAN, dit SANS TERRE, R. 1199. † 1216.

8 HENRI III. R. 1216. † 1272.

lmond, dit *le Bossu*, C. de Lancaster, prétendu fils aîné, † 1296.

le Bel, R. de France. *Henri*, C. de Lancaster, † 1345.

Henri, dit *Grismond*, C. de Lancaster, † 1361.

1399. E. *Blanche*, e Lancaster. *Edmond*, D. d'York, † 1402. *Blanche*, première héritière des droits de Lancaster, † 1369. E. *Jean de Gand*, troisième fils d'Edouard III.

TIGE de la ROSE ROUGE.

ort, mé, *Richard*, C. de Cambridge, † 1415. E. *Anne Mortimer*, première héritière des droits de Lionel, D. de Clarence.

ort, mer- 44. *Richard*, D. d'York, Protecteur 1455. † 1460.

ort, † 1509. es droits de ond *Tudor*, nont.

16. ÉDOUARD IV. R. 1461 et 1472. † 1483.

18. RICHARD III. R. 1483. tué à la bataille de Bosworth 1485.

17. ÉDOUARD V. R. 1483. tué 1483.

Elisabeth, seconde héritière des droits de Lionel, D. de Clarence. E. *Henri VII.* R. d'Angleterre.

son

n.

XV.

ROIS D'ANGLETERRE
DE LA MAISON DE TUDOR.
ROIS DE LA GRANDE-BRETAGNE
DE LA MAISON DE STUART.

ROIS D'ANGLETERRE

Marguerite Beaufort, seconde héritière des droits de Lancaster, C. de Richemont, f. d'Owen Tudor et de

19. HENRI VII. surnommé TUDOR, R. après la victoire de Boswor droits d'York ou de la Ros

Arthur, Pr. de Galles, † 1502. E. *Catherine d'Aragon.*

Marguerite, née 1489. E. *Jacques IV.* Stuart, R. d'Ecosse.

TIGE de la maison de STUART. *Tab. XXXVI.*

20. HENRI 1. *Catheri* tholique, e 2. *Anne* 3. *Jeanne*

22. MARIE, née 1516. R. 1553. † 1558. E. *Philippe II.* R. d'Espagne 1554.

23. ELISABETH, née 153 R. 1558. † 1603.

ROIS DE LA GRANDE-BRETA

Marguerite Tudor, f. aînée du R. Henri VII. (*v. Tab. XXX*

Jacques V. R. d'Ecosse, † 1542. E. 1. *Madeleine*, f. de Fra de Gui

Marie Stuart, R. d'Ecosse 1542. de France 1559. décap. à L Lord Dar

24. JACQUES I. (VI.) né 1566. R. d'Ecosse 1567. d'Angl. 1603. prend

Elisabeth, née 1596. † 1661. E. *Frédéric V.* El. Palatin, R. de Bohême 1612.

25. CHARLES I. né 1609.

Sophie, née 1630. déclarée héritière du trône d'Angl. 1701. † le 18. Juin 1714. E. *Ernest-Auguste*, premier Electeur d'Hanovre 1658.

TIGE des Rois de la maison d'HANOVRE.

Table XXXVII.

26. CHARLES II. né 1630. R. d la Grande-Bret. procl. le 18. M 1660. † 1685. E. *Catherine*, de Jean IV. R. de Portugal.

28. GUILLAUME III. Pr. d'O R. de la Grande-Bretagne † 1702. E. MARIE, f. du † 1695.

XXV.

A MAISON DE TUDOR.

Rose rouge. *(v. Tab. XXXIV.)* † 1509. E. *Edmond Tudor*,
Catherine de Valois, veuve du R. Henri V.

1509. E. *Elisabeth*, f. du R. Edouard IV. seconde héritière des
1486. *(v. Tab. XXXIV.)*

495. R. 1509. † 1547. E. *Marie*, née 1498. † 1533.
nz, f. de Ferdinand le Ca- E. 1. *Louis XII.* R. de
on frère 1509. répud. 1533. France 1514. † 1515. 2.
1533. décapitée 1536. *Charles Brandon*, D. de
536. † en couches 1537. Suffolk 1517.

3.
UARD VI. né 1537. 2. *Françoise Brandon*, † 1563. E. *Henri Grey*,
547. † 1553. Marquis de Dorset, D. de Suffolk, décap. 1554.

anne Grey, née 1537. proclamée Reine 1553. décap. 1554. E.
ui Ifford Dudley, f. de Jean D. de Northumberland 1553. décap. 1554.

XVI.

DE LA MAISON DE STUART.

cques IV. R. d'Ecosse de la maison de Stuart 1503. † 1513.

de France, 1536. † 1537. 2. *Marie de Lorraine*, f. de Claude
1560.

. E. 1°. *François II.* R. de France, † 1560. 2°. *Henri Stuart*,
† 1567.

. de la Grande-Bret. 1604. † 1625. E. *Anne de Danemarck* † 1619.

nde-Bretagne 1625. décap. le 30. Janv. 1649. v. st. E. *Henriette-*
le Henri IV. R. de France, 1625. † 1669.

née 1631. 27. JACQUES II. né 1633. R. 1685. *Henriette-Marie*,
. E. *Guil-* détrôné 1689. † 1701. E. 1. *Anne* née 1644. † 1670.
I. Pr. d'O- *Hyde* 1660. † 1671. 2. *Marie* E. *Philippe I.* D.
e 1641. *de Modène* 1673. d'Orléans 1661.

50. procl. 1. 1. 2.
use 1689. 28. MARIE, née 1662. 29. ANNE, née 1665. *Jacques-*
II. 1677. procl. R. avec son é- R. 1702. † le 12 Août *Edouard-*
poux 1689. † 1695. 1714. E. *George*, *François*,
E. GUILLAUME III. Pr. Pr. de Danemarck Prétend.
d'Orange 1677. 1683. † 1708.

ROIS DE LA GRANDE-BRETAGN
DE LA MAISON D'HANOVRE.
PRINCES D'ORANGE, STATHOUDE
DES PROVINCES-UNIES.

ROIS DE LA GRANDE-BRETA

Sophie, f. de Frédéric V. El. Palatin, et d'Elisabeth d'Angleterre, † le 18 Juin 1714. E. *Ernest-Augu*

30. GEORGE I. né 1660. El. 1698. R. de la Grande-Bretagne

31. GEORGE II. né 1683. R. 1727. † 1760. E. *Wilhelmine-*

Frédéric-Louis, né 1707. Pr. de Galles 1727. † 1751. E. *Augu* Pr. de Saxe-Gotha 1736. † 1772.

32. GEORGE III. né 1738. R. 1760. E. *Sophie-Charlotte*, Pr. de Mecklenbourg-Strelitz, 1761. *Guillaume-Henr* E. *Marie Wa*

George-Frédéric-Auguste, Pr. de Galles, né 1762. E. *Caroline-Amélie-Elisabeth*, Pr. de Brunswic-Wolfenbuttel 1795.

Frédéric, D. d'York, né 1763. E. *Frédérique-Charlotte-Ulrique*, f. de Frédéric-Guillaume II. R. de Prusse 1791.

Guillaume-Henri, D. de Clarence, né 1765.

Charlotte-Au *Mathilde*, u. E. *Frédéric*, Würtemberg, claré R. 18

Charlotte-Caroline-Auguste, née 1796.

PRINCES D'ORANGE, STATHOUDERS

Guillaume dit *le Vieu*

GUILLAUME I. Pr. d'Orange, Stathouder de Hollande, de Zélande et d'U chef des provinces de Hollande et de Zélande lors de la déclaration de l'i

MAURICE, Pr. d'Orange, Stathouder de Hollande, Zélande, Gueldre, Utrecht, Oberyssel, 1584 et 1589. Gouvern. Capitaine et Amiral-général 1587. † 1625.

HENRI-FRÉDÉRIC, dre, Hollande, Zél et Amir

GUILLAUME II. Pr. d'Orange, Stathouder de G Oberyssel, Capitaine et Amiral-général 1647. R. d'Angleterre

GUILLAUME III. Pr. d'Orange, né 1650. exclu du stathoudérat par l'Edit pitaine et Amiral-général héréditaire de Gueldre, Hollande, Zélande, U terre 1689. † 1702. E. *Marie*, f. de Jacques II. R. d'A

Jean-Guillaume-Frison, Pr. de Nassau-Dietz, Stathouder de Frise et de G

GUILLAUME IV. Pr. d'Orange, Stathouder de Frise, de Groningue, de ditaire, Capitaine et Amiral-général

GUILLAUME V. Pr. d'Orange, Stathouder hérédit. Cap. et Amiral-général d Gueldre 1785, est rétabli par le R. de Prusse 1787. renonce au stathoudé Guillaume, Pr.

E DE LA MAISON D'HANOVRE.

ab. XXXVI.) née 1630. déclarée hérit. du trône d'Anglet. 1701. emier El. d'Hanovre, 1658. † 1698.

† 1727. E. *Sophie-Dorothée*, Pr. de Brunswic-Zell, 1682.

hée-Charlotte, Pr. de Brandebourg-Anspach 1705. † 1737.

Guillaume-Auguste, né 1721. D. de Cumberland, † 1765.

de Glocester, né 1743. mère de deux enfans.

Henri-Frédéric, D. de Cumberland, né 1745. † 1790.

Edouard-Auguste, D. de Kent, C. de Dublin, né 1767.

Auguste-Sophie, n. 1768.

Elisabeth, née 1770.
Ernest-Auguste, D. de Cumberland, né 1771.
Auguste-Frédéric, D. de Sussex, né 1773.
Adolphe-Frédéric, D. de Cambridge, né 1774.
Marie, née 1776.
Sophie, née 1777.
Amélie, née 1783.

S PROVINCES-UNIES DES PAYS-BAS.

de Nassau, † 1559.

pour le R. d'Espagne 1559. idance en 1581. assass. 1584.

Jean, C. de Nassau, Stathouder de Gueldre et de Zutphen, † 1606.

Orange, Stathouder de Guel- Utrecht, Oberyssel, Capitaine néral 1625. † 1647.

Ernest-Casimir, C. de Nassau-Dietz, Stathouder de Frise et de Groningue, † 1632.

, Hollande, Zélande, Utrecht, o. E. *Marie*, f. de Charles I.

Guillaume-Frédéric, Pr. de Nassau-Dietz, Stathouder de Frise et de Groningue, † 1664.

tuel, déclaré Stathouder, Ca- Oberyssel 1674. R. d'Angle- rre, 1677.

Henri-Casimir, Pr. de Nassau-Dietz, Stathouder de Frise et de Groningue 1664. † 1696.

igue 1696. Pr. d'Orange et héritier testament. de Guillaume III. † 1711.

ldre et de Zutphen 1711. 1718. 1722. proclamé Stathouder héré- l'Union 1747 et 1748. † 1751.

nion, né 1748. prend l'exercice de ses fonctions 1766. se retire dans la 1800. † 1806. E. *Frédérique-Sophie-Wilhelmine*, f. d'Auguste- russe 1767.

ROIS D'ECOSSE,

DEPUIS LE DOUZIÈME SIÈCLE.

ROIS D'ÉCOSSE DEPU

1. DAVID
Henri, C. d

2. MALCOLM IV. R. 1153. † 1165. 3. GUILLAU

4. ALEXANDRE II. R. 1214.

5. ALEXANDRE III. R. 1249. † 128
dernier mâle des anciens Rois.

Marguerite, † 1283. E. *Eric*, I
de Norwège 1281.

6. MARGUERITE, R. 1286. † 129

Mariorie ou *Margerie*. E. *Gautier Stuart*, † 1328. 9. DAV

11. ROBERT II. STUART, R. 1371. † 1390.

12. ROBERT III. STUART, R. 1390. † 1406.

13. JACQUES I. STUART, R. 1406. assassiné 1437.

14. JACQUES II. STUART, R. 1437. tué au siège de Roxbu

15. JACQUES III. STUART, R. 1460. tué dans une guerre

16. JACQUES IV. STUART, R. 1488. † tué à la bataille de Flowden

17. JACQUES V. STUART, R. 1513. † 1542. E. 2. *Marie de Lo*

18. MARIE-STUART, née 1542. R. 1542. abdique 1567. décap. 15

19. JACQUES VI. R. d'Ecosse

E DOUZIÈME SIÈCLE.

. † 1153.

n, † 1152.

. † 1214. *David*, C. de Huntingdon, † 1219.

Marguerite, E. *Alan*, C. de Galloway. *Isabelle*, E. *Robert Bruce.*

ilde, E. *Jean Baillol*, C. de Harcourt.

Robert Bruce, S. d'Annandale, C. de Carrik, † 1295.

BAILLOL, déclaré R. d'Ecosse 1292. llé par les Anglois 1296. † 1314.

Robert Bruce, C. de Carrik, † 1303.

DUARD BAILLOL, opposé à *David II.* 332. chassé 1342. † 1363.

8. ROBERT I. BRUCE, s'érige en R. contre les Anglois 1306. † 1329.

R. 1329. chassé par *Edouard Baillol*, 1332. rétabli 1342. † 1371.

E. *Marguerite*, f. de Henri VII. R. d'Anglet. 1503. *(v. Tab. XXXV.)*

8. *(v. Tab. XXXVI.)*

NRI STUART, Lord Darnley, proclamé R. d'Ecosse 1565. assass. 1567.

de la Grande-Bretagne 1603.
(v. Tab. XXXVI.)

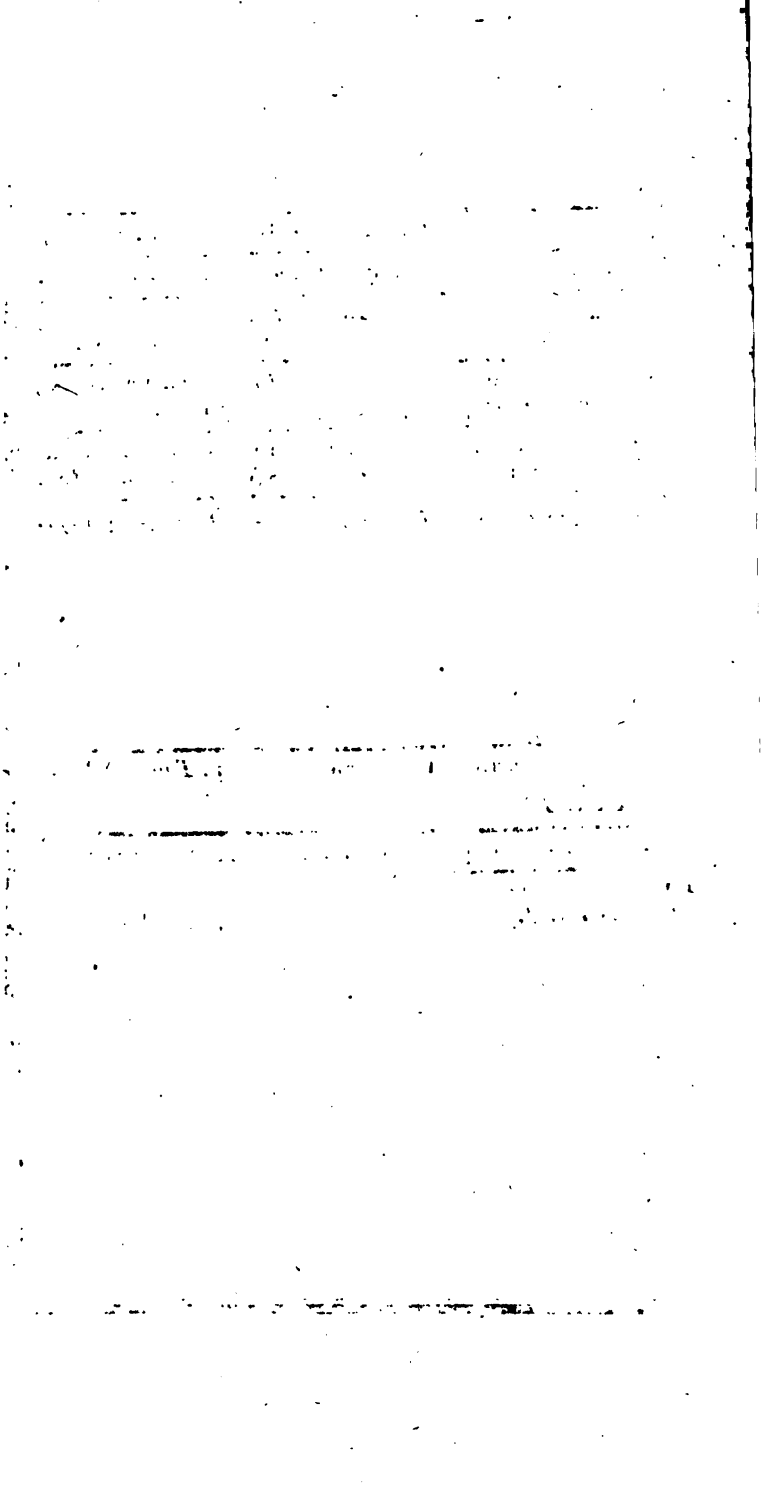

ROIS DE DANEMARCK,

DEPUIS LE DIXIÈME JUSQU'A LA FIN DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

ROIS DE DANEMARCK, DEPUIS LE D

1. HARALD BLAATAND, R. de tout le Danem

2. SUENÓN I. ou SUENOTTON, R. de Danemar

3. CANUT II. dit LE GRAND, R. de Danem. 1014. d'Anglet. 1017. de Norwège 1028. † 1036.

3. HARALD fr

4. CANUT III. ou HARDECNUT, R. de Dan. 1036. d'Anglet. 1039. † 1041.

5. MAGNUS de N

7. HARALD IV. dit HEIN, R. 1076. † 1080.

8. CANUT IV. dit LE SAINT, R. 1080. assass. 1086. can. 1100.

9. OLOF, dit R. 1086.

12. ÉRIC IV. EMUND s'érige contre le R. Nicolas 1131. assass. 1137.

Ragnhild, E. *Haquin Norsæna.*

St. Canut, dit Venèdes 1130.

14. SUENON III. dit GRATHE, s'érige en Roi avec Canut V. 1147 tué 1157.

13. ÉRIC V. dit LAM, R. 1137. † 1147.

15. WALDEMAR rige contre S tient le trône

16. CANUT VI. R. 1182. † 1202.

17. WALDEMAR II. dit LE VIC

17. WALDEMAR III. R. et Co-régent de son père 1219. † 1231.

18. S^T. ÉRIC VI. d 1241. assassiné

22. ÉRIC VI

Ingeburge, E. *Henri I.* D. de de Mecklenbourg.

26. M

Marie, E. *Wratislaw*, D. de Poméranie.

27. ÉRIC LE POMÉRANIEN, R. de l'Union.

So

28. CHR

41. embrasse le christianisme, † vers 991.

Norwège 1000. d'Angleterre 1013. † 1014.

4. avec son ... *Estrith*, L. *Ulfon*, C. danois, f. de Thaugill Sprakaleg.

1041. † 1047. 6. SUENON II. ESTRITHSON, s'érige contre Magnus 1044. † 1076.

10. ÉRIC III. EJOGOD, R. 1095. † 1103. *Suenon*, † 1104. 11. NICOLAS, R. 1104. tué 1134.

). de Sleswick, R. des ...gnus 1131. can. 1171. *Henri Skokul.* *Magnus*, élu R. de Suède 1130. tué 1134.

AND, s'é- et main- 1182. *Magnus*, R. de Suède 1160. † 1161. *Boris* ou *Burislef*, R. de Gothie 1167. 14. CANUT V. s'érige en R. 1147. assass. 1157.

1202. † 1241. *Waldemar*, f. nat. prend le titre de Roi en 1192.

ING, R. 1257. 19. ABEL, R. 1250. tué 1252. 20. CHRISTOPHE I. R. 1252. empois. 1259.

21. ÉRIC VII. dit GLIPPING, R. 1259. assassiné 1286.

VED, R. 1286. † 1319. 23. CHRISTOPHE II. R. 1320. † 1336.

AR IV. R. élu après un interrègne de quatre ans 1340. † 1375.

, R. 1387. réunit les trois royaumes du Nord 1397. † 1412. E. *Haquin VII.* R. de Norwège.

25. OLOF, élu R. de Danemarck 1376. † 1387.

Jean, C. Palatin du Rhin.

, dit LE BAVAROIS, R. de l'Union.

le XLVII.

ROIS DE NORWEGE.

ROIS DE

1. HARALD HAARFÆGER, premier monarq

2. ÉRIC BLODŒXE, R. 931. chassé 936. † 954.

Olof Geirslada Alf.

Biœrn, dit *le Marchand.*

Ala

4. HARALD II. dit GRAFELL, 950. tué . . .

Trygwe, tué vers 694.

Gudrod, tué vers 960.

Ber

6. OLOF I. TRYGWESON, R. vers 995. tué 1000.

Harald, dit *Grœnske*, † 998.

5. H
stur

8. OLOF II. dit LE SAINT ET LE GROS, R. vers 1016. chassé par Canut le Grand, en 1028. † 1103.

10. MAGNUS I. dit LE BON, R. de Norwège 1035. de Danemarck 1041. † 1047.

12

15. SIGURD I. dit JORSALAFAR, R. de la Norwège mérid. 1103. de toute la Norwège 1122. † 1130.

15. EYSTEN I. R. sept. 110

Christine, E. *Erling Skakke.*

16. MAGNUS IV. dit L'AVEUGLE, R. 1130. dépouillé 1135. † 1139.

18. INGE I. dit BOSSU, R. 11 tué 1161.

21. MAGNUS VI. ERLINGSON, R. 1162. tué par Suerrer 1185.

19. HÆKAN OU HAQ HERDEBRED, R. 116

Sigurd Laward, † 120

24. GUTTORM, R. 1204. empoisonné 1205

27. MA

28. E

Marguerite, R. d'Ecosse. (*Ta*

30. MAGNUS VIII. dit SMÆK, R. de

31. HÆKAN OU HAQUIN VII. R. de Norwège 1350. de Suède 136 R. de

32. OLOF V. R. de Danemar

(

ORWÈGE.

Norwège vers 900. résigne 931. † 934.

…rf Einar. — Sigurd, dit *le Géant*. — 3. HÆKAN ou HAQUIN I. dit ADELSTAN R. 936. tué 963.

…E. Sigurd, …te. — *Halfden.*

* *

7. SUENON I. f. de *Harald Blaatand* (*Tab. XL.*) R. 1000. † 1014.

…HAQUIN II. …S MAUVAIS, † 995. — *Sigurd Sirr*, † 1018. — 11. HARALD III. dit HAARDRÆDE, R. 1047. tué 1066.

* *

9. SUENON II. f. de *Canut le Grand*, R. 1030. chassé 1035.

…S II. R. 1069. — 13. OLOF III. dit LE PACIFIQUE, R. avec son frère 1066. seul 1069. † 1093.

14. MAGNUS III. dit BARFOD, R. 1093. tué 1103.

…orwège 2. — 15. OLOF IV. R. d'une partie de la Norwège 1103. † 1116. — 17. HARALD IV. dit GILLE, R. 1135. assassiné 1136.

…EYSTEN II. R. associé à son frère aîné 1142. tué 1157. — 18. SIGURD II. dit BRONCH, R. avec son frère aîné 1136. tué 1155. — 18. MAGNUS V. R. avec ses frères 1142. † ....

…dit 62. — 20. SIGURD III. R. 1162. tué 1163. — 22. SUERRER, R. 1185. † 1202. — *Cécile*. E. *Barde de Reine*.

HÆKAN ou HAQUIN IV. R. 1202. † 1204. — 25. INGE II. R. 1205. † 1217.

HÆKAN ou HAQUIN V. dit GAMLÉ, R. 1217. † 1263.

dit LAGABÆTER, ou *Réformateur des lois*, R. 1263. † 1280.

1280. † 1299. — 29. HÆKAN ou HAQUIN VI. R. 1299. † 1319.

X.) — *Ingeburge*. E. *Eric de Suède*, D. de Sudermannie, † 1318.

et de Suède 1319. résigne la Norwège à son fils 1350. † 1374.

par les Suédois 1363. † 1380. E. *Marguerite*, f. de Waldemar IV. k 1363.

de Norwège 1380, † 1387.

…).

ROIS DE SUÈDE

ANTÉRIEURS A L'UNION DE CALMAR

DES TROIS ROYAUMES DU NORD.

ROIS DE SUÈDE

ANTÉRIEURS A L'UNION DE CALMAR

DES TROIS ROYAUMES DU NORD.

ROIS LODBRO

1. OLOF (III.) dit SKOETKONUNG, embrasse le ch

3. EMUND (III.) dit GAMMEL, R. 1051. †

ROIS DE SUEDE DE

4. STENKILL, R. 1056. † 1066.

7 INGE I. dit LE BON, R. 1080. † 1112. 7. HALSTAN, R. avec son frère

8. PHILIPPE, R. 1112. † 1118. 9. INGE II. R. avec son frère 1112.

TABLE XLIV.

ROIS DE SUEDE DE LA RACE DE SUERKE

10. SUERKER I. f. de *Charles*, petit-fils de Blot-Swen, devient R. de Su après de longs troubles 1133. assassassiné 1155.

12. CHARLES VIII. (1) R. 1161. tué 1167.

14. SUERKER II. dit HACK, R. 1199. tué 1210.

16. JEAN I. dit le DÉBONNAIRE, R. 1216. † 1222.

ROIS FOLKUN

Birger de Biælbo, Jarl de S

18. WALDEMAR I. élu R. 1250. dépouillé 1275. †

20. BIRGER, R. 1390. déposé 1319. † 1221. *Eric*

21. MAGNUS I. dit SMÆK, élu R. de Suède 1319. R. de Norwège 131 1363. noyé 1374.

21. ÉRIC (XII.) élu R. de Suède 1350. † 1359.

21. HAQUIN II. R. de Norwège 1350 avec son père par les Suédois 1363

L I I.

NS DE SUEDE.

e et prend le titre de *Roi de Suède* 1001. † 1026.

2. ANUND JAQUES, R. 1026. † 1051.

L I I I.

ACE DE STENKILL.

* *

5. ÉRIC (VII) R. 1066. tué 1067.

* *

5. ÉRIC (VIII) R. 1066. tué 1067.

* *

6. HAQUIN I. dit ROEDE, R. 1067. † 1079.

90.

1118. † 1129.

TABLE XLV.

IS DE SUEDE DE LA RACE DE S. ÉRIC.

ÉRIC (X.) f. de *Jedward Bonde*, élu R. 1155. décapité 1161. canonisé 1264.

13. CANUT, R. 1167. † 1199.

15. ÉRIC (X.) dit L'ÉTIQUE, R. 1210. † 1216.

17. ÉRIC (XI.) dit LÆSPE, R. 1222. † 1250.

L V I.

NS DE SUEDE.

égent du royaume, † 1266.

19. MAGNUS I. dit LADULÆS, R. 1275. † 1290.

Sudermanie, † 1318. E. *Ingeburge* de Norwège.

sé par les Suédois

Euphémie, † 1360. E. *Albert I.* D. de Mecklenbourg, † 1380.

ède 1361. déposé. (*Tab. XLI*).

22. ALBERT DE MECKLENBOURG, R. élu 1363. déposé 1389. † 1405.

ROIS ET ADMINISTRATEURS
DES ROYAUMES DU NORD, PENDANT L'UNIO
TABLE GÉNÉRALE DE LA MAISON D'OLDENBOUR

TABLE XLVII.

ROIS DE L'UNION DES TROIS ROYAUMES DU NOR

* *

MARGUERITE, f. de *Waldemar IV.* R. de Danemarck, Reine des t royaumes en 1389. fait arrêter l'union de Calmar 1397. † 1412.

* *

ÉRIC (IX. XIII.) petit-neveu de la Reine *Marguerite*, élu R. de l'Un 1397. R. 1412. déposé 1439. † 1459.

* *

CHRISTOPHE (III.) f. de *Jean* C. Palatin du Rhin et de *Sophie Danemarck*, R. élu 1440. † 1448.

* *

CHRISTIAN I. de la maison d'Oldenbourg, R. élu par les Danois 14 par les Norwégeois 1450. par les Suédois 1457. chassé par ces dern 1464. † 1481.

JEAN (I. II.) R. élu 1483. chassé par les Suédois 1501. † 15

CHRISTIAN II. R. de Danemarck et de Norwège 1513. reconnu par les S dois 1520. chassé par eux 1521. déposé par les Danois 1523. † 155

TA

TABLE GÉNÉRALE DE LA MAISON D'OLDE

Thierry le Fortuné

Christian I. R. de Danemarck 1448.

Frédéric I. R. de Danemarck et de N

Christian III. R. de Danemarck et de Norwège, † 1559.

Frédéric II. R. de Danemarck et de Norwège. TIGE des Rois de DANEMARCK. — *Table L.*

Jean, D. de Holstein. TIGE des branches encore florissantes de HOLSTEIN-AUGUSTENBOURG, et de HOLSTEIN-BECK.

Frédéric IV. D. de Holst soeur aîn

Charles-Frédéric, D. de Holstein-Gottorp, † 1739
Anne Petrowna, f. de Pierre le Grand, m. 1725. † 17

Charles-Pierre-Ulric, D. de Holstein-Gottorp, dep Emp. de Russie sous le nom de *Pierre III.* † 1762
TIGE de la branche imp. de RUSSIE. — *Table LIX.*

TABLE XLVIII,

) I ET ADMINISTRATEURS DE SUÈDE PENDANT L'UNION.

* *

ARLES VIII. (II.) f. de *Canut Bonde*, élu Administrateur 1439. R. 8. chassé 1457. rétabli 1464. chassé de nouveau 1465. rappelé 1467. † 1470.

* *

NON STURE, dit L'AÎNÉ, f. de *Gustave Sture*, élu Administrateur 1471. résigne 1497. élu de nouveau 1501. † 1503.

* *

NTE STURE, f. de *Nicolas Bosson Sture*, élu Administrateur 1504. † 1512.

NON STURE, dit LE JEUNE, élu Administrateur 1512. blessé mortellement à la bataille de Bogesund, contre les Danois, le 19. Janv. † le 9. Fevr. 1520.

LIX.

RG, REPRÉSENTÉE DANS SES PRINCIPALES BRANCHES.

ldenbourg, † 1440.

leswick et de Holstein 1459. † 1481.

D. de Sleswick et de Holstein, † 1533.

Adolphe, D. de Holstein-Gottorp, † 1586.

Jean-Adolphe, D. de Holstein-Gottorp, † 1616.

Frédéric III. D. de Holstein-Gottorp, † 1659.

Christian-Albert, D. de Holstein-Gottorp, † 1694.

rp, † 1702. E. *Hedwige-Sophie*, rles XII. 1692.

Christian-Auguste, Pr. Evêque de Lubeck.

olphe-Frédéric, Evêq. de Lubeck, de Suède 1751.

Frédéric-Auguste, Pr. Evêque de Lubeck, premier D. de Holstein-Oldenbourg 1774. † 1785.

George-Louis, Pr. de Holstein, † 1763.

TIGE la branche royale de SUÈDE. *Table LIII.*

Pierre-Frédéric-Guillaume, n. 1754. D. de Holstein-Oldenbourg 1785.

Pierre-Frédéric-Louis, n. 1755. Pr. de Lubeck, Administrateur du D. de Holstein-Oldenbourg depuis 1785.

ROIS DE DANEMARCK ET DE NORWEGE,

DE LA MAISON D'OLDENBOURG.

ROIS DE SUÈDE,

DE LA MAISON DE WASA.

ROIS DE DANEMARCK ET DE NORV

1. CHRISTIAN I. C. d'Oldenbourg *(Tab. XLIX.)* élu R. de Danema

2. JEAN, R. 1481. † 1513.

3. CHRISTIAN II. R. 1513. dép. 1523. † 1559.

6. FRÉDÉRIC II. R. 1559. † 1588. *Magnus*, R. de L

7. CHRISTIAN IV. R. 1588. † 1648.

8. FRÉDÉRIC III. R. 1648. devient R. héréd. et absolu 1660. † 1670.

9. CHRISTIAN V. R. 1670. † 1699. *George*, Pr. de Danemarck, † 17 Pr. d'Angleterre

10. FRÉDÉRIC IV. R. 1699. † 1730.

11. CHRISTIAN VI. R. 1730. † 1746.

12. FRÉDÉRIC V. R. 1746. † 1766. E. 1. *Louise*, f. de George II. R. d'An

13. CHRISTIAN VII. n. 1749. R. 1765. E. *Caroline-Mathilde*, Pr. d'Anglet. 1766. † 1775.

1. *Sophie-Madelaine*, n. 1746. E. *Gustave III.* R. de Suède.

1. *Wilhelmine* 1747. E. *Gui* de Hesse

Frédéric, Pr. royal, n. 28. Janv. 1768. déclaré Co-régent 1784. E. *Marie-Sophie-Frédérique*, f. du Pr. Charles de Hesse 1790.

Caroline, n. 1793.

Louise-Augustine, n. 1771. E. *Frédéric-Christian*, D. de Holstein-Augustenbourg.

Chr

ROIS DE SUÈDE DE

1. GUSTAVE I. WASA, f. d'*Eric Johansson*, Sénateur de Suède dé

2. ÉRIC XIV. R. 1560. déposé et enfermé 1569. † 1577.

3. JEAN III. R. 1569. † 1592. E. *Catherine*, f. de Sigismond-Auguste, R. de Pologne 1562.

4. SIGISMOND, élu R. de Pologne 1587. R. de Suède 1592. déposé par les Suédois 1600. † 1632.

Catherine, † 163 C. palatin d

des Rois
de la branche pal
Tab

E DE LA MAISON D'OLDENBOURG.

Norwège 1448. 1450. D. de Sleswick et de Holstein 1459. † 1481.

ÉDÉRIC I. R. 1523. † 1533.

RISTIAN III. élu R. 1534. † 1559. — *Adolphe*, † 1586.

70. † 1583. — *Jean*, † 1622. — TIGE des D. de HOLSTEIN-GOTTORP.

TIGE des branches de HOLSTEIN-AUGUSTENBOURG, et de HOLSTEIN-BECK.

ne Stuart,

† 175· 2. *Juliane-Marie*, de Brunswic-Wolfenbuttel 1752. † 1796.

1. 2.

e, n. — *Louise*, n. 1750. — *Frédéric*, Pr. héréd. n. 1753. † le 7 Déc.
. El. — E. *Charles*, Pr. de Hesse 1766. — 1805. E. *Sophie-Frédérique*, Pr. de Mecklenbourg-Schwerin 1774. † 1794.

Frédéric, 86. — *Juliane-Sophie*, n. 1788. — *Louise-Charlotte*, n. 1789. — *Ferdinand-Frédéric*, n. 1792.

L I.

MAISON DE WASA.

520, est élu Administrateur 1521. R. de Suède 1523. † 1560.

CHARLES IX. (III.) élu Administrateur 1594. R. de Suède 1600. † 1611.
1. *Marie*, f. de Louis VI. El. palatin 1569. † 1589. 2. *Christine*, Pr. de Holstein 1592.

2. 2.

an-Casimir, Ponts. — 6. GUSTAVE II. ADOLPHE, dit LE GRAND, n. 1594. R. de Suède 1611. tué à la bataille de Lutzen le 6 Nov. 1632. — *Charles-Philippe*, né 1601. D. de Sudermanie, élu tzar de Russie 1611. † 1622.

È D E, Deux-Ponts.

7. CHRISTINE, n. 1626. R. de Suède 1632. abdique la couronne 1654. † 1689.

ROIS DE SUEDE,

DES MAISONS PALATINE DE DEUX-PONTS ET D'OLDENBOURG.

ROIS DE SUÈDE DE LA MAI

Catherine, f. du R. Charles IX. *(Tab. LI.)* †

Christine-Madelaine, † 1662. E. *Frédéric VI.* Margr. de Bade-Dourlac 1642.

Frédéric-Magnus, Margr. de Bade-Dourlac, † 1709. E. *Auguste-Marie*, Pr. de Holstein-Gottorp.

Albertine-Frédérique, † 1755. E. *Christian-Auguste*, Pr. de Holstein-Gottorp.

Adolphe-Frédéric, élu successeur au trône de Suède 1743.

Table LIII.

ROIS DE SUÈDE DE LA MAISON D'O

12. ADOLPHE-FRÉDÉRIC, f. de *Christian-Auguste* de Holstein-Gotto de Suède 1743. R. 1751. † le 12 Fevr. 1

13. GUSTAVE III. n. 1746. R. de Suède 1771. donne une nouvelle constitution au royaume le 21 Août 1772, assassiné le 29 Mars 1792. E. *Sophie-Madelaine*, Pr. de Danemarck 1766.

Charl
Rége
Elisa

14. GUSTAVE IV. ADOLPHE, n. le 1 Nov. 1778. R. 1792. prend l

n.

Gustave, Pr. royal, n. le 9 Nov. 1799.

Sophie-Wilhelmine, n. le 21 Ma 1801.

II.

PALATINE DE DEUX-PONTS.

an-Casimir, C. palatin de Deux-Ponts 1615.

8. CHARLES X. (IV.) GUSTAVE, n. 1622. R. de Suède 1654. † le 13 Fevr. 1660.

9. CHARLES XI. (V.) n. 1655. R. 1660. D. de Deux-Ponts 1661. † 1697.

phie, 3. E. . D. Got-

10. CHARLES XII. (VI.) n. 1682. R. 1697. tué au siège de Friedrichshall le 11 Dec. 1718.

11. ULRIQUE-ÉLÉONORE, n. 1688. élue R. de Suède 1719. abdique en faveur de son époux 1720. † 1741. E. 11. FRÉDÉRIC I. Pr. de Hesse-Cassel, élu R. de Suède 1720. † le 25 Mars 1751.

III.

BOURG OU DE HOLSTEIN-GOTTORP.

que de Lubeck *(Tab. XLIX et LII.)* n. 1710. déclaré Prince royal *uise-Ulrique*, Pr. de Prusse 1744. † 1782.

D. de Sudermannie, Gr. Amiral, *Frédéric-Adolphe*, *Sophie-*
me 1792 à 1796. E. *Hedwige-* n. 1750. D. d'Ostro- *Albertine*,
lotte de Holstein-Oldenb. 1774. gothie, † 1803. n. 1753.

gouv. 1796. E. *Frédérique-Dorothée-Wilhelmine*, Pr. de Bade, 797.

s-Gustave, Gr. D. de Finlande, n. le 2 Déc. 1802.

Amélie-Marie-Charlotte, n. le 22 Févr. 1805.

DUCS ET ROIS DE PRUSSE,

DE LA MAISON ÉLECTORALE DE BRANDEBOURG.

DUCS ET ROIS DE PRUSSE DE LA MA

JEAN-SIGISMOND, Electeur de Brandebourg 1608, succède dans l
Prusse,

GEORGE-GUILLAUME, Electeur de B

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, n. 1620. Elect. de Brandebourg et D. de Prusse

FRÉDÉRIC I. n. 1657. Elect. de Brandebourg et D. de Prusse 16
E. en secondes noces, *Sophie-Charlo*

FRÉDÉRIC-GUILLAUME I. n. 1688. R. de Prusse et Elect. de Bra
Louis, Elect.

FRÉDÉRIC II. dit LE GRAND, n. le 24 Janv. 1712. R. de Prusse et Elect. 1740. † le 17 Août 1786. E. *Elisabeth-Christine*, Pr. de Brunswick-Lunebourg, 1733. † 1797.

Auguste-Guillaume, Pr. Prusse, n. 1722. † 1758. E. *Amélie*, Pr. de Brunswic bourg, 1742. † 17

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II. n. le 25 Sept. 1744. Pr. royal 1758. R. de Prusse et Elect. 1786. † le 16 Nov. 1797. E. 1. *Elisabeth-Christine-Ulrique*, Pr. de Brunswick-Wolfenbüttel 1765. sép. 1769. 2. *Frédérique-Louise*, f. de Louis IX. Landgrave de Hesse-Darmstadt 1769. † 1805.

Fr
Gu
E.
d'

1.

Frédérique-Charlotte-Ulrique-Eléonore, n. 1767. E. *Frédéric*, Duc de York, Pr. d'Angleterre 1791.

2.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III. n. le 3 Août 1770. Pr. royal 1786. R. et Elect. 1797. *Louise*, f. de Charles, D. de Mecklenbourg-Strelitz 1793.

2.

Louis, Pr. de Prusse, n. 1773. † 1796. E. *Frédérique*, f. de Charles, Duc de Mecklenbourg-Strelitz, 1793.

Frédéric-Guillaume-

Frédéric-Guillaume, Pr. royal, n. 15 Oct. 1795.

Frédéric-Guillaume-Louis, n. 22. Mars 1797.

Frédérique-Louise-Charlotte, n. 1798.

N ELECTORALE DE BRANDEBOURG.

le Prusse 1618. † 1619. E. *Anne*, f. d'Albert-Frédéric, D. de † 1625.

g et D. de Prusse, 1619. † 1640.

ient la souveraineté en Prusse par le traité de Welau 1657. † 1688.

er Roi de Prusse couronné le 18 Janv. 1701. † le 25. Fevr. 1713. e Brunswick-Lunebourg 1684. † 1705.

1713. † le 21 Mai 1740. E. *Sophie-Dorothée*, f. de George- 1706. † 1757.

Henri, Pr. de Prusse, n. 1726. † 1802. à Rheinsberg. E. *Guillelmine*, Pr. de Hesse-Cassel, 1752.

Ferdinand, Pr. de Prusse n. 1730. E. *Anne-Elisabeth-Louise*, f. de Frédéric-Guillaume Margr. de Brandebourg-Schwedt, 1755.

Sophie- n. 1751. *e V.* Pr. Stathou- 67.

Frédéric-Christian-Louis, n. 1772. tué le 10 Oct. 1806.

Frédéric-Guillaume-Henri-Auguste, n. 1779.

Frédérique-Louise-Dorothée, n. 1770. E. *Antoine*, Pr. Radzivil.

té-Louise E. *Guil-* *Frédéric*, -Orange, lde 1791.

2.
Frédérique-Christine-Auguste, n. 1780. E. *Guillaume*, Pr. élect. de Hesse-Cassel 1797.

2.
Frédéric-Charles-Henri, n. 1781. E. *Louise-Charlotte*, f. de Frédéric Pr. héréd. de Danem. 1804.

2.
Frédéric-Guillaume-Charles n. 1783. E. *Mariane*, Pr. de Hesse-Hombourg 1804.

1794. *Frédérique*, n. 1796.

Caroline-Amélie-Wilhelmine, n. 1805.

e-Charles- *lre*, n. le n 1801.

Frédérique-Guillelmine, n. 1801.

GRANDS-DUCS DE RUSSIE,

DEPUIS RURIK JUSQU'A JAROSLAW II, WSEWOLODOWITSCH.

GRANDS-DUCS DE RUSSIE, DEPUIS RURIK

1. RURIK, Grand-Duc 859. † 879.

3. IGOR I. RURIKOWITSCH, Gr. D. 913 † 94

5. SWIATOSLAW I. IGOR

6. JAROPOLK I. SWIATOSLAWITSCH, Gr. D. 972. † 980. 7.

8. SWIATOPOLK I. WLADIMIROWITSCH, Gr. D. 1015. † 101

10. ISIASLAW I. JAROSLAWITSCH, Gr. D. 1054. 1077. † 1078.

11. SWIATOSLAW II. JAROSLAWITSCH, Gr. D. 1073. † 1076.

13. SWIATOPOLK II. ISIASLAWITSCH, Gr. D. 1093. † 1113.

Oleg Swiatoslawitsch, † 1115.

David Swiatoslawitsch.

14. WI

18. WSEWOLOD II. OLGOWITSCH, Gr. D. 1138. † 1146.

19. IGOR II. OLGOWITSCH, Gr. D. 1146. tué 1147.

23. ISIASLAW III. DAVIDOWITSCH, Grand Duc 1154. † . . . .

15. MSTISL WLADIMIR WITSCH, G Duc 1125. 1132.

20. ISIASLAW II. MSTISLAWITSCH, Gr. D. à Kiow 1146. 1150. † 1154.

TIGE

des Grands Ducs de KIOW, des Pr. de HALICZ et de WLADIMER en Volhynie.

22. ROSTISLAW MSTISLAWITSCH, Gr. à Kiow 1154. † 1163.

28. CONSTANTIN WSEWOLODOWITSCH, de Rostow, s'érige en Gr. Duc co Jurie son frère 1217. † 1218.

QU'A JAROSLAW II. WSEWOLODOWITSCH.

G, Grand-Duc ou Régent 879. † 913.

I. OLGA, Gr. D. ou Régente 945. † vers 970.

CH. Gr. D. 955. † 972.

IR I. SWIATOSLAWITSCH dit LE GRAND, Gr. D. 980 † 1015.

). JAROSLAW I. WLADIMIROWITSCH, Gr. D. 1018. † 1054.

EWOLOD I. JAROSLAWITSCH, Gr. D. 1078. † 1093.

Anne, E. *Henri I.* R. de France.

. II. WSEWOLODOWITSCH MONOMAQUE, r. D. 1113. † 1125.

. JAROPOLK II. LADIMIRO- TSCH, Gr. D. 32. † 1138.

17. WIETSCHISLAW WLADIMIROWITSCH Gr. D. 1138. † 1154.

21. JURIE I. WLADIMIROWITSCH DOLGO-ROUKOI, Gr. D. 1149. 1151. 1154. bâtit Moscou 1156. † 1157.

Tige des Grands-Ducs de WLADIMIR *et de* MOSCOU.

. ANDREI I. JURIEWITSCH GOLUBSKOI, Gr. D. établit son siége à Wladimer sur la rivière de Kliasma en 1157. † 1175.

25. MICHAÏL I. JURIEWITSCH, G. D. à Wladimer 1175. † 1177.

26. WSEWOLOD III. JURIEWITSCH, Gr. D. à Wladimer 1177. † 1213.

27. JURIE II. WSEWOLODOWITSCH, déclaré par le père Gr. D. de Wladimer 1213. † 1238.

29. JAROSLAW II. WSEWOLODOWITSCH, Gr. D. de Wladimer 1238.

Table LVI.

GRANDS-DUCS ET TZARS DE RUSSIE

DEPUIS 1238, JUSQU'EN 1613.

GRANDS-DUCS ET TZARS DE RUSSIE, DEPUIS J

29. JAROSLAW II. WSEWOLODOWITSCH,

30. ALEXANDRE I. JAROSLAWITSCH NEWSKOI, Gr. D. de Wladimer 1245. † 1263. canonisé. — *Ana wits*

33. DIMITRY I. ALEXANDROWITSCH, Gr. D. de Wladimer vers 1275. † vers 1294.

34. ANDREJ II. ALEXANDROWITSCH, Gr. D. de Wladimer 1281 † vers 1304.

35. DANIEL ALEXANDROWITSCH, Gr. D. vers 1294. † vers 1303. — *Wa jéwi*

36. JURIE III. DANILOWITSCH, Gr. D. de Wladimer 1303. 1320. † vers 1328.

39. IWAN I. DANILOWITSCH, surnommé KALITA, Gr. D. fixe sa résidence à Moscou vers 1328. † vers 1340. — *Cons siliév de*

40. SEMEN OU SIMÉON IWANOWITSCH, Gr. D. de Moscou, 1340. † 1353.

41. IWAN II. IWANOWITSCH, Gr. D. de Mosc. 1353. † 1359.

42. D

43. DIMITRY III. IWANOWITSCH, surnommé DONSKOI, Gr. D. de Mosco

. . WASILY II. DIMITRIÉWITSCH, Gr. D. de Moscou 1389. † 1425.

45. WASILY III. WASILIÉWITSCH, dit TEMNOI, Gr. D. de Moscou 142

46. IWAN III. WASILIÉWITSCH, Gr. D. de Moscou 1462. secoue le jou

47. WASILY IV. IWANOWITSCH, Gr. D. de Moscou, prend le titre de

48. IWAN IV. WASILJÉWITSCH, Gr. D. de Moscou et Tzar 1533. conq

49. FÉDOR IWANOWITSCH, Tzar de Russie 1584. † 1598. *Dimitry*

TZARS DE RUSSIE DE

* * *

Fédor Godunow.

50. BORIS FÉDOROWITSCH GODUNOW, élu Tzar 1598. † 1605.

51. FÉDOR BORISSOWITSCH GODUNOW, Tzar 1605. tué le 12 Juin 160

* * *

53. WASILY IWANOWITSCH SCHUISKOI, élu Tzar 1606. déposé 1610. † 16

e Wladimer 1238. † 1245. *Tab. LV.*

a- 31. JAROSLAW III. JAROSLAWITSCH, 32. WASILY I. JAROSLAWITSCH,
le Gr. D. de Wladimer 1263. réside à Twer, † vers 1270. KOSTROMSKOI, Gr. D. de Wladimer 1270. † vers 1275.

é- 37. MICHEL OU MICHAÏL II. JAROSLAWITSCH, Gr.
le D. de Wladimer vers 1305 † vers 1317.

Souche
des Grands-Ducs de TWER.

a- *Dimitry Michaïlowitsch*, Gr. 38. ALEXANDRE II. MICHAÏLO-
r. D. de Twer, mis par quelques-uns au nombre des Gr. D. de Wladimer 1326. WITSCH, Gr. D. de Twer, mis vulgairement au nombre des Gr. D. de Wladimer 1327. † 1339.

CONSTANTINOWITSCH, Pr. de Susdal, 359. déposé 1362. † 1384.

1389.

ars, † 1505.

1533.

Kasan et d'Astracan, † 1584.

itsch, n. 1582. tué 1591.

II.

FÉRENTES MAISONS.

* *

Grigorei ou *Grischka Otrépiew*, nommé DIMITRY IWANOWITSCH ou *le Faux Demetrius*, cour. Tzar à Moscou 1605. tué 1606.

* *

WLADISLAW, f. de *Sigismond III.* R. de Pologne, élu Tzar 1610. abandonné 1613.

TZARS ET EMPEREURS DE RUSSIE,

DES MAISONS DE ROMANOW ET DE HOLSTEIN-GOTTORP

TZARS ET EMPEREURS DE RU

55. MICHAÏL FÉDROWITSCH

56. ALEXIS MICHAÏ

57. FÉDOR ALEXIÉWITSCH, Tzar 1676. † 1682.

58. SOPHIE, Co-régente et Autocratrice 1686. enfermée 1689. † 1704.

58. IWAN V. ALEXIÉWITSCH, proclamé Tzar 1682. † 1696.

58. PIERR
vernemen
chin, rép

Catherine Iwanowna, † 1733. E. *Charles-Léopold*, D. de Mecklenbourg 1716.

61. ANNE IWANOWNA, n. 1693. élue Imp. de Russie 1730. † 1740. E. *Frédéric-Guillaume*, D. de Courlande 1710. † 1711.

Alexis P
Charlott

Catherine-Christine, prend le nom d'*Anne* 1732. Gr. D. et Rég. 1740. exilée et enfermée 1741. † 1746. E. *Antoine-Ulric*, Pr. de Brunswick 1739. † 1775.

60. PIERR
Empere

62. IWAN VI. ANTONOWITSCH, n. le 23 Août 1740. proclamé Emp. le 18 Oct. 1740. exilé avec sa mère 1741. † 1764.

TA B

EMPEREURS DE RUSSIE DE LA MAISON

Anne Pétrowna, f. de Pierre le Grand et de Catherine I. (*Tab. LV*

64. PIERRE III. FÉDROWITSCH, n. 1728. déclaré Gr. D. et héritier du
E. 65. CATHERINE II. ALEXIEWNA, Pr. d'Anhalt-Zerbst, n. 1729. m

66. PAUL FÉDROWITSCH, n. 1754. Emp. de Russie le 17 Nov. 1796. †
† 1776. 2. *Marie Fédorowna*, Pr.

2.

67. ALEXANDRE PAWLOWITSCH, n. le 23 Déc. 1777. Emp. de Russie 1801. E. *Elisabeth Alexiewna*, f. de Charles-Louis, Pr. héréditaire de Bade n. 1779. m. 1793.

Elisabeth, n. 15 Nov. 1806.

2.

Constantin Pawlowitsch, n. le 8 Mai 1779. E. *Anne Fédérowna*, Pr. de Saxe-Cobourg n. 1781. m. 1796.

DE LA MAISON DE ROMANOW.

, élu Tzar 1613. † 1645.

Tzar 1645. † 1676.

rsch, dit le grand, n. 1672. Tzar 1682. prend seul les rênes du gou-
pereur de Russie 1721. † 1725. E. 1. *Eudoxie Fédorowna Lapou-*
† 1731. 2. 59. catherine i. alexiewna, m. 1707. 1712. couronnée
pératrice 1724. succède à son époux 1725. † 1727.

2.
, n. 1690. † 1718. E.
answick-Blancken-
- 1715.

éwitsch, n. 1715.
ie 1727. † 1730.

2.
Anne Pétrowna,
n. 1708. † 1728.

Table. LIX.

2.
63. elisabeth pétrowna,
n. 1709. Impératrice de
Russie par la déposition
d'Iwan VI. le 5 Déc. 1741.
† le 5 Janv. 1762.

X.

ENBOURG OU DE HOLSTEIN-GOTTORP.

708. † 1728. E. *Charles-Frédéric*, D. de Holstein-Gott. 1725. † 1739.

2. Emp. le 5 Janv. 1762. détrôné le 9 Juillet. † le 14 Juillet 1762.
procl. Impératrice de Russie le 9 Juill. 1762. † le 17 Nov. 1796.

ars 1801. E. 1. *Natalie Alexiewna*, Pr. de Hesse-Darmstadt 1773.
mberg-Montbéliard, n. 1759. m. 1776.

2.
awlowna, n.
Charles-Fré-
r. héréditaire
Weymar 1805.

2.
Catherine Paw-
lowna, n. 1788.
fiancée à *Charles*
Louis, Pr. royal
de Bavière.

2.
Anne Paw-
lowna, n.
1795.

2.
Nicolas
Pawlo-
witsch,
n. 1796.

2.
Michel
Pawlo-
witsch,
n. 1798.

DUCS ET ROIS PIASTS DE POLOGNE.

GRANDS-DUCS DE LITHUANIE AVANT JAGELLON.

DUCS ET ROIS DE POLOG

1. MIECZYSLAW ou MIESZKO I.

2. BOLESLAW I. dit CHROBRY ou LE VAILL

3. MIECZYSLAW ou MIESZKO II. R.

4. KAZIMIERZ ou CASIMIR I. D. 1041.

5. BOLESLAW II. dit LE HARDI, D. 1058. reprend la dignité royale 1077.

8. WLADYSLAW II. D. 1138. chassé 1146. † 1159.
TIGE des D. de SILÉSIE.

9. BOLESLAW IV. dit LE CRÉPU, D. 1146. † 1172.

Otton, † avant son père.

10. MIECZYSLAW 1172. chassé 117

12. WLADYSLAW III. dit LASKONO 1207. † 123

Wladyslaw Odonicz, D. de Kalisch et de Posnanie, † 1239.

Przémyslaw I. D. de Gnesne et de Posnanie, † 1257.

15. LESZKO ou LESZEK dit LE NOIR, D. 1279. † 1289.

Ziémom
des D. d
éteints

16. PRZÉMYSLAW II. POGROBEK, prend le titre de R. de Pologne 1295. tué 1296.

Elisabeth Richsa, † 1336. E.

17. WENCESLAW, R. de Bohême; cour. R. de Pologne 1300. † 1305.

20. LOUIS, dit LE GRAND, R

21. HEDWIGE, élue R. de Polog

GRANDS-DUCS DE LITHUAN

1. RINGOLD, s'érige en Gr. D. ou Grand-Prince de Lithuanie ve

2. MENDOG, Gr. D. vers 1238. déclaré R. de Lithuanie par le Pape 1251. † en 1263.

4. WOLSTINIK, Gr. D. 1264. † tué 1267.

3. TROYNAT, Gr. D. 1263.

* *

N . . . . père incertain.

10. NAZIMUND, Gr. D. vers 1280.

11. TROYDEN, Gr. D. ver

13. GEDIMIN, (selon quelques -

14. JAWNUT, Gr. D. vers 1328. dép. par ses frères 1330. † après 1366.

15. OLGJERD, Gr. D. vers 1330. † 1381.

Kjerstu

16. JAGJEL OU JAGELLON, Gr. D. 1381. élu R. de Pologne 1386.

17. SKIRGELL ou Gr. D. sous R. s Pologne 1387. d † 1394

X.

LA MAISON DES PIASTS.

. se fait chrétien 966. † 992.

prend la dignité royale 1025. † 1025.

e la dignité royale 1032. † 1034.

après un grand interrègne, † 1058.

Pape 1079. † 1081. 6. WLADYSLAW I. HERMAN, D. 1081. † 1102.

III. dit KRZYWOUSTI OU BOUCHE DE TRAVERS, D. 1102. † 1138.

II. dit LE VIEUX, D. 99. 1201. † 1202. II. KASIMIERZ OU CASIMIR II. dit LE JUSTE, D. 1177. † 1194.

. déposé 13. LESZKO OU LESZEK, dit LE BLANC, D. 1194. 1207. tué 1227. *Conrad*, D. de Cujavie et de Masovie, † 1247.

. BOLESLAW V. dit WSTYDLIWI LE CHASTE, D. 1227. † 1279. *Casimir*, D. de Cujavie, † 1268. *Ziémovit*, † 1262. TIGE des Ducs de MASOVIE, éteints en 1521.

'. 18. WLADISLAW IV. dit LOKIETEK OU LE NAIN, couronné R. de Pologne 1320. † 1333.

Elisabeth, † 1381. E. *Charles-Robert*, R. de Hongrie. 19. KASIMIERZ OU CASIMIR III. dit LE GRAND, R. de Pologne 1333. † 1370.

ie 1342. de Pologne 1370. † 1382.

nur. 1384. † 1400. E. *Wladislaw Jagellon*, Gr. D. de Lithuanie 1386.

Table LXII.

X I.

NTÉRIEURS A JAGELLON.

Uten, Pr. de l'ancienne Lithuanie et de la Samogitie.

5. SUINTOROG, Gr. D. vers 1268. † 1270.

6. GJERMOND, Gr. D. 1270. † 1275.

64. 7. GILIGIN, Gr. D. 1275. † 1278 9. TRAB, Gr. D. vers 1280.

8. ROMUND, Gr. D. 1278. † vers 1279.

* *

12. WITEN, Gr. D. vers 1282. † 1315.

* *

Witen) Gr. D. 1315. † 1328.

u gouv. par son frère Olgjerd 1330. s'érige contre Jagjel 1381. tué 1382.

SUIDRIGEL OU BOSLAW I. Gr. D. sous la Pologne 1430. dépouil. 1432. † 1452.

18. WITOLD ALEXANDRE I. Gr. D. sous la Pologne 1392. † 1430.

20. SIGISMOND I. KORYBUT, Gr. D. sous la Pologne 1432. † 1440.

ROIS DE POLOGNE,

DEPUIS JAGELLON JUSQU'A STANISLAS PONIATOWSKI.

ROIS DE POLOGNE ET GRANDS-DUCS

22. WLADYSLAW V. dit JAGJEL ou JAGELLON, f. d'*Olgjerd*, Gr. D. de
f. de Louis

23. WLADYSLAW VI. R. de Pologne 1434. de Hongrie 1440. tué à l
bataille de Varna 1444.

Wladyslaw, R. de Hongrie et de Bohême. *Tables LXVI. LXX.*

25. JEAN I. ALBERT, R. de Pologne 1492. † 1501.

26. (22.) ALEXAN
nie 1492. R. de

ROIS ÉLECTIFS DE POLOG

* *

29. HENRI DE VALOIS, f. de *Henri II.* R. de France, élu R. de Pologne 1573. décl. déchu du trône 1575.

30. ÉTIENNE
élu R. de

32. WLADYSLAW VII. élu Gr. D. de Russie 1610. R. de Pologne 163

* *

34. MICHEL KORYBUT WISNIOWIECZKI, issu d'*Olgjerd*, Gr. D. de Lithuanie, élu R. de Pologne 1669. † 1673.

* *

35. JEAN SOBIESKI, élu R. de Pologne 1674. † 1696.

36. M

* *

37. STANISLAS LESZCZYNSKI, élu R. de Pologne 1704. chassé 1709. r
dique la couronne 1736. D. de Lorraine et de Bar 1737. †

I I.

HUANIE DE LA MAISON DE JAGELLON.

lu R. de Pologne, baptisé et couronné 1386. † 1434. E. *Hedwige*, *able LX.)*

ASIMIR IV. (II.) Gr. D. de Lithuanie 1440. R. de Pologne 1445.
. *Elisabeth*, f. d'Albert d'Autriche et d'Elisabeth de Luxembourg.

. de Lithua- † 1506.

27. (23.) SIGISMOND I. (II.) R. et Gr. D. 1506. † 1548.

28. (24.) SIGISMOND II. (III.) AUGUSTE, R. et Gr. D. 1548. † 1572.

XIII.

E DIFFÉRENTES MAISONS.

* *

e Transilvanie, 31. SIGISMOND III. f. de *Jean III.* R. de Suède,
5. † 1586. élu R. de Pologne 1587. † 1632.

33. JEAN CASIMIR, élu R. de Pologne 1648. abdique 1668. † 1672.

* *

. de Saxe 1694. élu R. de Pol. 1697. dép. 1704. rétabli 1709. † 1733.

III. Electeur de Saxe, élu R. de Pologne 1733. † 1763.

* *

39. STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI, élu R. de Pologne 1764. résigne la couronne 1795. † 1798.

DUCS ET ROIS ESCLAVONS DE BOHEME

DUCS ET ROIS ES

1. BORZIWOY, D. se

2. SPITIGNEW I. D. 895. † vers

4. WENCESLAW I. dit LE SAINT, D.

6. BOLESLAW II. di

7. BOLESLAW III. dit LE ROUX, D. 999. dépouillé 1002. † 1037.

9. JAROMIR, D. 1003. dépo 1012. † 1038.

12. SPITIGNEW II. D. 1055. † 1061.

13. WRATISLAW II. D. 1061. royale 1086. †

15. BRZÉTISLAW II. D. 1093. † 1100.

16. BORZIWOY II. D. 1100. chassé 1107. † 1124.

20. WLADISLAW II. D. 1140. décoré de dignité royale 1158. résigne 1173. † 117

21. FRÉDÉRIC, D. 1173. déposé 1174. rétabli contre Sobieslaw II. 1178. † 1189.

27. (1.) PRZÉMYSL OTTOKAR I. D. 1092. dépouillé 1193. rétabli 1197. R. 1198. †1230.

26. WLADISLAW II D. 1197. résig 1197. † 1222.

28. (2.) WENCESLAW III. (1.)

29. (3.) PRZÉMYSL OTTOKAR II. R. 1253. tué

30. (4.) WENCESLAW IV. (II.) R. de Bohême 1278. de Pologne 1300. de Przemyslaw,

31. (5.) WENCESLAW V. (III.) R. de Hongrie 1301. de Bohême et de Pologne 1305. assassiné 1306.

Anne, † 1313. E. 33. (7.) D. de Carinthie, R. de 1307. chassé 1310. †

* Cette table en formoit d'abord deux; on a jugé convenable de les réunir, en conservant les numéros, à cause des citations.

...ONS DE BOHÊME.

vers 894. † vers 895.

. WRATISLAW I. D. 921. † 925.

é 936. 5. BOLESLAW I. surnommé LE CRUEL, D. 936. † 967.

D. 967. † 999. *Dambrowka*, E. *Mieszko*, D. de Pologne.

LRIC OU ULRIC I. D. 1012. † 1037. 8. WLADIBOY, D. 1002. † 1003.

ZÉTISLAW I. D. 1037. † 1055.

dignité 14. CONRAD I. D. 1093. † 1093. *Otton I.* D, de Brunn et d'Olmutz, † 1086.

V I. D. 1109. 19. SOBIESLAW I. D 1125. † 1140 17. SUATOPLUK, D. 1107. assassiné 1109.

). de Znaym, rès 1169. 22. SOBIESLAW II. D. 1174. dépouillé 1178. † 1180. 24. WENCESLAW II. D. 1191. chassé 1192. † 1193.

I BRZÉTISLAW, 93. † 1197. 23. CONRAD II. OTTON, succède au D. Frédéric 1189. † 1191.

1253.

de Marchfeld 1278.

1. *Judithe*, f. de l'Empereur Rodolphe I. † 1297. 2. *Elisabeth*, f. gne, † 1337.

* *

isabeth, † 1330. E. *an I.* de Luxembourg.

32. (6.) RODOLPHE D'AUTRICHE, f. de l'Emp. *Albert I.* créé R. de Bohême par son père 1306. † 1307. E. *Elisabeth*, veuve du R. Wenceslas IV. mar. 1306.

Table LXVI.

ROIS DE BOHEME,

DES MAISONS DE LUXEMBOURG ET DE LITHUANIE.

ROIS DE HONGRIE,

DEPUIS ETIENNE I. JUSQU'EN 1131.

ROIS DE BOHÊME DES MAISONS D

34. (8.) JEAN I. dit L'AVEUGLE, C. de Luxembourg, f. de l'Emp. *Henri* du R. *Wenceslaw*

35. (9.) CHARLES I. (IV.) R. de Bohême 1346. R. d'Allem. et

36. (10.) WENCESLAW VI. (IV.) R. de Bohême et d'Allemagne 1378. † 141

Elisabeth, hérit. des R. de Hongrie et de Bohême, † 1442. E. 38. (12.) A

Elisabeth, † 1505. E. *Casimir IV.* R. de Pol. † 1492. 39. (13.) WLADISL

41. (15.) WLADISLAW V. (II.) R. de Bohême, élu et couronné 1471.

Anne, hérit. des R. de Hongrie et de Bohême 1526. † 1547. 42. E. *Ferdinand*, Archi-Duc d'Autriche.

Tab. LXXI.

ROIS DE HONGRIE DEPUIS E

Arpad, Duc ou Prince des Hongrois

Zoltan, D. ou Pr. des Hongrois 907.

Toxun, D. ou Pr. des Hongrois 958.

Geysa, D. ou Pr. des Hongrois 982. se fait chrétien 994. † 997. *Miche*

1. ÉTIENNE I. dit S. ÉTIENNE, Pr. des Hongr. 997. R. 1000. † 1038. canonisé 1083.

Sarolta, E. 3. SAMUEL, dit ABA, R. 1041. chassé et tué 1044.

Gisèle, E. *Otton* *Orseolo*, Doge ou D. de Venise.

St. Emeric, † 1031. can. 1083.

2. PIERRE, R. 1038. chassé 1041. rétabli 1044. dépouillé et aveuglé 1046. † 105...

6. SALOMO dép. 107

UXEMBOURG ET DE LITHUANIE.

Tab. VII.) est déclaré R. de Bohême 1309. † 1346. E. ELISABETH, f. *Table LXV.)*

346. 1349. réunit la Silésie et la Lusace 1355. 1370. † 1378.

7. (11.) SIGISMOND, R. de Hongrie 1387. R. d'Allemagne 1411. R. de Bohême 1419. † 1437. E. *Barbe de Cilley.*

(11.) D'AUTRICHE, R. de Bohême, de Hongrie et d'Allem. 1438. † 1439.

(1.) OU LADISLAS, dit LE POSTHUME, R. de Boh. 1440. cour. 1453. † 1457.

Hongrie 1490. † 1516.

LOUIS, R. de Bohême et de Hongrie tué à la bataille de Mohacz 1526.

* * *

40. (14.) GEORGE PODIEBRAD, R. de Bohême, élu et cour. 1458. † 1471.

L X V I I.

NNE I. JUSQU'A ÉTIENNE II.

lit sur le Danube vers 887. † 907.

es Hongrois.

islas, dit *le ive*, † vers 1031.

IDRÉ I. R. 5. BELA I. dit LEVENTA, R.
). † 1060. 1060. † 1063.

063. 7. GEYSA I. dit LE GRAND, 8. S. LADISLAS I. R. 1077. *Lampert*,
87. R. 1074. † 1077. † 1095. can. 1192. † vers 1096.

9. COLOMAN, R. 1095. † 1114.

10. ÉTIENNE II. R. 1114. † 1131. *Tab. LXVIII.*

ROIS DE HONGRIE, depuis 1131 jusqu'en 1437.

ROIS DE HONGRIE DEPUIS BEL

Lampert, f. du

Almu

11. BELA II. dit L'

12. GEYSA II. R. 1141. † 1161. 15. ETIENNE IV. F

13. ÉTIENNE III. R. 1161. détrôné 1161. rétabli 1163. † 1173.

17. ÉMERIC, R. 1196. † 1

18. LADISLAS III. dit L'ENFANT, R. 1204. † 1

21. ÉTIENNE V. R. 1270. † 1272.

Anne, E. *Rostislaw*, Pr. de R

22. LADISLAS IV. dit LE CUMAN, R. 1272. assassiné 1290.

Marie, † 1323. E. *Charles II.* R. de Naples.

Cunegonde, E. *Przémysl*

kar II. R. de Bohême

Wenceslas IV. R. de Bo

24. WENCESLAS, élu R. de Hon

Tab. LXIX.

ROIS DE HONGRIE D

Marie de Hongrie, f. du R. Etienne V. (*Tab. LXVIII*

Charles, dit *Martel*, opposé au R. André

26. CHARLES I. ROBERT, élu R. 1308. † 1342

27. LOUIS I. dit LE GRAND, R. de Hongrie 1342. de Pologne 1370. † 1382. *André*

28. MARIE I. R. 1382. † 1395. E. 30. SIGISMOND DE LUXEMBOURG, f. de l'Emp. *Charles IV.* (*Tab. VII.*) cour. R. de Hongrie et associé au trône 1388. R. d'Allemagne et Emp. 1411. R. de Bohême 1419. † 1437.

XVIII.

JUSQU'A OTTON DE BAVIERE.

I. *(Tab. LXVII.)*

† 1127.

, R. 1131. † 1141.

† 1163. 14. LADISLAS II. R. 1161. 1164. † 1172.

ELA III. R. 1173. † 1196.

19. ANDRÉ II. surnommé DE JÉRUSALEM, R. 1205. † 1235.

20. BELA IV. R. 1235. † 1270. *Etienne*, dit *le Posthume*. E. *Catherine Morosini*, f. d'un noble Vénitien.

Elisabeth, E. *Henri*, D. de Bavière.

23. ANDRÉ III. dit LE VÉNITIEN, R. 1290. † 1301. Dernier mâle du sang d'Arpad.

25. OTTON DE BAVIÈRE, R. 1305. se retire en Bavière 1308. † 1312.

01. q itte 1304. † 1306.

XIX.

A MAISON D'ANJOU.

23. E. *Charles II.* R. de Naples, † 1309. *(Tab. XXV.)*

0. † 1295. *Jean*, D. de Duras, † 1334.

Louis, C. de Gravina, † 1362.

Naples, † 1345. 29. CHARLES II. surnommé LE PETIT, R. de Naples, cour. R. de Hongrie 1385. assassiné 1386.

wige, R. de Po- e. E. *Jagellon.* *Tab. LX.)*

Ladislas, dit *le Magnanime*, R. de Naples 1386. opposé au roi Sigismond 1397. † 1414.

ROIS DE HONGRIE, DEPUIS 1437.

ROIS DE HONGRIE DE

* *

33. WLADISLAW OU ULADISLAS I. f. de *Wladislaw Jagellon*, R. de Pol. *(Tab. LXII.)* élu et cour. R. de Hong. 1440. tué à la bat. de Varna 1444.

* *

Jean de Hunyad, Gouv. de Hong. 1446. † 1456.

35. MATTHIAS I. CORVIN, élu R. de Hongrie 1458. † 1490.

32. ELISABETH, f. de S
époux 1437. seule r

Elisabeth, † 1505. E
Pologne, (

36. WLADISLAW OU UL

Anne, † 1547. E. *F*

(T

ROIS DE HONGRIE ET DE B

38. FERDINAND I. D'AUTRICHE, élu R. de Hongrie et de Bohême 15
Wladislaw II. R. de Hongrie et de Bohême, † 1547.

39. MAXIMILIEN I. (II.) R. 1564. † 1576. *Charle*

40. RODOLPHE I. (II.) R. 1576. † 1612.

41. MATTHIAS II. R. de Hongrie 1608. de Bohême 1611. Emp. 1612. † 1619.

42. FER

43.

43. FERDINAND IV. R. de Bohême 1646. de Hongrie 1647. R. des 1653. † 1654.

45. JOSEPH I. R. et Emp. 1705. † 1711.

46. CHA

47. MARIE-THÉRÈSE, R. de Hongrie et de Bohême 1740. † 1780. E.
son épouse 1741. † 1765.

48. JOSEPH II. Emp. et Co-régent de sa mère 1765. R. 1780. †1790.

Marie-Thérèse, n. 1766. E. *Antoine*, D. de Saxe 1787.

50. FRANÇOIS II. n. 1768. R. 1792. Emp. héréd. d'Autriche 1804. E. *Marie-Thérèse*, Pr. de Naples, 1790.

Ferdinand, n. 1769. Gr. D. de Würzbourg.

Marie-Anne, n. 1770.

Marie-Louise, n. 1791.

Ferdinand, Pr. héred. n. 1793.

Léopoldine, n. 1797.

Marie-Clémentin, n. 1798.

L XX.

F É R E N T E S M A I S O N S.

d de Luxembourg et de *Barbe de Cilley*, *(Tab. LXVI.)* R. avec son
442. E. 31. ALBERT D'AUTRICHE, élu R. de Hongrie 1437. R. d'Al-
lemagne et de Bohême 1438. † 1439.

ir IV. R. de 34. LADISLAS V. dit LE POSTHUME, R. de Hongrie 1445.
II.) couronné 1453. † 1457.

1. élu R. de Hongrie 1490. de Bohême 1471. † 1516.

d d'Autriche 1521. 37. LOUIS II. R. de Hongrie et de Bohême 1516.
tué à la bataille de Mohacz 1526.

I.)

X I.

M E D E L A M A I S O N D' A U T R I C H E.

* *

. 1558. † 1564. E. *Anne*, f. de
LXVI. et LXX.)

JEAN DE ZAPOLYA, élu R. de Hongrie, contre Ferdinand I. 1526. † 1540.

D. † 1590.

JEAN SIGISMOND, proclamé R. de Hong. 1540. résigne 1570. † 1571.

II. élu R. de Bohême 1617. de
618, Emp. 1619. † 1637.

* *

FRÉDÉRIC (V.) Elect. Palatin, élu R. de Bohême contre Ferdinand II. 1619. chassé 1620.

D III. R. et Emp. 1637. † 1657.

s 44. LÉOPOLD I. R. et Emp.
1657. † 1705.

(VI.) R. et Emp. 1711. † 1740.

* *

I. déclaré Co-régent par la R.

CHARLES (VII.) eour. R. de Bohême à Prague 1741. chassé 1742. † 1745.

LD II. R. 1790 et Emp. † 1792.

les,	*Joseph-An-*	*Antoine-Victor*,	*Jean-*	*René*, n. 1783.
d.	*toine*, Pala-	Gr. Maître de l'or-	*Baptiste*,	*Louis*, n. 1784.
I.	tin de Hong.	dre Teutonique n.	n. 1782.	*Rodolphe*, n,
	n. 1776.	1779.		1788.

eph-François-Léopold, n. 1799. | *Caroline*, n. 1801. | *François-Charles-Joseph*, n. 1802.

SUITE CHRONOLOGIQUE

DES EMPEREURS D'ORIENT,

DEPUIS ARCADIUS JUSQU'A L'AVÈNEMENT DES COMNENES.

SUITE CHRONOLOGIQUE

DEPUIS ARCADIUS, F. DE THÉODOSE LE GRAND

1. *Arcadius*, f. aîné de Théodose le Grand, Emp. d'Orient 395. †
2. *Théodose II.* dit *le Jeune*, fils d'Arcadius, Emp. 408. † 450.
3. *Marcien*, Emp. 450. † 457. E. *Pulchérie*, f. d'Arcadius.
4. *Léon I.* Emp. 457. † 474.
5. *Léon II.* dit *le Jeune*, Emp. 474. † 474.
6. *Zénon*, père de Léon II. Emp. 474. † 491.
7. *Anastase I. Dicore*, Emp. 491. † 518.
8. *Justin I.* dit *le Vieux*, Emp. 518. † 527.
9. *Justinien I.* neveu de Justin, Emp. 527. † 565.
10. *Justin II.* dit *le Jeune*, Emp. 565. † 578.
11. *Tibère II.* surnommé *Constantin*, Emp. 578. † 582.
12. *Maurice*, Emp. 582. tué 602.
13. *Phocas*, Emp. 602. tué 610.
14. *Héraclius*, Emp. 610. † 641.
15. *Héraclius Constantin*, f. d'Héraclius, Emp. 641. † 641.
16. *Héracléonas*, frère du précédent, Emp. 641. exilé 641.
17. *Constant II.* f. d'Héraclius Constantin, Emp. 641. † 668.
18. *Constantin III.* dit *Pogonat*, f. de Constant, Emp. 668. † 6
19. *Justinien II.* f. de Constantin-Pogonat, Emp. 685. dépouillé 6 rétabli 705. tué 711.
20. *Léonce*, Emp. 695. détrôné 698.
21. *Absimare Tibère*, Emp. 698. détrôné 705.
22. *Philépique*, surnommé *Bardane*, Emp. 711. tué 713.
23. *Anastase II.* ou *Artémius*, Emp. 713. détrôné 716. tué 719.
24. *Théodose III.* Emp. 716. abdique 717.
25. *Léon III*, dit *l'Isaurien*, Emp. 717. † 741.
26. *Constantin IV.* dit *Copronyme*, fils de Léon, Emp. 741. † 7
27. *Léon IV*, surnommé *Chazare*, Emp. 775. † 780.
28. *Constantin V.* f. de Léon, Emp. avec sa mère *Irène* 780. tué sa mère 797.
29. *Irène* seule 797. déposée 802. † 803.
30. *Nicéphore* Emp. 802 † 811.
31. *Staurace*, fils de Nicéphore, Emp. 811. abdique 811. † 812.

EMPEREURS D'ORIENT,

A L'AVÉNEMENT DE LA MAISON DES COMNÈNES.

ichel I. Curopalate, Emp. 811. détrôné 813.
éon V. dit *l'Arménien*, Emp. 813. tué 820.
ichel II. dit *le Bègue*, Emp. 820. † 829.
'héophile, f. de Michel II. Emp. 829. † 842.
lichel III. dit *l'Ivrogne*, f. de Théophile, Emp. 842. tué 867.
Basile, dit *le Macédonien*, Emp. 867. † 886.
.éon VI. dit *le Philosophe*, f. de Basile, Emp. 886. † 911.
Alexandre, frère de Léon VI. Emp. 911. avec Constantin VI. son neveu, † 912.
Constantin VI. dit *Porphyrogénète*, f. de Léon VI. Emp. 911. dépouillé par son beau-père Romain I. vers 919. rétabli 945. † 959.
2. 43. 44. *Romain I.* dit *Lécapène*, et ses trois fils *Christophe*, *Etienne* et *Constantin VII.* Empp. 919. 920. 928. dépouil. 944. 945.
Romain II. dit *le Jeune*, f. de Constantin VI. Emp. 959. † 963.
Nicéphore Phocas, Emp. 963. assassiné 969.
Jean Zimiscès, Emp. 969. † 976.
9. *Basile II.* et *Constantin VIII.* f. de Romain II. Empp. 976. † 1025 1028.
Romain III. dit *Argyre*, Emp. 1028. † 1034.
Michel IV. dit *Paphlagonien*, Emp. 1034. † 1041.
Michel V. dit *Calaphate*, Emp. 1041. déposé 1042.
4. *Zoë*, Imp. et *Constantin IX.* dit *Monomaque*, Emp. 1042. † 1054.
Théodora, sœur de Zoë, Imp. 1054. † 1056.
Michel VI dit *Stratiotique*, Emp. 1056. abdique 1057.
Isaac Comnène, Emp. 1057. abdique 1059.
Constantin X. Ducas. Emp. 1059. † 1067.
60 *Eudocie*, Imp. *Michel*, dit *Parapinace*, *Andronic* et *Constantin*, ses fils. Empp. avec *Romain IV. Diogène*, époux d'Eudocie, associé à l'empire 1068, et tué en 1071.
Michel VII. surnommé *Parapinace*, f. de Constantin Ducas et d'Eudocie, seul Emp. 1071. abdique 1078.
Nicéphore Botoniate Emp. 1078. détrôné 1081.

EMPEREURS GRECS,

DES MAISONS DES COMNÈNES ET DES ANGES.

EMPEREURS LATINS

DE CONSTANTINOPLE.

EMPEREURS GRECS DE

Manuel Comnè

57. ISAAC I. COMNÈNE, proclamé Emp. 1057. résigne en 1059. en fave

63. ALE

64. JEAN COMNÈNE, dit CALO-JEAN, Emp. 1118. † 1143. A

65. MANUEL COMNÈNE, Emp. 1143. † 1180.

66. ALEXIS II. COMNÈNE, Emp. 1180. dépouillé et tué par Andronic I

EMPEREURS GRECS D

Constantin l'Ange, Gouverneur de Sirmium vers 11

Andronic l'Ange, exilé 1183.

68. ISAAC II. L'ANGE, Emp. 1185. détrôné 1195. rétabli 1203. † 1204.

69. ALEXIS III. L'ANGE, dit c déposition de son frère,

Anne Comnène, E

70. ALEXIS IV. L'ANGE, Emp. avec son père 1203. tué 1204.

Table

EMPEREURS LATIN

Baudouin,

1. BAUDOUIN I. élu et cour. Emp. à Constantinople 1204. † 1206.

2. HENRI, Emp

* *

4. ROBERT 1219. †

5. JEAN DE BRIENNE, R. tit. de Jérusalem, tuteur de Baudouin II. 1229. obtient le titre d'Emp. 1231. † 1237.

XIII.

AISON DES COMNÈNES.

neur de Nicée.

tantin Ducas, † 1061. *Jean Comnène*, Curopalate, † 1067.

ÈNE, proclamé Emp. contre Nicéphore Botoniate 1081. † 1118.

ène, connue par ses écrits. *Isaac Comnène*, Sébastocrator.

67. ANDRONIC I. COMNÈNE, dit LE VIEUX, Emp. 1183. tué 1185.

Manuel Comnène, aveuglé 1186.

Alexis I Comnène, TIGE des Empp. de TRÉBISONDE, éteints en 1461. *David Comnène.*

XIV.

MAISON DES ANGES.

éodore Comnène, f. de l'Emp. Alexis I. Comnène.

Jean l'Ange, Sébastocrator 1185.

mp. en 1195. par la 3. enfermé 1205. *Isaac l'Ange.* *Michel l'Ange Comnène*, TIGE des Despotes d'ÉPIRE.

Lascaris I. 71. ALEXIS V. DUCAS, dit MURZUPHLE, Emp. 1204. tué 1204.

XV.

CONSTANTINOPLE.

idre, † 1195.

1216. *Yplande*, † 1219. E. 3. PIERRE DE COURTENAY, élu Emp. 1216. † vers 1219.

. BAUDOUIN II. Emp. 1228. chassé par Michel Paléologue 1261. † 1272.

:. *Marie*, f. de Jean de Brienne, R. tit. de Jérus. et Emp. de Constant.

Philippe, Emp. titulaire de Constantinople, † 1285.

EMPEREURS GRECS DE NICÉE.

ET

EMPEREURS DE LA MAISON DES PALÉOLOGUES.

EMPEREURS G

THÉODORE LASCARIS I. proclamé Emp. à Nicée 120

Irène Lascaris, † 1241. E. JEA

II. THÉODORE DUCAS LAS

4. JEAN LASCARIS, Emp. 1259. à l'âge de six ans, dépouillé

EMPEREURS DE LA MA

1. MICHEL PALÉOLOGUE, proclamé Emp. à

2. ANDRONIC II. PALÉOLOGUE, Emp. 12

Michel Paléologue, associé à l'empire par son père 1295. † 13

3. ANDRONIC III. PALÉOLOGUE, dit LE JEUNE, Emp. 1328. 1332. † 134

4. JEAN I. PALÉOLOGUE Emp. 1341. chassé par Jean Cantacuzène 1
rétabli 1355. † 1391. E. Hélène, f. de l'Emp. Jean Cantacuzène, 13

Andronic exclu du trône pour avoir conspiré contre son père.

7. MANUEL PALÉOLOGUE Emp. 1391. † 1425.

6.

8. JEAN II. PALÉOLOGUE associé à l'empire par son oncle Manuel 1399. règne seul vers 1400. abdique vers 1402.

9. JEAN III. PALÉOLOGUE Emp. 1425. † 1448.

Andronic Paléologue, Prince de Thessalonique, dépouillé 1425.

An
dro

XVI.

CS DE NICÉE.

22. E. *Anne*, f. de l'Emp. Alexis III. l'Ange 1198.

VATACE, Emp. 1222. † 1255.

Empereur 1255. † 1259.

lé par Michel Paléologue, son tuteur, 1260. † après 1284.

VII.

N DES PALÉOLOGUES.

160. reprend Constantinople 1261. † 1282.

puillé par son petit-fils 1328. † 1332.

éodore Paléologue, tige des Marq. de Montferrat éteints 1533.

* *

JEAN CANTACUZÈNE, tuteur de Jean I. Paléologue, s'érige en Emp. 1341. 1347. abdique 1355. † . . . .

U CANTACUZÈNE, proclamé Emp. par son e 1354. abdique 1356. † 1380.

Théodora, E. *Orkhan*, Sultan Turc 1347.

ONSTANTIN PALÉO-DRAGASÈS, dernier 1448. tué au sac de ntantinople 1453.

Démétrius Paléologue, Despote du Péloponnèse, dépouillé 1460. † 1471.

Thomas Paléologue, Prince d'Achaïe et du Péloponnèse, dépouillé 1460. † à Rome 1465.

léologue, cède en 1494 ses harles VIII. R. de France.

Sophie † 1503. E. *Iwan Wasiliewitsch I.* Gr. D. de Russie 1472.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES PAPES.

DEPUIS GRÉGOIRE VII.

SUITE CHRONOLOGIQUE DE

Grégoire VII. élu le 22 Avril 1073. confirmé par l'Emp. Henri IV. le 25 mai 1085.
Victor III. élu le 24 Mai 1086. † le 16 Sept. 1087.
Urbain II. élu le 12 Mars 1088. † le 29 Juill. 1099.
Pascal II. élu le 13 Août 1099. † le 21 Janv. 1118.
Gélase II. élu le 25 Janv. 1118. † le 29 Janv. 1119.
Calixte II. élu le 1 Févr. 1119. † le 12 Déc. 1124.
Honorius II. élu le 21 Déc. 1124. † le 24 Févr. 1130.
Innocent II. élu le 15 Févr. 1130. † le 24. Sept. 1143.
Célestin II. élu le 26 Sept. 1143. † le 9 mars 1144.
Lucius II. élu le 12 Mars 1144. † le 25 Févr. 1145.
Eugène III. élu le 27 Fév. 1145. † le 8 Juil. 1153.
Anastase IV. élu le 9 Juil. 1153. † le 2 Déc. 1154.
Adrien IV. élu le 3 Sept. 1154. † le 1 Sept. 1159.
Alexandre III. élu le 7 Sept. 1159. † le 30 Août 1181.
Lucius III. élu le 1 Sept. 1181. † le 24 Nov. 1185.
Urbain III. élu le 25 Nov. 1185. † le 19 Oct. 1187.
Grégoire VIII. élu le 20 Oct. 1187. † le 17 Déc. 1187.
Clément III. élu le 19 Déc. 1187. † le 27 Mars 1191.
Célestin III. élu le 30 Mars 1191. † le 8 Janv. 1198.
Innocent III. élu le 8 Janv. 1198. † le 17 Juill. 1216.
Honorius III. élu le 18 Juil. 1216. † le 18 Mars 1227.
Grégoire IX. élu le 19 Mars 1227. † le 21 Août 1241.
Célestin IV. élu sur la fin d'Oct. 1241. † vers le 18 Nov. 1241.
Innocent IV. élu le 25 Juin 1243. † le 7 Déc. 1254.
Alexandre IV. élu le 12 Déc. 1254. † le 25 Mai 1261.
Urbain IV. élu le 29 Août 1261. † le 2 Oct. 1264.
Clément IV. élu le 5 Févr. 1265. † le 29 Nov. 1268.
Grégoire X. élu le 1 Sept. 1271. † le 10 Janv. 1276.
Innocent V. élu le 21 Févr. 1276. † le 22 Juin 1276.
Adrien V. élu et † 1276.
Jean XXI. élu le 13 Sept. 1276. † le 17 Mai 1277.
Nicolas III. élu le 25 Nov. 1277. † le 22 Août 1280.
Martin IV. élu le 22 Févr. 1281. † le 28 Mars 1285.
Honorius IV. élu le 2 Avril 1285. † le 3 Avril 1287.
Nicolas IV. élu le 15 Févr. 1288. † le 4 Avril 1292.
Célestin V. élu le 5 Juill. 1294. abdique le 13 Déc. 1294.
Boniface VIII. élu le 24 Déc. 1294. † le 11 Oct. 1303.
Benoît XI. élu le 22 Oct. 1303. † le 7 Juill. 1304.
Clément V. élu le 5 Juin 1305. se fixe à Avignon 1309. † le 20 A 1314.
Jean XXII. élu le 7 Août 1316. † le 4 Déc. 1334.
Benoît XII. élu le 20 Déc. 1334. † le 25 Avril 1342.
Clément VI. élu le 7 Mai 1342. † le 6 Déc. 1352.

PES DEPUIS GRÉGOIRE VII.

ocent VI. élu le 18 Déc. 1352. † le 2 Sept. 1362.
ain V. élu au mois de Sept. 1362. † le 19 Déc. 1370.
égoire XI. élu le 30 Déc. 1370. † le 27 Mars 1378.

Papes du grand schisme.

Papes Romains.	*Papes Avignonois.*	*Papes Pisans.*
ain VI. élu à Rome 9 Avril 1378. † le Oct. 1389.	*Clément VII.* élu le 21 Sept. 1378. † le 16 Sept. 1394.	
niface IX. élu le 2 ov. 1389. † le 1. Oct. 04.	*Benoît XIII.* élu le 28 Sept. 1394. déposé par les conciles de Pise et de Constance en 1409 et 1417. † 1424.	
ocent VII. élu le Oct. 1404. † le 6 ov. 1406.		*Alexandre V.* élu au concile de Pise le 26 Juin 1409. † le 3 Mai 1410.
égoire XII. élu le 30 ov. 1406. déposé par concile de Pise le 5 in 1409. résigne la pauté au concile de onstance 1415.		*Jean XXIII.* élu le 17 Mai 1410. déposé au concile de Constance le 29 Mai 1415.

Papes après le schisme.

rtin V. élu au concile de Constance le 11 Nov. 1417. † le 21 évr. 1431.
gène IV. élu le 6 Mars 1431. † le 23 Févr. 1447.
olas V. élu le 6 Mars 1447. † le 24 Mars 1455.
lixte III. élu le 8 Avril 1455. † le 8 Août 1458.
II. (Aeneas-Sylvius) élu le 27 Août 1458. † le 16 Août 1464.
ul II. élu le 31 Août 1464. † le 28 Juill. 1471.
te IV. élu le 9 Août 1471. † le 13 Août 1484.
ocent VIII. élu le 29 Août 1484. † le 25 Juil. 1492.
exandre VI. élu le 11 Août 1492. † le 18 Août 1503.
III. élu le 22 Sept. 1503. † le 18 Oct. 1503.
les II. élu le 1 Nov. 1503. † le 21 Févr. 1513.
on X. élu le 11 Mars 1513. † le 1 Déc. 1521.
rien VI. élu le 9 Janv. 1522. † le 24 Sept. 1523.
ment VII. élu le 19 Nov. 1523. † le 26 Sept. 1534.
ul III. élu le 13 Oct. 1534. † le 10 Nov. 1549.
les III. élu le 8 Févr. 1550. † le 23 Mars 1555.
rcel II. élu le 9 Avril. † le 30 Avril 1555.
ul IV. élu le 23 Mai 1555. † le 18 Août 1559.
e IV. élu le 26 Déc. 1559. † le 9 Déc. 1565.
e V. élu le 7 Janv. 1566. † le 1 Mai 1572. *Grégoire*

Grégoire XIII. élu le 13 Mai 1572. † le 10 Avril 1585.
Sixte V. élu le 24 Avril 1585. † le 27 Août 1590.
Urbain VII. élu le 15 Sept. 1590. † le 27 Sept. 1590.
Grégoire XIV. élu le 5 Déc. 1590. † le 15 Oct. 1591.
Innocent IX. élu le 29 Oct. † le 30 Déc. 1591.
Clément VIII. élu le 30 Janv. 1592. † le 5 Mars 1605.
Léon XI. élu le 1 Avril, † le 27 Avril 1605.
Paul V. élu le 16 Mai 1605. † le 28 Janv. 1621.
Grégoire XV. élu le 9 Févr. 1621. † le 8 Juill. 1623.
Urbain VIII. élu le 6 Août 1623. † le 29 Juill. 1644.
Innocent X. élu le 15 Sept. 1644. † le 7 Janv. 1655.
Alexandre VII. élu le 7 Avril 1655. † le 22 Mai 1667.
Clément IX. élu le 20 Juin 1667. † le 9 Déc. 1669.
Clément X. élu le 29 Avril 1670. † le 22 Juil. 1676.
Innocent XI. élu le 21 Sept. 1676. † le 12 Août 1689.
Alexandre VIII. élu le 6 Oct. 1689. † le 1 Fév. 1691.
Innocent XII. élu le 12 Juil. 1691. † le 27 Sept. 1700.
Clément XI. élu le 23 Nov. 1700. † le 9 Mars 1721.
Innocent XIII. élu le 8 Mai 1721. † le 7 Mars 1724.
Benoît XIII. élu le 29 Mai 1724. † le 21 Fév. 1730.
Clément XII. élu le 12 Juill. 1730. † le 6 Févr. 1740.
Benoît XIV. élu le 17 Août 1740. † le 3 Mai 1758.
Clément XIII. élu le 6 Juill. 1758. † le 3 Févr. 1769.
Clément XIV. élu le 19 Mai 1769. † le 22 Sept. 1774.
Pie VI. élu le 15 Févr. 1775. † le 19 Août 1799.
Pie VII. élu le 13 Mars 1800.

SULTANS TURCS-OTTOMANS,

DEPUIS OTTOMAN I. JUSQU'A SOLIMAN LE GRAND.

SULTANS TURCS-OTTOMANS, DEPUIS

Soli

Ertogrul ou

1. OSMAN ou OTTOMAN I. jette les fondemens de

2. ORKHAN, prend le titre de

Soliman s'empare de Gallipoli 1358. † 1359. 3. AMURAT O

4. BAJAZET I, surnommé ILDRIM ou LE FOUDRE, Sultan

5. SOLIMAN I. investi par Timour de la Turquie d'Europe 1408. tué 1410. 6. MUSA invest Asiatiq

8. AMUR

9. MAHOMET II. Sultan 1451.

10. BAJAZET II. Sultan 1481. détrôné par son fils, et †

11. SELIM I. Sultan 1512. † 1520.

12. SOLIMAN LE GRAND.

Tab. LXXX.

MAN I. JUSQU'A SOLIMAN LE GRAND.

l † 1289.

e domination des Turcs vers 1300, † 1328.

de *Padischah*, † 1359.

. dit GAZI, ou LE CONQUÉRANT, Sultan 1359.
l Andrinople 1360. † 1389.

ait et pris par Timour le 16 Juin 1402. † le 8 Mars 1403.

our de la Turquie
né 1413.

7. MAHOMET I. seul Sultan après une anarchie de dix ans 1413. † 1421.

AD II. Sultan 1421. 1451. Mustapha tué en 1424.

istantinople 1453. † 1481.

Zizim ou *Gem*, concurrent de son frère pour le trône, retiré à Rome. † 1494.

SULTANS TURCS-OTTOMANS,

DEPUIS SOLIMAN LE GRAND JUSQU'A NOS JOURS.

GRANDS-KHANS DES MONGOLS

DE LA FAMILLE DE TSCHINGHIS-KHAN.

SULTANS TURCS-OTTOMAN

12. SOLIMAN II. dit LE GRAND, f. de S

13. SÉLIM II. Sultan 1566. † 1574. Be

14. AMURAT III. Sultan 1574. † 1595.

15. MAHOMET III. Sultan 1595. † 1603.

16. ACHMET I. Sultan 1603. † 1617. 17. MUSTAPHA I. Sultan

18. OTTOMAN II. Sultan 1618. tué par les Janissaires 1622.

21. MAHOMET IV. Sultan 1649. déposé 1687. † 1693.

24. MUSTAPHA II. Sultan 1695. déposé par les Janissaires

26. MAHOMET V. Sultan 1730. † 1754. 27. OTTOMAN III. Sultan 17 † 1757.

GRANDS-KHANS DES MONGOLS D

Jessughai-Baatur-Khan, chef d'une horde m

I. TSCHINGHIS-KHAN, dit autrement *Themoudgin* ou *Dämutsch* 120

Touchi (*Zuzi*, *Sootschi*) est investi des pays situés au nord de la mer Caspienne et du Pont-Euxin, et connus sous le nom de *Kaptschak* ou *Kiptschak*. † 1227

TIGE

des Khans du *Kaptschak*; de ceux de *Kasan*, *d'Astracan*, de *Sibérie* et de la *Crimée*, dépouillés, successivement, par les Russes.

Zagatai † vers 1240.

TIGE

de la dynastie des Khans du *Zagatai* ou du *Maouarennahar*, dépouillés par Timour vers 1360.

2. OKTAÏ Khan en 1

3. GAÏOUK Khan ve

XXX.

S SOLIMAN LE GRAND JUSQU'A NOS JOURS.

ab. LXXIX) Sultan 1520. † 1566.

rige contre son frère, est vaincu et tué.

né 1618. rétabli 1622. détrôné de nouveau 1623. étranglé 1639.

RATH IV. Sultan 1623 † 1639. 20. IBRAHIM, Sultan 1639. étranglé 1649.

III. 1687. † 1691. 23. ACHMET II. Sultan 1691. † 1695.

07. 25. ACHMET III. Sultan 1703. déposé 1730. † 1736

USTAPHA III. Sultan 1757. † 1774. 29. ABDUL-HAMID Sultan 1774. † 1789.

IM III. Sultan régnant, n. 1761. Sultan 1789. *Mustapha*, n. 1779. *Mahomet*, n. 1785.

XXI.

FAMILLE DE TSCHINGHIS-KHAN.

les rivières d'Onon et de Kerlon, † vers 1170.

163. s'érige en conquérant, et prend le nom de *Tschinghis*

– *Touli*, régent de l'empire, après la mort de son père, † vers
s 1233.

d. 4. MANGOU (*Mönkö*), élu Grand-Khan vers 1250. † 1259.

5. KUBLAÏ (*Chubilä*), élu Grand-Khan 1260. bâtit Péking † 1294.

TIGE de la dynastie de la *Chine*, dépouillée en 1368.

Houlakou (*Helakeou*) † vers 1265.

TIGE de la dynastie de la *Perse*, éteinte vers l'an 1410.

ROIS DES FRANCS MÉROVINGIENS

ROIS DES FRAN

1. CLODION, R. des Francs Sa

2. MÉRO

3. CHILDERIC I. R. 457.

4. CLOVIS I. dit LE GRAND, conquérant des Gaules, R. 48
f. de Chilperic, R. de

1.
5. THIERRY I. ou THÉODORIC, R. d'Austrasie, siégeant à Metz 511. † 534.

2.
5. CLODOMIR, R. d'Orléans, 511. t dans une bataille 524.

5. THÉODEBERT I. R. d'Austrasie 534. † 548.

6. CHARIBERT I. R. de Paris 561. † 567.

6. GONTRAN, R. d'Orléans et de Bourgogne 561. † 593.

5. THIBAUD ou THÉODOBALDE, R. d'Austrasie 548. † 555.

6. CHILDEBERT d'Orlé

6. THÉODEBERT II. R. d'Austrasie 596. tué 612.

6. THI et d d'Aus

8. SIGEBERT II. R. d'Austrasie 638. †656.

8. CLOVIS II. R. de Neustri

11. DAGOBERT II. transporté en Irlande par Grimoald, M. du palais 656. R. d'une partie de l'Austrasie, nommément de l'Alsace 674. tué 679.

9. CLOTAIRE III. R. de toute la monarchie 656. † 670.

10. CHIL d'Austra toute la 670.

15. CHILPERIC II. Succes Dagobert III. 715. † 72 cu, dans plusieurs action *Charles Martel*, D. d'A sie, qui s'érige de nouv maître de la monarch

17. CHILDERIC III. successeur de Thierry IV. 742. détrôné par Pepin et enfermé dans un monastère 752.

(a) Les tables LXXXII — XCII se trouvent à la suite de toutes qu'après que les autres étoient déjà imprimées.

ÉROVINGIENS.

ait la Gaule vers 430. † 451.

. † 457.

Basina de Thuringe.

baptême 496. † 511. E. 1. non connue 2. S.te-Clotilde, sons 493. † vers 545.

2.
DEBERT I. R. de 511. † 558.

2.
5. CLOTAIRE I. R. de Soissons 511. réunit l'Austrasie 555, et toute la monarchie 558. † 561.

Clotilde E. *Amalaric*, R. des Visigoths.

I. R. d'Austrasie 561. tué 575. E. *t*, f. d'*Athanagilde*, R. des Visigoths 568. tuée 613.

6. CHILPERIC I R. de Soissons 561. tué 584. E. *Frédégonde*, † 598.

ustrasie 575. 596.

6. CLOTAIRE II. n. 584. R. de Soissons 584. réunit toute la monarchie 613. † 628.

l'Orléans ne 596. . † 613.

7. DAGOBERT I. R. de toute la monarchie, à l'exception de l'Aquitaine 628. réunit l'Aquitaine 631. † 638.

7. CHARIBERT II. R. d'Aquitaine 628. † 631.

urgogne 638. réunit toute la monarchie 656. †656.

I. II. THIERRY III. successeur de son frère Childéric II. 673. réunit toute la monarchie 679. † 691.

e *Bertaire*, Maire de Neustrie, est tué à la bataille de Testry 687.

Pepin d'Héristel, M. d'Austrasie, vainqr., s'érige en maître de l'état.

12. CLOVIS III. R. de toute la monarchie 691. † 695. *Pepin d'Héristel*, M. du palais, D. et Pr. des Francs.

13. CHILDEBERT III. R. de toute la monarchie 695. † 711. *Pepin d'Héristel*, M. du palais, D. et Pr. des Francs.

15. CLOTAIRE IV. opposé à Chilpéric II. dans le royaume d'Austrasie par Charles, Martel 717. † 719.

14. DAGOBERT III. R. de toute la monarchie 711. † 715. *Pepin d'Héristel*, D. et Pr. des Francs.

THIERRY IV. DE CHELLES, successeur de Chilperic II. 720. † 737. *Charles Martel*, D. et Pr. des Francs.

n'elles devoient précéder, parce qu'on ne s'est décidé à les ajouter

MAIRES DU PALAIS, DUCS ET PRINCES DES FRANCS

SOUS LES DERNIERS ROIS MÉROVINGIENS.

ROIS DES BOURGUIGNONS DANS LA GAULE.

ROIS DE LA BOURGOGNE CISJURANE.

TABL

MAIRES DU PALAIS, DUCS ET PRINCES DES

S. *Arnoul*, Evêque de Metz,

Anschise, Maire du p

PEPIN D'HERISTEL s'érige en Maire du palais d'Austrasie 687. devi
Duc et Prince des Francs, † 714. E

Grimoald, Maire du palais de Neustrie, assassiné 714.

CHARLES MARTEL,

Theudoald, Maire du palais sous la tutèle de sa grand'mère Plectrude 714. dépouillé 715.

CARLOMAN, D. et P
royaume d'Austrasi
Cassin 7

CHARLEMAGNE, n. 742. R.
monarchie 771. R. des Fra
Emp. à Ro
Voyez

TABL

ROIS DES BOURGUI

1. GONDICAIRE conduit les Bourguignons dans la Gaule 413. e
Bourgogn

2. CHILPERIC, R. vers 463. tué vers 491.

Clotilde, E. Clovis, R. des Francs.

2. GODOMAR I. R. tué. . .

2. GONDEBAUD, R. à Ly
le royaume, après a

3. SIGISMOND, R. 516. dé
523.

TABL

ROIS DE LA BOU

BOSON s'érige en R. de Bourgogne, et se fait sacrer

LOUIS, R. de Bourgogne 887. R. d'Italie 899. Emp. cour. à R

Charles Constantin, D. de

Thibaud, C. E.

HUGUES, C. de Vienne et de Provence, qualifié aussi D
Rodolphe II. R. de la Bou

XIII.

, SOUS LES DERNIERS ROIS MÉROVINGIENS.

alais sous Dagobert I. † 640.

igebert II. tué en 674.

e la monarchie par la victoire de Testry 687. prend le titre de
de, répudiée vers 688. 2. *Alpaïde.*

). d'Austrasie, en Maire du palais et maître de la monarchie
715 — 719. † 741.

s, obtient le tire au Mont-

PEPIN LE BREF, D. et Pr. des Francs, obtient le royaume de Neustrie 741. réunit toute la monarchie 746. prend la dignité royale 752 † 768.

768. réunit toute la ombards 774. cour. 814.

CARLOMAN, n. 751, R. d'Austrasie 768. † 771.

Pepin et un autre fils, dont on ignore le sort.

XIV.

NS DANS LA GAULE.

ar Aetius, général romain 435. fonde le premier royaume de
vers 463.

Patrice par Olybrius 472. réunit tout
a frère Godegisèle vers 500. † 516.

2. GODEGISÈLE, R. à Genève. tué vers 500.

par les fils de Clovis

4. GODOMAR II. R. 523. dépouillé par les fils de Clovis 534. † ....

XV.

GNE CISJURANE.

79. † 887. E. *Irmengarde*, f. de l'Emp. Louis II.

chassé par Bérenger I. qui lui crève les yeux 902. † vers 923.

31. † après 941, sans enfans.

du R. Lothaire II.

. créé R. d'Italie 926. cède le royaume de Bourgogne à
ansjurane vers 930. † 947.

ROIS DES DEUX BOURGOGNES.
ROIS VISIGOTHS DE L'ESPAGNE
ET DE LA GAULE.

ROIS DES DEU

RODOLPHE I. issu de la maison des Guelphes , s'

RODOLPHE II. R. de la Bourgogne transjurane 911. R. d'I

CONRAD, dit LE PACIFIQUE, R. des deux Bourg. 937. † 993. E. *M*
Louis d'Outremer, R. de France.

Gisèle, † 1007. E. *Henri*, D. de Bavière, † 995.

RODOLPHE III. dit LE FAINÉANT, R. de gogne 993. † le 6 Sept. 1032. sa

Henri II. dit *le Saint*, D. de Bavière 995. R. d'Allem. 1002. déclaré héritier présomptif du royaume de Bourg. 1016. † 1024.

ROIS VISIGOTHS DE L'E

* * * * * *

1. ATAULFE, R. des Visigoths, prend Barcelone 415. assassiné 415.

2. SIGERIC, R. 415. tué après sept jours de règne.

5. THORISMOND, R. 451. assassiné 453.

6. THÉODORIC II. élu R. 453. tué frère Euric 466.

8. ALARIC, R. 484. défait et tué par Clovis 507. les Visigoths dépouillé
2. E. *Theudigoth*, f. nat. de T

9. GESALIC, proclamé R. en 507. chassé en Afrique par le général de Théodoric, R. des Ostrogoths, 509. tué 511.

11. AMAL

* * *

10. THÉODORIC III. R. des Ostrogoths, règne aussi sur les Visigoths depuis 511. † 526.

12. THEUDIS, R. 531. tran en Espagne, est assas

* * *

15. ATHANAGILDE, opposé à *Agila* 552. fixe sa cour à Tolède 555. † 567.

16. LIUVA I. R. 567. † 572.

* * *

20. WITTERIC, R. 603. assassiné 610.

21. GONDEMAR, R. 610. † 612.

22. SISEBUT, R. 612. † 621.

* * *

24. SUINTHILA, R. 621. détrôné par Sisénand 631. † 635.

25. SISÉNAND, R. 631. † 636.

23. RÉCARÈDE II. R.

* * *

24. RICIMER, associé au trône par son père 625, détrôné 631.

26. CHINTILA, R. 636. † 640.

28. CHINDASUI † 65

27. TULGA, R. 640. détrôné par Chindasuinthe 642.

29. RÉCESUINT son père 649.

* * *

34. RODÉRIC, élu R. contre Witiza 710. défait à la bataille de Xe

X XVI.

3 OURGOGNES.

1 R. de la Bourgogne transjurane 888. † 911.

ıo ou 922. réunit les deux Bourgognes vers 930. † 937.

, f. de *Adélaïde*, † 999. E. 1. *Lothaire*, R. d'Italie, † 950. 2. *Otton I.* R. d'Allemagne 951.

Bour- ıs. *Berthe*, E. *Eudes*, C. de Blois. *Gerberge*, E. *Herman*, D. de Suabe.

C. de Champagne, prét. ıme de Bourg. 1032. tué ı une bataille 1037. *Gisèle*, E. 1. *Brunon* de Brunsvic. 2. *Ernest*, D. de Suabe. 3. CONRAD II. Emp. d'Allem. successeur au royaume de Bourg. 1032. † 1039.

XVII.

AGNE ET DE LA GAULE.

* * * * * *

LIA, R. 415. fixe son siége ı Toulouse 419. † 419. 4. THÉODORIC I. ou THÉODORET, élu R. 419. tué à la bataille contre Attila 451.

ɔn 7. EURIC, R. 466. met fin à la domination des Romains en Espagne 472. † 484.

ı plus grande partie de leurs possessions dans la Gaule. 1. conc. N.... ɔric, R. des Ostrogoths.

9.

R. des Visigoths sous la tutèle de Théodoric, son grand-père maternel 511. règne par lui-même depuis 526. tué 531.

ıon siège 48. 13. THÉODISÈLE ou THÉODIGILE, R. 548. assassiné 549. 14. AGILA, R. 549. assassiné en 554.

* * * * * *

LÉOVIGILDE, associé au trône par Liuva I. 568. règne seul depuis 572. détruit le royaume des Suèves 584. † 586.

HERMENIGILDE, associé au trône par son ; soulevé contre son père et tué 585. 18. RÉCARÈDE I. R. 586. embrasse la foi catholique 589. † 601.

† trois mois après son élection. 19. LIUVA II. R. 601. détrôné et tué par Witteric 603.

R. 642. 30. WAMBA, R. 672. abdique 680. † 688. 31. ERVIGE, élu R. 680. † 687.

* * * * * *

ocié au trône par seul 652. † 672. *Cixilane*, f. d'Ervige, E. 32. EGIZA, R. 687. † 700.

ır les Arabes 711. 33. WITIZA, associé à la cour. par son père 696. règne seul 700. est détrôné par Rodéric vers 710. † 710.

ROIS DES SUÈVES EN ESPAGNE.

ROIS DES VANDALES EN ESPAGNE ET EN AFRIQ

CALIFES D'ESPAGNE OU DE CORDOUE.

TABLE

ROIS DES SUÈ

1. HERMANARIC, R. conduit les Suèves en Espagne, et fonde un

2. RICHILA, R. 438. s'éte

3. RECHIAIRE, R. 448. défait et tué

* * *

4. MASDRAN, élu R. par une partie des Suèves 457. tué 459.

* * *

4. FRATAN, élu R. par une partie des Suèves 457. † cette même année.

1. R br

5. REMISMOND, R. 459. embrasse l'arianisme, † vers 468. *a*)

5. FRAMARIUS, R. opposé à Rémismond 460. † 463.

2.

a) On ne connoît point les Rois Suèves qui ont régné entre Rémismond et Cariaric.

3. MIR

4. RUR

TABLE

ROIS DES VANDALES EN

1. GODEGISILE, chef de l'expédition des Vandales,

2. GONDERIC OU GUNTHARIC, R. des Vandales, passe, avec son peuple, en Espagne 409. s'établit dans la Bétique, † vers 427.

3. GEISERI dont il d

Genzo, † avant le pè

5. GUNDAMOND, R. 484. † 496.

6. THRASAMOND, R. 496. † 523. E. *Amalfride*, sœur de Théodoric, R. des Ostrogoths.

Gelari

Théodohat, R. des Ostrogoths.

8. GILI

TABL

CALIFES D'ESPAG

1. ABDÉRAM OU ABDALRAHAM I. Prince de la dynastie des califes Ommiad est dépouillé par Charlemagne d'une partie de l

2. HESCHAM I. Cal

3. HACKEM I. Calife 796.

4. ABDÉRAM OU ABDALRA

5. MOHAMET OU MAH

6. ALMUNDIR OU ALMOUZIR, Calife 886.

8. ABDERAM OU ABDALRA

9. HACKEM II. Calife 961. grand protecteur des lettres, † 976.

10. HESCH

XVIII.

S EN ESPAGNE.

me dans la Galice 409. abdique en faveur de son fils 438. † 441.

as la Lusitanie, † 448.

héodoric II. R. des Visigoths 456.

* * *

c, R. des Suèves vers 550. em-
foi catholique 551. † . . .

AZIAMIR OU THÉODOMIR I. R. vers
559. † 583.

* * *

MIR OU THÉODOMIR II. R. 570. † 583. 5. ANDECA, vaincu et dépouillé par Léovigilde, R. des Visigoths 584. † 585.

BORIC, R. 583. détrôné par *Andeca*.

XXIX.

S PAGNE ET EN AFRIQUE.

Suèves et des Alains dans la Gaule 406. † . . . .

NSERIC, R. vers 427. mène les Vandales dans l'Afrique septentrionale,
s les Romains, et y fonde un nouveau royaume vers 439. prend et
pille Rome 455. † 477.

f. HUNERIC, R. 477. † 484. E. *Eudoxie*, f. de l'Emp. Valentinien III.

CHILDÉRIC OU HILDÉRIC, R. 523. détrôné par son successeur 530.

lernier R. des Vandales 530. vaincu et fait prisonnier par Belisaire,
général de l'Empereur Justinien, 534.

X C.

OU DE CORDOUE.

fait reconnoître Calife en Espagne, et fixe son siége à Cordoue 756.
gne entre les Pyrénées et l'Ebre 778. † 788.

8 † 796.

Barcelone 801. † 822.

II. Calife 822. † 852.

I. Calife 852. † 886.

9. 7. ABDALLA, Calife 889. † 912.

III. Calife 912. † 961.

I. Calife 976. Après lui le califat est démembré en plusieurs petits états.

ROIS DES OSTROGOTHS ET DES LOMBARDS

EN ITALIE.

ROIS DES OSTR

Théodemir, R. des Ostro

1. THÉODORIC, R. 475. mène les Ostrogoths en Italie 489. défait un nouveau royaume en Italie 493. † 526. E. *Audoflède*,

Amalasuintha, E. *Eutharic C*

2. ATHALARIC, R. 526. † 534.

* * *

5. ILDEBADE OU THÉODEBALDE, élu R. 540. tué 541.

6. ERARIC, élu R. 541. † tué 541.

8. TÉJAS, dernier R. des Ostrogoths à la suite d'une guerre

ROIS DES LOMB

1. ALBOIN, R. des Lombards dans la Panonie, envahit l'Italie 5

* * *

2. CLEPH OU CLEPHON, élu R. à Pavie 573. assassiné 575.

4. AGILULF

3. AUTHARIS, élu R. après un long interrègne 584. † 590. E. *Théodelinde*, f. de Garibold, D. des Bavarois.

* * *

6. ARIOLD, R. 626. E. *Gondeberge*, sœur du R. Adoald.

7. ROTHARIS, R. 636. pr 647. † 652. E. *Gond*

* * *

9. ARIBERT I. f. de Gundobald, petit-fils de Garibold, D. des Bavarois, et neveu de la reine Théodelinde, élu R. 653. † 661.

10. PERTHARITH, partage le royaume avec son frère 661. chassé par Grimoald, D. de Bénévent 662. rétabli 671. † 686.

13. CUNIBERT, associé au trône par son père 678. R. 686. † 700.

15. RAGIMBE Luitpert 70

14. LUITPERT, R. 700. dépouillé par Ragimbert 701.

* * *

20. RATCHIS, D. de Frioul, élu R. 744. abdique 749.

21. AISTOLPHE, frère de Ratchis, l'exarchat 752. en est dépouillé

XCI.

THS EN ITALIE.

ns la Thrace, † vers 475.

, R. des Hérules, et fonde Clovis, R. des Francs. *Amalfride*, E. *Trasamond*, R. des Vandales.

5. 3. THÉODOHAT, R. 534. perd la Sicile contre les Grecs 535. tué 536.

* * *

RIGÈS, élu R. 536. assiégé à Ravenne et fait prisonnier par Bélisaire, général de l'Empereur Justinien, 540. † vers 543.

* * *

s, élu R. 541. remporte plusieurs avantages sur les défait par Narsès, meurt de sa blessure 552.

2. tué à la bataille de Cuma 553,
ngue que meurtrière.

CII.

DS EN ITALIE.

d Pavie, et y fixe le siége de son nouveau royaume 572. † 573.

* * *

. 591. quitte l'arianisme 602. † 615. E. *Théodelinde*,
veuve du R. Autharis

ALD, R. 615. † 626. *Gondeberge*, E. 1. *Ariolde*, R. 2. *Rotharis*, R.

les lois des Lombards
veuve du roi Ariold.

* * *

11. GRIMOALD, D. de Bénévent, proclamé R. des Lombards 662. † 671.

DOALD, R. 652. tué 653.

12. GARIBALD, proclamé R. 671. déposé 671.

* * *

T, R. avec son frère 661. tué
bald, D. de Bénévent 662.

17. ANSBRAND, élu R. après Aribert II. 712. † cette même année.

en R. contre
même année.

18. LUITPRAND, élu R. 712. menace Rome 740. promulgue de nouvelles lois, † 744. *Sigibrand.*

RT II. R. 701.
712.

19. HILDEBRAND, associé au trône par son oncle 736. règne seul 744. déposé 744.

* * *

de 749. s'empare de
le Bref 756. † 756.

22. DIDIER, dernier R. des Lombards, élu 756. vaincu et fait prisonnier par Charlemagne 774.

Adalgise associé au trône par son père 769. tué 788.

TABLE DES AUTEURS.

TABLE

DES AUTEURS CITÉS

DANS LE TABLEAU

DES RÉVOLUTIONS DE L'EUROPE.

(Les volumes et les pages de l'introduction sont indiqués par des chiffres romains; les pages du texte par des chiffres arabes.)

A.

Ablancourt (d'), *Mémoires contenant l'histoire de Portugal*, tome II, page 270.

Abulfaragii *historia dynastiarum*, I, 118.

Abulfedæ *vita Saladini*, I, 261.

Abulgasi Bayadur-Khan, *histoire généalogique des Tatars*, I, 231, 237, 238.

Accord parfait de la nature, de la raison, de la révélation et de la politique, II, 237.

Acropolitæ (Georgii) *historia*, I, 248.

Acta Borussica, II, 79.

Acta sanctorum, I, 225.

Actes et mémoires de Ryswick, II, 241, 242.

Actes et mémoires d'Utrecht, II, 252.

Adami (Adami) *relatio historica de pacificatione Osnabrugo-Monasteriensi*, II, 127.

Adlerfeld, *histoire militaire de Charles XII*, II, 297.

Aeliani *variæ historiæ*, II, 99.

Æneæ Sylvii *historia Bohemica*, I, 212. II, 13.

Alberici *chronicon*, II, 52.

Alberti Aquensis *historia expeditionis Hierosolymitanæ*, I, 148, 149, 150.

Alberti Argentinensis *chronicon*, I, 168. II, 44.

Alberti Stadensis *chronicon*, I, 222.

Alerac, *anecdotes de la Pologne*, II, 322.

Alexandri Telesini *historia Siciliæ*, I, 198.

Alfonsi a Carthagena *regum Hispaniæ anacephalæosis*, II, 61.

Ammiani Marcellini *rerum gestarum libri*, I, 10.
Anastasii Bibliothecarii *historia ecclesiastica*, I, 41, 43, 44.
Anderson, *Geschichte der Handlung*, II, 40, 41.
Andrada (Franc.), *chronica do rey de Portugal, dom Joamo III*, II, 176.
Annales Bertiniani, I, 57, 58, 60, 64, 72, 73, 79.
Annales Francici, I, 51.
Annales veteres Francorum, I, 48.
Annales Fuldenses, I, 39, 79.
Annales Loiseliani, I, 51.
Annales Metenses, I, 38, 57, 58, 72.
Annales Moissacenses, I 53.
Annales russes, selon le code Niconien, I, 239. II, 77.
Annales Russici, voyez Nestor.
Annales Waverlejenses, I, 218.
Annalista Saxo, II, 52.
Anonymi astronomi *vita Ludovici Pii*, I, 141.
Anonymus Floriacensis, I, 99.
Anonymus *Valesii ad Ammianum Marcellinum*, I, 21.
Anselme (le P.), *généalogies de la France*, Introd. XVI.
Antonius de Dominis *de republica ecclesiastica*, I, 127.
Antonius de Solis, *histoire de la conquête du Mexique*, II, 103.
Anville (d'), Introd. XI, XII.
Appiani Alexandrini *histor. rom. libri*, Introd. XLIX.
Archenholz (v.), *Geschichte des siebenjährigen Krieges*, III, 62.
Archenholz, *mémoires de la reine Christine*, II, 201, 267.
Aristoteles, Introd. XVII.
Arndt, *liefländische Chronik*, II, 206.
Arnoldi Lubecensis *chronicon*, I, 183, 221.
Art de vérifier les dates, Introd. XXXVII.
Aubery du Maurier (Louis), *mémoires pour servir à l'histoire de la Hollande et des autres Provinces-Unies*, II, 186.
Augustinus *de civitate Dei*, II, 100.
Auriac (Jacobi), *annales Genuenses*, I, 197.

B.

Backmeister, *Beyträge zur Geschichte Peters des Grossen*, II, 299, 314, 318.
Baconis de Verulamio *historia Henrici VII, Angliæ regis*, II, 181.
Ber, *lettre sur l'origine de l'imprimerie*, II, 26.
Balthasar, *défense de Guillaume Tell*, II, 46.
Baluzii *Miscellanea*, I, 121.
Baletius Scodrensis (Marinus), *de vita et rebus gestis Scanderbegi*, II, 94.

Baronii *annales ecclesiastici*, I, 113.
Barthelemi de las Casas, *relation de la destruction des Indes*, II, 101.
Bartholomæi de Neocastro *historiæ sui temporis*, I, 201.
Basnage, *histoire des Provinces-Unies*, II, 283, 284.
Baudii (Dominici), *induciarum belli Belgici libri*, II, 138.
Beaufort (Louis), *incertitudes de l'histoire romaine*, Introd. XLIX.
Beausobre, *histoire de la réformation*, II, 109, 113.
Bechet, *histoire du ministère du cardinal Martinusius*, II, 217.
Becmanni *historia anhaltina*, II, 51.
Bedæ Venerabilis *historia ecclesiastica*, I, 120.
Beehr *res Mecklenburgicæ*, I, 183.
Bellarminus *de potestate summi pontificis in rebus temporalibus*, II, 4.
Bellay, voyez Du Bellay.
Belli (Julii), *laurea austriaca*, II, 219.
Benkoe *Transylvania*, I, 244.
Benoit, *histoire de l'édit de Nantes*, II, 237.
Bergeron (Pierre), *voyages faits principalement en Asie*, I, 253.
Bergier, *histoire des grands chemins de l'empire romain*, I, 8.
Betleni, (Wolfgangi), *historia de rebus transilvanicis*, II, 217.
Birago (Gio. Batista), *istoria della disunione del reyno di Portogallo e della corona di Castiglia*, II, 180.
Blackstone, *commentaires sur les lois angloises*, I, 168.
Blæu, Introd., XII.
Blondelli (David), *genealogiæ francicæ*, I, 155. — *Pseudo-Isidorus*, I, 125.
Boehmii *acta pacis Olivensis*, II, 290.
Boerner (Frid.), *de doctis hominibus græcis, litterarum græcarum in Italia restauratoribus*, II, 98.
Bogislaus a Chemnitz, *Geschichte des schwedischen Kriegs*, II, 126, 200.
Boguphal *chronicon Poloniæ*, I, 241.
Bohadini *historia Saladini*, I, 251.
Bolingbroke, *lettres sur l'histoire*, Introd. V.
Bonfadii, *annales genuenses*, II, 155.
Bonfinii (Antonii), *rerum hungaricarum decades*, II, 214.
Bongarsii *gesta Dei per Francos*, I, 213.
Bor (Peter), *Nederlantsche Oorlogen*, II, 130, 134.
Bossuet, *declaratio cleri Gallicani*, II, 16.
Boswel, *état de la Corse*, III, 81.
Botin, *Geschichte der schwedischen Nation*, I, 219.
Bouche, *histoire de Provence*, II, 44.
Bouclier d'état et de justice, II, 228.
Bougeant, *histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie*, II, 127.

Bouquet, *recueil des historiens des Gaules et de la France*, I, 42, 61.
Bourgoing, *voyage du duc de Chatelet en Portugal* III, 45, 67.
Braghelii (Adolphi) *historia sui temporis*, II, 126.
Brecquigny, *mémoires*, I, 166.
Breitkopf, *über den Ursprung der Spielkarten und Einführung des Leinen-Papiers*, II, 19, 23.
Briet, Introd. XI.
Broderici (Stephani), *clades in campo Mohacz*, II, 215.
Buache, Introd. XII.
Buchanani *rerum scoticarum historia*, II, 70, 186.
Buffon, Introd. XVII.
Bullarium magnum, II, 4.
Bullet, *recherches historiques sur les cartes à jouer*, II, 23.
Bunau *teutsche Reichs-Geschichte*, I, 15.
Buscardi (Joh.) *diarium, seu specimen historiæ anecdotæ de vita Alexandri VI papæ*, II, 222.
Burgus *de dominio Genuensis reipublicæ in mari Ligustico*, I, 195.
Burnet, *histoire d'Angleterre*, II, 276, 278, 281. — *Histoire de la réformation de l'église d'Angleterre*, II, 183.
Busching, *Géographie*, Introd. XII. — *Magazin*, II, 318, III, 48, 107.
Bzovii *annales ecclesiastici*, I, 213.

C.

Cabrera de Cordua *historia del rey D. Phelipe II*, II, 174.
Caffari *annales Genuenses*, I, 193, 196.
Callimachus (Philippus), *de rebus ab Uladislao gestis*, II, 87.
Calvini (Joh.) *institutiones religionis christianæ*, II, 111.
Camden (Guill.), *annales rerum anglicarum et hibernicarum regnante Elisabetha*, II, 187. — *scriptores rerum anglicarum*, I, 216.
Campagnes de Suwarow, III, 141, 172, 175 et suiv.
Cantelii (Petri Josephi) *metropolitanarum urbium historia*, I, 120, 133.
Cantemir (Demetrius), *histoire de l'Empire ottoman*, II, 222.
Carafæ *Germania sacra*, II, 219.
Cardonne, *histoire de l'Afrique*, I, 204.
Casiri *bibliotheca Arabico-Hispana*, I, 44, 45, 46, 49, 96. II, 18, 19, 31.
Cassini, Introd. XII.
Castanheda *historia de descobrimento e conquista da India per los Portugueses*, II, 176.
Castelnau (Michel de) *mémoires*, II, 167.
Castera, *vie de l'impératrice Catherine II*, III, 75, 179.

CELLARII *notitia orbis antiqui*, Introd. XI.
CELSII (Olai), *Geschichte Königs Gustav I*, II, 198.
CENNI *monumenta dominationis pontificiæ*, I, 40, 43, 140, 196.
CERCEAU (du), *histoire de la conjuration de Nicolas Gabrini, dit Rienzi*, II, 10.
CHALCOCONDYLAS *de rebus gestis Turcicis*, II, 89, 93, 95.
CHARTUITII *vita S. Stephani*, I, 111.
CHAZOT DE NANTIGNY, Introd. XVI.
CHEMNITZ, voyez BOGISLAUS.
CHEREFEDDIN ALI, *histoire de Timour*, II, 92.
Chronicon Casinense, I, 102 et suiv
Chronicon Livonicum vetus, I, 227, 228.
Chronicon Patavinum, II, 20.
Chronographus Saxo, I, 87.
Chronologia Saxonica, I, 20.
CHYTRÆI (Davidis) *chronicon Saxoniæ*, II, 113, 115.
CHWALKOWSKI *jus publicum regni Poloniæ*, II, 309.
CICERO, Introd. II.
CLARENDON (comte), voyez *Hyde*.
Clementinæ, II, 4.
CLUVERIUS, Introd. XI.
COCHLÆI *historia Hussitica*, II, 51.
Codex diplomaticus Poloniæ, voyez *Dogiel*.
Codex Carolinus, voyez *Cenni*.
Codex Justinianeus, I, 178.
Codex Niconianus, I, 243.
COLBERTALDI, *vie de la reine Catherine de Chypre*, II, 158.
COMINES (Philippe), *mémoires*, II, 140, 162, 163, 168.
CONESTAGE (Jérôme) *histoire de la réunion du royaume de Portugal à la couronne d'Espagne*, II, 177.
CONRADI URSPERGENSIS *chronicon*, I, 121, 137, 149.
CONSTANTINUS PORPHYROGENETA *de administrando imperio*, I, 73.
Continuator Fredegarii, I, 37, 38.
Continuator Guilielmi de Nangis, II, 64.
Continuator Hermanni Contracti, I, 120.
Continuator Marcellini, I, 23.
Continuator Reginonis, I, 80, 83.
Conventions conclues entre les cours de Vienne, de S. Pétersbourg et de Berlin, relativement au partage final de la Pologne, III, 179.
CORTESII (Ferd.) *relatio*, II, 103.
COSMAS PRAGENSIS, I, 87, 108.
COTTELERII *monumenta ecclesiæ græcæ*, I, 112.
COUSTANT *præfatio ad epistolas Romanorum pontificum*, I, 125.
COYER, *histoire de Jean Sobieski*, II, 322.
CRAGII (Nicolai) *historia Christiani III, R. Daniæ*, II, 193.

Cromerus (Martinus) *de origine et rebus gestis Polonorum*, II, 207.
Ctesias, Introd. XLIII.
Curne de S. Palaye, *mémoires sur l'ancienne chevalerie*, I, 160.

D.

D'Achery *spicilegium*, I, 207, 212.
Dähnert, *des schwedischen Reiches Grundgesetze*, II, 19.
Dalin *schwedische Geschichte*, I, 224.
Damianus a Goes, *Diensis urbis oppugnatio*, II, 106, 176.
Dandolo (André) *chronicon Venetum*, I, 191, 192.
Daniel, *histoire de la milice françoise*, II, 67.
Datt *de pace publica*, II, 122.
Daunou, *analyse des opinions diverses sur l'origine de l'imprimerie*, II, 24.
Davila, *histoire des guerres civiles de France*, II, 167.
Décrétales, I, 144, 145, 175, 180. II, 2, 3, 4.
Decretum Gratiani, I, 120, 125.
Déduction Bavaroise, III, 29.
Déduction de la cour de Vienne touchant ses prétentions à la succession de Bavière, III, 116.
Deguignes, *histoire des Huns*, I, 11, 204, 231, 234, 235, 252. II, 77, 93.
Delavigne (André), *histoire de Charles VIII*, II, 163.
Delisle, Introd., XII.
Denina, *révolutions d'Italie*, I, 165.
Denon, *voyage dans la haute et dans la basse Egypte*, Introd. XLIII.
Denys le Petit, Introd. XXXI.
Desroches, *epitome historiæ Belgicæ*, I, 165, 171.
Dictionnaire encyclopédique, II, 32.
Dio Cassius, Introd. XLIX.
Dionysius Halicarnassensis., Introd. XLIX.
Ditmari Merseburgensis *chronicon*, I, 84, 87, 99, 108, 111.
Dlugossi *historia Polona*, I, 132. II, 77, 78, 81, 82, 83, 84, 85.
Dodechini *adpendix ad Marianum Scotum*, I, 88.
Dogiel *codex diplomaticus Poloniæ*, II, 78, 79, 80, 203, 205, 206, 260, 261. III, 75.
Dohm, *Materialien für die Statistik*, III, 62, 131, 138, 139.
D'Ohsson, *tableau général de l'empire Ottoman*, III, 94.
Dolomieu, Introd. XVII.
Du Bellay (Martin et Guillaume) *mémoires*, II, 164.
Dubos, *histoire de la ligue de Cambray*, II, 160.

Ducange, *dissertations sur l'histoire de S. Louis*, I, 115, 156. — *histoire de Constantinople sous les empereurs françois*, I, 248. — *Glossarium*, I, 116, 153, 166.
Ducas *historia Byzantina*, II, 89, 92, 93, 94.
Duchesne (André) *scriptores rerum francicarum*, I, 58, 62, 69, 79, 99, 177. 178. — *Scriptores rerum Normannicarum*, I, 58, 62, 71, 75. — *ouvrages généalogiques*, Introd. XVI.
Duellii *historia ordinis equitum Teutonicorum*, I, 159.
Dumont, *mémoires sur la paix de Ryswick*, II. 229. — *Corps diplomatique*, cité fréquemment aux tomes II et III.
Dumoulin, voyez, *Molinæus*.
Dunod, *histoire du comté de Bourgogne*.
Dupont de Nemours, *le pacte de famille*, III, 62.
Dupuy, *commentaire sur le traité des libertés de l'église gallicane*, II, 15, 68. — *Histoire du différend entre le pape Boniface VIII et le roi Philippe-le-Bel*, I, 168. II, 7, 8. — *Histoire de la condamnation des Templiers*, I, 159.
Dusburg, voyez *Petrus de Dusburg*.

E.

Eadmeri *historia novorum*, I, 101, 135.
Eccardi *scriptores historiæ medii ævi*, II, 52.
Eginhardi *annales*, I, 43, 50, 51. — *Vita Caroli magni*, I, 37, 53, 55, 64.
Eigentliche Staatsverfassung des Reichs Schweden unter seiner gesezmässigen Freiheit, III, 19, 108.
Elmacini *historia saracenica*, I, 117.
Erici Regis *chronicon*, I, 220, 222.
Erlandi (Israëlis) *vita S. Erici*, I, 224.
Etienne de Byzance, Introd. XI.
Examen de la liberté originaire de Venise, I, 193.
Exposé de la conduite de la cour impériale de Russie vis-à-vis la sérénissime république de Pologne, III, 99.
Exposé des droits de sa majesté le roi de Prusse sur le duché de Pomérellie, etc., III, 100.
Exposé des motifs qui ont engagé S. M. le roi de Prusse de s'opposer au démembrement de la Bavière, III, 116.

F.

Fabius Pictor, Introd. XLVIII.
Fabri *Staatscanzley*, II, 257.
Fabricii *bibliographia antiquaria*, Introd. XXVII, XXXII.

Falconis Beneventani *chronicon*, I, 198.
Fantin Desodoards, *histoire de France*, III, 69.
Faujas de Saint-Fond, Introd. XVII.
Febronius *de statu ecclesiæ*, I, 125.
Ferreras, *histoire générale d'Espagne*, I, 64. II, 173.
Fiorentini, *memorie di Matilda*, I, 140.
Fischer (Gotthelf) *Beschreibung einiger typographischen Seltenheiten*, II, 27. — *Essai sur les monumens typographiques de Jean Gutenberg*, II, 27.
Fischer (Frid. Christoph. Jonathan), *Geschichte des teutschen Handels*, I, 162, II, 40.
Fischer (Joh. Eberhard), *Sibirische Geschichte*, II, 210. — *Quæstiones Petropolitanæ*, I, 75, 116, 229.
Florus, Introd. XLIX.
Fontanini *della istoria del dominio temporale della sede apostolica nel ducato di Parma e Piacenza*, II, 151, 152.
Fontanon, *édits et ordonnances des rois de France*, II, 166, 167, 168.
Fontanus *de bello Rhodio*, II, 153.
Fortifiocca (Thomas), *histoire de Rienzi*, II, 10.
Fournier, *dissertation sur l'origine et les progrès de l'art de graver en bois*, II, 23. — *Observations sur les vindiciæ typographicæ de M. Schœpflin*, II, 26.
Fragmentum Urstisianum, I, 180.
Fredegarii *chronicon*, I, 27.
Frédéric II, *memoires de Brandebourg*, II, 261, 262. — *Œuvres posthumes*, III, 62, 93, 98, 117, 119.
Fredro (Andreæ Maximiliani) *Henricus Valesius*, II, 213.
Freheri *scriptores rerum Bohemicarum*, I, 212.
Freigii *historia de bello Africano*, II, 177.
Freind *historia medicinæ*, II, 31. — *Opera medica*, I, 177.
Freire d'Andrade, *vie de l'infant dom Henri de Portugal*, II, 105.
Frodoardi *chronicon*, I, 80, 81, 82, 95.
Froissart, *chroniques*, II, 63, 65, 86.

G.

Gadebusch, *liefländische Jahrbücher*, I, 229, II, 204, 206, 294.
Gagnier (Jean), *vie de Mahomet*, I, 44.
Gaillard, *histoire de Charlemagne*, I, 178.
Gale (Thomæ) *scriptores rerum Anglicarum*, I, 218.
Gatterer, *Abriss der Diplomatik*, Introd. VI. — *Elementa artis diplomaticæ*, II, 20.
Gaubil, *de la dynastie des Mongous*, I, 231, 232, 235, 238.
Gauthier de Sibert, *histoire des ordres hospitaliers militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de S. Lazare de Jérusalem*, I, 160.

GEBAUER *Grab des interregni*, I, 179.
GEBHARDI, père et fils; leurs ouvrages généalogiques. Introd. XVI.
GEOFROI DE VILLE-HARDOUIN, *de la conquête de Constantinople*, I, 246 suiv.
GERBERTI *epistolæ*, I, 117.
Gesta Innocentii III, II, 4.
Gesta comitum Barcinonensium, I, 202, 203.
Gesta Normanorum, voyez DUCHESNE.
GIANONE, *histoire civile du royaume de Naples*, II, 59, 60.
GIBBON, *histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, Introd. LVI.
GILBERTUS (Guilielmus) *de magnete*, II, 34, 36.
GILDAS *de excidio Britanniæ*, I, 20.
GIRALDUS CAMBRENSIS *de expugnatione Hiberniæ*, I, 216. — *Topographia Hiberniæ*, I, 74.
GOBELINI *commentarii Pii II pontificis*, II, 33, 96.
GODEFROY (Théodore), *ouvrages généalogiques*, Introd. XVI. — *Traité de l'origine des rois de Portugal*, I, 205.
GODWIN (Francisci), *rerum anglicarum, Henrico VIII, Eduardo VI, et Maria regnantibus, annales*, II, 183.
GOGUET, *sur l'origine des lois, des arts et des sciences chez les anciens peuples*, Introd., XLII.
GOLDASTUS *de regno Bohemiæ*, I, 185. II, 49, 50.
GORDON, *Geschichte Peters des Grossen*, II, 316.
GOSSELIN, *géographie ancienne*, Introd. XI.
GOERTZ (comte de), *mémoires sur la neutralité armée*, III, 139.
GRÆVII *thesaurus antiquitatum Italiæ*, II, 155.
GRAM, *dissertation sur l'invention de la poudre à canon*, II, 34.
GRAMMII *notæ ad Meursii historiam Danicam*, I, 105.
GRAMONDI (Gabrielis) *historiarum Galliæ libri XVIII*, II, 169.
GRATIANI *decretum*, voyez *Decretum*.
GREGORII VII *epistolæ*, I, 132, suiv. 147.
GREGORII TURONENSIS *historia Francorum*, I, 6, 12, 13, 67.
GRELLMANN, *die Zigeüner*, II, 91.
GRIFFET, *traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, Introd., IX.
GRIMOARD (le général), *mémoire contre l'administration de M. de Vergennes, lu au conseil du roi*, III, 135, 142, 147.
GROTII (Hugonis), *annales et historiæ Belgicæ*, II, 130.
GRUBERI (Joh. Daniel.) *origines Livoniæ sacræ et civilis*, I, 227, 228, 229.
GUICHARDIN, *histoire d'Italie*, II, 107, 110, 148, 151, 164.
GUICHENON, *histoire de la royale maison de Savoie*, II, 264.
GUILIELMI DE PODIO LAURENTII *chronica*, I, 214.
GUILIELMI TYRII *historia rerum in partibus transmarinis gestarum*, I, 117, 148, 149, 150, 151.
Guillaume Tell, fable danoise, II, 46.

GYARMATHI *affinitas linguæ hungaricæ cum linguis fenniæ originis, grammatice demonstrata*, I, 76.

H.

HAITON, *histoire orientale*, I, 253.
HALLER (Gottlieb Emanuel), *Wilhelm Tell, eine Vorlesung*, II, 46.
HAMILTON, *observations sur les volcans*, Introd. XVI.
HARPSFELDII *historia Wiclefitana*, II, 13.
HARTKNOCH, *de rebus Prussicis*, I, 125. — *Preussische Kirchen-Geschichte*, II, 202. — *Notæ ad Dusburg*, I, 227.
HAYNE, *über die Kriegskunst der Türken*, III, 15.
HEEREN, *Ideen über die Politik und den Handel der vornehmsten Völker der alten Welt*, Introd. XLII.
HEINECCII (Jos. Gottlieb) *historia juris Romani*, I, 172, 175.
HEINECKEN; *Nachrichten von Künstlern und Kunstsaehen*, II, 23.
HEINZE, *diplomatische Geschichte des Königs Waldemari III*, I, 223.
HELMOLDI *chronicon Slavorum*, I, 87, 90, 220, 221. II, 52.
HENELII AB HENNENFELD *annales Silesiæ*, I, 109, 241.
HENNINGES (Hieronymi) *theatrum genealogicum*, Introd. XVI.
HERBELOT, *bibliothèque orientale*, I, 204.
HERGOTT, *genealogia Austriaca*, I, 184.
HERMANNI CONTRACTI *chronicon*, I, 90.
HERMANNI VON DER HARDT, *acta concilii Constantiensis*, II, 13, 14, 17, 53.
HERMILLY, *préface au tome troisième de Ferreras*, I, 64.
HERODOTI *historiarum libri*, Introd. XVIII, XLIII.
HERRERA TORDESILLAS, *histoire de l'Amérique*, II, 101.
HERZBERG (comte de), *recueil des déductions, manifestes, déclarations, traités, publiés pour la cour de Prusse*, III, 60, 65, 117, 120, 121, 122, 151, 152, 157, 166.
HEUTERUS, voyez PONTUS HEUTERUS.
HIERONYMUS *ad Ageruntiam*, I, 6. — *Vita Hilarionis*, I, 8.
Hispania illustrata, I, 197.
Histoire des comtes de Champagne, I, 202.
Histoire du détrônement d'Alphonse VI, roi de Portugal, II, 271.
Histoire générale du Languedoc, par les BÉNÉDICTINS, I, 212, 213, 214. II, 31, 61.
Histoire littéraire de France, I. 176.
Histoire du ministère du cardinal Martinusius, II, 217.
Histoire de l'Ordre Teutonique, I, 160, 223, 227. II, 79.
Histoire du prince Eugène, II, 325. III, 15.
Histoire du prince Rakoczy, II, 328.
Histoire de la révolution d'Angleterre sous le règne de Jacques II, II, 278.

Histoire des révolutions de Hongrie, II, 321, 324, 328.
Histoire des révolutions de Pologne, III, 86, 89, 99, 100.
Histoire de la révolution de Pologne de 1794, par un témoin oculaire, III, 167, suiv.
Histoire des troubles de Hongrie, II, 321.
Histoire succincte de la succession à la couronne de la Grande-Bretagne, II, 279.
Historia Landgraviorum Thuringiæ, I, 185.
Holberg, *dänische Staats- und Reichshistorie*, II, 72, 304.
Hornii (Joh. Gottlob) *vita Friderici bellicosi*, II, 51.
Hozier (D'), *ouvrages généalogiques*, Introd. XVI.
Hugonis Flaviacensis *chronicon Virdunense*, I, 122.
Hugues de Bercy, *bible Guyot*, II, 34.
Hume, *histoire de la maison de Plantagenet*, I, 165, 168.
Hundii *metropolis Salisburgensis*, I, 124.
Hyde (Édouard), comte de Clarendon, *histoire de la rébellion et des guerres civiles d'Angleterre*, II, 190, 274.

I.

Jacobi Cardinalis Papiensis *commentarii*, II, 96.
Jacobi I *regis opera*, II, 188.
Jacobi de Vitriaco, *historia Hierosolymitana*, I, 157, 158, 159, 251. II, 36.
Janson, *ouvrages géographiques*, Introd. XII.
Idacii *chronicon*, I, 13, 16.
Jean d'Auton, *histoire de Louis XII*, 164.
Jean de S. Gerais, *histoire de Louis XII*, II, 164.
Jean Duplan Carpin, *voyages*, I, 238.
Jebb (Samuel), *de vita et rebus gestis Mariæ, Scotorum reginæ*, II, 186.
Jekel, *Pohlens Staatsveränderungen*, II, 82.
Jenkinson, *recueil des traités*, II, 272. III, 59.
Ihre, *glossarium Sueo-Gothicum*, I, 106.
Imhof (Jac. Wilh.), *ouvrages généalogiques*, Introd. XVI.
Index regum Aragoniæ, I, 197.
Innocentii III *epistolæ*, I, 143, 144. — *Registrum de negotio imperii*, I, 139, 180.
Instituts de Timour, II, 91.
Jobert, *science des médailles*, Introd. VI.
Johnstoni (Roberti) *historia rerum Britannicarum*, II, 187.
Joinville, *histoire de S. Louis*, I, 252.
Jornandès, *de rebus Geticis*, I, 6, 10, 13, 19, 21, 22, 26.
Journal de Pierre-le-Grand, II, 294, 295, 297.
Journal des savans, II, 35.
Journal encyclopédique, II, 24.
Journal, neues petersburgisches, II, 75, III, 142.

Isidori, *historia Vandalorum*, I, 16, 18. — *historia Suevorum*, I, 16.
Istuanfii *historia regni Hungariæ*, II, 215, 217.
Juretus *ad Ivonem*, I, 122.
Jurium Hungariæ in Russiam minorem et Podoliam prævia explicatio, III, 99.

K.

Kadlubkó (Vincentii), *historia Polona*, I, 108, 240.
Katonæ, *historia critica regum Hungariæ*, I, 242.
Kemeny, *dissertation sur le droit de succession de la maison d'Autriche au royaume de Hongrie*, III, 16.
Keralio, *histoire de la guerre des Russes et des impériaux contre les Turcs*, III, 27. — *Histoire de la campagne de* 1769 *entre les Russes et les Turcs*, III, 90.
Knyghton, *chronicon de eventibus Angliæ*, I, 218. II, 6, 13.
Kobierzyki a Kobierzyko (Stanislai), *historia Uladislai, Poloniæ et Sueciæ principis*, II, 214.
Koch, *histoire des traités de paix*, et *recueil des traités*, cités souvent aux second et troisième volumes. — *Sanctio pragmatica Germanorum*, II, 215, 43. — *Tableau des révolutions de l'Europe dans le moyen âge*, II, 30, 31. — *Tables chronologiques*, Introd. XXXVII. — *Tables généalogiques des maisons souveraines de l'Europe*, *Ibid.* XIV.
Koeleri (Davidis), *Entius*, I, 196. — *Ehrenrettung Johann Gutenbergs*, II, 28. — *De donatione Mathildina*, I, 140.
Kojalowicz (Albert Wyuk), *historia Lithuana*, II, 75, 76, 77, 84.
Korb (Joh. Georgii), *diarium itineris in Moscoviam*, II, 316.
Kraschéninnikow, *histoire et description du Kamtschatka*, II, 210.
Kreitmayer, *bayrisches Staatsrecht*, I, 182.
Kremer, *Geschichte des rheinischen Franzien*, I, 261

L.

Labbei *acta conciliorum*, I, 12, 122, 126, 128, 130, 132, 133, 139, 141, 145, 148, 214. II, 5, 14. — *Bibliotheca nova manuscriptorum*, I, 122.
Laclède, *histoire du Portugal*, II, 270, 271.
Lactantii, *divinarum institutionum libri*, II, 100.

L'administration de Sébastien-Joseph de Carvalho et Melo, comte d'Oeyras, marquis de Pombal, III, 53, et suiv.
LAETII *novi orbis descriptio*, II, 103, 104.
LAMBACHER, *österreichisches Interregnum*, II, 5.
LAMBERTI SCHAFFNABURGENSIS *chronicon*, I, 91, 120, 124, 128, 132.
LAMBERTY, *mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle*, II, 244, 245, 246, 272.
LANGEBEK, *scriptores rerum Danicarum*, I, 221.
LANGLÈS, *notice des khans de Crimée*, II, 96.
LAS CASAS, voyez BARTHELEMI.
LAUGIER, *histoire de la paix de Belgrade*, III, 27.
LAURENTII DE MONACIS *chronicon*, I, 193.
LEBLANC, *traité sur les monnoies de France*, I, 52.
LE BRET, *Magazin*, II, 158.
LE CLERC, *vie du cardinal de Richelieu*, II, 169.
Leges Eduardi confessoris, I, 20.
Leges novæ reipublicæ Genuensis, II, 155.
LEHMANN, *speierische Chronick*, I, 167.
LEIBNITII *codex juris gentium diplomaticus*, I, 91, 139, 180, II, 9, 63. — *Scriptores rerum Brunsvicensium*, I, 65, 87, 108. — *Specimen historiæ arcanæ sive anecdotæ de vita Alexandri VI, papæ*, II, 222.
LELAND, *histoire d'Irlande*, I, 215.
LENGLET DU FRESNOY, *histoire de la pucelle d'Orléans*, II, 66.
LENGNICH, *Geschichte der Lande Preussen*, II, 199. — *Jus publicum regni Poloniæ*, II, 307.
LEONIS AB AITZEMA, *historia pacis ù fœderatis Belgis tractatæ*, II, 139.
LÉONARD, *recueil des traités de paix*, fréquemment cité au second volume.
Les droits des trois puissances alliées sur plusieurs provinces de la république de Pologne, III, 100.
LESSING, *zur Geschichte und Litteratur*, II, 21.
Lettres du baron DE FABRICE, II, 298.
Lettres d'un observateur impartial sur les troubles de la Hollande, III, 152.
Lettres écrites de Portugal, III, 56.
Lettres sur le Dahemarck, II, 304, 305.
LEUNCLAVII *annales Turcici*, II, 89, 90, 92, 221, 223. — *Historia Musulmanno-Turcica*, II, 88, 90, 92, 93, 96. — *Pandectæ historiæ Turcicæ*, II, 88, 221, 223.
LEVRIER, *chronologie historique des comtes de Genevois*, II, 264.
Liber diurnus Romanorum pontificum, I, 52.
LILIENTHAL, *erläutertes Preussen*, II, 202.
LINDENBROGII *codex legum antiquarum*, I, 32. — *Scriptores rerum septentrionalium*, I, 220.

Linguet, *considérations sur l'ouverture de l'Escaut*, III, 146.
Livii (Titi) *historiæ*, Introd. IV, XLVIII.
Lloyd, *histoire de la guerre de sept ans*, III, 62.
Lobkowitz (Joh. Caramanuel), *Philippus prudens, Lusitaniæ, Algarbiæ, Indiæ, Brasiliæ, legitimus rex demonstratus*, I, 207, 208, 209. II, 177.
Loccenii *historia rerum Suecicarum*, II, 198, 201.
Löwenhaupt (des Generals) *Leben, von ihm selbst*, II, 297.
Londorpii *acta publica*, 232.
Lonicери *chronica Turcica*, II, 94.
Lubieniecii (Stanislai), *historia reformationis Polonicæ*, II, 212.
Lucæ Tudensis *chronicon*, I, 205.
Lucius, *de regno Dalmatiæ*, I, 134, 242. II, 85, 86.
Ludewig, *reliquiæ manuscriptorum*, II, 52.
Ludlow, *mémoires*, II, 274.
Luitprandi *rerum gestarum libri*, I, 63, 84, 85.
Lunigii *codex Italiæ diplomaticus*, I, 103, 140, 199. II, 45, 54, 59, 149, 150, 151, 152, 153, 264, 266. III, 38. — *Reichs-Archiv*, II, 219, 220, 256.
Lynar (des Grafen), *Staatsschriften*, III, 47, 76.

M.

Mabillon, *annales ordinis S. Benedicti*, I, 124. — *De re diplomatica*, Introd. VI. — *Musæum Italicum*, I, 124, 149.
Mably, *observations sur l'histoire de France*, I, 166, 169.
Maffei *historia Indica*, II, 107.
Magasin de Hambourg, II, 30.
Maimbourg, *histoire des croisades*, I, 148.
Mallet, *histoire des Suisses*, II, 143. — *Histoire de Danemarck*, II, 72, 289, 304, 305.
Mangeti *bibliotheca chemica*, II, 31.
Mannert, *Geographie der Griechen und Römer*, I, 5.
Manriquez, *annales ordinis Cisterciensis*, I, 208, 214.
Marcellini *chronicon*, I, 21, 22.
Marianæ *historia de rebus Hispaniæ*, II, 102, 173.
Marii Aventicensis *chronicon*, I, 12.
Marinus Sanutus, voyez Sanuto.
Marsham, *canon chronicus*, Introd. XXXVII.
Marsigli, *état militaire de l'empire ottoman*, II, 325.
Martenne, *amplissima collectio*, I, 48, 212. — *Thesaurus anecdotorum*, I, 142. — *Thesaurus antiquitatum*, I, 131.

MARTENS (de), *recueil des traités*, cité par tout le troisième volume.
MASCOV, *Geschichte der Teutschen*, I, 21, 24. — *Commentarii de rebus imperii Romano-Germanici*, I, 85.
MASSUET, *histoire de Pologne*, II, 295.
MATTHÆI PARIS *historia Anglica*, I, 215, 217. II, 5.
MAUROCENI *historia Veneta*, II, 161.
MECHEL, *catalogue de la galerie impériale de Vienne*, II, 22.
MEERMANN (Gerardi), *doctorum virorum ad eum epistolæ et observationes de chartæ vulgaris sive linteæ origine*, II, 19.
MEIBOMII *scriptores rerum Germanicarum*, I, 95, 108.
MELVIL, *mémoires*, II, 186.
Mémoires de l'Académie de Copenhague, II, 34.
Mémoires de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres, I, 162, 171. II, 19, 32, 36.
Mémoires du marechal de Berwick, II, 268.
Mémoires de Brandebourg, voyez FRÉDÉRIC II.
Mémoire de M. CAILLARD *sur la Hollande*, III, 150, 152.
Mémoires du congrès de Cambray, III, 5.
Mémoires des Commissaires du roi et de sa majesté britannique, III, 57.
Mémoires de Condé, II, 167.
Mémoires du prince Eugène, II, 250.
Mémoires de la Guerre d'Espagne, de Bavière et de Flandre, II. 250.
Mémoires de M. le comte de Hordt, III, 49.
Mémoires de l'Institut national, I, 110.
Mémoires de la Ligue, II, 167.
Mémoires du général Manstein, III, 20, 22, 27, 48, 50, 73, 74.
Mémoire historique et pièces justificatives pour van der Mersch, II, 156.
Mémoires de Molesworth, II, 304.
Mémoires de Montécuculi, II, 320.
Mémoires de l'abbé de Montgon, , III, 9, 12.
Memoires de Noailles, voyez *Millot*.
Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI, III, 152.
Mémoires du prince François Rakoczy, rédigés par lui-même, II, 328.
Mémoires du marquis de Saint-Philippe, voyez *Saint-Philippe*.
Mémoires de Terlon, II, 289.
Mémoires de Torcy, voyez *Torcy*.
Mémoires du baron de Tott sur les Turcs, III, 92.
Mémoires de Jean de Witt, II, 42.
MENCKENII *scriptores rerum Germanicarum*, II, 37.
MÉNÉTRIER, *histoire de la ville de Lyon*, II, 44. — *Méthode du blason*, I, 156.

Mentet de Sarmonet, *histoire des troubles de la Grande-Bretagne*, II, 190.
Mentelle, Introd. XII.
Mercator (Gerard), Introd. XII.
Meteren (Emanuel von), *Beschreibung des niederländischen Kriegs*, II, 180.
Michelessi (l'abbé), *lettre à M. Visconti sur la révolution arrivée en Suède le 19 août 1772*, III, 107 suiv.
Michovie *Sarmatia*, I, 236.
Micrælii *antiquitates Pomeraniæ*, I, 223.
Millot, *mémoires politiques et militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV, composés sur les pièces originales recueillies par M. le maréchal de Noailles*, II, 250.
Mirabeau, *doutes sur la liberté de l'Escaut*, III, 146.
Mocenici *bellum cameracense*, II, 160.
Molinæi (Caroli), *opera*, II, 115.
Monachi Patavini *chronicon*, I, 199.
Monstrelet, *chroniques*, II, 65, 66, 141.
Montesquieu, *esprit des lois*, I, 155, 156. — *Causes de la grandeur et de la décadence de l'empire romain*, Introd. LVI.
Moyse, Introd. XVIII.
Müller (Louis), *Tableau des guerres de Frédéric-le-Grand*, III, 62.
Müller (Gerhard Friedrich), *Sammlung russischer Geschichten*, II, 78, 207, 210, 211, 313. III, 113.
Munchhausen, *dissertatio de capitulatione perpetua*, II, 258.
Munsteri (Sebastiani), *cosmographia*, Introd. XII.
Muratori *annali d'Italia*, II, 54, 55, 56. — *Antiquitates Italiæ medii ævi*, I, 165, 170, 170, 172, 173, 175. — *Scriptores rerum Italicarum*, I, 41, 43, 102, 128, 191, 194, 196, 198, 199, 201, 247. II, 20, 32, 57.
Murr (de), *Beschreibung von Nürnberg*, II, 33. — *Journal sur l'histoire des arts*, II, 21, 23, 24, 29.

N.

Nani (Baptiste), *histoire de Venise*, II, 330.
Neipperg (des Grafen), *Geschichte des belgrader Friedens*, III, 27.
Neny (le comte), *Mémoires sur les Pays-Bas autrichiens*, III, 146.
Nestesuranoi (Rousset), *Mémoires de Pierre-le-Grand*, II, 316, 318.
Nestor, *annales Russici*, I, 73, 74, 76, 109.

NEWTON, *chronologie des anciens royaumes, corrigée et réformée*, Introd., XXXVII.
NICOLAI SPECIALIS *historia sicula*, I, 201.
NICEPHORI GREGORÆ *historia Byzantina*, I, 248.
NICETÆ CHONIATÆ *Alexius Comnenus*, I, 246. — *Constantinopolitanus status*, I, 247.
NITHARDUS *de dissensionibus filiorum Ludovici Pii*, I, 58.
NONII *Hispania*, II, 63.
NORDEN, *voyage d'Egypte et de Nubie*, Introd. XLIII.
Notice des manuscrits de la bibliothèque du roi, II, 222.
Nouveau traité de diplomatique, par les Bénédictins, Introd. VI.

O.

OBERLIN, *essai d'annales de la vie de Gutenberg*, II, 25.
OCELLUS LUCANUS, *de universo*, Introd. XVII.
ODERBORNII (Pauli) *vita Johannis Basilidis*, II, 209.
œuvres posthumes du roi de Prusse. Voyez FRÉDÉRIC II.
OLAI (Erici) *historia Suecorum*, I, 234.
Ordonnances des rois de France, I, 166, 170.
Origines Guelphicæ, I, 182, 184.
ORNHIELM *historia Sueonum et Gothorum ecclesiastica*, I, 224.
OROSII *historiæ*, I, 8.
ORTELII (Abrahami), *theatrum orbis terrarum*, Introd. XII.
ORTHUINI GRATII *fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum*, II, 17.
OSORIUS *de rebus gestis Emanuelis, Lusitaniæ regis*, II, 102, 103, 106, 176.
OTTO FRISINGENSIS *de gestis Friderici I imp.*, I, 89, 188, 248. — *chronicon*, I, 121, 123.
OTTONIS DE S. BLASIO *continuatio Ottonis Frisingensis*, I, 187.
OVIEDO (Jean Gonsalve d'), *histoire générale des Indes*, II, 101.

P.

PAGI (Antonii) *critica Baronii*, I, 108.
PALLAS, *description de ses voyages*, I, 239. — *Historische Nachrichten von den mongolischen Völkerschaften*, I, 229, 231.
PALMÆ *heraldicum regni Hungariæ specimen*, I, 243. — *Notitia rerum Hungaricarum*, I, 244, 245. II, 85.
PAPILLON (Jean), *traité de la gravure en bois*, II, 23.
PARUTA (Paul), *relation de la guerre de Chypre*, I, 161.
PASCHIUS *de novis inventis*, II, 31.
PASSARELLII (Cajetani) *bellum Lusitanicum ejusque regni separatio a regno Castellano*, II, 180.
PASTORII (Joachimi) *bellum Scythico-Cosacicum*, II, 307.

Pauli Bernriedensis *vita Gregorii VII*, I, 128.
Paulus Warnefridus, *de gestis Longobardorum*, I, 24, 113.
Perard, *recueil de titres servant à l'histoire de Bourgogne*, II, 49.
Petavii (Dionysii) *rationarium temporum*, Introd. XXVII. — *doctrina temporum*, Introd. XXXVII.
Petrarcha, *de remediis utriusque fortunæ*, II, 31, 33.
Petreji de Erlesunda (Petri), *musskowitische Chronica*, II, 199.
Petrus de Blarrorivo, *de bello Nancejano*, II, 141.
Petrus de Dusburg; *Chronicon Prussiæ*, I, 226, 228. II, 78.
Petrus de Marca; *marca Hispaniea*, I, 48. — *De concordia sacerdotii et imperii*, I, 64, 122, 126, 127. II, 1.
Petrus Monachus; *historia Abigensium*, I, 212.
Petrus Olai; *excerpta ex historia Daniæ*, I, 221, 224.
Petrus de Pretio; *adhortatio ad Henricum illustrem de morte Conradini*, I, 199.
Peyssonel, *lettres contenant des observations sur les memoires de Tott*, III, 92.
Pezii (Bernardi) *thesaurus anecdotorum*, I, 243.
Photii *epistolæ*, I, 112.
Phrantzæ *historia Byzantina*, II, 94, 95.
Piasecii (Pauli) *chronica gestorum in Europa singularium*, II, 519.
Pigafetta (le chevalier), *premier voyage autour du monde*, II, 108.
Pippini (Francisci) *chronicon*, I, 201.
Pistorii Nidani *scriptores rerum Germanicarum*, I, 88, 179, 185.
Pithou (Pierre) *preuves des libertés de l'église gallicane*, II, 2, 12
Plato, II, 99.
Plinii Secundi *historia naturalis*, I, 4, 6, 11.
Pluche, *spectacle de la nature*, II, 36.
Plutarchi *opera*, Introd. XLIX.
Poetæ Saxonis *annales Caroli Magni*, I, 50.
Polybii *historiæ*, Introd. II, XLIX.
Pomponius Mela, *de situ orbis*, Introd. XI.
Pontificale Romanum, I, 127.
Ponti Heuteri *res Belgicæ et Austriacæ*, II, 162.
Portoppidan, *annales ecclesiastici Daniæ*, I, 219. II, 193, 195. — *Gesta et vestigia Danorum extra Daniam*, I, 75, 221, 222, 223.
Possevini (Antonii) *Moscovia*, II, 209.
Pray (Georgii), *annales veteres Hungariæ*, I, 245. — *Annales regum Hungariæ*, I, 243. II, 86, 91.
Précis historique de la maison impériale des Comnenes, II, 95.
Précis historique de la révolution de la Hollande, par un patriote hollandois, III, 152.

PRIESTLEY, *cours d'histoire et de politique*, II, 108.
PROCOPIUS *de bello Vandalico*, I, 17, 19. — *De bello Gothico*, I, 23.
PROSPERI AQUITANI *chronicon*, I, 6, 11, 17, 19.
PTOLEMÆI (Claudii) *geographia*, I, 6, 9.
PUFENDORF (Samuelis), *de rebus gestis Caroli Gustavi Suecia regis*, II, 290. — *De rebus gestis Friderici Wilhelmi electoris Brandeburgici*, II, 232, 290. — *De rebus Suecicis*, II, 126, 127.

R.

RADEVICUS, *de rebus gestis Friderici I, imp.*, I, 186.
RADULPHI DE DICETO *chronicon*, I, 124.
RAINALDI *annales ecclesiastici*, I, 209. II, 3, 5, 8, 102.
RAPIN THOYRAS, *histoire générale d'Angleterre*, II, 276, 278, 281.
RASPE, *essai critique sur la peinture à l'huile*, II, 21.
Recessus imperii, II, 122.
Recueil concernant l'histoire de la reine Marie Stuart, voyez JEBB.
Recueil des constitutions de la diète extraordinaire de Pologne de 1767 et 1768, III, 88.
Recueil des constitutions publiées dans la diète extraordinaire de Varsovie de 1773 et 1775, III, 100.
Recueil des décrets apostoliques et des ordonnances du roi de Portugal, III, 54.
Recueil des lois constitutives des Etats-Unis de l'Amérique, III, 129.
Recueil des représentations, protestations et réclamations faites par les représentans des provinces des Pays-Bas autrichiens, III, 156.
REGINONIS *chronicon*, I, 62.
REINECCII (Reineri) *historia Julia*, Introd. XV.
Relation de la cour de dom Pèdre II, II, 271.
REUSNERI (Eliæ) *opus genealogicum*, Introd. XVI.
RICAUT, *histoire de l'empire ottoman*, II, 320, 325, 330.
RIGORDI *vita Philippi Augusti*, I, 178.
RITTERSHUSII (Nicolai) *genealogia*, Introd. XVI.
ROBERTSON, *histoire de Charles-Quint*, II, 113. — *Histoire d'Ecosse*, II, 71, 186.
ROBINS, *nouveaux principes d'artillerie*, II, 32, 33.
RODERICI SANCTII *historia Hispanica*, II, 61.
RODERICI TOLEDANI *res in Hispania gestæ*, I, 205, 208.
ROGERII HOVEDENI *historia anglicana*, I, 124, 216.
ROTHE, *chronicon Thuringiæ*, II, 37.
ROUSSET, *actes et mémoires*, III, 6, 29, 30 et suiv. — *Supplément au corps diplomatique*, II, 269.

Rubruquis (Guillaume), *voyages*, I, 234, 235, 236, 238.
Ruinartus *ad Victorem*, I, 17.
Rulhieres, *éclaircissemens historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes*, II, 237.
Russow, *Chronica von Lyffland*, I, 229.
Rymeri *acta anglicana*, I, 211, 217. II, 37, 65.
Rytschkow, *orenburgische Topographie*, I, 116, 238. — *Versuch einer Geschichte von Kasan*, I, 236. II, 208.

S.

Sagornini *chronicon Venetum*, I, 189, 191.
Sainte-Marthe, frères, *histoire généalogique de la maison de France*, Introd. XVI.
Saint-Philippe (Marquis de), *mémoires pour servir à l'histoire d'Espagne, sous le règne de Philippe V*, II, 267, 268, 270.
Saint-Pierre (l'abbé de), *annales*, II, 230, 237, 240.
Saint-Prêt, *mémoires manuscrits*, II, 269.
Sanchoniathon, Introd. XLI.
Sandéri (Nicolai) *historia schismatis anglicani*, II, 183.
Sannazarii *poëmata*, I, 190.
Santander (de la Serna), *dictionnaire bibliographique*, II, 27.
Sanuto (Marinus), *secreta fidelium crucis*, I, 152, 213, 253.
Sanson (Nicolas), *ouvrages géographiques*, Introd. XII.
Sarpi (Fra Paolo) *histoire du concile de Trente*, II, 115. — *Traité des bénéfices*, I, 145.
Sartorius (Georg), *Geschichte des hanseatischen Bundes*, I, 162. II, 40.
Satyre Ménippée, II, 167.
Savary, *dictionnaire de commerce*, II, 30.
Saussure (Horace Benedict), Introd. XVII.
Savilii, *scriptores rerum anglicarum*, I, 216.
Saxonis Grammatici *historiæ danicæ*, I, 104.
Scaliger (Josephus), *de emendatione temporum*, Introd. XXXVII.
Schardii *scripteres rerum germanicarum*, II, 17, 153, 215, 216.
Scherer, *histoire de la petite Russie*, III, 114.
Schilling, *Beschreibung des burgundischen Kriegs*, II, 141.
Schlözers *Geschichte von Lithauen*, II, 35 — *Historische Untersuchung über Russlands Reichsgrundgesetze*, II, 318. — *Ludwig Ernst, Herzog zu Braunschweig und Lüneburg*, III, 148. — *Nestor oder russische Annalen*, I, 73, 74.
Schmauss, *corpus juris gentium academicum*, II, 304, 318.
Schmettau (le comte de), *mémoires secrets de la guerre de Hongrie* III, 27.

SCHMIDT (Michael Ignatz), *Geschichte der Teutschen*, II, 20.
SCHOEPFLINI *Alsatia illustrata*, I, 14, 167. — *Historia Zaringo-Badensis*, I, 89, 184. — *Vindiciæ typographicæ*, II, 25, 26.
SCHOLA SALERNITANA, I, 177.
SCHROETER, *œsterreichisches Staatsrecht*, I, 185, 186.
SCHTSCHERBATOW, *histoire de Russie*, I, 238.
SCHÜTZ (Caspar), *wahrhafte und eigentliche Beschreibung der Lande Preussen*, II, 78, 79, 202.
SCHWANDTNERI (Joh. Georgii) *charta linea antiquissima*, II, 19. — *Scriptores rerum hungaricarum*, I, 111, 242.
Scriptores de novo orbe, II, 103.
SECKENDORF, *historia lutheranismi*, II, 113.
SEGNI (Bernardo) *storie fiorentine*, II, 148
SÉGUR (M. de), *histoire de Frédéric Guillaume II*, III, 150, 152, 157, 158, 167, 169.
SENCKENBERG, *Gedanken von dem uralten deutschen und bürgerlichen Staatsrecht*, I, 185.
SENEBIER, *catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Genève*, II, 36.
SEPULVEDA, *historia Caroli V imperatoris*, II, 173, 174. — *Historia novi orbis*, II, 101.
SEYSSEL (Claude de), *histoire de Louis XII*, II, 164.
SHERIDAN, *histoire de la dernière révolution de Suède, traduite de l'anglois*, III, 108.
SIGONII (Caroli) *historia Bononiensis*, I, 170, 178. — *De regno Italiæ*, I, 187. — *De vita et rebus gestis Andreæ Auriae*, II, 155.
SIMÉON DUNELMENSIS *de rebus gestis Anglorum*, I, 100.
SIMLER, *Regiment der löblichen Eydgenossschaft*, II, 47.
SIRISA, *Polens Ende*, III, 172.
SIRMONDI *concilia Galliae*, I, 141.
SLEIDANI *commentarii de statu religionis et reipublicae sub Carolo V imperatore*, II, 113, 124, 164.
SNORRO STURLESON, *historia regum Norvegicorum*, I, 75. — *Heimskringla*, I, 220.
SOLIGNAC, *histoire de Pologne*, I, 90. II, 207.
SOLIS (Antoine de), *histoire de la conquête de Mexique*, II, 103.
SOMMERSBERG, *codex diplomaticus Silesiae*, II, 50. — *Scriptores rerum Silesiacarum*, I, 241.
SOULAVIE, *mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*, III, 121, 135, 142, 147.
SOULÈS, *histoire des troubles de l'Amérique angloise*, III, 130, 135.
SOUSA DE MACEDO (Antonii), *Lusitania liberata ab injusto Castellanorum dominio*, II, 180.
SOUTHWEL (Robert), *lettres sur le Portugal*, II, 271.
SPANHEIM (Frédéric), *mémoires de Louise-Juliane, électrice palatine*, II, 126.

Spartiani *vitae imperatorum* I, 6, 9.
Speculum Saxonicum, I, 175, 180.
Speculum Suevicum, I, 175.
Spelmanni *concilia Angliae*, I, 124.
Spon, *histoire de Genève*, II, 145.
Stæhlin, *anecdotes de Pierre-le-Grand*, II, 297.
Statuts du parlement d'Angleterre, II, 279.
Steyerer, *commentarii Alberti II. D. Austriae*, I, 186.
Stockmann, *de jure devolutionis*, II, 228.
Strabonis *rerum geograph. libri*, Introd. XL.
Stransky (Pauli) *respublica Bohema*, II, 219.
Struben, *vernichtigter Beweis der teutschen Reichsstaende völliger Landeshoheit vor dem sogenannten grossen Interregno*, I, 171.
Strykowki, *chronique polonoise, lithuanienne, russienne, prussienne, tatare*, II, 75.
Suaningii *Christiernus II, Daniae rex, speculum regis magni, crudelis, infelicis, exulis, exemplum caeteris*, II, 192.

T.

Tabula Theodosiana, I, 8.
Tacitus, *de moribus Germanorum*, I, 4, 6, 28, 30, 225.
Targe, *histoire d'Angleterre*, III, 69.
Tatischtschew, *histoire de Russie en langue russe*, I, 238, 239.
Tellesius Sylvius (Emman.), *de rebus gestis Johannis II, Lusitaniae regis*, II, 106, 176.
Tempelhoff, *histoire de la guerre de sept ans*, III, 62.
Theobaldi *Hussiten-Krieg*, II, 51.
Theodericus Virdunensis, I, 130.
The parian chronicle, Introd. XL.
Thomæ a Leodio *vita Friderici II, Palatini*, II, 216.
Thomæ Archidiaconi Spalatini *historia Salonitana*, I, 242, 245.
Thomassini *vetus et nova ecclesiae disciplina circa beneficia*, I, 145, II, 3.
Thuani *historiae sui temporis*, II, 110, 113, 115, 164, 167, 174, 186.
Thucydides *de bello Peloponnesiaco*, Introd. XLV.
Thunmann, *de Stavanis Ptolemaei*, I, 238. — *Untersuchungen über die Geschichte der östlichen europäischen Völker*, I, 15, 73. — *Untersuchungen über die Geschichte einiger nordischen Völker*, I, 15.
Torcy (marquis de), *mémoires*, II, 246, 250.
Torfæi *Grœnlandia antiqua*, I, 107. — *Historia rerum Norvegicarum*, I, 107, 219, 220.

Tozer, *Christoph Colon*, II, 101.
Traité de l'autorité du pape, II, 16.
Traité des droits de la reine très-chrétienne, II, 228.
Trebellius Pollio, *in vitis Caesarum*, I, 8.
Treveri (Gottlieb Sam.) *apologia pro Johanne Basilide*, II, 209.
Trithemii *annales Hirsaugienses*. II, 26.
Tschudi, *chronicon Helveticum*, II, 47.
Twysden, *scriptores rerum anglicarum*, I, 100, 124, 218.

U.

Ughelli *Italia sacra*, I, 196.
Ulfilæ *evangelia*, I, 7.
Urtisii *scriptores rerum Germanicarum*, I, 128.
Usserii *chronologia sacra*, Introd. XXVIII. — *Annales veteris et novi testamenti*, Introd. XXXVIII.

V.

Valbonais, *histoire du Dauphiné*, II, 44.
Vanderwyncket, *histoire des troubles des Pays-Bas*, II, 130, 131, 132, 137.
Van Loon, *histoire métallique des Pays-Bas*, II, 230.
Varchi (Benedetto), *istoria fiorentina*, II, 148.
Varenii *geographia generalis*, Introd. XII.
Vasari *vite de' pittori*, II, 28.
Velleius Paterculus, Introd. XLVIII.
Velly, *histoire de France*, I, 212.
Venantius Fortunatus, *de excidio Thuringiae*, I, 15.
Verordnungen des Kaysers Paul des ersten, III, 180.
Vertot (Pierre René Aubert de), *histoire critique de l'établissement des Bretons dans la Gaule*, I, 20. — *Histoire de l'ordre de Malte*, I, 157. II, 153, 223.
Victor Vitensis *de persecutione Vandalica*, I, 18.
Vie de Charles V duc de Lorraine, II, 322.
Vie d'Emeric comte de Tökôli, II, 321, 324.
Vie privée de Louis XV, III, 84.
Vigne, voyez *Delavigne*.
Villehardouin, *histoire de la prise de Constantinople par les François, en* 1204, I, 246, 247.
Vischer, géographe, Introd. XII.
Visdelou, *supplément à la bibliothèque orientale*, I, 115, 231, 236.
Vopiscı (Flavii) *vitae imperatorum*, I, 7, 8.
Voyage en Portugal et à Lisbonne, III, 56.
Voyage du duc du Châtelet en Portugal. Voyez Bourgoing.

W.

Wagenseil *de civitate Noribergensi*, II, 33.
Waldkirch *Einleitung zu der eidgenossischen Bunds- und Staatshistorie*, II, 141, 145, 286, 287.
Walsinghami *historia Angliae*, II, 13, 65.
Warei *disquisitio de Hibernia*, I, 74.
Webers *verändertes Russland*, II, 209, 318
Wehrs, *vom Papier*, II, 20, 21.
Weigel, Introd. XXII.
Wenckii (Frid. Aug. Guill.) *Codex juris gentium recentissimi* cité fréquemment au troisième volume.
Werboecz, *corpus juris Hungarae*, I, 241, 244. II, 218, 324. III, 16.
Werdenhagen, *de rebus publicis hanseaticis*, II, 38, 40.
Westphalen, *monumenta inedita*, II, 73.
Wildii *historia pragmatica Sueciae*, II, 293.
Wilhelmi Gemmeticensis *historia Normannorum*, I, 101, 210.
Williams, *histoire des gouvernemens du Nord*, III, 104.
Wippo, *vita Conradi Salici*, I, 88, 94, 179.
Wiquefort, *histoire des Provinces-Unies*, II, 129, 136.
Witt (Jean de), *mémoires*, II, 42.
Wittichindi *annales*, I, 83, 108.
Wykes (Thomæ), *chronicon*, I, 218.

Z.

Zaluski (Andreæ) *epistolae historico-familiares*, II, 311.
Zannoni, Introd. XII.
Zarate (Augustin), *histoire de la conquête du Pérou*, II, 103.
Zeegenhorn, *Staatsrecht des Herzogthums Curland und Semigallien*, II, 206.
Zosimi *historiae*, I, 52.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

A.

Abassides, seconde dynastie des califes, *Ibid.* Cèdent leurs droits sacerdotaux aux sultans turcs ottomans, III, 94 (1).
Abbas, oncle de Mahomet, I, 47 (2).
Aboubekr, conquérant d'Afrique, I 203.
Abouhafsiens, dynastie arabe régnant à Tunis et dans l'Afrique proprement dite, I, 205 (3). Voyez *Tunis*.
Abu-Abdalla-Ebn-Alkhatib, auteur arabe du quatorzième siècle, fait la première mention du canon en Espagne, II, 31 (2).
Abulgasi, khan du Kharisme, auteur d'une histoire généalogique des Tatars ou Mongols, I, 231 (1).
Académies usitées en Europe avant l'origine des universités, I, 176. Sciences qu'on y professoit, *Ibid.*
Acadie, cédée à l'Angleterre par la France, II, 254.
Açores, îles, découvertes par les Portugais, II, 105.
Acte de navigation publié par Cromwel, II, 275.
Acte d'habeas corpus, II, 276 (2).
Affranchissement des serfs, commencé en Italie, I, 169. S'étend en France et en Allemagne, I, 170, 171. Dans les Pays-Bas, I, 171.
Afrique romaine, subjuguée par les Vandales, I, 17. Par les Grecs, I, 19. Par les Arabes, I, 44. Envahie par les Fathimites, I, 48 (2). Par les Zirides, I, 203. Par les Almoravides, *Ibid.* Par les Almohades, I, 204. Par les Mérinides et les Abouhafsiens, I, 205 (3).
Afrique proprement dite. Comprend Tripoli, Tunis, Alger, I, 203 (2).
Age du monde; sentimens des philosophes sur ce point, Introd. XVII. Tradition des anciens peuples sur l'âge du monde, *Ibid.* XVIII.
Aidin-Ogli, dynastie turque de l'Asie mineure, II, 89 (1).
Aiguille aimantée, voy. *Boussole*.
Ailly, voyez *Pierre d'Ailly*.
Aimant, sa vertu directrice inconnue aux anciens, II, 34.
Alains, leur origine scythique ou tatare, I, 5. Alliés des Vandales pour l'expédition Gauloise, *Ibid.* Passent avec les Vandales en Espagne, I, 15. Se soumettent aux Vandales, I, 16.
Albanie, sa conquête, entre-

prise par Amurat II, II, 93. Achevée à la mort de Scanderbeg. II, 95. Voyez *Scanderbeg.*

Albe (duc d'), ses cruautés dans les Pays-Bas, II, 132.

Albéric, souverain de Rome au dixième siècle, I, 82.

Albéroni (le cardinal), premier ministre d'Espagne, III, 3. Son éloignement du ministère, III, 5.

Albigeois, leur origine et leur doctrine, I, 212, (1). Protégés par les comtes de Toulouse et de Carcassonne, I, 211. Attaqués par une croisade, I, 212.

Albuquerque (Alphonse d') fait la conquête de Goa, II, 106.

Alcantara, ordre religieux et militaire d'Espagne, sa fondation, I, 206.

Alemanni, confédération de peuples germaniques, I, 9. Distingués des Allemands modernes, I, 4, (1). S'étendent dans la Gaule et la Rhétie, I, 12. Sont soumis par Clovis, I, 14. Sont reçus en partie dans la Rhétie par le roi Théodoric, I, 25, (2). Gouvernés par des ducs héréditaires, *Ibid.*

Alexandrie, ville de Lombardie, sa fondation, I, 187.

Allemagne, érigée en royaume particulier sous Louis-le-Germanique, I, 59. Ses premières limites, I, 58, 78. Devient état électif et limité, I, 78. Est tributaire des Hongrois, I, 77. Origine de sa grandeur, I, 80. Devient empire, I, 84. Puissance dominante, I, 78, 90, 121. Voyez *Empire d'Allemagne.*

Allemagne, *rois Carlovingiens*, leur généalogie, Tab. généal. II. Louis-le-Germanique, premier roi d'Allemagne, I, 59. Acquiert la moitié du royaume de Lorraine, I, 60. Consent à limiter l'autorité royale, I, 78. Partage son royaume entre ses fils, I, 79. Louis-le-Jeune obtient la totalité du royaume de Lorraine, I, 79. Charles-le-Gros est déposé par les Allemands, I, 60. Arnould, premier roi élu par les états, I, 79. Confère le royaume de Lorraine à Zuentibold, son fils naturel, I, 61. Se sert des Hongrois contre les Esclavons de la Moravie, I, 76. Réunit l'Italie et la dignité impériale, I, 79. Louis-l'Enfant dépouille Zuentibold du royaume de Lorraine, I, 61. Meurt jeune, *Ibid.* Conrad I, perd le royaume de Lorraine, I, 61. Maintient l'Alsace, I, 61. *Rois de la maison de Saxe*; leur généalogie. Tab. III. Henri I, son élection, I, 79. Recouvre le royaume de Lorraine, I, 80. Réprime les Hongrois, I, 81. Jette les fondemens de la grandeur des Allemands, I, 80. Voy. *Empire d'Allemagne.*

Alliances ou ligues, pour le maintien de l'équilibre, contre l'Autriche, II, 119, 124, 125, 161, 169. Contre la France, II, 228, 231, 240, 248. Contre la Suède, II, 232, 288, 289, 293, 298. Contre les Turcs, II, 322, 331. Contre la Prusse, III, 60. Contre l'Angleterre, III, 130, 137 et suiv. Voyez *Traités d'alliance.*

Almeïda (François d'), amiral portugais, défait la flotte

du sultan Mamelue aux Indes ; II, 106.
Almohades, dynastie arabe, s'empare du Mogreb et de l'Espagne mahométane sur les Almoravides, I, 204. Est anéantie par les Mérinides et les Abouhafsiens, II, 205, (3).
Almoravides, dynastie arabe, s'empare du Mogreb et des états mahométans de l'Espagne, I, 203. Est détruite par les Almohades, I, 204.
Alsace, fait partie du duché d'Alemannie, I, 25 (2). Est comprise dans le royaume de Lorraine, I, 60. En est démembrée et réunie au royaume d'Allemagne, I, 61 (1). Est cédée à la France, II, 128, 169. Extension donnée à cette cession par la chambre de réunion de Louis XIV, II, 234. Son entière réunion à la France, maintenue par la trêve de Ratisbonne, II, 235 et suiv. Par la paix de Ryswick, II, 242. Invasion des Autrichiens dans cette province, III, 35.
Amalfi; Code des Pandectes y trouvé dans le douzième siècle n'est point la cause de la renaissance du droit romain en Italie, I, 172 (1). Cette ville peut-elle s'attribuer la gloire de l'invention de la boussole? II, 34.
Américc Vespuce, donne à tort son nom au continent de l'Amérique, II, 101.
Amérique, inconnue aux anciens, II, 99. Découverte par Christophe Colomb, II, 100. Voyez *Etats-Unis d'Amérique*.
Amsterdam, progrès de son commerce dû à la chute de la ville d'Anvers, II, 45, 136, 138. A l'ouverture du Texel, II, 41. Son port fréquenté par les bâtimens hanséatiques, II, 42.
Andrinople, conquise par Amurat I, II, 90.
Angers, son académie, connue avant le douzième siècle, I, 176.
Angles ou *Anglois*, leurs premières demeures, II, 9. Voy. *Anglo-Saxons*.
Angleterre, ses révolutions, I, 19 et suiv. 100, 214, II, 68, 181. Origine de ce royaume, I, 20, 100. Sa conquête par les Danois, I, 100. Par les Normands françois, *Ibid.* Réunion de l'Irlande, I, 215. Celle du pays de Galles, I, 218. Naissance de sa constitution, I, 216. Rivalité avec la France et ses guerres avec cette puissance dans le moyen âge, I, 210. II, 64. Guerres entre les deux Roses, II, 68. Etat florissant de l'Angleterre sous les Tudors, II, 181. Changement de religion, II, 182 et suiv. Grandeur de ce royaume sous la reine Elisabeth, II, 186. Réunion de l'Ecosse par l'élévation des Stuarts au trône, II, 188. Première expulsion de cette famille, II, 190 Le royaume changé en république, II, 274. Protectorat de Cromwel, *Ibid.* Rétablissement de la royauté et des Stuarts, II, 275. Leur dernière expulsion, II, 278. Nouvelle limitation du pouvoir royal, II, 279. Rivalité avec la France renouvelée, II, 280. III, 2, 130. Influence de l'Angleterre dans les affaires générales depuis la paix d'U-

trecht, III, 1. Sa grandeur à l'époque de la paix de Paris, III, 67. Ses conquêtes aux Indes, III, 68. Ses différends avec les colonies de l'Amérique septentrionale, III, 122 et suiv.

Angleterre. Rois Anglo-Saxons, leur généalogie, Tab. XXXII. EGBERT-LE-GRAND, premier roi de toute l'Angleterre, I, 56. EDOUARD-LE-CONFESSEUR, dernier de ces rois, I, 100. *Rois Danois*, leur généalogie, Tab. XXXII. *Rois Normands*, leur généalogie. Tab. XXXIII. GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT, duc de Normandie, fait la conquête de l'Angleterre, I, 100. Mesures qu'il prend pour y affermir son autorité, I, 101. Devient la souche de tous les rois d'Angleterre, *Ibid.* Sa réponse fière au pape Grégoire VII, I, 134. Sa guerre avec la France, I, 210. HENRI I. Sa fille Mathilde épouse Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, I, 214 (3). *Rois Plantagenets*, leur avénement, I, 214. Leur généalogie, Tab. XXXIV. HENRI II, tige des rois de cette maison, épouse Eléonore de Poitou, I, 210. Fait la conquête de l'Irlande, I, 215. RICHARD-COEUR-DE-LION, s'engage dans la troisième croisade, I, 153. Enlève l'île de Chypre aux Grecs, I, 152 La cède à Gui de Lusignan, *Ibid.* JEAN-SANS-TERRE, dépouillé de la plupart de ses possessions en France, I, 211. Se reconnoît vassal du pape, I, 217. Accorde la grande chartre, *Ibid.* Henri III, confirme la grande chartre, I, 217. Admet les communes au parlement, I, 168. Fait une paix avantageuse avec la France, I, 211 (3). EDOUARD I, fait la conquête du pays de Galles, I, 218. Autorise les lettres de change, II, 37 (1). EDOUARD III, sa prétention au trône de France, II, 64. Prend le titre et les armes de ce royaume, II, 65. Sa guerre avec la France, *Ibid.* Attire des fabricans flamands en Angleterre, II, 41. HENRI IV, premier roi de la branche de Lancastre, fait valoir ses droits à la couronne contre les Mortimer et les Yorck, II, 68. HENRI V. Ses succès dans la guerre de France, II, 65. Fait reconnoître ses droits à cette couronne par la paix de Troyes, II, 66. HENRI VI, proclamé roi de France et d'Angleterre, siége à Paris, II, 66. Est chassé de France, II, 67. Dépouillé du trône d'Angleterre, à la suite d'une guerre cruelle, II, 69. EDOUARD IV fait mourir le roi Henri VI, *Ibid. Rois de la maison de Tudor*, leur généalogie, Tab. XXXV. HENRI VII, réunit les deux Roses, II, 181. Relève l'autorité royale, *Ibid.* HENRI VIII, son divorce cause le schisme d'Angleterre, II, 182. Exige le serment de suprématie, *Ibid.* Sa politique extérieure, II, 183. EDOUARD VI introduit le calvinisme, II, 184. MARIE, rétablit la religion catholique, II, 184. Son mariage avec Philippe II, *Ibid.* ELISABETH, introduit la religion anglicane, II, 184. Jette les fondemens de la grandeur moderne de l'Angleterre, II, 186. *Rois*

de la maison de Stuart, leur généalogie, Tab. XXXVI. JACQUES I, prend le titre de roi de la Grande-Bretagne, II, 188. CHARLES I, ses brouilleries avec le parlement, II, 188. Guerre avec le parlement, II, 189. Sa fin tragique, II, 190. CHARLES II, son rappel, II, 275. Entre dans la triple-alliance, II, 229. S'allie avec la France contre la Hollande, II, 230. Son administration, II, 276. Fait passer l'acte d'*habeas corpus*, *Ibid.* (2). JACQUES II, imprudence de sa conduite, II, 277. Est obligé de prendre la fuite, II, 278. GUILLAUME III, sa descente en Angleterre, II, 239, 278. La couronne lui est déférée, conjointement avec son épouse, II, 278. Sanctionne la liberté de la presse, II, 279. Sa rivalité avec Louis XIV, II, 280. ANNE, achève l'union de l'Ecosse à l'Angleterre, II, 280. Maintient l'équilibre contre la France, par les traités d'Utrecht, II, 252. Avantages qu'elle y obtient, II, 253, 281. *Rois de la maison d'Hanovre*, leur généalogie, Tab. XXXVII. GEORGES I, son avénement, II, 263, 281. Se ligue contre Charles XII, II, 299. Se fait céder Bremen et Verden par la Suède, II, 300. Négocie la quadruple-alliance, III, 3. Entre en guerre avec l'Espagne, III, 4. Son alliance d'Hanovre, III, 9. GEORGE II, fait la paix avec l'Espagne, à Séville, III, 12. S'allie à Vienne avec l'empereur Charles VI, III, 13. Embrasse la neutralité dans la guerre pour la succession de Pologne, III, 22. Prend la défense de Marie-Thérèse contre la France, III, 31, 33. Négocie les traités de Berlin, de Turin, de Worms, de Varsovie et de Dresde, III, 32 et suiv. Se met à la tête de l'armée pragmatique, III, 33. Garantit la Silésie au roi de Prusse, III, 37. Avantages qu'il obtient par la paix d'Aix-la-Chapelle, III, 45. Ses différends avec la France sur l'Amérique, III, 56. Guerre avec cette puissance, III, 57. Alliance avec le roi de Prusse, III, 59. Guerre continentale qui en résulte, *Ibid.* Conquête des possessions maritimes des François, III, 61. Conquêtes aux Indes, III, 68. GEORGE III, sa guerre avec l'Espagne, III, 62. Paix avantageuse de Paris, III, 65. Intervient dans l'affaire des dissidens, III, 86. Entreprend la guerre contre les colonies de l'Amérique septentr., III, 128. La France, l'Espagne et la Hollande y prennent part, III, 130 et s. Reconnoît l'indépendance de l'Amérique, III, 135. Fait la paix à Paris et à Versailles, *Ibid.* Garantit le stathoudérat, III, 151. Intervient dans les troubles belgiques, III, 156. Soulève les Turcs et les Suédois contre les Russes, III, 157, 159. Menace la Russie sans succès, III, 162.

Anglo-Saxons, leurs demeures primitives, I, 9. Envahissent la Bretagne romaine, I, 19. Fondent l'heptarchie, I, 20. Voyez *Angleterre*, *rois Anglo-Saxons*.

Anhalt, princes, branche de

la maison Ascanienne ; leur tige, II, 51 (3). Voyez *Ascanienne* et *Aschersleben*.

Anjou, comté, conquis sur l'Angleterre par Philippe-Auguste, I, 211. Assigné à Charles, frère de S. Louis, I, 199. Donné en dot à Charles de Valois, frère de Philippe-le-Bel, II, 59 (1). Conféré à Louis, frère du roi Charles V, et érigé en duché, *Ibid.*

Anjou, comtes anciens, élevés au trône d'Angleterre, I, 210, 214. Dépouillés par Philippe-Auguste, I, 211.

Anjou, comtes, issus de Charles, frère de S. Louis, I, 199. II, 58. Leur extinction avec la reine Jeanne II de Naples, II, 60. Voyez *Naples, rois*.

Anjou, ducs. Louis I, frère de Charles V, roi de France, leur tige, II, 59 (1). Son adoption par la reine Jeanne I de Naples, II, 58. Obtient le comté de Provence, II, 59. Louis III, adopté par la reine Jeanne II, II, 59.

Annates, leur introduction par Boniface IX, II, 2 (3). Leur suppression au concile de Bâle, II, 14. En France, par la pragmatique sanction de Bourges, II, 15. Rendus au pape par les concordats, II, 16, 43.

Année, ses formes différentes, Introd. XIX. Julienne, *Ibid.* XX. Grégorienne, *Ib.* XXI, Corrigée, *Ibid.* XXII. Républicaine, *Ib.* XXIII. Manières différentes de commencer l'année, *Ibid.* XXIV.

Années avant J. C. Leur nombre calculé différemment, Introd. XXVII.

Antioche, principauté, sa fondation par les croisés, I, 152. Sa destruction par les Mamelucks, *Ibid.*

Antioche, ville prise par les croisés, I, 151. Par les Mamelucks, I, 152, 253.

Anvers, ville des Pays-Bas, célèbre par ses manufactures et son commerce, II, 41 (1). Passe aux ducs de Bourgogne, II, 49. Prend la supériorité sur la ville de Bruges, II, 41. Sa chute imputée aux Espagnols, II, 41 (1); 138.

Appels, omisso medio, autorisés par le pape Grégoire VII, I, 126. Leur suppression au concile de Bâle, II, 14. En Allemagne et en France, II, 15, 43.

Appenzell, canton suisse, reçu dans la confédération helvétique, II, 143.

Aquilée, patriarche, dépouillé du Frioul par les Vénitiens, II, 58.

Arabes, origine de leur domination, I, 44. Leurs vastes conquêtes, *Ibid.* 114. Leur invasion en Europe, I, 45. Conquêtes qu'ils y font, I, 46. Assiégent Constantinople, I, 114. Cultivent les lettres, I, 48. Et les arts, I, 49. Apportent de l'Orient en Espagne l'usage de la poudre à canon, II, 30. Leur décadence, I, 47. Voyez *Califes* et *Califat*.

Aragon, royaume, son origine, I, 97. Ses révolutions, I, 202. II, 61. Sa réunion avec la Castille, II, 170.

Aragon, rois, leur généalogie, Tab. XLVII. Ramire I, fils de Sanche-le-Grand et tige de tous les rois d'Aragon, I, 97. Ramire II, sa fille, don-

na Petronilla, porte la couronne d'Aragon dans la maison des comtes de Barcelone, I, 202. Alphonse II, hérite du comté de Roussillon, II, 61 (3). Pierre II, acquiert la seigneurie de Montpellier, *Ibid.* Jayme I, dit *le Batailleur*, fait la conquête des îles Baléares et du royaume de Valence, I, 203. II, 61. Partage ses états entre ses fils, II, 61. Pierre III, enlève la Sicile à Charles d'Anjou, roi de Naples, I, 200. Est excommunié par le pape, II, 5 (4). Se maintient sur le trône malgré la croisade publiée contre lui, II, 62. Jayme II, s'empare de la Sardaigne, II, 62. Alphonse V, est adopté par la reine Jeanne II de Naples, II, 59. Se rend maître de Naples, II, 60. Confère ce royaume à son fils naturel, *Ibid.* Ferdinand-le-Catholique jette les fondemens de la grandeur de l'Espagne, II, 170. Voy. *Espagne.*

Arau, ville de Suisse, conquise par les Bernois, II, 48.

Are Frode, premier historien islandois du douzième siècle, I, 104 (1).

Aristocratie ou pouvoir des grands; en Allemagne, I, 93, 179. II, 121. En Angleterre, I, 216. II, 181. En Danemarck, II, 192, 302. En Ecosse, II, 70. En Espagne, II, 171. En France, I, 98, 209. II, 67. En Hongrie, I, 243. En Pologne, II, 82, 211. 306. III, 165. En Portugal, II, 175. En Russie, I, 237. En Suède, II, 197, 291. III, 18, 102. En Russie, I, 237.

Aristocratie héréditaire de Venise, son introduction, I, 192. Celle de Gênes, II, 155.

Arles, royaume, I, 61, 63, 87. Son démembrement, II, 44. Voyez *Bourgogne.*

Armes à feu, leur introduction, II, 30, suiv. Celle de leurs ressorts, II, 32. Lenteur de leurs progrès en Europe, II, 33. Voyez *Canon, Bombes, Fusil, Fusiliers, Mines, Mortiers, Mousquets, Mousquétaires, Poudre à canon.*

Armoiries, leur origine, I, I, 155.

Arnold de Melchthal, II, 46.

Arpad, premier chef ou prince des Hongrois, les mène sur le Danube, I, 76. Est la tige des anciens rois de Hongrie, *Ibid.*

Artillerie, voy. *Armes à feu.*

Artois, comté, sa réunion par Philippe-Auguste, I, 210. Passe aux ducs de Bourgogne, II, 48.

Arts, voyez *Inventions.*

Arts libéraux, sciences qu'on y comprenoit dans les écoles du moyen âge, I, 176 (2).

Ascanienne, maison, investie du margraviat du Nord, II, 52 (1). Obtient le duché de Saxe dans le douzième siècle, I, 183. Le perd dans quinzième, II, 51. Ses différentes branches, II, 51 (3).

Aschersleben, comtes, issus de la maison Ascanienne, sont les auteurs des princes d'Anhalt, II, 51 (3).

Assiento, contract d', II, 254. III, 45 (1).

Assyriens, incertitude de leurs antiquités, Intr. XLIII.

Astracan, royaume tatar, démembré de l'empire du Kap-

tschak, I, 236. Est conquis par les Russes, II, 209.
Atabalipa, dernier yoca du Pérou, II, 103.
Atabeks, dynastes ou souverains turcs de l'empire d'Iran; origine de ce titre, I, 118 (2).
Athènes, ancien royaume, Introduct. XLII. République, *Ibid.* XLIV. Illustrée par ses victoires sur les Persans, *Ib.* XLV. Rivale de Lacédémone, *Ibid.*
Austrasie, royaume des Francs-Mérovingiens, I, 36.
Autriche, margraviat, sa formation, I, 90. Est démembré de la Bavière et érigé en duché, I, 182. Envahi par le roi de Bohême, I, 185. Conféré à la maison de Habsbourg, *Ibid.* Sa dignité archiducale, I, 185 (4).
Autriche, ducs. *Maison de Bamberg*; son extinction, I, 185. *Maison de Habsbourg*, *Ibid.* Son avénement au trône de l'Empire, II, 42. Perd ses possessions dans la Suisse, II, 48. Son agrandissement subit depuis la fin du quinzième siècle, II, 117. Sa division en branches espagnole et allemande, II, 118. Système d'équilibre tourné contre elle, II, 119. Sa décadence, II, 169, 226. Son extinction dans les mâles, II, 256 III, 28. Différends sur la succession de cette maison, terminés par les traités de Berlin, de Fuessen, de Dresde et d'Aix-la-Chapelle, II, 32, suiv. Voyez *Hongrie*.
Avares, peuple asiatique, fixé dans la Dacie et la Pannonie, I, 24. Assiégent Constantinople, I, 113 (3). Leur royaume détruit par Charlemagne, I, 51.
Averse, comté, fondé par les Normands, I, 102.
Avignon, ville, vendue au pape par la reine Jeanne I de Naples, I, 213 (2). Devient le siége de la cour de Rome, II, 9. Ce siége pourquoi appelé captivité de Babylone? II, 10.
Avoyers impériaux en Suisse, sont chassés, II, 46.
Ayoubites, leurs différentes branches issues de Saladin, I, 251. Leur destruction par les Mongols et les Mamelucs, I, 251, suiv.
Azow, port du Pont-Euxin, possédé par les Génois, I, 194. Cédé à la Russie par les Turcs, II, 314. Rendu aux Turcs par la paix de Falczi, II, 317. Rétrocédé aux Russes par la paix de Kaynardgi III, 95.

B.

Bachelier, degré académique, son origine, II, 177 (2).
Bacon, Roger, moine franciscain anglois, s'illustre par ses découvertes dans la chymie et la mécanique, II, 18. Connoît la poudre et son emploi à des feux artificiels, II, 30. A puisé cette connoissance dans les auteurs arabes, II, 31.
Bade, margraves, leur origine, I, 184 (2).
Bade; Louis, prince de Ba-

de, général de l'empereur Léopold I; ses victoires sur les Turcs, II, 324.
Baden, comté en Suisse, conquis sur les Autrichiens par les cantons, II, 48.
Baharites, voy. *Mameluks*.
Bâle, concile; sa convocation, II, 14. Ses décrets sur la supériorité et l'indissolubilité du concile. *ibid.* Ses démêlés avec le pape Eugène IV, *ibid.* Sa double dissolution prononcée par ce pape, *ibid.* Dépose Eugène IV, II, 15. Lui substitue Félix V, *ibid.* Ses décrets adoptés à Bourges et à Mayence par les François et les Allemands, *ibid.* Ces mêmes décrets confirmés par le concordat de Vienne, II, 16.
Bâle, ville, est admise dans la confédération helvétique, II, 142.
Baliol, maison d'Ecosse, élevée au trône à la fin du treizième siècle, II, 70.
Barbade, île des Antilles, occupée par les Anglois, II, 104 (2).
Barbares du Nord. Leur invasion dans l'empire romain; causes qui la facilitent, I, 3, suiv.
Barbarie du moyen âge, I, 35.
Barcelone, comté, dépendant du royaume de France, I, 64, 97. Ses comtes élevés au trône d'Aragon, I, 202, II, 61. Sa souveraineté cédée au roi d'Aragon, I, 64 (5).
Basiliens, ordre monastique unique dans l'église grecque, I, 141.
Baskake. Voy. *Grand-Baskake*.
Batailles, d'Actium, Introd. XLVII. Agnadel, II, 139. Alcaçar, II, 176. Aljubarota, II, 63. Almanza, II, 268. Amblef, I, 38. Ancyre ou Angora, II, 91. Arbelles, Introd. XLVI. Ascalon, I, 151. Azincourt, II, 65. Badajoz, I, 204. Belgrade, III, 15. Bénévent, I, 199. Bergen, III, 61 (1). Bitonto, III, 22. Bogesund, II, 191. Bornhövet, I, 222. Blindheim, ou Höchstett, II, 249. Bosworth, II, 181. Bouvines, I, 211. Breslau, III, 62 (1). Châlons-sur-Marne, I, 13. Chéronée, Int. XLV. Choczim, III, 26, 90. Clostercamp, III, 61 (1). Cossova, II, 90. Crevelt, III, 61 (1). Culloden, III, 38. Czaslau, III, 32. Denain, II, 252. Dettingen, III, 33. Estremos, II, 270. Fahlköping, II, 71. Fehrbellin, II, 232. Fleurus, II, 240. Fokszany, III, 162. Fontenay, I, 57. Fontenoy, III, 37. Fornoue, II. 163. Francfort, ou Kunnersdorf, III, 62 (1). Fraustadt, II, 295. Freyberg, III, 62 (1). Granique, Introd. XLVI. Granson, II, 140. Grebenstein, III, 61 (1). Guastalla, III, 21. Hastenbeck, III, 61 (1). Hastings, I, 100. Hittin, I, 250. Hochkirchen, III, 62 (1). Höchstett, II, 249. Hohenfriedberg, III, 36. Jägersdorf, III, 62 (1). Issus, Introd. XLVI. Kagul III, 90. Kalka, I, 238. Kesselsdorf, III, 36. Klissow, II, 294 (2). Kolin, III, 62 (1). Kolomna, I, 239. Kunnersdorf ou Francfort, III, 62 (1). Landen ou Nerwinden, II, 240. Lawfeld, III, 42. Leipsic, II, 126. Liegnitz, III, 62 (1). Liesna, II,

297. Lignano, I, 187. Lissa, III, 62 (1). Lowositz, III, 62 (1). Lutter, II, 125. Lutzen, II, 126. Macejowice, III, 175. Malplaquet, II, 250. Marathon, Introd. XLV. Marchfeld, I, 285. Marignan, II, 143. Marsaille, II, 240. Martinestie, III, 162. Mersebourg, I, 81. Minden, III, 61 (1). Mohàcz, II, 215, 323. Molvitz, III, 32. Montes-Claros, II, 270. Morat, II, 140. Morgarten, II, 47. Nancy, II, 141. Narbonne, I, 38, 46. Narva, II, 294. Nicopolis, II, 86, 90. Nerwinden ou Landen, II, 240. Nicée, I, 150. Nissa, II, 324. Nordlingue, II 126. Novarre, II, 143. Oudenarde, II, 249. Ourique, I, 208. Parme, III, 21. Peterwaradin, III, 14. Plaisance, III, 39. Platée, Introd. XLV. Poitiers, I, 38. 46. Prague, II, 125, 219, III, 62 (1). Preston-Pans, III, 38. Pruth, III, 90. Pultava, II, 297. Pultusk, II, 294 (3). Punice, II, 295. Ramillies, II, 249. Raslavicé, III, 173. Raucoux, III, 37. Riga, II, 294 (3). Rosbach, III, 62 (1). Saint-Charles en Amérique, III, 61 (2). Saint-Gothard, II, 320. Sajo, I, 244. Salamine, Introd. XLV. Salankemen, II, 324. Schidlow, I, 241. Sita, I, 239. Soissons, I, 14, 38. Sorr, III, 36. Staffarde, II, 240. Steinkerque, II, 240. Strigonie, II, 322. Tagliacozzo, I, 199. Tanais, II, 77. Tariffe, II, 60. Testry, I, 37. Tolbiac, I, 14. Torgau, III, 62 (1). Turin, II, 249, 266. Ubéda, I, 205. Vallée Gorgonienne, I, 151. Varna, II, 87. Varsovie, II, 288. Vienne, II, 322. Villaviciosa, II, 268. Villinghausen, III, 61 (1). Vinchy, I, 38. Vouglé, I, 14. Widdin, II, 324. Xerès de la Frontera, I, 45. York, II, 189. Zentha, II, 325. Zorndorf, III, 62 (1). Zullichau, III, 62 (1).

Batavia, ville des Indes; sa fondation, II, 178.

Batou-Chan, fils de Touschi, fait la conquête de la Russie, I, 239. Pousse jusques dans la Podolie et la Volhinie, *ibid.* Voyez *Kaptschak*.

Batteries flottantes, III, 133.

Bavarois. Leur première mention dans l'histoire, I, 25 (1). Passent sous la domination des Francs, I, 23.

Bavière. Ses limites primitives, I, 25 (1). Leur réduction, I, 182. Passe de la maison des Guelphes dans celle de Wittelspach, *ibid.* Sa dignité électorale, I, 179 (4). Ouverture de la succession de Bavière, III, 114. Prétendans à cette succession, *ibid.* Intervention du roi de Prusse, III, 116. Guerre entre la Prusse et l'Autriche, *ibid.* Paix de Teschen, III, 119. Echange de la Bavière proposé par l'Autriche et empêché par le roi de Prusse, III, 121.

Bavière, ducs de la maison de Wittelspach : Otton I, premier duc de cette maison, I, 182. Otton l'Illustre, duc de Bavière et comte palatin du Rhin, I, 182 (3).

Bavière, électeurs : Charles Albert, prétendant à la succession d'Autriche, III, 28.

Elu empereur, sous le nom de Charles VII, III, 31. Son traité d'union de Francfort, III, 34. Sa mort, III, 35. MAXIMILIEN-JOSEPH renonce à ses prétentions sur la succession d'Autriche, III, 35. Termine la branche de Bavière de la maison de Wittelspach, III, 114. Différends sur sa succession, *ibid.*

Belgrade, acquise par Sigismond, roi de Hongrie, II, 86. Tombe au pouvoir des Turcs, II, 215. Est conquise par l'empereur Charles VI, III, 15. Rétrocédée aux Turcs par la paix de Belgrade, III, 26. Reprise par l'empereur Joseph II, III, 159. Rendue aux Turcs par la paix de Szistova, III, 163.

Bélisaire, général de Justinien, I, 23.

Belles-lettres. Leur renaissance, II, 98. Leur influence sur les sciences et sur les arts, *ibid.*

Belluno, ville de Lombardie, conquise par les Vénitiens, II, 58.

Bénéfice, terme usité avant celui de fiefs, I, 31.

Bénévent, ville, cédée au pape par les Normands, I, 104.

Bengale, conquis par les Anglois, III, 69.

Bergame, ville de Lombardie, démembrée par les Vénitiens du duché de Milan, II, 58.

Bergen, ville, comptoir des villes hanséatiques pour la Norwège, II, 39.

Berne, ville de Suisse, fondée par les ducs de Zaringue, I, 89. Entre dans la confédération helvétique, II, 47. S'agrandit par des conquêtes faites sur les Autrichiens, II, 48; sur les ducs de Savoie, II, 145; sur les cinq cantons catholiques, III, 286.

Bertold-Schwartz; est-il l'inventeur de la poudre à canon? II, 33.

Besançon, ville impériale, cédée à l'Espagne par l'Empire, II, 232 (4); cédée à la France, *ibid.*

Beukelszoon (Guillaume), inventeur d'une nouvelle manière de saler les harengs, II, 41.

Bible Guyot, Voy. *Hugues de Bercy*.

Birckenfeld, branche palatine; ses droits de succession reconnus, III, 120.

Blason; son origine, I, 155.

Boccace, génie du quatorzième siècle, II, 18.

Boëmiens, ou Egyptiens. Leur apparition en Europe, II, 91 (3).

Bohadin, historiographe de Saladin, I, 251 (2).

Bohême; ses révolutions, I, 108. II, 49, 219. Est érigée en royaume par l'empereur Philippe de Souabe, II, 49 (1). Passe dans la maison de Luxembourg, II, 50. Son agrandissement, *ibid.* Est déférée à la maison d'Autriche, II, 119. Introduction du protestantisme, II, 218. Origine des troubles de Bohême, II, 219. Election de Frédéric, électeur palatin, II, 125, 219. Changement de la constitution de ce royaume, II, 220.

Bohême, ducs esclavons; leur généalogie, Tab. LXIV et LXV. Sont vassaux et tributaires des Francs et des Allemands, I, 50, 86. BORZIWOY,

premier duc chrétien, I, 108. Boleslaw II, dit le Pieux, *ibid.*

Bohême, rois esclavons. Leur généalogie, Tab. LXV. Prémislas ou Przemysl-Ottokar I obtient la dignité royale, II, 49 (1). Przemysl Ottokar II, tué à la bataille du Marchfeld contre Rodolphe de Habsbourg, I, 185. Wenceslas V, dernier de la dynastie esclavonne, II, 49. *Maison de Luxembourg*; sa généalogie, Tab. LXVI. Jean de Luxembourg, acquiert la haute souveraineté de la Silésie, II, 50. Charles IV, réunit la Lusace, *ibid.* Wenceslas VI, II, 50. Sigismond, fait une guerre meurtrière aux Hussites, *ibid Maison d'Autriche*; sa généalogie, Tab. LXXI. Ferdinand I; son avénement, II, 119, 215. Rodolphe, accorde les lettres de majesté, II, 218. Ferdinand II, change la constitution de ce royaume, II, 219. Proscrit les protestans, II, 220. Joseph I, obtient voix et séance dans les délibérations de l'Empire et du collége électoral, II, 257. Voy. *Hongrie.*

Bohémiens, Voy. *Boëmiens.*

Bolgari, nom des ruines de la capitale des anciens Bolgars ou Bulgars, I, 239 (1)

Bolgars, Voy. *Bulgares.*

Bologne, donne l'exemple de l'affranchissement des serfs, I, 170. Son académie illustrée par Irnerius, I 172, formée en université dès le treizième siècle, I, 178.

Bombay, île des Indes, cédée aux Anglois par les Portugais, II, 270.

Bombes; inventées en Europe par Malatesta, prince de Rimini, dans le quinzième siècle, II, 32.

Boniface, marquis de Montferrat, chef de la quatrième croisade, I, 153.

Bordgites, Voy. *Mamelukes.*

Bosnie; passe sous la domination des rois de Hongrie, I, 242. Est conquise par Mahomet II, II, 95. Est reprise momentanément par les Autrichiens, II, 324.

Bosnie, princes, dépendans de la couronne de Hongrie, I, 243 (2). II, 85. Voyez *Rama.*

Bourguignons; leur origine, I, 11. Fondent un royaume dans la Gaule, I, 12. Sa destruction par les fils de Clovis, I, 15.

Bourgogne, comté, Voyez *Franche-Comté.*

Bourgogne, nouveau royaume, fondé par Boson, en-deçà du Jura, I, 61. Son étendue, I, 62. Sa réunion au royaume transjuran, I, 63. Introduction du système féodal héréditaire, I, 87. Réunion des deux royaumes de Bourgogne à l'Empire d'Allemagne, *ibid.* Leur démembrement, II, 44. Voyez *Arles, royaume.*

Bourgogne, royaume transjuran; sa fondation par Rodolphe I, I, 62.

Bourgogne, rois cisjurans: Boson, élu à Mantaille et sacré à Lyon, I 62. Louis, fils de Boson, roi d'Italie et empereur, I, 81. Constantin, fils de Louis, est dépouillé de son royaume, I, 63.

Bourgogne, rois transjurans: Rodolphe I se fait couronner à Saint-Maurice, I, 62. Etend son royaume en-deçà

du Jura, I, 63. Rodolphe II, réunit les deux Bourgognes, *ibid.* Acquiert une partie de l'ancienne Alemannie, I, 63 (2). Conrad et Rodolphe III, derniers rois de Bourgogne, I, 87.

Bourgogne, ducs anciens, de la maison de France, I, 98, 206, 209. Philippe de Rouvre, dernier de ces ducs, acquiert la Franche-Comté, II, 48 (9). Meurt sans postérité, *ibid.*

Bourgogne, ducs nouveaux : Philippe-le-Hardi, leur tige, II, 48. Son mariage avec Marguerite de Flandres, et ses acquisitions, *ibid.* Jean dit Sans Peur, se trouve, comme comte de Nevers, à la bataille de Nicopolis, II, 86 (1). Fait assassiner le duc d'Orléans, II, 65. Est assassiné au pont de Montereau, *ibid.* Philippe-le-Bon ; ses acquisitions dans les Pays-Bas, II, 49. Sa puissance et ses richesses, *ibid.* Suit le parti anglois, II, 66. Son accommodement avec Charles VII, II, 67. Charles-le-Hardi ; ses démêlés avec les Suisses, II, 139. Est tué à la bataille de Nancy, II, 140.

Boussole, inconnue aux anciens, II, 34. Premières traces qu'on en trouve au douzième siècle, II, 34 (3). Les marins françois ou provençaux ont été les premiers à en tirer parti pour la navigation, *ibid.* Sa perfection est due en partie aux Anglois, II, 36. Son importance, *ibid.*

Brabant, duché ; son origine, I, 80. Entre dans la maison des ducs de Bourgogne, II, 49. Est dévolu à la maison d'Autriche avec les Pays-Bas, II, 118. Passe à la branche espagnole de cette maison, *ibid*, 173. Est affecté à la branche allemande d'Autriche par les traités d'Utrecht, II, 253.

Brandebourg, margraves et électeurs : *Maison d'Anhalt ou Ascanienne :* Albert l'Ours, leur tige, II, 52 (1). Ses conquêtes, *ibid.* Prend le titre de margrave de Brandebourg, et rend la dignité de grand-chambellan héréditaire dans sa maison, *ibid.* Waldemar et Henri-le-Jeune, derniers margraves de cette maison, II, 52 (2). *Maison de Wittelspach :* Louis, fils de l'empereur Louis de Bavière, investi du margraviat, II, 52. Cession qu'en font les princes de Bavière, *ibid. Maison de Luxembourg :* Charles IV, l'empereur, et Sigismond son fils, II, 52. *Maison de Hohenzollern :* Frédéric de Hohenzollern, bourgrave de Nuremberg, en est la tige, II, 52. Son investiture au concile de Constance, II, 53. Joachim II, obtient l'investiture simultanée du fief de Prusse, II, 203. Jean Sigismond, acquiert le duché de Prusse et une partie de la succession de Juliers, *ibid.* Frédéric-Guillaume, fondateur de la grandeur de sa maison, II, 203. Satisfaction qu'il obtient par le traité de Westphalie, II, 128, 204. Ses guerres avec la France et avec la Suède, II, 231 suiv. Obtient la souveraineté du duché de Prusse,

II, 260. Voy. *Prusse*, *Ducs* et *Rois*.
Brandebourg, ville, conquise par Albert l'Ours, sur les Esclavons, II, 52 (1).
Bremen, archevêché, converti en duché, et donné en indemnité à la Suède, II, 128, 201. Passe à l'électeur d'Hanovre, II, 300.
Bremen, ville; ses commerçans découvrent la Livonie, et y forment les premiers établissemens, I, 227.
Bremgarten, ville de Suisse, conquise par les Cantons sur les Autrichiens, II, 48.
Brésil, sa découverte par les Portugais, II, 103.
Bresse, ville de Lombardie, démembrée par les Vénitiens du duché de Milan, II, 58.
Bretagne, dans la Gaule; sa fondation par des Bretons réfugiés, I, 20.
Bretons romains, sont assaillis par les Anglo-Saxons, I, 19. Repoussés dans le pays de Galles, I, 20.
Brjächimof, capitale de l'ancienne Bulgarie, prise et saccagée par les Mongols, I, 239 (1).
Briel, port de la Zélande, surpris par les confédérés des Pays-Bas, II, 133.
Bruce, famille d'Ecosse; maintient le trône contre les Baliols, II, 70.
Bruck, ville de Suisse, conquise par les Bernois, II, 48.
Bruges, ville, comptoir des villes hanséatiques pour la Flandre, II, 39. Est l'entrepôt principal des marchandises du Nord et du Midi, II, 40. Maintient la supériorité du commerce dans les Pays-Bas jusqu'à la fin du quatorzième siècle, *ibid.*
Brunswic, duché, érigé en faveur de la maison des Guelphes, I, 183 suiv.
Brunswic, maison, Voyez *Guelphes*.
Brunswic, ville, chef-lieu du quartier saxon des villes hanséatiques, II, 38.
Brunswic-Lunebourg, électorat, Voyez *Hanovre*.
Bude, capitale de Hongrie, conquise par les Turcs, II, 216. Reconquise par l'Autriche, II, 322.
Bukowine, province de la Moldavie, cédée à l'Autriche par la Porte, III, 96.
Bulgares, *Bolgares*, peuple originaire des environs du Wolga, I, 113 (4), 237 (1). Infestent l'Empire grec sur le Danube, I, 113. Embrassent le rit grec, I, 113, (1). Sont subjugués par les empereurs grecs, I, 114, *note*.
Bulgarie ancienne, située sur le Wolga, est nommée Kaptschak par les Tatars, I, 237 (1).
Bulgarie nouvelle, sur la rive droite du Danube, dans l'ancienne Mésie, I, 113 (4). Sa conversion au christianisme, I, 113 (1). Envahie par les Hongrois, I, 242. II, 85. Sa conquête par Amurat I, et par Bajazet I, II, 90.
Bulle d'or de l'empereur Charles IV; son précis, II, 42.

C.

Cabral, Alvarez, découvre le Brésil, II, 103.
Cadix, colonie phénicienne, Introd. XLI.
Caffa, port de la Tauride, sert aux Génois d'entrepôt pour leur commerce des Indes, I, 194.
Cage de fer, où Timour fit enfermer Bazajet I; jugement sur cette anecdote, II, 92.
Caire, ville d'Egypte; sa fondation, I, 48 (2).
Calais, ville de France conservée aux Anglois en 1453, II, 67. Est reprise sur eux, II, 165.
Calatrava, ordre religieux et militaire d'Espagne; sa fondation, I, 206.
Calicut, port des Indes abordé par les Portugais, II, 106.
Califes, vicaires de Mahomet, I, 44. Leurs vastes conquêtes, *ibid.* Leur penchant pour les lettres, I, 48. Leur décadence, I, 47, 48. Sont subjugués par les Turcs Seljoucides, I, 117. Bouleversés par les Mongols, I, 232. Etablissent leur résidence en Egypte, III, 94 (1). Cèdent leurs droits sacerdotaux aux empereurs turcs, *ibid.*
Califat d'Afrique, ou d'Egypte, des Fathimites; son origine, I, 148. Sa destruction par Saladin, I, 250.
Califat de Bagdad, est démembré par les Seljoucides, I, 117. Sa destruction par les Mongols, I, 232.
Califat de Cordoue, ou d'Espagne; son origine, I, 47. Sa destruction, I, 96.
Calmar, union. Voy. *Union de Calmar.*
Calmucs, nommés proprement Elutes; branche de Mongols, en-deçà de la montagne d'Altaï, I, 230.
Calvin, Jean, réformateur du seizième siècle, II, 111.
Canada, colonie françoise de l'Amérique septentrionale, II, 104. Est cédée à l'Angleterre, III, 65.
Canaries, îles, découvertes par les Portugais, II, 105. Sont cédées aux Espagnols, *ibid.*
Candie, île; passe au marquis Boniface de Montferrat, I, 247. Est vendue par lui à la république de Venise, *ibid.* Conquise par les Turcs sur les Vénitiens, II, 332.
Canons, chargés à poudre, employés par les Arabes en Espagne, au commencement du quatorzième siècle, II, 31 (2). Leur première mention en France, *ibid.* Leur description par Pétrarque, II, 31 (3). Sont construits en fer, en bois et en plomb, II, 33 (2). Canons de cuir *ibid.*
Cantons Suisses: formation des huit anciens, II, 47. celle de tous les treize cantons, II, 141, 142.
Cap de Bonne-Espérance, découvert par les Portugais, II, 106.
Capétiens, seconde dynastie des rois de France; son avénement, I, 98.
Capitaines du peuple: leur origine dans les villes d'Italie, I, 189. A Gênes, I, 193.

Capitulations d'empire : leur origine, II, 123. Nouvelle forme de ces capitulations, II, 257.
Cap-Vert, îles, découvertes par les Portugais, I, 105.
Cara-Khatai, Voyez *Kara-Khatai*.
Caractères mobiles à imprimer. Voy. *Imprimerie*.
Carasi-Ogli, dynastie turque de l'Asie-Mineure, II, 89(1). Est détruite par les Ottomans, II, 90.
Carcassonne, comtes; protègent les Albigeois, I, 212. Sont dépouillés d'une grande partie de leurs états, I, 213.
Carélie, conquise par les Suédois, et convertie au christianisme, I, 224.
Carinthie, passe aux ducs d'Autriche, I, 185 (5).
Carisiacus, *Quierzy*, château royal des Francs, I, 43.
Carlovingiens, première dynastie des rois de France, I, 58. Perdent le trône de France, I, 99.
Carrares, seigneurs puissans en Italie dans le quatorzième siècle, II, 58. Sont dépouillés de la Marche Trévisane par les Vénitiens, *ibid.*
Cartes à jouer : sont apportées de l'Italie. II, 23. D'abord peintes, II, 23 (3); ensuite imprimées par les Allemands, II, 23. Leur impression donne naissance à la gravure en bois, *ibid.* Diverses espèces de jeux de cartes, II, 23 (3).
Carthage, ancienne colonie phénicienne, sa fondation, Introd. XLI. Ses conquêtes, *ibid.* L. Dispute aux Romains l'empire du monde, *ibid.* LI. Sa destruction, *ibid.*, *ibid.*
Cartiers, forment un métier en Allemagne vers le milieu du quatorzième siècle, II, 23.
Casas, Barthélemi Las, évêque espagnol, s'érige en défenseur des Américains indigènes, II, 101. Conseille la traite des nègres, *ibid* (3).
Castille, comté, I, 97. Est érigé en royaume, *ibid.* Ses révolutions, I, 203. II, 60, 171.
Castille, rois; leur généalogie, Tab. XVI. FERDINAND I, leur tige, I, 97. ALPHONSE VI (I), réduit Madrid et Tolède, I, 203. Est repoussé par les Almoravides, I, 204. Donne au comte Henri de Bourgogne le Portugal, I, 207. SANCHE III, fonde l'ordre de Calatrava, I, 206. ALPHONSE VIII (III), gagne la bataille d'Ubeda sur les Mahométans, I, 205. FERDINAND III, prend Cordoue, Murcie, Séville, I, 206. Fonde les ordres de Saint-Jacques de Compostella et d'Alcantara, *ibid.* ALPHONSE X publie le code des Partidas, I, 75 (4). Est élu empereur d'Allemagne, I, 139 (1), 180 (1). ALPHONSE XI; ses victoires et conquêtes sur les Mahométans, II, 60. JEAN I, prétend au trône du Portugal, II, 62. Lève le siége de Lisbonne, II, 63. HENRI III, abandonne ses prétentions au Portugal, II, 63. HENRI IV, dernier roi de Castille; sa fille Jeanne Bertraneja est exclue de la succession, II, 170. ISABELLE, sœur de Henri IV et épouse du roi d'Aragon, succède à son frère, *ibid.*

Envoie Christophe Colomb à la découverte de l'Amérique, II, 100.
Catalogne : Voy. *Barcelone, comté.*
Causes majeures, établies par le droit canon, sont réservées au pape par Grégoire VII, I, 26.
Célibat des prêtres, non usité dans l'église grecque, I, 123. Son introduction dans l'église latine, I, 124. Est commandé par le pape Grégoire VII, *ibid.* S'introduit en Irlande, I, 215 (3).
Ceuta, ville d'Afrique, est conquise par les Portugais, II, 105. Cédée à l'Espagne, II, 271, et suiv.
Chaldéens ; cultivent l'astronomie, Introd. XLI.
Chambre de réunions établie par Louis XIV à Metz, II, 233.
Champagne, comtes, montent au trône de Navarre, I, 202. Leur extinction, *ibid.*
Champagne et Brie, comtés ; leur réunion à la France, I, 202.
Chan : Voy. *Khan*
Chapitres des églises cathédrales, deviennent seuls maîtres des élections, I, 180 (1).
Charlemagne : Voyez *Francs, Empereurs.*
Charles de Lorraine, dernier rejeton de la race de Charlemagne en France ; son sort, I, 99.
Chartuitius, auteur de la vie de Saint-Étienne, est le plus ancien écrivain de Hongrie, I, 111 (3).
Chevalerie ; son origine et ses progrès, I, 160. S'oppose à l'introduction des armes à feu, II, 33.
Chine, subjuguée en partie par les Tatars Niutche, I, 231. Conquise toute entière par les Mongols, I, 232. Secoue le joug des Mongols, et se donne des empereurs chinois de la dynastie des Ming, I, 235 (2). Est conquise par les Tatars Mantcheoux, *ibid.* Sa conquête projetée par Timour, II, 92.
Chinois, sont inventeurs du papier de soie, II, 197, note.
Chiny, comté, passe aux ducs de Bourgogne, II, 49.
Chiozza (guerre de), funeste aux Génois, II, 58.
Choiseuil (le duc de), ménage le pacte de famille, III, 62 ; la cession et la conquête de la Corse, III, 83 et suiv.
Christianisme ; son introduction dans l'empire romain, Introd. LVI. Parmi les Goths, I, 7. Parmi les Francs, I, 14. Dans les pays Esclavons de l'Allemagne, I, 86. Parmi les Esclavons Moraviens, I, 76 (2). Parmi les Normands, I, 75. Dans les états du Nord, le Danemarck, la Suède et la Norwège, I, 104. En Islande, I, 107 (2). En Groenland, I, 107 (3). En Bohême, I, 108. En Pologne, I, 87, 108. En Silésie, I, 109. En Russie, I, 109. En Hongrie, I, 110. En Bulgarie, I, 113. En Irlande, I, 215 (3). En Finlande, I, 224. En Carélie, I, 224. En Livonie, I, 227. En Courlande, I, 228 (2). En Prusse, I, 226. En Lithuanie, II, 83. En Samogitie, II, 83 (3).
Chronologie ; son importance, Introd. XVI. Ses difficultés, *ibid* et suiv.

Chypre, royaume, donné à Gui de Lusignan, I, 152. Passe aux Vénitiens, II, 157. Est conquis sur les Vénitiens par les Turcs, II, 160, 224.
Civilisation; ses progrès en Europe, I, 161.
Clémange ou *Claminge* (Nicolas), auteur françois, connu par ses écrits sur le grand schisme d'Occident, II, 17.
Clergé; son influence dans le moyen âge, I, 34. Ses immunités dans le Portugal, I, 208. Son pouvoir dans les royaumes du Nord, I, 219 (1).
Clergé d'Allemagne; origine de sa puissance séculière, I, 94. Obtient le gouvernement des villes épiscopales, I, 95.
Code de Justinien; son usage en Italie, antérieur à la renaissance du droit romain, I, 172 (1). Prend vogue à l'académie de Bologne, I, 172. Voy. *Droit romain*.
Code des Pandectes, trouvé à Amalfi, n'est pas la cause de la renaissance du droit romain en Italie, I, 172 (1).
Code de las Partidas, publié par le roi Alphonse X de Castille, I, 175 (4).
Code de Théodose; son usage en Italie dans le moyen âge, I, 172 (1).
Collecteurs, ou trésoriers pontificaux, II, 2.
Collége réformateur de Constance, II, 13.
Collége de réunions, établi par Charles XI, roi de Suède, II, 292.
Cologne, l'archevêque, obtient une partie de la Westphalie à titre de duché, I, 183.
Cologne, ville; origine de son université, I, 198 (4). Chef-lieu du second quartier des villes hanséatiques, II, 38.
Colomb (Christophe), fait la découverte de l'Amérique, II, 100.
Combat judiciaire; son origine, I, 32. Son usage dans les tribunaux, I, 174. Voy. *Jugemens de Dieu*.
Combat naval, de Beveziers, II, 240. de Copenhague, III, 139 (3). de Diu, II, 107. de Dominique, III, 132. de Hogland, III, 160. de la Hogue, II, 240. de Java, II, 178. de Kiöge, I, 306. de Lepante, II, 160. d'Oeland, II, 306. d'Ouessant, III, 132. de Scio, III, 91. du Sund, entre les Suédois, les Hollandois et les Danois, II, 289. de Swenkasund, III, 161. de Tschesmé, III, 91. de Wibourg, III, 161.
Commerce; ses progrès, encouragés par les croisades, I, 162. Et par l'invention de la boussole, II, 36. Son extension depuis la fin du quinzième siècle, II, 107. Grandeur de celui de l'Angleterre, III, 67.
Commerce des Indes : Voyez *Indes orientales*.
Commerce du Levant, pratiqué par les François, I, 162.
Commerce, des villes d'Italie, I, 162. II, 36; des Vénitiens, I, 190. II, 36, des Génois, I, 194. II, 36; des Pisans, I, 195; des villes des Pays-Bas, II, 40; des Florentins, II, 36; des villes hanséatiques, I, 162. II, 37. Voyez *Ligue hanséatique*.
Commerce des Russes sur la

mer Noire, II, 314. III, 95, 141. Sur la mer Baltique, II, 317.

Communes ; leur origine dans le douzième siècle, I, 163. Leur formation en Italie à la suite d'une révolution, I, 164; en France, I, 165; en Allemagne, I, 166. Leur admission aux assemblées nationales, I, 167. Servent à balancer le pouvoir du clergé et de la noblesse, I, 169.

Comnènes de Trébisonde ; ceux de Corse en dérivent leur origine, II, 95 (4).

Compagnie angloise des Indes ; sa puissance, III, 70 (1).

Compagnie d'Ostende, établie par l'empereur Charles VI, III, 6. Différends à ce sujet, *ibid.* Sa suspension, III, 11. Sa suppression, III, 13.

Compas de mer ; Voyez *Boussole.*

Compromis de Bréda, II, 131.

Comtat Venaissin, est cédé au pape par le comte de Toulouse, I, 213. Le pape y est introduit par la France, I, 213 (2).

Comtes ; Voyez *Ducs.*

Conciles ; relatifs *aux brouilleries entre l'Empire et le sacerdoce*, I, 122 et suiv; *aux croisades ;* celui de Clermont de 1095, I, 148; de Latran de 1215, I, 154; de Mantoue de 1459. II, 95. *Au grand schisme d'Occident et à la réformation de l'église ;* celui de Pise en 1409, II, 11; de Constance en 1414, II, 12; de Bâle en 1431, II, 14. *A l'union entre les Grecs et les Latins ;* celui de Florence de 1439, II, 15. *A la réformation du seizième siècle ;* celui de Mantoue et de Vicence, II, 113. Celui de Trente ; son ouverture, II, 114. Forme de ses délibérations, II, 115. Autorité de ses décisions, *ibid.*

Conciles généraux ; leur supériorité sur les papes, définie aux conciles de Constance et de Bâle, II, 12, 14.

Concile de Bourges ; arrête la pragmatique, II, 15.

Concordats ; celui de *Worms*, entre l'empereur Henri V et le pape Calixte II, I, 137. de *Constance*, entre Martin V et la nation germanique, II, 14 (1). entre le même et la nation angloise, *ibid.*; de *Rome*, entre le pape Eugène IV et la nation germanique, II, 43. de *Vienne*, entre l'empereur Frédéric III et le pape Nicolas V, II, 16, 43.

Confédération des Etats-Unis d'Amérique ; Voyez *Etats-Unis d'Amérique.*

Confédération germanique, négociée par le roi de Prusse, III, 121.

Confession d'Augsbourg, présentée à l'empereur Charles-Quint, II, 111. Est embrassée par une grande partie de l'Allemagne et du Nord, II, 112.

Confirmation des prélats ; enlevée aux supérieurs immédiats et réservée à la cour de Rome, I, 146. Otée au pape par le concile de Bâle, II, 14; par les pragmatiques de Bourges et de Mayence, II, 15, 43; rendue au même par le concordat germanique, II, 43.

Congrès : de Bocarest, III, 93; de *Cambrai*; difficultés qui s'y élèvent, III, 5; sa rupture, III, 8. Celui des *Etats-Belgiques*, à Bruxelles, III, 154; des *Etats-Unis d'Amérique*, III, 127; de *Focszany*, III, 93; de *Munster et d'Osnabruck*, II, 127; de *Niemirow*, III, 25; de *Passarowitz*, III, 15; de *Soissons*, III, 11; de *Teschen*, III, 118.

Conradin, dernier rejeton de la maison de Hohenstaufen, est décapité à Naples, I, 199.

Conseil des dix à Venise; son institution, I, 193.

Conseil des troubles, établi dans les Pays-Bas, II, 132.

Constance, concile, établit sa supériorité sur le pape, II, 12. Extirpe le grand schisme, *ibid.* Condamne la doctrine de Huss, *ibid.* Echoue dans ses projets de réforme, II, 13.

Constantin-le-Grand; changemens qu'il introduisit dans l'Empire romain, Intr. LVI.

Constantinople; assiégée par les Avares et les Bulgares, I, 113 (3). Inquiétée par les Russes au dixième siècle, I, 74. Assiégée par les Arabes, I, 114. Prise par les croisés, I, 153, 247. Reprise par les Grecs, I, 248. Est bloquée pendant dix ans par Bajazet I, II, 90. Prise d'assaut par Mahomet II, ses habitans sont emmenés en esclavage, II, 94. La ville est peuplée de nouveaux habitans, II, 95. Est menacée de nouveau par les Russes, III, 97.

Convention explicative de Constantinople, III, 140.

Cordoue, siége du califat d'Espagne, I, 47, 96. Voyez *Califat de Cordoue*.

Corinthe; sa destruction par les Romains, Introd. XLVI.

Corse, île; ses révolutions, I, 195 (1). III, 78. Est conquise par les Vandales, I, 18, et par les Arabes, I, 46. Expulsion des Arabes de l'île par les Génois et les Pisans, I, 195 (1). Ses évêchés partagés entre les deux métropoles de Pise et de Gênes, *ibid.* Les Génois s'y maintiennent contre le roi d'Aragon, II, 62 (3). Insurrections des Corses contre les Génois, III, 79. Cession de l'île à la France, III, 83. Soumission des Corses, III, 84.

Cortez (Ferdinand), conquérant du Mexique, II, 103.

Cosaques du Dniépen; leur origine, II, 307. Se soumettent à la Russie, II, 308.

Cosaques Zaporogues; leur constitution bizarre, III, 110. Leurs révolutions, II, 309, 311, III, 112. Leur dispersion, III, 113. Leurs nouveaux établissemens, dans le Kuban, III, 114.

Courlande; sa conquête par les chevaliers de Livonie, I, 228. Sa conversion au christianisme, I, 228 (2).

Courlande, duché, érigé en faveur de Gotthard Kettler, dernier grand-maître de Livonie, II, 205. Révolutions de ce pays après l'extinction de la famille des Kettlers, III, 73 et suiv. Sa soumission à la Russie, III, 75, 178 (2).

Couronne angélique des Hongrois, a été fabriquée à Constantinople, I 110 (3).

Coutumes des provinces; leur rédaction, I, 175.

Cracovie, ville de Pologne, saccagée par les Mongols, I, 241.

Crème, ville de Lombardie, cédée aux Vénitiens, par le duc de Milan, II, 58.

Crimée, siége d'une horde particulière de Mongols ou Tatars, I, 236. Voyez *Tatars de la Crimée*.

Critiques des actes publics, Introd. VI. Celle des historiens, *ibid.* VII.

Croatie: Dimitry Swinimer, roi de Croatie, se reconnoît vassal et tributaire du pape, I, 134. Ce royaume passe sous la domination des rois de Hongrie, I, 191, 242.

Croisades en Orient; leur origine, I, 146. Sont arrêtées au concile de Clermont, I, 148. Encouragées par des priviléges, I, 153. Les sept principales, *ibid.* et suiv. Celle du roi Sigurd I de Norwège, I, 220 (1). Leur fin, I, 154. Leurs effets, I, 155, et suiv.

Croisades, leurs espèces différentes, I, 155. *Missions armées* contre les payens du Nord, I, 220, et suiv. contre ceux de Prusse, I, 226; de Livonie, I, 227; de Lithuanie, II, 79; contre les Albigeois, I, 211 et suiv.; contre les Hussites, II, 50; contre Pierre III, roi d'Aragon, II, 62.

Croisade contre les Turcs, arrêtée au concile de Mantoue, II, 95. Est sans effet, II, 96.

Croisés; ravages exercés par eux, I, 149. Etats qu'ils fondèrent en Orient, I, 151 et suiv. Causes du peu de durée de ces états, I, 152. Envahissent l'Empire grec et prennent Constantinople, I, 153, 247. Fondent l'Empire latin, I, 247. Voy. *Empire latin*.

Cromwel (Olivier). Son protectorat, II, 274. Fait passer l'acte de navigation, II, 275. S'empare de la Jamaïque, *ibid.*

Cromwel (Richard), se démet du protectorat, II, 275.

Cuba, île d'Amérique, découverte par les Espagnols, II, 100.

Cujavie; Voy. *Masovie*.

Culm, ville et territoire, cédés à l'ordre Teutonique par le duc de Masovie, I, 226. Est rendue à la Pologne par la paix de Thorn, II, 80.

Cumanie ou *Comanie ancienne*; son étendue, II, 237 (1).

Cumanie nouvelle; son siége dans la Moldavie, I, 245 (2). *Grande et petite*, contrées de la Hongrie habitées par des Cumans, *ibid.*

Cumans, sont les mêmes avec les Polowziens, les Kaptschaks et les Turcs, I, 245 (2). Occupent la Moldavie, *ibid.* Infestent l'Empire grec, *ibid.*

Cutajah, métropole de la Grande-Phrygie, passe au pouvoir d'Amurat I, II, 90. Devient le siége du Beglerbeg ou gouverneur-général de la Natolie, *ibid.*

Cycles, du soleil, Introd. XXXIV. De la lune, *ibid.* *ibid.*; des indictions, *ibid.* XXXV. pascal, *Ibidem*, XXXVI.

Cyrus, fondateur de l'ancienne monarchie persanne, Introd. XLIII.

Czeckes, peuple slave, de la Bohême, I, 27.

D.

Dalmatie, proprement dite; démembrée de l'Empire grec par les Vénitiens, [illegible]. Conquise par le roi Coloman de Hongrie, I, 242. Source de guerres entre les Hongrois et les Vénitiens, I, 191, 242 (3). Sa conquête par Louis-le-Grand, roi de Hongrie, II, 85. Est reconquise par les Vénitiens, II, 58, 86.

Dandolo (André), doge et historien de Venise, du quatorzième siècle, I, 191 (1).

Danemarck; ses révolutions, I, 105. II, 71, 191, 301. III, 110. Reçoit le christianisme, I, 105. Conquêtes de ses rois, *Ibid.* Sa grandeur sous Waldemar II, I, 221. Sa décadence, I, 222. Son trône électif dans la maison régnante, I, 218 (2). Obtient une métropole, I, 219 (1). Extinction de ses anciens rois, II, 71. Son aristocratie vicieuse, II, 192. Changement de religion, *ib.* Sa triste situation vers le milieu du dix-septième siècle, II, 301. Est menacé d'un entier bouleversement par le roi Charles X, II, 289, 301. Révolution dans son gouvernement, II, 302, *suiv.* Effets avantageux qui en résultent, II, 305.

Danemarck, *Rois anciens* appelés *Skioldungs*; leur généalogie, Tab. XL. Harald II, surnommé Blaatand; se fait baptiser, I, 105. Suenon I, retourne au paganisme, *ibid.* Canut-le-Grand; affermit le christianisme dans le Danemarck; ses conquêtes, *ibid.* Hordacnut, roi de Danemarck et d'Angleterre, *ibid.* Magnus, roi de Norwège et de Danemarck, *Ibid.* Suenon II, I, 106. Est sommé par le pape Grégoire VII de se soumettre à lui, I, 134. Canut IV (Saint-Canut), est assassiné, I, 219 (3). Waldemar I; ses conquêtes sur les Esclavons, I, 220. Rend les princes de Rugen tributaires, I, 221. Canut VI; assujettit les princes de Poméranie et de Meklenbourg, les comtes de Suérin et de Holstein, I, 221. Waldemar II; subjugue la Lauenbourg avec une partie de la Prusse, l'Estonie et l'île d'Oesel, I, 221, suiv. Construit Stralsund et Revel, I, 222. Perd toutes ses nouvelles conquêtes, à l'exception de l'île de Rugen, de Revel et de l'Estonie, *ibid.* Waldemar III (IV); vend l'Estonie à l'ordre Teutonique, I, 223 (1). Termine la race mâle des rois appelés *Estrithides*, II, 71. Marguerite, reine de Danemarck et de Norwège, II, 71. Réunit la Suède, *Ibid.* Voyez *Union de Calmar. Rois de Danemarck de la maison d'Oldenbourg*; leur généalogie, Tab. L. Christian I; son avénement, II, 73. Est la tige de tous les souverains du Nord, *Ibid.* Christian II, dernier roi de l'union; sa déposition, 191. Frédéric I; introduit le luthéranisme, II, 192. Christian III; abroge la hiérarchie et l'épiscopat, II, 193. Partage le Sleswic et le Holstein avec son frère Adol-

phe, tige de la branche de Holstein-Gottorp, II, 194. Frédéric II; reconnoît l'indépendance de la Suède, II, 192. Christian IV; sagesse de son administration, II, 195. Succombe dans sa guerre contre l'Autriche, II, 125. Exclut les Suédois de l'accès à la mer glaciale, II, 196. Frédéric III; est assiégé à Copenhague par Charles X, II, 289. Perd la Scanie, II, 290. Obtient des états de son royaume le pouvoir absolu et la succession héréditaire, II, 303. Publie la loi royale, II, 304. Christian V; combat avec avantage les Suédois, II, 305. Frédéric IV, s'allie contre Charles XII, II, 293. Est forcé à la paix de Traventhal, II, 294. Dépouille le duc de Holstein-Gottorp de ses états, II, 298. Oblige les Suédois de renoncer à l'immunité du Sund, II, 300. Frédéric V; est menacé d'une guerre avec la Russie au sujet des affaires du Holstein, III, 76. Christian VII; intervient dans l'affaire des dissidens, III, 86. Transige avec la Russie sur les différends du Holstein, III, 77. Révolution arrivée sous lui à Copenhague, III, 110. Prend part à la neutralité armée, III, 138. Attaque la Suède en sa qualité d'allié de la Russie, III, 160. Embrasse la neutralité, *ibid.* Est attaqué par l'Angleterre au sujet du renouvellement de la neutralité armée, III, 139 (2).

Danois; férocité de cette nation, I, 104, 218. Voyez *Normands*.

Dante Alighieri; défend Louis de Bavière contre la cour de Rome, II, 17. Forme le premier la langue italienne pour la poésie, II, 18.

Dantzic, ville; sa première fondation attribuée aux Danois, I, 221. Tombe au pouvoir de l'ordre Teutonique, II, 78. S'agrandit sous la domination de l'ordre, *ibid.* Est chef-lieu du quartier prussien des villes hanséatiques, II, 38. Passe sous la domination de la Pologne par la paix de Thorn, II, 80. Est cédée au roi de Prusse, III, 169.

Dardanelles; châteaux construits à l'entrée de l'Hellespont par Mahomet II, II, 95.

Dauphiné; province du royaume de Bourgogne, I, 62. Passe à la France, II, 44.

Dauphins: Humbert II, dernier des anciens dauphins, II, 44. Charles, premier dauphin de France; prête foi et hommage à l'empereur d'Allemagne, II, 44 (2).

Décret de Gratien, autorisé par le pape Eugène III, I, 174.

Decret de Léon VIII; sa critique, I, 85. (1).

Décrétales fausses, forgées par un imposteur, I, 125. Maximes qui en dérivent, *ibid.* sont adoptées et mises en vigueur par le pape Grégoire VII, I, 126.

Décrétales de Grégoire IX; rédigées par Raimond de Pennafort, I, 174. Publiées comme code de lois, *ibid.* Accroissent le pouvoir pontifical, *ibid.*

Défis; autorisés par les lois

des peuples germaniques, I, 32.
Degrés académiques; leur invention, I, 177. Sont ambitieusement recherchés, I, 178.
Dermod, roi de Leinster en Irlande, ménage l'occasion aux Anglois de faire la conquête de l'Irlande, I, 225.
Despotisme; des Romains, Introd. LV. Est tempéré par les institutions des peuples germaniques, I, 35.
Deux-Ponts (le duc de), s'oppose à la convention du 3 janvier 1778, conclue entre l'impératrice-reine et l'électeur palatin, sur la succession de la Bavière, III, 116. Réclame la protection du roi de Prusse, *ibid.*
Deux-Siciles; Voyez *Siciles* (*deux*).
Diaz (Barthélemi); double le premier le cap de Bonne-Espérance, II, 106.
Dictatus, du pape Grégoire VII, I, 126 (1).
Dissidens de Pologne. Voyez *Pologne*.
Dixmes; leur introduction vivement contestée dans le Nord, I, 219. Donnent lieu au martyre de Canut IV, dit St. Canut, I, 219 (3).
Dio, royaume des Indes, conquis par les Portugais, II, 106.
Docteurs en droit civil; leur institution due à Irnerius, I, 177.
Docteurs en droit canon; institués par le pape Eugène III, I, 178.
Doges; leur introduction à Venise, I, 190. A Gênes, II, 56 (2).
Dominique, fondateur de l'ordre des Dominicains, I, 214 (2).
Dons gratuits; leur usage chez les Francs, I, 66.
Donation de l'Exarchat faite au pape, I, 43. Celle de la comtesse Mathilde, I, 140.
Doria (Pierre), pénètre dans les lagunes de Venise, II, 56.
Doria (André), rétablit la république à Gênes, II, 155.
Douay, ville de Flandre, est cédée à la France, II, 229.
Drischn (André), associé de Gutenberg pour l'imprimerie à Strasbourg, II, 25. Tient la première presse, *ibid.*
Droit canon; son introduction, I, 173. Voyez *Décret* et *Décrétales*.
Droit de dévolution, usité dans les Pays-Bas, II, 227. Guerre y relative, II, 228.
Droit féodal Lombard; sa rédaction, I, 175.
Droit du plus fort, parvient à son comble en Empire dans le treizième siècle, I, 175, 179.
Droit de prévention; son origine, I, 144.
Droits provinciaux d'Allemagne, recueillis dans le treizième siècle, I, 175 (4).
Droit romain; tombe en désuétude dans les provinces qui avoient été de la dépendance de l'Empire romain en Occident, I, 172. Conserve quelque vigueur en Italie, I, 172 (1). Sa renaissance dans le XIIe. siècle, I, 171. Circonstances qui en favorisent l'introduction dans les principaux états de l'Europe, *ibid.* Voyez *Code de Justinien*.
Drontheim, érection de son archevêché, I, 219 (1).

Drouette, nom du François qui occasionna les vêpres siciliennes, I, 200.

Ducs et comtes ; leur pouvoir sous les Francs et les Allemands, I, 68. 93. Deviennent héréditaires en France, I, 69, 99. Sont long-temps simples officiers royaux en Allemagne, I, 93. S'y rendent également héréditaires, *ibid.*

Duels, leur origine, I, 32. Voyez *Combat judiciaire.*

Dunkerque, ville et port de Flandres, vendu à la France par le roi Charles II, 275 (1). Comblement de son port, ordonné par la paix d'Utrecht, II, 254. ; maintenu par la paix d'Aix-la-Chapelle, III, 45. Aboli par une clause de la paix de Versailles, III, 136.

Durer, Albert, fameux graveur et peintre, II, 29.

E.

Ecosse, ses révolutions, II, 70. Extinction de ses anciens rois, *ibid.* Succession contestée entre les Baliols et les Bruces, *ibid.* Avénement des Stuarts, *ibid.* Limitation du pouvoir féodal et aristocratique des nobles, *ibid.* Changement de religion, II, 184. Union avec l'Angleterre, II, 186. II, 280. Abolition de l'épiscopat, II, 279.

Ecosse, rois, leur généalogie, Tab. XXXIX. ALEXANDRE III, termine l'ancienne race de ces rois, II, 70. ROBERT II, premier roi de la maison de Stuart, *ibid.* JACQUES I, réprime le pouvoir abusif des nobles, *ibid.* JACQUES II, porte des lois destructives de l'aristocratie, *ibid.* MARIE-STUART, son règne en Ecosse, II, 185 suiv. Sa fin tragique, II, 186. JACQUES VI, monte au trône d'Angleterre, II, 188.

Edesse, ville de l'ancienne Mésopotamie, prise par Baudouin, frère de Godefroi de Bouillon, I, 152. Reprise sur les Francs par l'Atabek Zenghi, *ibid.* Voy. *Omad'ddin Zenghi.*

Edesse, comté, son origine et sa fin, I, 152.

Edit de Nantes, publié par Henri IV, roi de France, II, 168. Révoqué par Louis XIV, II, 236.

Edit de Nîmes, sa révocation, II, 237.

Egypte, royaume macédonien, détruit par les Romains, Introd. XLVI.

Egypte, sa conquête par les Arabes, I, 44 ; par les califes Fathimites, I, 48 (2) ; par le fameux Saladin, I, 250. Est envahie par les Mameluks, I, 252. Conquise par les Turcs, II, 222.

Egyptiens, anciens ; cultivent l'astronomie, Introd. XLI. Établissent des colonies dans la Grèce, *ibid.* XLII.

Leur monarchie, *ibid.* XLIII.

Electeurs d'Empire; leur origine, I, 179. Quand réussirent-ils à exclure les autres princes des élections ? I, 180 (1). Leur politique à n'élire que des empereurs foibles, I, 181.

Elections des églises, leur liberté réclamée par le pape Grégoire VII, I, 122. Accordée par les empereurs, I, 137. Anéantie par les réserves des papes, I, 145. Renouvelée par les décrets du concile de Bâle, II, 14. par les pragmatiques de Bourges et de Mayence, II, 15; 43. Maintenue en Allemagne par le concordat de Vienne, II, 43.

Electorats d'Empire; leur succession, II, 42. Leurs droits et prérogatives, I, 43. Etablissement d'un huitième électorat en faveur de la maison Palatine, II, 128, et d'un neuvième en faveur de la maison de Brunswic-Lunebourg, II, 256.

Elutes, appelés vulgairement Calmucs. Voy. *Calmucs*.

Emico, comte du Rhin, mène une des premières armées des croisés, I, 149 (2).

Emir-el-Moumenin, dignité arabe, I, 203.

Emirs turcs; envahissent l'empire grec en Asie-Mineure, II, 88. Sont dépouillés par Amurat I et Bajazet I, II, 90.

Empereurs d'Allemagne; envisagés comme chefs de la chrétienté, I, 90. Leur droit de créer seuls des rois, I, 91. Leur préséance sur les autres souverains, *ibid.* Droit de nommer les papes, *ibid.* Chute de leur autorité, I, 93. Renoncent à leurs droits sur Rome et sur les papes, I, 140 (1). Sont confirmés et déposés par les papes, I, 139. Perdent leur pouvoir en Italie, I, 164, 186. Leur dignité relevée par Rodolphe de Habsbourg, I, 181. par la loi de Francfort de 1338, II, 9, 42.

Empereurs d'Allemagne, leur suite. *Maison de Saxe*, sa généalogie, Table généal. III. Otton-le-Grand, fait la conquête de l'Italie, I, 81 suiv. Est couronné empereur à Rome, I, 84. Fait déposer le pape Jean XII, I, 85. Réunit l'Italie et la dignité impériale au royaume d'Allemagne, *ibid.* Etablit des évêchés dans les pays esclavons, I, 86. Accorde aux évêques le gouvernement des villes de leur résidence, I, 94. Otton III, fonde l'archevêché de Gnesne, I, 87. Henri II, dernier empereur de la maison de Saxe, *ibid.* Ses traités avec Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, I, 88. *Maison Salique*, sa généalogie, Tab. IV. Conrad II, réunit le royaume de Bourgogne, I, 87. Henri III, réunit une partie de la Hongrie, I, 90; nomme et dépose plusieurs papes, I, 91. Henri IV; ses différens avec le pape Grégoire VII, I, 120, suiv. Est déposé par lui, I, 128. Soumet sa dignité au pape, I, 131. Ses fils sont armés contre lui, I, 136. Henri V, transige avec Calixte II par le concordat de 1122, I, 137. Effets de cette

transaction, *ibid.* Protège les villes épiscopales contre les évêques, I, 166. Lothaire-le-Saxon, nomme le duc Conrad de Zaringue régent de Bourgogne, I, 89; demande au pape sa confirmation, I, 139 (1). *Maison de Hohenstauffen* : son avénement au trône de l'Empire, I, 138(2). Sa généalogie, Tab. V. Conrad III, chef de la deuxième croisade, I, 153. Frédéric I, transige avec la maison de Zaringue sur la régence de Bourgogne, I, 89. Se fait couronner roi d'Arles, I, 89(1). Dépouille la maison des Guelphes, I, 182. Fait des efforts inutiles pour réduire les villes d'Italie, I, 186. Renonce à la préfecture de la ville de Rome, I, 140. Erige la Sardaigne en royaume, et couronne Barasson à Pavie, II, 196 (1). Accorde une juridiction privilégiée aux universités, I, 178. Conduit la troisième croisade, I, 153. Henri VI, acquiert le royaume des Deux-Siciles, I, 198. Philippe de Suabe, est élu en litige avec Otton de Brunswic, I, 139 (1). Erige la Bohême en royaume, II, 49 (1). Otton IV, soumet son élection au pape, I, 139 (1). Frédéric II, entreprend la sixième croisade, I, 154. Est déposé par les papes, I, 139(2). Échoue dans sa guerre contre les confédérés de Lombardie, I, 187. Crée son fils naturel roi de Sardaigne, I, 196 (1). Confirme aux chevaliers teutoniques la donation de la Prusse, I, 226. Conrad IV, dernier empereur de la maison de Hohenstauffen, I, 138 (2). *Empereurs de différentes maisons* : leur généalogie, Tab. VI. Guillaume d'Hollande, I, 181 (1). Richard de Cornouailles et Alphonse de Castille, soumettent leur élection au jugement du pape, I, 180 (1). Rodolphe de Habsbourg, est élu par les sept électeurs privatifs, *ibid.* Renonce à la souveraineté sur Rome et sur le pape, I, 140 (1). Donne une nouvelle vigueur à l'Empire, I, 181. Confère l'Autriche à ses fils, I, 185. Adolphe de Nassau, I, 189 (1). Albert I d'Autriche, I, 180 (1). Ses projets sur la Suisse, II, 45. *Maison de Luxembourg* : son avénement, II, 42. Sa généalogie, Tab. VII. Henri VII, appelle les villes à la diète, I, 168. Fixe la couronne de Bohême dans sa maison, II, 49. Cherche à relever l'autorité impériale en Italie, II. 53. Louis de Bavière, ses démêlés avec les papes, II, 8. Son décret passé à la diète de Francfort, II, 9, 42. Confère le margraviat de Brandebourg à son fils, II, 52. Echoue dans ses expéditions d'Italie, II, 53. Fait à l'ordre Teutonique la donation de la Lithuanie, II, 79. Charles IV, renonce à la haute souveraineté sur Rome et sur le pape, I, 140 (1). Abandonne les droits de l'Empire sur l'état ecclésiastique, I, 140 (1), et sur Avignon, I, 44. Rédige la bulle d'or, II, 49. Incorpore la Silésie et la Lusace au royaume de Bohême, II, 50. Joue un triste rôle, en

Italie, II, 53. Wenceslas, érige le duché de Milan, II, 54. Sigismond, fait convoquer le concile de Constance, II, 12. Sa guerre contre les Hussites, II, 50. Emploie en Italie des mousquetaires ou fusiliers, II, 32 (3). Confère l'électorat de Saxe à la maison de Misnie, II, 51, et celui de Brandebourg à la maison de Hohenzollern, II, 52. Adjuge la succession de Straubingen au duc Albert d'Autriche, son gendre, III, 115 (1). Reconnoît la légitimité des droits des ducs de Bavière sur cette succession, *ibid.* *Maison de Habsbourg-Autriche:* sa généalogie, Tab. gén. VIII. Frédéric III est couronné roi d'Italie et empereur à Rome, II, 146. Confère la dignité archiducale à sa maison, I, 186 *note.* Maximilien I, recueille la succession de Bourgogne, II, 118. Etablit la paix publique perpétuelle et la chambre impériale, II, 121 suiv. prend le titre d'empereur élu, I, 88 (1). II, 146. Charles-Quint, hérite de la monarchie espagnole, II, 118. Signe la première capitulation, II, 123. Est le dernier des Empereurs qui se fit couronner roi d'Italie et empereur, II, 146. Ses guerres contre les protestans d'Empire, II, 123. S'érige en dictateur à la diète d'Augsbourg de 1548, II, 124. Ses guerres contre la France, II, 164, 173. Ferdinand I, auteur de la branche allemande d'Autriche, II, 118. Hérite des royaumes de Hongrie et de Bohême, II, 119. Ménage les traités de Passau et de religion d'Empire, II, 124 suiv. Ferdinand II, ses succès dans la guerre de trente ans, II, 125. Menace la liberté germanique, II, 120, 125. Ferdinand III, cède la Lusace à l'électeur de Saxe, II, 126. Conclut la paix de Westphalie, *ibid.* Léopold I, se ligue contre Louis XIV, II, 231, 240, 248. Prétend à la monarchie espagnole, II, 243. Manque l'occasion d'assurer cette monarchie à sa maison, II, 245. Erige le neuvième électorat, II, 256. Ses succès dans sa guerre contre les Turcs, II, 322. Joseph I, est destiné par son père au trône de l'Empire, II, 242. Confisque les duchés de Mantoue et de Mirandole, II, 264. Sa mort prématurée cause un changement dans le système politique de l'Europe, II, 251. Charles VI, concurrent de Philippe d'Anjou au trône d'Espagne, II, 251, 268. Son élévation au trône impérial, II, 251. Sa capitulation, II, 257. Etablit la compagnie d'Ostende, III, 6. Fait son accommodement avec Philippe V, III, 8. Sa pragmatique sanction, III, 11. Envoie des troupes dans la Corse, III, 79. Ses guerres avec les Turcs, III, 14, 25. Obtient des états de Hongrie le droit de succession pour ses filles, III, 16. Est le dernier mâle de sa maison, III, 28. Prétendans à sa succession, *ibid.* Guerre de succession élevée à sa mort, III, 31. Charles VII, électeur de Bavière; son

élection au trône de l'Empire, III, 31. Transfère sa résidence à Francfort, III, 34. Conclut un traité d'union avec le roi de Prusse, *ibid.* Rentre dans la Bavière, III, 35. Meurt, *ibid. Maison de Lorraine-Autriche* : sa généalogie, Tab. IX. François I, son élection au trône impérial, III, 36. Est reconnu par le roi de Prusse, III, 37. Associé au gouvern. des pays hérédit. d'Autriche par la reine Marie-Thérèse, son épouse, III, 36. Joseph II, prétend à la succession de Bavière, III, 114. Conclut un traité d'échange avec l'électeur de Bavière, III, 121. Accède à la neutralité armée, III, 138. Ses différends avec les Hollandois, III, 143. Leur fait vider les places de la barrière, III, 144. Exige l'ouverture de l'Escaut, III, 145. Guerre avec cette république, *ibid.* Paix de Fontainebleau, III, 147. S'érige en réformateur des Etats d'Autriche à la mort de sa mère, III, 152 (2). Changement dans le gouvernemens des Pays-Bas; troubles qui en résultent, III, 153. Son voyage dans la Crimée avec l'impératrice de Russie, III, 157. Prend part à la guerre des Russes contre les Turcs, III, 158. Léopold II, pacifie les troubles belgiques, III, 155. Fait la paix avec les Turcs sur le pied du *statu quo strict* avant la guerre, III, 163. François II, fait entrer une armée en Pologne, III, 175. Participe au troisième démembrement de cette république, III, 177. Lot qui lui revient, III, 178. Voy. *Hongr.* et *Bohême.*

Empereurs des Francs. Voyez *Francs, empereurs.*

Empereurs grecs ; leur suite chronologique, Tab. LXXII. Zenon, encourage les Ostrogoths à faire la conquête de l'Italie, I, 22. Justinien ; ses conquêtes sur les Ostrogoths, I, 23. sur les Vandales, I, 19. Son code de lois introduit dans l'Occident depuis le douzième siècle, I, 172 suiv. Léon III l'Isaurien, proscrit le culte des images, I, 39. Arrête les progrès des Arabes, I, 115. Le pape et les Romains se révoltent contre lui, I, 40. Constantin Copronyme et Léon IV, dit Chazar ou *Porphyrogennète*, tous les deux iconoclastes, I, 39 (3). Irène, rétablit les images au concile de Nicée, *ibid.* Romain IV Diogène, est dépouillé par les Turcs de plusieurs provinces de l'Asie-Mineure, I, 117. *Maisons des Comnènes et des Anges ;* leur généalogie, Tab. LXXIII suiv. Isaac II l'Ange, détrôné par son frère, implore le secours des croisés, I, 246. Est rétabli par eux, *ibid.* Tué par Alexis Murzuphile, *ibid. Maison des Paléologues ;* sa généalogie, Tab. LXXVII. Michel Paléologue, reprend Constantinople sur les Latins, I, 248. Andronic II, est attaqué en Asie-Mineure par les Turcs Ottomans, II, 88. Jean II, se rend tributaire des Turcs, *ibid.* Manuel II, est bloqué par Bajazet I à Constantinople, peu-

dant dix ans, II, 90. Jean III, signe à Florence l'union avec l'église latine, II, 15 (2). Constantin, surnommé *Dragases*, dernier empereur grec, périt au sac de Constantinople, II, 94.

Empire d'Allemagne; ses révolutions, I, 81, 179. II, 42, 121, 255. Son origine remonte à Otton-le-Grand, I, 84. Sa puissance et son étendue, I, 90. Sa décadence et causes de sa décadence, I, 91, 137. Sa constitution vicieuse, I, 92. Prétendu fief du pape, I, 132, 139. Son état anarchique, I, 179. Demêlés des empereurs avec les papes, I, 128 et suiv. Est déclaré indépendant de la cour de Rome, II, 9, 42. Changemens arrivés dans sa constitution, I, 93, 179. II, 42, 121, et dans ses provinces, I, 181. II, 43 suiv. Ses guerres de religion, II, 123, 125. Sa constitution réglée définitivement par la paix de Westphalie, II, 129.

Empire des Arabes; son origine et ses progrès, I, 44. Sa chute, I, 47, 117. Voy. *Arabes*, *Califes*, *Califat*.

Empire des Francs; son étendue sous Charlemagne, I, 55. Puissance dominante de l'Europe, I, 56. Sa décadence, I, 57. Son démembrement, I, 58. Royaumes qui en sortent, *ibid.* Causes de sa chute, I, 65 suiv. Voy. *Francs*.

Empire Grec; ses révolutions, I, 111, 245. Est envahi par les barbares, I, 113. Démembré par les Lombards, les Normands et les Arabes, I, 114, 115; par les Turcs Seljoucides, I, 117. Attaqué et démembré par les Latins et les croisés, I, 246 suiv. Causes de sa ruine, II, 87. Ses provinces de l'oriant envahies par les Turcs, II, 88. Foiblesse des derniers empereurs, *ibid.* Son bouleversement, II, 94.

Empire de Kara-Khataï. Voy. *Kara-Khataï*.

Empire de Kin, ou des Tatars Niutché. Voy. *Tatars Niutché*.

Empire des Latins, sa fondation par Baudouin I, comte de Flandre, I, 247. Sa fin sous Baudouin II, I, 248. généalogie de ses empereurs, Tab. LXXV.

Empire Macédonien, ancien. Voyez *Macédoine*.

Empire des Mongols. Voyez *Mongols* et *Tachinghis-Khan*.

Empire de Nicée, sa fondation par Théodore Lascaris, I, 248. S'agrandit sur les Latins, *ibid.* Son siége transféré à Constantinople, I, 249. Généalogie de ses empereurs, Tab. LXXVI.

Empire Persan, ancien. Voy. *Persans*.

Empire Romain ancien, son origine et ses progrès, Intr. XLVI suiv. Son étendue sous Auguste, *ibid.* LIII. *Ibid.* Son gouvernement et ses vices, *ibid.* LIV suiv. Partage de l'empire et chute de celui d'Occident, *ibid.* LVII.

Empire de Roum. Voy. *Roum* et *Seljoucides de Roum*.

Empire de Saladin; sa fondation, I, 249. Son démembrement après la mort de ce

conquérant, I, 251. Voyez *Saladin*.
Empire des Song ou *Sum*, à la Chine; sa destruction par les Mongols, I, 232 (2).
Empire de Trébizonde: ALEXIS et DAVID COMNÈNE, ses fondateurs, I, 248. DAVID COMNÈNE, est dépouillé par Mahomet II, II, 95. Sa famille est anéantie, II, 95 (4).
Empire des Turcs Ottomans. Voyez *Turcs Ottomans*.
Empire des Turcs Seljoucides; son origine et ses progrès, I, 116. Son démembrement, I, 117, 249. Voy. *Seljoucides*.
Épire, souveraineté grecque, fondée par Michel-Ange Comnène, I, 248.
Épreuve par le feu. Voyez *Jugemens de Dieu*.
Ères, leur grande diversité, Introd. XXVIII. Mondaine de Constantinople, *ibid.* XXIX. Mondaine des Juifs, *ibid.* XXX. d'Espagne, *ibid.* de l'Hégyre, *ibid.* XXXI. Dionysiène ou vulgaire, *ibid.* des François, *ibid.* XXXIII.
Escaut sa fermeture ordonnée par la paix de Munster, II, 139. Son ouverture exigée par l'empereur Joseph II, III, 145, mais non accordée, III, 147.
Esclavonie; passe aux rois de Hongrie, II, 242. Est envahie par les Turcs, II, 217. Reconquise par l'Autriche, II, 323.
Esclavons. Voy. *Peuples Esclavons*.
Esclavons Moraviens, embrassent le christianisme, I, 76 (2). Voy. *Moravie*.
Espagne, ses révolutions, I, 15, 45, 96, 207. II, 60, 170. 267. Conquise par les Visigoths, I, 16; subjuguée par les Arabes, I, 45. Époque de leur invasion, *ibid.* (2). Est partagée en plusieurs états chrétiens et mahométans, I, 96 et suiv., I, 201. Prétendue être du domaine de l'église, I, 133. Son agrandissement depuis Ferdinand-le-Catholique, II, 170. Décadence de cette monarchie, II, 174, 267. Différends sur la succession de Charles II, II, 242. Traités de partage, II, 244. Testament de Charles II, II, 245. Son acceptation par Louis XIV, II, 246. Guerre de la succession, II, 249. Paix d'Utrecht, II, 252. Continuation des différends sur cette succession, III, 2. Leur arrangement définitif par le traité de la quadruple alliance et les traités subséquens, III, 3 et suiv. Alliance avec la France par le pacte de famille, III, 62. Voyez *Castille*, *Aragon*, *Navarre*.
Espagne, rois Visigoths: ATAULF, prend Barcelone, I, 16. EURIC, dépouille les Romains, *ibid.* LÉOVIGILDE, met fin au royaume des Suèves, *ibid.* RODERIC, dernier roi, tué à la bataille de Xerès de la Fontera, I, 45 suiv. Voy. *Visigoths*.
Espagne, rois: FERDINAND-LE-CATHOLIQUE, roi d'Aragon, réunit la Castille, II, 170. Abat le pouvoir féodal, II, 171. Fait la conquête du royaume de Grenade, *ibid.* s'ouvre l'Amérique, II, 100, 172. Réunit les royaumes de Navarre et de Naples, II, 172. *Rois de la maison*

d'Autriche; leur généalogie, Tab. XVIII. CHARLES I, sa grandeur et sa politique, II, 173. Ses conquêtes en Amérique et en Italie, II, 103, 147, 173. PHILIPPE II, réunit la monarchie portugaise, II, 119, 173. Perd les Provinces-Unies, II, 136. Son despotisme et ses revers, II, 130 et suiv., 174. PHILIPPE III, chasse les Maures ou Morisques de l'Espagne, II, 174. PHILIPPE IV, foiblesse de son administration, II, 175. Perd le Portugal, II, 179. CHARLES II, dernier mâle de la branche espagnole d'Autriche; ses guerres avec la France, II, 227, 231, 240. Son testament en faveur de Philippe d'Anjou, II, 245. Sa mort, II, 246. *Rois de la maison de Bourbon*; leur généalogie, Tab. XIX. PHILIPPE V, sa proclamation, II, 246. A pour concurrent Charles d'Autriche, II, 268. Est maintenu par la paix d'Utrecht, II, 252, 269. Publie un nouvel ordre de succession, II, 269. Attaque de nouveau l'empereur, III, 3. Est attaqué par la France et par l'Angleterre, III, 4. Fait sa paix avec l'empereur, III, 8. Se raccommode avec la France et avec l'Angleterre, III, 11. Allié de la France dans la guerre pour la succession de Pologne, III, 20. Co-prétendant à la succession d'Autriche, III, 29. FERDINAND VI, rappelle les troupes espagnoles de l'Italie, III, 39. Transige avec l'Angleterre sur le contrat d'Asiento, III, 45 (1). Et avec le Portugal sur la colonie du Saint-Sacrement, III, 52. CHARLES III, son avénement III, 70. Cède le royaume des Deux-Siciles à son troisième fils, III, 71. Son pacte de famille avec la France, III, 62. Sa guerre avec l'Angleterre et le Portugal, *ibid.* Cède par la paix de Paris la Floride à l'Angleterre, III, 66. Rend la colonie du St.-Sacrement au Portugal, III, 67. La reprend et transige sur les limites avec cette puissance, *ibid.* Obtient la Louisiane de la France, III, 66 (1). Allié de la France dans la guerre de l'Amérique septentrionale, III, 131. Ses conquêtes dans cette guerre III, 133. Avantages qui lui sont accordés par la paix de Versailles, III, 136.

Este, marquis, s'emparent de la souveraineté de Modène, II, 53. Obtiennent la dignité ducale, *ibid.*

Estonie, étendue que lui donnoient les anciens, I, 225 (2). Est envahie par les Suédois croisés, I, 225 (1). Conquise par le roi Waldemar II de Danemarck, I, 222. Vendue à l'ordre Teutonique par le roi Waldemar III, I, 223 (1). II, 79. Se soumet à la Suède, II, 206 (2). Est cédée à la Russie par la paix de Nystedt, II, 301.

Etats-Belgiques-Unis. Voyez *Pays-Bas*.

Etat ecclésiastique, son origine, I, 39. Devient souveraineté, I, 138 suiv. Voyez *Papes*.

Etats-Unis d'Amérique; origine de leur confédération, III, 122. Leur guerre avec

l'Angleterre, III, 128. Capitulation de Saratoga, III, 129. Alliance avec la France, III, 130. Déroute du lord Cornwalis, III, 134. Reconnoissance de leur indépendance par l'Angleterre, III, 135. Paix de Paris, *ibid.* Leur nouvelle constitution fédérale, III, 129 note.

Eugène, prince, général de l'empereur; ses victoires, II, 249. Conclut les préliminaires de Rastadt avec Villars, II, 255.

Evêchés, les trois; conquis par Henri II, II, 165. Cédés à la France par la paix de Westphalie, II, 128, 169.

Exarchat, gouvernement des Grecs en Italie, I, 41. Double sens qu'on lui prête, *ibid* (2).

Exarchat de Ravenne; sa conquête par les Lombards, I, 41. Places qu'il renferme, I, 44 (1). Est donné au pape par Pepin-le-Bref, I, 43.

Excommunication; sa nouvelle forme inventée par le pape Grégoire VII, I, 129.

Eyck. Voyez *Van Eyck*.

Eydgenossen; origine de ce terme, II, 47.

F.

Fabriques; V. *Manufactures*.

Fabrique de papier de linge; la plus ancienne, II, 20.

Farnese (Alexandre), prince de Parme; ses exploits dans les Pays-Bas, II, 135. V. *Parme*.

Fathimites; Califes d'Afrique et d'Egypte; sont dépouillés de l'Afrique, I, 203. Font la conquête de la Palestine, I, 147 (1). Sont dépouillés de l'Egypte, I, 250.

Felix V; ex-duc de Savoye, opposé à Eugène IV, par le concile de Bâle, II, 15.

Feu Grégeois; son invention et description, I, 115.

Fiefs; leur origine, I, 30. Deviennent héréditaires en France, I, 69. En Allemagne, I, 94. 137.

Fiefs ecclésiastiques; leur origine en Allemagne, I, 94.

Final, marquisat; vendu par l'Empereur à la république de Gênes, III, 38 (1). Assuré au roi de Sardaigne par le traité de Worms, III, 33, 38 (1). Rendu à la république de Gênes par le traité d'Aix-la-Chapelle, III, 44.

Finances; chez les Francs, I, 66.

Finiguerra, Maso, orfèvre de Florence, regardé comme l'inventeur de la gravure en cuivre, II, 28.

Finlande; est conquise par les Suédois et convertie au christianisme, I, 224.

Flandre, comté, passe aux ducs de Bourgogne, II, 48.

Flave Gioja; Voyez *Gioja*.

Fleurs-de-lys; quand ont-elles été employées dans les armes de France, I, 155 (1).

Florence, concile, indiqué par le pape Eugène IV, II, 15. Arrête, sans effet, l'union entre les Grecs et les Latins, II, 15 (2). Voy. *Union entre les Grecs et les Latins*.

Florence, ville ; origine de son état républicain, II, 55. Se donne un gonfalonier de justice, *ibid.* Progrès de son commerce et de sa puissance, *ibid.* Chute de cette république, et création du duché de Florence, II, 149. Voyez *Toscane*.

Folke-Filbyter, fondateur d'une race particulière de rois de Suède, appelés Folkungiens, I, 224 (5).

Fournier ; son opinion sur la presse, de Gutenberg réfutée, II, 26 (1).

France ancienne, située entre le Rhin, le Mein, le Weser et l'Elbe, I, 8 (2), 9. Est transférée dans la Gaule, I, 12. Occupée en partie par les Saxons. I, 10.

France orientale, ou royaume d'Allemagne, distinguée de la *France occidentale* ou du royaume de France proprement dit, I, 59.

France, royaume, démembré de la monarchie des Francs, I, 58. Ses révolutions, I, 58, 98, 209. II, 63, 161, 225. Ses premières limites, I, 58. Son système féodal héréditaire, I. 69. 99. Causes qui y maintiennent le pouvoir royal, I, 209, 210 (1). Sa rivalité avec l'Angleterre, I, 210. II, 64, 280. III, 2, 56, 130. Guerres avec cette puissance, *ibid.* Réunions des rois, I, 210, 213. Leurs croisades, I, 211. État malheureux de la France sous Charles VI, II, 65. Introduction du pouvoir absolu des rois, II, 67, 168. Changemens dans la discipline ecclésiastique, II, 68. Origine de sa rivalité avec l'Autriche, II, 161. Elle tient la balance contre cette puissance, II, 120, 164, 169, 225. Ses guerres de religion, II, 165. Troubles de la Ligue, II, 167. Son élévation sous les princes de la maison de Bourbon, II, 225 et suivantes

France, rois carlovingiens ; leur généalogie, Tab. X. CHARLES-LE-CHAUVE, premier roi de France, I, 59. Perd la Navarre, I, 64. Accorde l'hérédité des gouvernemens et des fiefs. I. 69. CHARLES-LE-GROS, est déposé par les François, I, 60. CHARLES-LE-SIMPLE, s'empare du royaume de Lorraine, I, 61. Cède aux Normands une partie de la Neustrie, I, 75. Perd le royaume de Lorraine, I, 80 LOUIS-LE-FAINÉANT, dernier roi Carlovingien, I, 98. *Rois anciens Capétiens*, leur généalogie, Tab. XI. HUGUES CAPET, son avénement, I, 98. HENRI I, épouse Anne Jaroslawowna de Russie, I, 109. PHILIPPE I, est menacé par le pape Grégoire VII, I, 133. Fait la faute de ne pas s'opposer à l'élévation du duc de Normandie au trône d'Angleterre, I, 210. Sa première guerre avec cette puissance, *ibid.* LOUIS VI, dit LE GROS, commence à accorder des droits de commune, I, 165. LOUIS VII, prend part à la seconde croisade, I, 153, 211. Se sert dans ses armes des fleurs-de-lys, I, 155 (1). Son divorce avec Éléonore de Poitou, I, 210. PHILIPPE AUGUSTE, fait la troisième croi-

lade, I, 153, 211. Gagne la supériorité sur l'Angleterre, I, 210. Ses nombreuses réunions, I, 211. Sa victoire de Bouvines, *ib.* Donne les premiers privilèges à l'université de Paris, I, 178 (3). Louis VIII, s'arroge exclusivement le droit de commune, I, 166. Se croise contre les Albigeois, I, 212. S. Louis ou Louis IX, chef de la septième croisade, est fait prisonnier au combat de Massoure, I, 154, 211. Cède ses droits de suzeraineté sur la Catalogne, I, 64 (5). Sa paix avec les comtes de Toulouse et de Carcassonne, I, 213. Sa paix avec l'Angleterre, I, 211 (3). Envoie une ambassade en Mongolie, I, 234 (4). Sa croisade de Tunis, I, 213 (1). Philippe III, dit le Hardi, établit le Pape dans le Comtat, I, 213 (2). Entreprend une croisade contre le roi d'Aragon, en faveur de Charles de Valois son fils, II, 62. Philippe-le-Bel, convoque pour la première fois le tiers-état, II, 168. Son différend avec le pape Boniface VIII, II, 6. Fait l'acquisition de la ville de Lyon, II, 44. Acquiert la royaume de Navarre, I, 202. Louis X, dit le Hutin, affranchit les serfs de la couronne, I, 170. Philippe V, dit le Long; Charles IV, dit le Bel, derniers rois de France et de Navarre des anciens Capétiens, I, 202. *Rois de la branche des Valois*, leur généalogie, Tab. XII. Philippe de Valois, son avénement, II, 64. Sa guerre contre Edouard III, roi d'Angleterre, II, 65. Réunit la Champagne, le Dauphiné et le comté de Montpellier, I, 202. II, 44, 61. Jean II confère les comtés d'Anjou et du Maine à Louis, son second fils, II, 59 (1). investit Philippe le Hardi, son troisième fils, du duché de Bourgogne, II, 48. Charles VI, tombe en démence, II, 65. Etat malheureux de son règne, *ibid.* Sa paix de Troyes avec l'Angleterre, II, 66. Charles VII, embarras de sa position, *ibidem.* Chasse les Anglois de la France, II, 67. Cause une révolution dans le gouvernement, *ibid.* Limite le pouvoir de la cour de Rome par la pragmatique sanction, II, 68. Louis XI, réunit le duché de Bourgogne, II, 162. Acquiert, avec la Provence, des droits au royaume de Naples, II, 60, 162. Charles VIII, Son expédition au royaume de Naples, II, 147, 163. *Rois de la branche de Valois-Orléans*; leur généalogie, Tab. XIII. Louis XII échoue dans ses efforts pour la conquête du Milanès et du royaume de Naples, II, 147, 164, II, 172. François I, ses guerres d'Italie; il tient la balance contre Charles-Quint, II, 120, 147, 164. Henri II se ligue avec les princes protestans, contre Charles Quint, II, 120, 124, 164. Fait la conquête des trois évêchés de la Lorraine, II, 165. François II; son règne malheureux, rempli de factions et de trou-

bles intestins, II, 165, suiv. CHARLES IX, fixe le commencement de l'année au 1.er janvier, Introd. XXV. Commande le massacre de la St.-Barthélemy II, 166. HENRI III, se jette entre les bras du roi de Navarre, *ibid* Est assassiné à St.-Cloud, II, 167. *Rois de la branche de Bourbon*; leur généalogie, Tab. XIV. HENRI IV, fait la paix avec les Espagnols, II, 168. Publie l'édit de Nantes, II, 169. LOUIS XIII; administration du cardinal de Richelieu, II, 169, 226. Ses guerres contre l'Autriche, II, 120, 126, 169. LOUIS XIV; son ardeur pour la gloire, II, 227. Obtient l'Alsace par la paix de Westphalie, II, 128. Ses guerres et ses conquêtes, II, 227 et suiv. Sa chambre de réunion, II, 233. Trêve de Ratisbonne, II, 235. Révoque l'édit de Nantes, II, 236. Protège les Stuars, II, 277. Faute qu'on lui reproche touchant sa guerre d'Allemagne, II, 238. Conclut la paix de Rysvic, II, 240. Sa prétention à la monarchie Espagnole, II, 242. Ses traités de partage, II, 244. Accepte le testament de Charles II, II, 246. Ses fausses démarches soulèvent l'Europe contre lui, II, 247. Revers et humiliations qu'il éprouve, II, 248 et suiv. Changement heureux dans la situation de ses affaires, II, 250. Clauses des traités d'Utrecht dictées par l'Angleterre, II, 252 et suiv. Paix de Bade, II, 255. LOUIS XV, son avénement, II, 255. Sa guerre avec l'Espagne sous la régence, III, 4. Son premier ministre, le duc de Bourbon, fait renvoyer l'infante d'Espagne, III, 8. Entre dans l'alliance d'Hanovre opposée à celle de Vienne, III, 9. Nomme pour son premier ministre le cardinal de Fleury, III, 8 (2). Se rapproche de la cour de Madrid par la paix de Séville, III, 11. Sa guerre contre l'empereur pour soutenir l'élection de Stanislas Leszinski au trône de Pologne, III, 20. Obtient le duché de Lorraine par la paix de Vienne de 1738, III, 23. Allié de l'électeur de Bavière dans la guerre pour la succession d'Autriche, III, 30. Déclare la guerre à Marie-Thérèse et au roi de la Grande-Bretagne, III, 34. Ses campagnes glorieuses dans les Pays-Bas, III, 37, 42. Paix d'Aix-la-Chapelle, III, 43 et suiv. Ses différends avec l'Angleterre sur des possessions américaines, III, 56. Sa guerre avec cette puissance, III, 57. Son alliance de Versailles avec l'Autriche, III, 59. Guerre de sept ans, *ibid.* Pacte de famille, III, 62. Paix de Paris, III, 65. Sa convention avec le roi de Sardaigne touchant le Plaisantin, III, 72. Envoie des troupes dans l'île de Corse, III, 83. Obtient la cession de cette île, *ibid* LOUIS XVI, interpose sa médiation dans la guerre pour la succession de Bavière, III, 118. Garantit la paix de Teschen, III, 120. S'allie avec les colonies anglo-américaines, III, 130. Guerre qui en ré-

sulte avec l'Angleterre, *ibid.* Observations sur cette guerre, III, 131 suiv. Conférences pour la paix, III, 135. Paix glorieuse de Versailles, *ibid.* S'entremet à Constantinople entre les Russes et les Turcs, III, 140, 142; et dans les différens entre l'empereur et les Hollandois, III, 146. Paye au-delà de neuf millions à l'empereur, en supplément d'indemnité, III, 147 (1). S'allie avec les Provinces-Unies, III, 147. Intervient dans les troubles de la Hollande, III, 150. Abandonne le parti républicain, et le livre à la Prusse et à l'Angleterre, III, 151.

France du Rhin, province particulière des Francs démembrée du pays des anciens Alemanni, I, 14 (2).

Franche-Comté, fait partie des royaumes de Bourgogne, I, 12, 62. Entre dans la maison de France, à l'extinction des anciens comtes, II, 48 (2). Passe aux ducs de Bourgogne, II, 48; à la maison d'Autriche, II, 118; à l'Espagne, II, 118, 173; à la France par la paix de Nimègue, II, 232.

François, ne doivent pas être confondus avec les Francs, I, 59.

Franconie, duché, devient province immédiate de l'Empire, I, 184.

Francs, association de peuples germaniques, I, 8. Tribus qui la composent, *ibid.* Passent le Rhin, sous la conduite de Clodion, pour fonder la nouvelle France, I, 12. Assistent les Romains contre les Huns, I, 13. Deviennent maîtres de la plus grande partie de la Gaule, I, 14. Obtiennent des Ostrogoths la cession du pays situé entre les Alpes, le Rhône et la Méditerranée, et celle de la Rhétie, de la Vindélicie et du Norique, I, 23. Puissance dominante de l'Europe, I, 35 suiv. sous les Mérovingiens, *ib.* et sous les Carlovingiens, I, 38, 50, 56. Voy. *Francs, Rois Mérovingiens* et *Carlovingiens; Maires du palais; Empire des Francs.*

Francs, rois Mérovingiens: CLODION, I, 12. MÉROVÉE et CHILDERIC I, I, 14. CLOVIS, ses conquêtes et celles de ses fils, I, 14, 15. DAGOBERT II et THIERRY III, I, 33. CHILPERIC II, I, 38. CHILDERIC III; sa déposition, I, 32. *Rois Carlovingiens*: PEPIN-LE-BREF; son élévation, *ibid.* Introduit le sacre, I, 39. Réunit le Languedoc, *ibid.*, 47. Ses conventions avec le pape Etienne III, I, 42. Fait la donation de l'exarchat au pape, I, 43. Ses expéditions d'Italie, *ibid. Empereurs des Francs;* leur généalogie, Tab. I. Commencent à Charlemagne et finissent à Bérenger I, *ibid.* I, 81 suiv. CHARLEMAGNE, éclat de son règne, I, 50. Ses conquêtes, *ibid.* Celle de l'Italie, I, 51. Patriciat de ce prince, I, 52. Sa dignité impériale, *ibid.* Sa législation, I, 54. Son goût pour les lettres, *ibid.* Etendue de son empire, I, 55. Son système politique, *ibid.* LOUIS-LE-DÉBONNAIRE; foiblesse de son administration, I, 57.

Charles-le-Gros ; sa déposition, I, 60. Arnould, I, 79. Les empereurs ses successeurs, I, 81.
Freya, *Frigga*, divinité du Nord, I, 106.
Fribourg, ville de Suisse, bâtie par les ducs de Zaringue, I, 89. Entre dans la confédération helvétique, II, 141.
Frioul, passe sous la domination des Vénitiens, II, 58.
Frise occidentale; acquise par les ducs de Bourgogne, II, 49.
Furst, voy. *Walter-Fürst*.
Fusiliers, Voyez *Fusils*.
Fusils, employés pour la première fois en Italie à la guerre de l'empereur Sigismond, II, 32 (3). Leur description, *ibid.* Invention de leurs ressorts, *ibid.*
Fust, Jean, associé de Gutenberg pour l'imprimerie, II, 26. Dépouille ce dernier de la presse, II, 27. Commence à imprimer des livres sous son nom, II, 28.

G.

Gafforio, général des Corses insurgés, III, 81 et suiv.
Galicie, royaume; Voyez *Haliez*.
Galles, principauté souveraine, conquise par les rois d'Angleterre, I, 218. Le fils aîné du roi en obtient le titre, *ibid.*
Gallipoli, première ville d'Europe occupée par les Turcs-Ottomans, II, 89.
Gama, Vasquez di, amiral portugais, aborde le premier à Calicut aux Indes, II, 106.
Gand, ville de Flandre, riche et puissante par l'étendue de son commerce et de ses manufactures, II, 40.
Gau, canton; division politique des peuples germaniques, introduite dans leurs nouvelles conquêtes, I, 28.
Gaules, envahies par les barbares du cinquième siècle, I, 11. Conquises par les Francs, I, 14, 39.
Gaultier, l'abbé, fait des ouvertures de paix à Louis XIV, II, 251.
Gautier sans avoir, détaché par Pierre-l'Hermite, conduit une troupe de croisés, I, 149 (2).
Généalogie; ses difficultés, Introd. XIII et suiv. Axiome généalogique, *idid*, XIV.
Généalogistes, allemands et et françois, Introd. XV et suiv.
Gênes; ses révolutions, I, 193. II, 55, 154. Variations de son gouvernement, *ibid.* Extension de son commerce au Levant, en Asie et en Afrique, I, 194. Tient Capha, Azow, Smyrne, *ibid.* Puissance de sa marine, *ibid.* Ses possessions sur le continent de l'Italie, I, 194 (1). Sa rivalité avec Pise, I, 195. Lui dispute l'empire de la Méditerranée, *ibid.* Affecte l'empire du Pont-Euxin, I, 194. Sa rivalité avec Venise, II, 55. S décadence, II, 56. Se donne à la France,

II, 57 ; aux ducs de Milan, *ibid.* Reprend son état républicain, II, 155. Sa nouvelle organisation, *ibid.* S'allie à la France et à l'Espagne dans la guerre pour la succession d'Autriche, III, 38. Sa capitale est envahie par les Autrichiens, III, 40. Leur expulsion, *ibid.* Est comprise dans la paix d'Aix-la-Chapelle, III, 45. Appelle les Impériaux contre les insurgés de Corse, III, 79, et les François, III, 80. Cède l'île à la France, III, 83.

Génes, archevêché, érigé par le pape Innocent II, I, 195 (1).

Genève, s'érige en république, I, 144.

Genghiskhan, conquérant des Mongols ; Voyez *Touschi-Khan.*

Geni-Chisar ; Voyez *Carachisar.*

Geofroy, évêque de Smagra, apôtre des Silésiens, I, 109.

Géographes anciens, Intr. XI ; modernes, *ibid.* XII.

Géographie ; ses divisions, Introd. X.

Gepides, maîtres de l'ancienne Dacie, I, 24. Réunis aux Goths, bouleversent les Huns, I, 113 (3). Destruction de leur état, I, 24.

Gérard d'Alsace, tige de la maison de Lorraine, I, 80.

Gerardi, Balthasar, assassin de Guillaume I, prince d'Orange, II, 137 (3).

Germanie ancienne ; son extension depuis le cinquième siècle, I, 25. Voy. *Peuples germaniques.*

Germéan-Ogli ; dynastie turque de l'Asie-Mineure, II, 89 (1).

Gerson, Jean, ambassadeur de France au concile de Constance, se distingue par son zèle pour l'extirpation du schisme et pour la réformation, II, 17.

Gex, pays, rendu au duc de Savoie par les Suisses, II, 145 (1).

Gibraltar ; son étymologie, I, 45 (3). Cédée à l'Angleterre par la paix d'Utrecht, II, 254. Les Espagnols échouent dans leurs efforts pour reprendre cette place, III, 133.

Gioja, Flave, Amalfitain ; est-il l'inventeur de la boussole? II, 34.

Glaris, canton, entre dans la confédération helvétique, II, 47.

Gnesne, archevêché de Pologne, fondé par l'empereur Otton III, I, 87.

Goa, aux Indes ; conquise par les Portugais, II, 106.

Godefroy de Bouillon, duc de la Basse-Lorraine, chef de la première croisade, I, 150. Prend Jérusalem, I, 151. Fonde le royaume de ce nom, *ibid.*

Godefroy, comte de Louvain, tige des ducs de Brabant et de la maison de Hesse, I, 80.

Gonfalonier de justice, premier magistrat de Florence, II, 55.

Gonzague, maison d'Italie, maîtresse de Mantoue, II, 54. Est élevée à la dignité ducale, II, 54 (1). Est dépouillée de ce duché, II, 264.

Goths, leur origine et premières demeures, I, 6. Embrassent le christianisme, I,

7. Leur domination entre la Vistule et le Tanaïs, détruite par les Huns, *ibid.* Réunis aux Gépides, ils bouleversent la monarchie des Huns, 113 (3.) Voyez *Visigoths* et *Ostrogoths*.

Gouvernemens des provinces, donnés sous le lien vassalitique, I, 65.

Gouvernement féodal, son origine, I, 30. Ses vices dans l'administration intérieure, I, 65. Son incompatibilité avec un plan de conquêtes, I, 66. Sa foiblesse, I, 67, 92. Son introduction en Angleterre, I, 101; en France, I, 69, 93. Ses désordres dans le Nord, I, 218. II, 192, 197. Son affoiblissement par les croisades, I, 161. Tombe en décadence en France, II, 67. Sa destruction dans les principaux états de l'Europe, II, 98. Est modifié en Empire par des lois, II, 42, 121, et par la paix de Westphalie, II, 127. Abattu en Espagne, II, 171; en Portugal, II, 175; en Angleterre, II, 181; en Ecosse, II, 70. en Danemarck, II, 301; en Suède, II, 197, 291; en Russie, par des réunions, II, 207.

Gouverneurs, chez les Francs et les Allemands; leur grand pouvoir, I, 68, 93. Deviennent héréditaires, en France, I, 69, 93; dans le royaume de Bourgogne, I, 87; en Allemagne, I, 93, 138.

Graces expectatives; leur origine, I, 145. Leur suppression au concile de Bâle, II, 14; en Allemagne et en France, II, 15.

Grand-Baskake, titre du commandant en chef des troupes tatares ou mongoles réparties en Russie, II, 74 (2).

Grand-Conseil de Venise; son origine, I, 192. Devient perpétuel et héréditaire, *ibid.*

Grande-Bretagne; Voyez *Angleterre*.

Grand-interrègne; sa nullité en Empire, I, 179.

Grande-Charte d'Angleterre; son introduction, I, 216.

Grands; leur pouvoir sous les Francs, I, 68; en France, I, 98; sous les Allemands, I, 93 suiv.

Grands officiers de l'Empire, s'arrogent le droit exclusif d'élire les empereurs, I, 179.

Gratien; son décret, I, 174.

Gravure en bois, prépare l'invention de l'imprimerie, II, 23. Est due à l'usage d'imprimer les cartes, *ibid.* Premières gravures en bois avec dates, II, 24 (1).

Gravure en cuivre; son invention, II, 28. Est-elle due à Finiguerra de Florence, *ibid.* Les plus anciennes gravures connues avec la date, II, 29 (1).

Grecs. Voyez *Empire grec*.

Grecs, anciens, cultivent les arts, la navigation et le commerce, Introd. XLII. leurs colonies, *ibid.* Leurs gouvernemens républicains, *ibid.* XLIV. Guerres intestines, *ibid.* XLV. Sont subjugués par les Macédoniens, *ibid.*, *ibid.* par les Romains, *ibid.* XLVI.

Grégoire VII; Voyez *Papes romains*.

Grégoire IX; Voyez *Papes romains*.

Grenade, royaume mahométan d'Espagne, I, 206. Est détruit par Ferdinand-le-Catholique II, 171.

Groenland, l'oriental, sa découverte, I, 107 (3). Est perdu de nouveau, I, 107 (4).

Groenland, l'occidental, sa découverte, *ibid.*

Groenlandois, sont tributaires des rois de Norwège, I, 107.

Guadeloupe, colonie française des Antilles, II, 104.

Guanahani, aujourd'hui St.-Sauveur, première île des Lucayes, découverte par les Espagnols, II, 100.

Guelphes, maison puissante dans le douzième siècle, possède à-la-fois les duchés de Bavière et de Saxe; sa chute, I, 182. Conserve ses allodiaux de la Basse-Saxe, I, 183. Devient la tige de la maison de Brunswick, I, 184. Voyez *Brunswick, duché.*

Guelphes et Gibellins, factions qui partagent toute l'Italie et l'Empire dans le moyen âge, I, 137, 188.

Guérai, nom de la famille des Khans de la Crimée, issus de Touchi, I, 236 (3). *Menguely-Guérai* se soumet à Mahomet II, II, 96 (3). Ses descendans sont reconnus successeurs éventuels au trône de Constantinople, *ibid.* Sont déclarés indépendans de la Porte, III, 95. Font leur soumission à la Russie, III, 141.

Guerre entre l'Empire et le sacerdoce; son origine, I, 137 suiv.

Guerres civiles et privées, usitées déjà sous les Carlovingiens, I, 69.

Gueux des Pays-Bas, II, 131, 133.

Guillaume Ockam, défenseur de Louis de Bavière contre la cour de Rome, II, 17.

Guises, leur pouvoir en France, II, 165.

Gutenberg, Jean, inventeur de l'imprimerie; sa patrie est Mayence, II, 24 Etablit sa première presse à Strasbourg, II, 25. Y imprime avec des caractères mobiles, mais gravés ou sculptés, *ibid.* Preuves de cette assertion, II, 26 (1). De retour à Mayence, y contracte société avec Jean Fust, II, 26. Est dépouillé par lui de la presse, II, 27. Contribue à la fonte des caractères, II, 26 (2). Etablit une nouvelle presse, et imprime jusqu'à sa mort, II, 27.

H.

Habsbourg, berceau de la maison d'Autriche en Suisse; est conquis par les Bernois, II, 48.

Hainault, comté; entre dans la maison des ducs de Bourgogne, II, 49.

Halicz, royaume ou principauté russe, appelé aujourd'hui *Galicie* et *Lodomérie*; est conquis par les Mongols, I, 239. Envahi par les Hongrois, I, 242 suiv. Repris par les Russes, I, 243 (1). Conquis par les Polonois, II, 76, 81. Echoue à l'Au-

triche dans le partage de la Pologne, III, 101.
Hambourg, ville; subjuguée par les Danois, I, 221. En secoue le joug, I, 222.
Hanovre, électeurs; appelés à la succession au trône britannique, II, 262, 279.
Hanovre, neuvième électorat; son érection, II, 256. Confédération des princes contre cet électorat, *ibid.* Introduction du nouvel électeur, II, 257.
Harald-Blaatand, premier roi chrétien du Danemarck, I, 105.
Harald-Haarfæger, premier monarque de la Norwège, I, 107 (1).
Harengs; nouvelle manière de les saler, inventée par Beukelszoon, II, 41.
Haydamaques, voy. *Cosaques Zaporogues.*
Hayti, nom donné à Saint-Domingue par les indigènes. Voyez *Saint-Domingue.*
Hégyre, voyez *Ere de l'Hégyre.*
Heidelberg, ville; origine de son université, I, 178 (4).
Hellichius, surnommé Gustafskold; son insurrection en faveur de Gustave III, III, 105.
Henri, duc de Viseu; encourage les Portugais à la navigation, II, 105.
Heptarchie en Angleterre, I, 20. Est détruite par Egbert-le-Grand, I, 21, 56.
Hérules; leurs premières demeures, I, 21. Font la conquête de l'Italie et de la ville de Rome, *ibid.* Destruction de leur royaume par les Ostrogoths, *ibid.*
Hesse, maison; son origine, I, 185.
Hispaniola, voyez *Saint-Domingue.*
Histoire; son utilité, Introd. I. Ses sources, *ibid.* V. Sa critique, *ibid.* VI. Ses sciences subsidiaires, *ibid.* IX. Ses divisions, *ibid.* XXXVII.
Histoire ancienne; précis qu'on en donne. Introd. XXXIX.
Histoire romaine; ses différentes périodes, Introd. XLVI et suiv. Incertitude des deux premières, *ibid*, XLVIII.
Hohenstauffen, maison puissante d'Empire; son avénement au royaume d'Allemagne, I, 138, (2); au royaume des Deux-Siciles, I, 198. Son extinction, I, 138, 184.
Hohenzollern, voyez *Brandebourg.*
Hollande, comté, cédé au duc de Bourgogne par Jacqueline de Bavière, II, 49.
Hollandois; accroissement de leur commerce, au commencement du quinzième siècle, par la pêche et la manière de saler les harengs, II, 41. Voyez *Provinces-Unies des Pays-Bas.*
Holstein, devient comté immédiat de l'Empire, I, 183. Est subjugué par le roi Canut VI de Danemarck, I, 221. Conquis sur les Danois par le comte de Schauembourg, I, 222. Ses comtes sont investis du duché de Slesvic, II 73, (1). Est dévolu, avec le Slesvic, à la maison d'Oldenbourg, II, 73.
Holstein, duché; est partagé entre les princes de la maison d'Oldenbourg, II, 294. La portion de la branche de

Holstein-Gottorp est échangée par le roi de Danemarck, III, 78.

Holstein-Gottorp, maison; obtient la souveraineté du Slesvic, II, 290 Est dépouillée de ses états par le roi de Danemarck, II, 298. Est élévée au trône de Suède, III, 50; et à celui de Russie, III, 49, 63. Perd ses possessions du Holstein, III, 78. Voy. *Oldenbourg*.

Holstein-Oldenbourg, duché; son érection, III, 78. Est conféré par le grand-duc de Russie à une branche cadette de sa maison, *ibid.*

Hommes de Robe, voy. *Robe*.

Hongrie; ses révolutions, I, 75, 110, 241. II, 85, 214, 319. III, 14, 26, 59. Est démembrée par les empereurs d'Allemagne, I, 89. Erigée en royaume par St.-Etienne, I, 110. Divisée en comtés, I, 111. Prétendue être du domaine de l'église, I, 133. Son état barbare au commencement du douzième siècle, I, 241, 242 (1). Ses rois absolus, I, 242. Duchés érigés en faveur des fils cadets des rois, I, 243. Limitation du pouvoir royal, *ibid.* Invasion des Mongols, I, 244. Leur retraite, I, 245. Extinction des rois de la descendance d'Arpad, II, 85. Avénement des Angevins, *ibid.* Celui des rois de différentes maisons, II, 86 suiv. Commencement des guerres avec les Turcs, II, 86. Passe à la maison d'Autriche, II, 215. Est démembrée par les Turcs, II, 216. Ses troubles intestins, II, 217. Progrès du protestantisme dans ce royaume, *ibid.* Traité de pacification de Vienne, de Lintz et de Presbourg, II, 218. Est reconquise sur les Turcs par les Autrichiens, II, 322. De royaume électif devient héréditaire, II, 323. III, 16.

Hongrie, rois, *maison d'Arpad*: sa généalogie, Tab. LXVII et LXVIII. S.-Etienne, reçoit la couronne angélique, I, 110. Change la face de la Hongrie, I, 111. Est canonisé, I, 111 (3). Ladislas, obtient l'Esclavonie et une partie de la Croatie, I, 242. Coloman, achève la conquête de la Croatie et de la Dalmatie, *ibid.* Bela II, crée son fils cadet duc de Bosnie, I, 243 (2). Geysa II introduit des colonies saxonnes ou allemandes dans la Transylvanie, I, 244. André II, entreprend une croisade, I, 154. Cause une révolution dans le gouvernement, I, 243. Bela IV, sa défaite par les Mongols sur les bords du Sajo, I, 244. Introduit de nouvelles colonies dans la Hongrie, I, 245. André III, dernier mâle de la maison d'Arpad, II, 85. *Maison d'Anjou*: sa généalogie, Tab. LXIX. Charles I d'Anjou, est préféré à tous ses compétiteurs, II, 85. Louis I, dit le Grand; ses exploits, *ibid.* Marie I, sa fille, *ibid.* Est exclue du trône de Pologne, II, 83. *Rois de différentes maisons*: leur généalogie, Tab. LXX. Sigismond de Luxembourg, est associé à la reine Marie son épouse, II, 86. Perd la ba-

taille de Nicopolis, *ibid.* Est dépouillé de la Dalmatie par les Vénitiens, *ibid.* Fait l'acquisition de Belgrade, *ibid.* Albert d'Autriche, héritier des états de Sigismond de Luxembourg, son beau-père, II, 87. Uladislas de Pologne, est tué à la bataille de Varna, *ibid.* Mathias Corvin, soutient la gloire de la Hongrie contre les Turcs, II, 214. Etablit sa résidence à Vienne, *ibid.* Uladislas II, réunit les couronnes de Hongrie et de Bohême, *ibid.* Louis, perd Belgrade, II, 215. Est tué à la bataille de Mohacz, *ibid.* *Rois de la maison d'Autriche:* leur généalogie, Tab. LXXI. Ferdinand I, a pour concurrent au trône Jean de Zapolya et le fils de ce dernier, Jean-Sigismond, II, 216. Fait une trève désavantageuse avec les Turcs, II, 217. Léopold I; ses guerres et ses succès contre les Turcs, II, 319. Troubles intestins, II, 320 suiv. Obtient la succession héréditaire en faveur des mâles de sa maison, II, 323. Maintient ses conquêtes par la paix de Carlowitz, II, 325. Joseph I, premier roi héréditaire de Hongrie, II, 324. Charles III (VI), s'allie avec les Vénitiens contre les Turcs, III, 14. Fait une paix glorieuse avec les Turcs à Passarowitz, III, 15. Obtient des états de Hongrie le droit de succession pour les femmes de sa lignée, III, 16. Est allié de la Russie contre la Porte, III, 25. Fait une paix désavantageuse à Belgrade, III, 26. Sa mort, III, 28. Marie-Thérèse; son avénement, III, 28. On lui conteste la succession de son père, III, 31 suiv. Elle s'associe François, grand-duc de Toscane, son époux, III, 36. Perd la Silésie par les traités de Berlin et de Dresde, III, 32, 37. Ses succès en Italie, III, 39. Paix d'Aix-la-Chapelle, III, 43. Alliance de Versailles avec la France, III, 59. Guerre de sept ans avec le roi de Prusse, *ibid.* Paix de Hubertsbourg, III, 65. S'allie avec la Porte contre la Russie, III, 93. Se fait céder la Bukowine par la Porte, III, 96. Prend part au premier partage de la Pologne, III, 98. Obtient les royaumes de Galicie et de Lodomérie, III, 100. Prétend à la succession de la Bavière, III, 114. Est traversée par le roi de Prusse, III, 116. Guerre avec ce prince, *ibid.* Obtient, par la paix de Teschen, les districts de la Bavière entre le Danube, l'Inn et la Saltza, III, 119. Voyez *Empereurs d'Allemagne.*

Hongrois; leur patrie originaire, I, 75. Leur arrivée sur le Danube, I, 76. S'agrandissent aux dépens des Esclavons de Moravie, *ibid.* Envahissent la Panonie, et infestent toute l'Europe, I, 77. Sont défaits par Henri l'Oiseleur, I, 81. Dépouillés par les Allemands du Noricum et de la Panonie supérieure, I, 89. Partagés entre plusieurs princes, I, 110. Embrassent le christianisme, *ibid.* Leur barbarie dans le douzième siècle, I,

242 (1). Infestent l'empire grec, I, 245.

Horde; explication de ce terme, I, 236 (1).

Horde d'or, nom donné à la dynastie des Mongols du Kaptschak, I, 236. Destruction de cette horde, II, 208. Voyez *Mongols du Kaptschak.*

Hospitaliers, voy. *ordres militaires et religieux.*

Hugue de Bercy, poëte provençal du commencement du treizième siècle, auteur de la bible Guyot, II, 34 (3). Parle le premier de l'aiguille aimantée, et de son usage dans la navigation, *ibid.*

Hunyad, Jean, se signale contre les Turcs, II, 87.

Huss, Jean, s'érige en réformateur, II, 12. Est brûlé à Constance, II, 13.

Hussites, sectateurs de Huss, prennent les armes en Bohême, II, 50.

Huns; leur origine mongole, I, 10. Bouleversent la monarchie des Goths, et donnent le mouvement à la révolution du cinquième siècle, I, 11. Leurs conquêtes, I, 13. Invasion dans la Gaule et en Italie, *ibid.* Invasion dans l'empire grec, I, 113. Chute de leur monarchie, I, 14, 113 (3).

I.

Iconium, ou *Cogni*, siége d'une branche des Turcs Seljoucides, I, 116, 151 (1). Voy. *Seljoucides de Roum.*

Images; leur culte proscrit par les empereurs grecs, I, 39. Rétabli par le concile de Nicée, I, 39 (3).

Imprimerie; son invention, II, 23. Consiste dans la *mobilité* et dans la *fonte* des caractères, II, 24. Celle de la mobilité est due à Jean Gutenberg, *ibid.* Celle de la fonte, à Jean Gutenberg et à Pierre Schœffer, *ibid.* II, 26 (2). Voyez *Fust., Gutenberg, Mayence, Schœffer, Schœpflin, Strasbourg.*

Indes orientales; découverte de la nouvelle route maritime aux Indes par les Portugais, II, 105. Changement dans le commerce des Indes, II, 106, 158. Conquêtes qu'y firent les Portugais, II, 106. Celles des Hollandois, II, 178. Conquêtes de l'Angleterre, III, 68.

Indictions; leur origine et sortes différentes, Introduct. XXXV et suiv.

Indoustan, conquis par les Arabes, I, 45. par Timour, II, 91. Voyez *Mongols des Indes.*

Indulgences de Léon X, II, 109.

Inquisition; son origine en France I, 143. (4) Erigée en tribunal ordinaire, et confiée aux Dominicains, I 214 (1). Son introduction en Espagne II, 171; dans les Pays-Bas, sous Philippe II, II, 130.

Intérim, publié par Charles-Quint, II, 124.

Interrègne; voyez *Grand-interrègne.*

Invasion des Barbares, voyez *Barbares du Nord*.

Inventions nouvelles; du *papier de linge*, II, 18; de la *peinture à l'huile*, II, 21; de la *boussole*, II, 34; de la *poudre* et du *canon*, II, 29; de l'*imprimerie*, II, 23; de la *gravure en bois*, *ibid*; de la *gravure sur cuivre*, II, 28. Voyez chacun de ces articles.

Investiture de l'anneau et de la crosse; droits qu'elle renfermoit, I, 121. Interdite aux souverains par Grégoire VII, I, 122. But que ce pontife se proposoit, *ibid*. Importance de cette investiture pour les empereurs, I, 123. Est abdiquée par eux, I, 137. Suite de cette abdication, *ibid*.

Irlande; ses révolutions, I, 74, 215. Sa conversion au christianisme, I, 215 (2). Son invasion par les Normands, I, 74. Est conquise par Henri II, roi d'Angleterre, I, 215 suiv. Son entière réduction, I, 216.

Irlandois, missionnaires dans plusieurs contrées de l'Europe, I, 215 (3).

Irnerius, jurisconsulte de Bologne, enseigne le droit romain avec succès, I, 177.

Irruption des Barbares dans l'empire romain, I, 3 suiv.

Isfendiar-Ogli, ou *Omer-Ogli*, dynastie turque de l'Asie-Mineure, II, 89 (1).

Islande, république fondée par les Normands, I, 74. Sa conversion au christianisme par les Norwégeois, I, 107 (2). Devient tributaire des rois de Norwège, I, 107. Cultive les lettres, I, 104 (1).

Israël van Mecheln, père et fils, graveurs du quinzième siècle, II, 29.

Israélites; destruction de leurs royaumes, Introd. XLIII.

Italie; ses révolutions, I, 21, 39, 51, 81, 186. II, 146, 263. Est conquise par les Hérules, I, 21; par les Ostrogoths, *ibid*.; par les Grecs, I, 22; par les Lombards, I, 23; par les Francs, I, 51. Démembrée de la monarchie des Francs, et érigée en un royaume particulier, I, 60, 81. Réunie à l'Allemagne par Otton-le-Grand, I, 85. Formée en républiques dans le douzième siècle, I, 186. Décadence de ces républiques, I, 188. Naissances de plusieurs nouvelles souverainetés, I, 189. Chute de l'autorité des empereurs en Italie, I, 92, 138, 164, 186. II, 146. Les François et les Espagnols s'en disputent la conquête, II, 147. L'Espagne en devient la puissance dominante, *ibid*. Cette puissance est remplacée par l'Autriche, II, 263. Voy. *Républiques d'Italie*.

Italie, *rois et empereurs particuliers*, I, 81; leur généalogie, Tab. I. Berenger II, se rend vassal d'Otton-le-Grand, I, 83. Est dépouillé par lui, I, 85.

Italie basse; son état au commencement du onzième siècle, I, 102. Des Normands-François y arrivent, *ibid*. Arrivée des fils de Tancrède, *ibid*. Est conquise par Robert Guiscard, et érigée en duché de la Pouille et de

la Calabre, I, 103. Convertie en royaume des Deux-Siciles par Roger II, I, 197. Voyez *Siciles (les Deux)*, *Naples*, *Sicile*.
Italiens : Voyez *Lombards*.

J.

Jacques de Compostella (S.), ordre religieux et militaire d'Espagne ; sa fondation, I, 206.
Jamaïque ; sa conquête par les Anglois, II, 104, 175.
Janissaires ; leur institution, II, 89.
Japon ; sa conquête projetée par les Mongols, I, 233.
Jacqueline de Bavière, cède ses états au duc de Bourgogne, II, 49.
Jaroslaw I, premier législateur de Russie, I, 109.
Jean de Bruges, autrement dit van Eyck, porte au plus haut degré de perfection la peinture à l'huile, II, 22. Voyez *Van Eyck*.
Jean de Castro, amiral portugais, et conquérant aux Indes, II, 106.
Jean de Gand, défend l'empereur Louis de Bavière contre le pape Jean XXII, II, 17.
Jean de Luxembourg, créé roi de Bohême, II, 50. Agrandit ce royaume, *ibid.*
Jean de Paris, Dominicain, défend Philippe-le-Bel contre le pape Boniface VIII, II, 17.
Jean de Procida, gentilhomme salernitain, n'est point la cause immédiate du massacre des François aux vêpres siciliennes, I, 200.
Jean de Trocznova : Voyez *Ziska*.
Jeanne d'Arc ; son apparition, II, 66. Mène le roi Charles VII sacrer à Rheims, *ibid.*
Jérôme de Prague, sectateur de Huss ; est brûlé à Constance, II, 13.
Jérusalem, ville ; conquise par les Arabes avec la Palestine, I, 44 ; par les califes Fathimites, I, 48 ; par les Turcs Seljoucides, I, 117 (1). Cédée aux Turcs Ortokides, I, 147 (2). Conquise par les califes égyptiens, *ibid.* Emportée d'assaut par Godefroy de Bouillon, I, 151. Reprise par Saladin, *ibid.*, 250. Cédée à l'empereur Frédéric II par le sultan d'Egypte, I, 254. Saccagée par les Khovaresmiens, *ibid.* Conquise par les Mamelucks, I, 251. Passe aux Turcs avec les états des Mamelucks, II, 222.
Jérusalem, royaume, fondé par Godefroy de Bouillon, I, 151. Détruit par Saladin, I, 250.
Jésuites : Voyez *Société des Jésuites*.
Jugemens de Dieu ; leur origine, I, 32. Sont réprimés par les papes, I, 174. Epreuve par le feu, usitée en Norwège pour constater la descendance royale, I, 218 (2).
Julin, fameux port de la Baltique dans le moyen âge, I, 220.
Jurisprudence ; celle des peuples germaniques établis dans l'empire romain, I, 31. Son

état antérieurement au douzième siècle, I, 172. Ne s'enseignoit point dans les académies, I, 177. Est introduite dans les universités, I, 178 Son perfectionnement depuis le douzième siècle, I, 174 suiv. Voyez *Législation.*

Justinien, l'empereur, enlève l'Afrique aux Vandales, et l'Italie aux Ostrogoths, I, 19, 23 Son code de lois, I, 172 Voyez *Code de Justinien.*

Jutiens, alliés des Anglois dans l'expédition de la Bretagne romaine, I, 19.

K.

Kaminiec, ville de Podolie, prise par les Mongols, I, 239. Passe aux Lithuaniens, et des Lithuaniens aux Polonois, II, 77. Est conquise sur les Polonois par les Turcs, II, 309. Rendue aux Polonois par la paix de Carlowitz, II, 312. Echoit à la Russie, avec la Podolie, dans le second partage de la Pologne, III, 170.

Kaptschak, peuple; son identité avec les Cumans, Polowziens et les Turcs, I, 232, 238 (1).

Kaptschak, *Kiptschak*, pays, situé sur la Kama, le Wolga et le Jaik, I, 237 (1). Est envahi et conquis par les Mongols, I, 232, 233. Subjugué par Timour, II, 91. Voyez: *Mongols du Kaptschak et l'article suivant.*

Kaptschak, Khans: Batou, fils de Touchi, petit-fils de Tschingis-Khan, en est le fondateur, I, 235. Fait la conquête de la Russie, I, 239. Bâtit Saraï sur le Wolga, I, 235 (3). Reçoit une ambassade de Saint-Louis, I, 234 (4). Beréké, ou Burga-Khan, fait faire la levée des tributs en Russie par ses propres officiers, II, 74. Temmic-Mamaï, est battu par les Russes aux environs du Tanaïs, II, 77. Toktamisch, saccage Moscou, II, 78. Est défait par le fameux Timour, II, 91 (1). Achmet, dernier khan; démembrement de ses états, I, 236, II, 208.

Kara-Khataï, empire tatar, anéanti par Tschingis-Khan, I, 231.

Kasan, royaume tatar; démembré de l'empire du Kaptschak, I, 236. II, 208. Est subjugué par les Russes, II, 208.

Kerson, ville et port, construit par les Russes, sur le Dniéper, vers son embouchure, III, 96.

Khan, dignité usitée chez les peuples mongols et tatars; sa naissance, I, 231 (1).

Kharisme, *Kharasme* ou *Khovarezme*, pays à l'orient de la mer Caspienne; est conquis par les Arabes, I, 45, 116; par les Seljoucides, I, 116. Devient le siége d'un état puissant, I, 232. Est subjugué par les Mongols, *ibid.* Tombe en partage à Zagataï, second fils de Tschinghis, I, 234.

Khovarezmiens: Voy. *Sultans khovarezmiens.*

Kiew, ou *Kiovie*, ville de Russie, ancien siége des grands-ducs, I, 237. Prise par les Mongols, I, 239; par les Lithuaniens, II, 76. Passe, avec la Lithuanie, à la Pologne, II, 84. Est cédée à la Russie, II, 308, 311.

Kiovie, grand-duché de Russie, I, 237. Est envahi par les Mongols, I, 238. Son démembrement par les Lithuaniens et les Polonois, II, 76.

Kin, empire : voyez *Tatars Niutché*.

Kiptschak : Voy. *Kaptschak*.

Kœnigsberg, ville de Prusse, chef-lieu de l'ordre Teutonique, II, 8. Capitale du royaume de Prusse, II, 261.

Kosciuszko, général des Polonois insurgés, III, 172. Ses succès, III, 173. Sa défaite par les Russes, III, 175.

Kuban; est cédé en partie à la Russie, III, 164.

Kybourg, en Suisse; est acquis par les Zurichois, II, 48.

L.

Lacédémoniens, anciens; soulèvent la guerre de Péloponnèse, Introd. XLV.

Lancastre, branche des Plantagenets, nommée aussi *Rose rouge*; son avénement, II, 69. Ses droits au trône, II, 68. Est dépouillée de la couronne, *ibid.*

Landau, ville d'Alsace, cédée à la France, II, 255.

Languedoc; possédé par les Visigoths, I, 15 (1). Conquis par les Arabes, I, 46; par les Francs, I, 39, 47. Dévasté par la guerre des Albigeois, I, 212. Dévolu à la France, I, 213.

Langue franque; la même que la tudesque, I, 35.

Langues nouvelles; leur naissance en Europe, I, 34. Celle de la langue françoise moderne, I, 35, 58 (1), 59.

Latins : Voyez *Croisés* et *Empire latin*.

Lauenbourg, pays situé sur la rive droite de l'Elbe, est conquis par le roi Waldemar II de Danemarck, I, 221. Passe au pouvoir du duc Albert de Saxe, I, 222 (4).

Légats à latere; leur multiplication depuis Grégoire VII, I, 127. Les évêques obligés de fournir à leur entretien, *ibid.*

Législation; des anciens peuples germaniques, I, 31. Celle de Charlemagne, I, 54. Changemens qu'elle éprouve depuis l'introduction du droit romain, I, 171 suiv. Voy *Jurisprudence* et *Code de Justinien*.

Lenzbourg, comté en Suisse, conquis par les Bernois, II, 48.

Léon, royaume; son origine, I, 47. Voy. *Castille*.

Léopol ou *Lemberg*, ville de la Russie-Rouge; subjuguée par les Polonois, II, 76. Devient le partage de l'Autriche, III, 101.

Lettres et arts; leur état sous les Romains, dans le cinquième siècle, I, 33. Leur dépérissement depuis cette

époque, *ibid.* Encouragées par les califes, I, 48; par Charlemagne, I, 54. Cultivées en Islande, I, 75 (1), 104 (1). Reprennent vigueur en Europe lors des croisades, I, 161; et par l'établissement des universités, I, 176. Nouvelle lumière qui en résulte, II, 16. Leur état dans le moyen âge, I, 176. Voyez *Belles-lettres*.

Lettres de Change, connues dès le milieu du treizième siècle, II, 37. Premiers exemples certains qu'on en trouve, II, 37 (1).

Licencié, degré académique; son introduction, I, 177.

Ligue d'Augsbourg, opposée à la France, II, 238 et suiv. Voy. *Traités d'alliance*.

Ligue de Brunnen, II, 47.

Ligue de Cambrai contre les Vénitiens, II, 159.

Ligue catholique de France, alliée aux Espagnols, II, 167.

Ligue hanséatique; son origine, I, 162, 179. Sa constitution, ses quartiers et assemblées, II, 38. Villes nombreuses qui en faisoient partie, II, 38. Sa puissance, *ib.* Nature de son commerce, II, 39. Sa décadence, *ibid.*

Ligue de Lombardie, opposée aux empereurs d'Allemagne, I, 187 suiv.

Ligue du Rhin; son origine, I, 179.

Lille, ville, cédée à la France, II, 229.

Limbourg, duché, entre dans la maison des ducs de Bourgogne, II, 49.

Linge; sa multiplication en Europe donne naissance aux fabriques de papier, II, 20.

Lisbonne, ville, prise par le roi Sigurd I de Norwège, I, 220 (1); par le roi Alphonse I de Portugal, I, 208. Assiégée par les Castillans, II, 63. Ravagée par un tremblement de terre, III, 53.

Lithuanie; ses anciennes limites, II, 75 (3). Sa donation à l'ordre Teutonique par l'empereur Louis de Bavière, II, 79. Sa conversion au christianisme, II, 83. Son union avec la Pologne, II, 84. Tombe, en grande partie, en partage à la Russie, III, 101.

Lithuanie, grands-ducs: leur généalogie, Tab. LXI. Ringold, prend le premier ce titre, II, 76. Gedimin, fait la conquête de la Volhynie et de la principauté de Kiovie, *ibid.* Est la tige de plusieurs familles russes et polonoises, II, 76 (4). Olgerd, perd la Volhynie et la Podolie, II, 77. Jagellon; son élection au trône de Pologne, II, 83. Engagemens qu'il prend, II, 84. Introduit le christianisme dans la Lithuanie, II, 83.

Lithuaniens; manquent de monumens littéraires antérieurs à l'introduction du christianisme, II, 75 (2). Sont tributaires des Russes, II, 76. Leurs conquêtes sur les Russes depuis le douzième siècle, *ibid.* Leurs princes décorés du titre de grand-duc, *ibid.* Ils perdent la Volhynie et la Podolie, II, 77. Leurs guerres avec les Teutoniques, II, 79. Embrassent le christianisme, II, 83. Perdent la Samogitie, II, 79. La recouvrent, II, 80.

Livonie; sa découverte par des marchands de Brême, I, 227. Ses premiers évêques, *ibid.* Est conquise par les chevaliers de l'ordre de la Milice du Christ, I, 228. Introduction du luthéranisme dans ce pays, II, 204. Envahie est par les Russes, *ibid.* Cédée à la Pologne par l'Ordre, II, 205. Partagée entre différentes puissances, II, 206. Maintenue par la Pologne contre la Russie, *ibid.*, 209, 212. Conquise par la Suède, II, 199. Cédée à elle par différens traités, II, 199 (2). Est conquise par la Russie, II, 296, 298. Cédée à Pierre-le-Grand, II, 301. Voyez *Ordre de la Milice du Christ.*

Livonie, chevaliers : Voyez *Ordre de la Milice du Christ.*

Lodomérie, royaume ou principauté russe : Voyez *Wladimir.*

Lojola (Ignace), fondateur de la société des Jésuites, II, 115.

Loi salique, opposée à Edouard III, roi d'Angleterre, II, 64. Interprétée en faveur de Philippe de Valois, par les états-généraux de France, *ibid.*

Lois des peuples germaniques; leur esprit, I, 13 suiv. Voy. *Législation.*

Lombards; leurs premières demeures, I, 23. S'établissent dans la Panonie, I, 24. Dépouillent les Grecs de la plus grande partie de l'Italie, *ibid.*, 114. S'emparent de l'Exarchat de Ravenne, I, 411 En sont dépouillés par les Francs, I, 43. Destruction de leur royaume, I, 51.

Lombards ou *Italiens*, s'emparent du commerce dans les différens états de l'Europe, II, 37. Mettent en usage les lettres de change, *ibid.*

Londres, ville; comptoir des villes hanséatiques pour l'Angleterre, II, 39.

Lorraine, royaume; son origine, I, 60. Ses révolutions, *ibid.* Est réuni à l'Allemagne, I, 61, 80. Divisé en deux duchés, I, 80.

Lorraine (haute), duché; ses ducs héréditaires; leur tige, Gérard, d'Alsace, I, 80. Est occupé par la France, II, 232. Rendu à ses ducs par le traité de Rysvic, II, 242. Cédé à la France par le traité de Vienne de 1738, III, 23. Sa réunion, III, 23 (2).

Lorraine (basse); ses ducs héréditaires; leur tige, Godefroy, comte de Louvain, I, 80. Voy. *Brabant.*

Lorraine, ducs : CHARLES V, refuse de rentrer dans son duché à la paix de Nimègue, II, 233. Epouse la sœur de l'empereur Léopold I, II, 232 (2). Ses exploits contre les Turcs, II, 322. LÉOPOLD, rentre dans son duché à la paix de Rysvic, II, 242. FRANÇOIS, échange ce duché contre le grand-duché de Toscane, III, 23. STANISLAS LESCZINSKI, dernier duc de Lorraine, III, 23 (2).

Louis de Bavière : Voyez *Empereurs.*

Louisiane, province de l'Amérique; est cédée à l'Espagne par la France, III, 66 (1). Rendue à la France par l'Espagne, *ibid.* Cédée aux

Etats-Unis de l'Amérique, *ibid.*

Louis-le-Germanique, premier roi d'Allemagne, I, 59.

Lubeck; déclarée ville immédiate, I, 183. Subjuguée par les Danois, I, 221. Affranchie de leur joug, I, 222. Devient capitale du premier quartier des villes hanséatiques, et siége des assemblées générales de la ligue, II, 38.

Lucerne, ville de la Suisse; entre dans la confédération helvétique, II, 47.

Lunden, en Scanie, érigée en archevêché, I, 219 (1).

Lupold de Babenberg, défenseur de Louis de Bavière contre la cour de Rome, II, 17.

Lusace, margraviat; son origine, I, 86. Est incorporé à la Bohême par l'empereur Charles IV, II, 50. Démembré de la Bohême, et cédé à la maison électorale de Saxe, II, 126, 220.

Luther (Martin), s'érige en Saxe contre les indulgences, II, 110. Entreprend de réformer l'église romaine, *ibid.* Progrès de sa doctrine, II, 111. Conseille la sécularisation de la principauté de Prusse, II, 202 (1).

Luxembourg, comtes; élevés à la dignité impériale, II, 42. Obtiennent le trône de Bohême, II, 50. Acquièrent la Silésie et la Lusace, *ibid.* et le margraviat de Brandebourg, II, 52. Voyez *Jean de Luxembourg*, *Bohême*, *Empereurs d'Allemagne*.

Luxembourg, duché; passe aux ducs de Bourgogne, II, 49. Est dévolu à l'Autriche avec la succession de Bourgogne, II, 118.

Lusiziens, peuple esclavon, I, 86.

Lycurgue, législateur de Lacédémone, Introd. XLIV.

Lyon, ville d'Empire; passe sous la souveraineté de la France, II, 44.

M.

Macédoine, empire ancien; sa fondation, Introd. XLVI. Son démembrement, *ibid.*

Macédoine, royaume ancien; détruit par les Romains, Introd. XLVI.

Macédoine, province de l'empire grec; attaquée par Amurat I, II, 90. Sa conquête achevée par Amurat II, II, 93.

Macédoine, rois anciens: Philippe subjugue la Grèce, Introd. XLV. Alexandre-le-Grand, bouleverse l'empire persan, *ibid.* XLVI.

Madère, île de l'Océan Atlantique, découverte par les Portugais, II, 105.

Madrid; prise sur les Maures par le roi Alphonse VI de Castille, I, 203. Envahie deux fois par les alliés dans la guerre pour la succession d'Espagne, II, 268.

Magellan (Ferdinand), entreprend le premier voyage autour du monde, II, 108.

Magyar, nom que prennent les Hongrois, I, 76.
Mahomet, prophète et conquérant, I, 44.
Maine, comté; enlevé aux Anglois par Philippe Auguste, I, 211. Passe des Angevins de Naples à Charles de Valois, II, 59 (1). Est conféré, avec l'Anjou, à Louis, fils puîné du roi Jean de France, *ibid.*
Majorque, rois, de la maison d'Aragon, II, 61.
Maires des villes de France; leur origine, I, 166.
Maires du palais, chez les Francs; leur élévation, I, 36. Pepin d'Heristal devient maître de la monarchie, I, 37. Charles Martel s'illustre par ses victoires, I, 38. Pepin-le-Bref dépouille les Mérovingiens, *ibid.*
Maître ès-arts; degré académique, usité avant le douzième siècle, I, 177 (2).
Malaga, colonie phénicienne, Introd. XLI.
Malatesta (Sigismond-Pandolphe), prince de Rimini, inventeur des bombes et des mortiers en Europe, II, 32.
Malines, ville des Pays-Bas; passe aux ducs de Bourgogne, II, 49.
Malte, île; conférée à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, I, 158. II. 153. Assiégée par Soliman-le-Grand, II, 223. Voy. *Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.*
Mameluk, mot arabe; sa signification, I, 251 (3).
Mameluks, garde prétorienne des sultans d'Egypte, surnommés *Bahurites*, I, 251. S'emparent du gouvernement en Egypte, I, 252. Elisent un sultan de leur corps, *ibid.* Repoussent les Mongols de Tschinghis-Khan, *ibid.* Dépouillent les Francs de leurs possessions en Syrie, I, 253.
Mameluks, surnommés *Bordgites*, branche particulière de Mameluks; dépouillent les Baharites, I, 251 (4). Sont subjugués par les Turcs Ottomans, II, 222.
Mandats de provision; leur origine, I, 144 suiv.
Mantaille, assemblée ou concile qui déféra la royauté à Boson, I, 62.
Mantoue, ville de Lombardie, dévolue à la maison de Gonzague, II, 53. Est érigée en duché, II, 54 (1).
Mantoue, duché, confisqué par l'empereur Joseph I sur la maison de Gonzague, II, 264.
Manufactures de soie; passent de la Grèce en Sicile, et de là en Italie, II, 37.
Manufactures de toile; connues en Allemagne dès le douzième siècle, II, 20 (2).
Manufactures de laine; leur siége dans les Pays-Bas, II, 40. Passent en Angleterre depuis le règne d'Edouard III, II, 41.
Margraviats; leur origine sous Charlemagne, I, 55; sous Otton-le-Grand, I, 86.
Margraviat d'Autriche; sa formation, I, 90.
Margraviat du Nord, ou de Brandebourg, établi contre les Esclavons, I, 86. Est conféré à la maison Ascanienne, II, 52 (1). Voyez *Brandebourg.*
Margraviat oriental, ou de Misnie, I, 86.

Mariages des prêtres ; usités dans l'Occident comme dans l'Orient, I, 123 suiv. Défendus par Grégoire VII, *ibid.*

Marienbourg, en Prusse ; chef-lieu de l'ordre Teutonique, I, 226.

Marlborough ; ses victoires, II, 249. Est disgracié, II, 251.

Maroc, ville d'Afrique, fondée par Yousouf, fils de Taschefin, souverain des Almoravides, I, 204.

Maroc, rois de la dynastie des Almoravides, I, 204 ; de celle des Almohades, *ibid.* ; des Mérinides, I, 205 (3) ; des Schérifs, *ibid.*

Marozia, souveraine de Rome au dixième siècle, I, 82.

Marseille, ville, possédée par les Génois, I, 194 (1).

Marsile de Padoue, défenseur de Louis de Bavière contre la cour de Rome, II, 17.

Martinique, colonie françoise des Antilles, II, 104.

Martinus Gallus, le plus ancien historien de Pologne, I, 108 (4).

Masovie, branche de Pologne, de la maison des Piasts, issue de Conrad, petit-fils de Boleslaw III, I, 241. Donne le territoire de Culm à l'ordre Teutonique, I, 225. Est exclue du trône de Pologne, II, 82.

Mayence, patrie de Jean de Gutenberg, II, 24. Les poinçons et la fonte des caractères y sont inventés, II, 24, 26.

Mazarin, cardinal ; son ministère, II, 226.

Mazeppa, hetman des Cosaques, entraîne Charles XII dans l'Ukraine, II, 296.

Mecklenbourg, seigneurie immédiate de l'Empire, I, 183 (2). Est conquise par les Danois, I, 221 ; en secoue le joug, I, 222. Son duc prétend à la succession de la Bavière, III, 115. Obtient le privilége de *non appellando*, III, 120.

Médailles ; prétexte de guerre contre la Hollande, II, 230.

Médecine ; ses premières écoles, celles de Salerne et de Montpellier, I, 177 (1). Est reçue dans les universités, I, 178.

Meermann (Gérard), conseiller pensionnaire de Rotterdam, propose un prix sur l'introduction du papier de linge, II, 19 (1).

Mersch (van der), général des insurgés belges, III, 154.

Melchthal : Voyez *Arnold Melchthal.*

Mellingen, ville de Suisse, conquise par les cantons, II, 48.

Mentes-Ogli, dynastie turque de l'Asie-Mineure, II, 89 (1).

Mérinides, dynastie arabe, enlève aux Almohades le Mogreb, I, 205 (3). Est dépouillée par celle des Schérifs, *ibid.*

Mérovingiens ; première dynastie des Francs, I, 14, 36. Dépouillée par les Carlovingiens, I, 38. Rejetons de cette dynastie, I, 42 (1).

Methodius, Grec ; administre le baptême au duc Borziwoy de Bohême, I, 108.

Metz : Voyez *Evêchés.*

Mexique ; sa conquête par les Espagnols, II, 103.

Mieczyslaw, premier duc de Pologne chrétien, I, 108. Se reconnoît vassal et tributaire de l'empereur d'Allemagne, I, 90 (2).

Milan, ville ; s'érige en république, I, 164. Est rasée par Frédéric I, I, 186. Rebâtie, I, 187. Tombe en partage aux Viscontis, II, 54. Voy *Visconti.*

Milan, duché ; son origine, II, 54. Passe aux Sforzes, à l'extinction des Viscontis, *ibid.* II, 163. Est réuni à la monarchie espagnole après les Sforzes, II, 173. Passe à la branche allemande d'Autriche, II, 263. Est démembré en faveur de la maison de Savoie, par la paix d'Utrecht, II, 266 ; par la paix de Vienne de 1738, III, 24 ; par celle d'Aix-la-Chapelle de 1748, III, 44.

Milan, ducs, de la maison de Visconti : Jean Galéas, créé duc par l'empereur Wenceslas, II, 54. Philippe-Marie, dernier duc de Milan de la maison de Visconti, II, 54 (4). Voy. *Visconti.*

Mines ; leur premier usage en Europe, II, 32 (1).

Mirandole, duché, confisqué par l'empereur, et vendu au duc de Modène, II, 264.

Misnie, maison d'Empire ; acquiert la Thuringe, I, 184. Est investie de l'électorat de Saxe, II, 51.

Missions armées : Voy. *Croisades.*

Modène ; passe à la maison d'Este, II, 53. Est érigée en duché, *ibid.* Voyez *Este.*

Mogreb, partie occidentale de l'Afrique, composée des états de Fetz et de Maroc, I, 203 (3).

Moines ; leur grand pouvoir dans l'empire grec, I, 111. Leurs disputes frivoles, I, 112. Leur multiplication dans l'église latine, I, 140. Deviennent le principal appui du pouvoir pontifical, I, 142. Voyez *Ordres religieux et monastiques.*

Moldavie, appelée Cumanie dans le moyen âge, I, 245 (2). Ses princes sont dans la dépendance des rois de Hongrie ; II, 85 ; assujettis par les Turcs, II, 223.

Moluques, îles ; leur conquête par les Hollandois, II, 178.

Mongols, *Mogols*, *Moungales ;* leur origine, I, 229. Distingués des Tatars, I, 229 (3). Pourquoi appelés Tatars en Russie, I, 140 (1). Leurs différentes branches, I, 230. Invasion en Russie sous Touschi, I, 238 ; sous Bâtou-Khan, I, 239. Invasion en Pologne et en Silésie, I, 241 ; en Moravie, *ibid.* ; en Hongrie, I, 244 ; en Esclavonie, Croatie, Dalmatie, Bosnie, Servie et Bulgarie, *ibid.* Ils abandonnent la Hongrie, I, 245. Motif de leur retraite, *ibid.*

Mongols, empire ; fondé par Tschinghis, I, 230. Sa vaste étendue, I, 233. Sa destruction, I, 235. Ses dynasties particulières, I, 234. Leur dépendance du grand-khan, I, 234, (4). Voy. *Tschinghis-Khan.*

Mongols, empire, fondé par Timour. Voyez *Timour.*

Mongols, grands-khans : leur généalogie, Tab. LXXXI. Tschinghis-Khan ; ses exploits, I, 230. Octai-Khan, envahit l'Europe, I, 233. Gaiouk-Khan, I, 233, 245. Mangou-Khan, détruit l'empire des califes de Bagdad, I, 232 (3). Koublai-Khan, subjugue l'empire des Song et toute la Chine, I, 232 (2). Chunti-Khan, est chassé par les Chinois, I, 235 (2).

Mongols du Kaptschak ; dynastie particulière, fondée par Batou, fils de Touschi, petit-fils de Tschinghis-Khan, I, 235. Pourquoi prirent-ils le nom de Tatars ? I, 240 (1). Etendue de leurs états, I, 235. Leur siége sur le Wolga, *ibid.* Démembrement de cette dynastie, I, 236. II, 208. Voy. *Kaptschak.*

Mongols de Perse ; dynastie particulière, fondée par Houlagou, I, 234 (2). Son extinction, *ibid.*

Mongols du Zagataï, dynastie particulière, fondée par Zagataï, second fils de Tschinghis, I, 234 (3). Leur décadence, *ibid. Mahmoud*, khan du Zagataï, est général dans l'armée de Timour, II, 92 (1). Voy. *Timour.*

Mongols des Indes ; leur tige, Babour, un des descendans du fameux Timour, II, 92.

Montecuculi, général de l'empereur Léopold I, gagne la bataille de Saint-Gothard, II, 319. Est opposé à Turenne, II, 231.

Montezuma, dernier empereur du Mexique, II, 103.

Montferrat, duché, est cédé à la maison de Savoie, II, 254, (1).

Montferrat, marquis : Boniface, chef de la quatrième croisade, I, 153. Vend Candie aux Vénitiens, I, 247.

Montferrat, marquisat ; est au pouvoir des Génois, I, 194 (1).

Montfort, comtes : Simon, général de l'armée des croisés contre les Albigeois, I, 212. Amauri cède les états des comtes de Toulouse au roi de France, *ibid.*

Montpellier, comté ; est acquis par les rois d'Aragon, II, 61. Vendu à la France par le roi de Majorque, *ibid.*

Morabethin : Voyez *Almoravides.*

Moravie ; siége d'un état puissant dans le neuvième siècle, I, 76. Son démembrement, *ibid.* Passe aux ducs de Bohême, I, 76 (3). Est ravagée par les Mongols, I, 241. Passe, avec la Bohême, au pouvoir de l'Autriche, II, 215.

Morée, péninsule ; est cédée aux Vénitiens par la paix de Carlowitz, II, 331. Reconquise par les Turcs, III, 14. Voyez *Péloponnèse.*

Morisques ; leur expulsion de l'Espagne, II, 174.

Mortiers ; leur invention en Europe, II, 32.

Moscou, capitale de la Russie ; prise par les Mongols, I, 239. Devient le siége d'un grand duché, II, 77. Est saccagée par le khan Toktamisch, II, 78. Ravagée par la peste, III, 92.

Mousquets ; leur première mention en Italie, II, 32.

Sont inventés par les Allemands, II, 32 (3).
Moyen âge; sa barbarie, I, 35.
Murbach, abbé en Alsace, cède ses droits sur Lucerne aux Autrichiens, II, 46.
Musulman; origine de ce mot, I, 116 (3)
Mysore, état puissant aux Indes, conquis par l'Angleterre, III, 70.

N.

Namur, comté; passe aux ducs de Bourgogne, II, 49.
Naples, duché; Voy. *Pouille*.
Naples, royaume; fondé par les Normands François, I, 197. Démembré de la Sicile lors des vêpres siciliennes, I, 199. Ses révolutions particulières, II, 58. Est incorporé à la monarchie espagnole, II, 173. Démembré de cette monarchie, et cédé à l'empereur Charles VI par la paix d'Utrecht, II, 263. Cédé à l'infant dom Carlos, avec la Sicile, par la paix de Vienne, III, 23. Voyez *Siciles (les Deux)*.
Naples, rois particuliers: *maison d'Anjou*, sa généalogie, Tab. XXV. Charles I, perd la Sicile par les vêpres siciliennes, I, 199. Lève le siège de Messine, I, 201. Charles II, épouse une princesse de Hongrie, II, 85. Donne sa fille en mariage à Charles de Valois, II, 59 (1). Jeanne I, vend Avignon au pape, II, 44. Adopte Charles de Durazzo, et ensuite Louis I, duc d'Anjou, II, 58. Charles III, fait mourir la reine Jeanne I, II, 59. Jeanne II, adopte successivement le roi d'Aragon et le duc d'Anjou, II, 59. *Maison d'Aragon*, sa généalogie, Tab. XXVI. Alphonse I, roi d'Aragon, adopté par la reine Jeanne II, II, 59. Investi par le pape, II, 60. Fonde une branche particulière de rois de Naples, *ibid.* Cette branche est dépouillée par Ferdinand-le-Catholique, roi d'Aragon, II, 172
Naples, rois titulaires; leur généalogie, Tab. XXVII. Louis I, duc d'Anjou, fils de Jean, roi de France, adopté par la reine Jeanne I de Naples, II, 58. S'empare du comté de Provence, II, 59. Louis III, adopté par la reine Jeanne II, *ibid.* René, son frère, dépouillé par le roi d'Aragon, II, 60.
Naples, ville; origine de son université, I, 78.
Narsès, général de Justinien, I, 23.
Narva; vendue à l'ordre Teutonique par le roi Waldemar III de Danemarck, I, 223 (1).
Natolie; gouvernement-général turc en Asie-Mineure, II, 90. Saccagé par Timour, II, 91.
Navarre, royaume; son origine, I, 63. Ses révolutions, I, 201. Passe à différentes maisons, I, 202. Est conquis par Ferdinand-le-Catholique sur la maison d'Albret, II, 172.

Navarre, rois; leur généalogie, Tab. XV. GARCIE I, prend le titre de roi, vers 858, I, 64. SANCHE-LE-GRAND, réunit les états chrétiens d'Espagne, I, 97. GARCIE IV, fils de Sanche-le Grand, tige de tous les rois de Navarre, *ibid.* PHILIPPE-LE-BEL et ses trois fils, rois de France et de Navarre, I, 202. JEAN D'ALBRET, dernier roi de Navarre, est dépouillé par les Espagnols, II, 172.

Navigation des Européens; ses progrès, lors des croisades, I, 162; depuis l'invention de la boussole, II; 36. Son extension par toutes les parties du globe, II, 99.

Nestor, moine de Kiovie du onzième siècle; père de l'histoire de Russie, I, 73 (1)

Neustrie, royaume des Francs Mérovingiens, I, 36.

Neutralité armée; opposée par l'impératrice de Russie au système maritime de l'Angleterre, III, 137. Renouvelée par l'empereur Paul, III, 139 (2).

Nevers, comte, fils du duc de Bourgogne, se trouve à la bataille de Nicopolis, II, 86 (1). Est fait prisonnier par les Turcs, *ibid.*

Nevers, comté, passe aux ducs de Bourgogne, II, 49.

Nice, comté, possédé par les Génois, I, 194 (1). Passe à la maison de Savoie, II, 265.

Nicée, capitale de l'empire de Roum; conquise par les croisés sur les Turcs Seljoucides, I, 150. Rendue aux Grecs, I, 151 (1). Devient le siége d'un empire grec particulier, I, 248. Est reprise sur les Grecs par les Turcs Ottomans, II, 89. Voy. *Empire de Nicée.*

Nogaret (Guillaume), envoyé en Italie contre le pape Boniface VIII, II, 6 (1).

Nombre d'or, Introd. XXXV.

Noms de famille, introduits depuis la fin du onzième siècle, Introd. XV.

Noot. (van der), chef des insurgés belges, III, 153.

Nord; les lettres y pénètrent avec le christianisme, I, 104. multiplicité de ses anciens rois, I, 106 (1). Origine des monarchies du Nord, *ibid.* Leur état barbare, I, 208. Voy. *Danemarck*, *Suède*, *Norwège.*

Norique, province romaine; passe sous la domination des Ostrogoths, I, 22. Est cédée aux Francs, I, 23.

Normandie, partie de la Neustrie; est cédée aux Normands, I, 75. Conquise par Philippe-Auguste, I, 211.

Normands; leur berceau, I, 70. Commencement de leurs courses, *ibid.* Sont animés par un fanatisme religieux, *ibid.* Ravagent les côtes de l'Europe et de l'Afrique, I, 71. Leurs invasions en France, *ibid.* Causes qui les facilitent, I, 72. Etats fondés par eux, I, 73. Obtiennent une partie de la Neustrie, I, 75. Leurs incursions en Irlande, et royaumes qu'ils y fondent, I, 74. Leur conversion au christianisme, I, 75. Renoncent aux courses maritimes, I, 220.

Normands - François; font la conquête de l'Angleterre, I, 100; de la Basse-

Italie, I, 101 suiv. 115. Sont dépouillés de Tripoli et de Tunis par les Almohades, I, 205 (1).

Norwège, royaume ; ses révolutions, I, 107. II, 71. reçoit le christianisme, I, 107. Obtient une métropole, I, 219 (1). Son trône est électif, et les bâtards sont admis à la couronne, I, 218 (2. Singulier usage de l'épreuve par le feu, *ibid.* Son union avec le Danemarck, II, 71, 73.

Norwège, rois ; leur généalogie, Tab. XLI. Harald Haarfæger, premier monarque, I, 107 (1). Oloff Trygqweson, introduit le christianisme, I, 107. Envoie des missionnaires en Islande, I, 107 (2). Olof II, dit le Gros et le Saint, affermit la monarchie et le christianisme, I, 107. Sigurd I, entreprend une croisade en Terre-Sainte ; prend sur les Maures plusieurs places de la Galice et du Portugal, I, 220 (1). Suerrer, est excommunié et déposé par les papes, I, 219 (1). Haquin VI, dernier des rois de la descendance de Harald Haarfæger, II, 71 (2). Magnus Smæk, roi de Suède, parvient au trône de Norwège, par les femmes, *ibid.* Haquin VII, époux de la princesse Marguerite de Danemarck, *ibid.* Olof VI, termine la suite des rois, *ibid.* Voyez *Union de Calmar*, *Rois de l'Union.*

Noureddin, fils de Zenghi, fait, par Saladin, la conquête de l'Egypte, I, 249.

Nowgorod, ville et république russe ; n'est point envahie par les Mongols, I, 239 (2). Comptoir des villes hanséatiques pour la Russie, II, 39. Conquise par le grand-duc Iwan Wasiliewitsch I, II, 207.

Nuremberg ; invente les ressorts des armes à feu, II, 32.

O.

Obotrites, peuple esclavon du Mecklenbourg, I, 27. Tributaire des Francs, I, 50 ; des Allemands, I, 86.

Ockam ; Voyez *Guillaume Ockam.*

Odin, divinité du Nord, I, 70.

Oesel, île ; subjuguée par le roi Waldemar II, I, 222. Vendue par le roi Abel à l'évêque de l'île, I, 223 (1). Rentre sous la domination du Danemarck, II, 206. Est cédée à la Suède, II, 201. Passe à la Russie, avec la Livonie, II, 301.

Oldenbourg, maison d'Empire ; est élevée au trône du Danemarck, II, 73. Hérite des duchés de Slesvic et de Holstein, *ibid.* Se partage en deux branches principales, la royale et celle de Holstein-Gottorp, II, 193. Traités de partage, d'union et de communion, source de longs différends entre ces branches, II, 194. Arrange-

gement définitif de ces différends, III, 78. Voyez *Holstein-Gottorp*.

Olof-Skötkonung, premier roi chrétien de la Suède, I, 106.

Olof-Tryggweson, premier roi chrétien de la Norwège, I, 107.

Omado'ddin Zenghi, appelé vulgairement Sanguin, I, 118 (2). Prend la ville d'Edesse sur les Francs, *ibid.* I, 152.

Ommiades, première dynastie des califes, I, 47. Sa destruction, *ibid.*

Ommiades d'Espagne, I, 47. Leur destruction, I, 96.

Orange, princes; Voy. *Stadhouders*.

Ordres religieux et militaires; leur origine, en Palestine, I, 156 suiv.; en Espagne, I, 206. Voyez *Alcantara* et *Calatrava*.

Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; son institution, I, 156. Son premier grand-maître, I, 157. Est dédié à Saint-Jean-Baptiste, *ibid.* Acquiert l'île de Rhodes, I, 158. En est dépouillé par les Turcs, II, 152, 222. Obtient l'île de Malte, I, 158. II, 153.

Ordre de la Milice du Christ ou *Porte-Epée*; sa fondation, I, 228. Son union avec l'ordre Teutonique, *ibid.* Ses conquêtes, *ibid.* Fait l'acquisition de l'Estonie, I, 223 (1). II, 79. Rachète son indépendance des Teutoniques, II, 204. Sa suppression, II, 205. Voyez *Livonie*.

Ordre des Templiers; sa fondation, I, 158. Sa suppression, I, 159.

Ordre Teutonique; son institution en Terre-Sainte, I, 159. Son premier grand-maître, *ibid.* Entreprend la conquête de la Prusse, *ibid.* I, 226. Etablit son siége à Marienbourg, I, 159. II, 78. Fait la conquête de la Poméranie de Dantzic, II, 78. Ses guerres avec les Lithuaniens, *ibid.* Grandeur de l'ordre, II, 79. Ses revenus, II, 79 (4). Le grand-maître, protecteur de la ligue hanséatique, II, 38. Sa décadence, II, 80. Perd la Samogitie, *ibid.*; et la Poméranie de Dantzic, avec une partie de la Prusse, *ibid.* Est dépouillé du reste de la Prusse, II, 201. Son siége transféré en Allemagne, I, 159. II, 202.

Ordre de Saint-Lazare; fondé dans la Terre-Sainte, I, 160. Son siége transféré en France, *ibid.*

Ordres religieux et monastiques; leur multiplication dans l'église latine depuis la fin du onzième siècle, I, 140. Exemptions et privilèges qui leur sont accordés, I, 142.

Ordre des Dominicains; fondé contre les Albigeois, I, 214. Est chargé de l'inquisition, *ibid* (1).

Ordres mendians; leur naissance dans le douzième siècle, I, 141. Leur réduction au concile de Lyon de 1274, *ibid.*

Orléans, duchesse; sa prétention au Palatinat, II, 238. Cette prétention soumise à un arbitrage, II, 242.

Ort, cantons de la Suisse ; II, 45 (4).
Ostrogoths ; leurs premières demeures, I, 6 et 7. S'établissent dans la Panonie, I, 22. Font la conquête de l'Italie sous le roi Théodoric, *ibid.* Acquièrent dans la Gaule les villes situées entre le Rhône, les Alpes et la Méditerranée, I, 15 (1). En font la cession aux Francs, I, 23 (2). Destruction de leur monarchie, I, 22, 23.
Ottomans : Voy. *Turcs Ottomans.*
Oxford ; son académie, connue avant le douzième siècle, I, 176. Devient université dans le treizième ; I, 178.

P.

Pacta conventa de Pologne ; leur origine, II, 213.
Pacte de famille, entre les différentes branches de la maison de Bourbon, III, 62.
Padischah, titre qui équivaut à la dignité impériale ; adopté par les Ottomans, II, 89.
Padoue; érigée en république, I, 164. Obtient une université, I, 178. Est conquise par les Vénitiens, II, 58.
Paix : Voyez *Traités de paix.*
Palatinat du Rhin; entre dans la maison de Wittelspach, I, 182. Est déclaré électorat par la bulle d'or, II, 42. Perd sa dignité électorale dans la guerre de trente ans, II, 128. Obtient un huitième électorat par la paix de Westphalie, *ibid.* Voyez *Wittelspach.*
Palatins, électeurs : Frédéric V, élu roi de Bohême, II, 125. Charles, dernier électeur de la branche de Simmern ; différends sur sa succession, II, 238. Charles-Théodore, recueille la succession de la Bavière, III, 114. Sa convention du 3 janvier avec l'Autriche, III, 115. Est maintenu contre l'Autriche par la paix de Teschen, III, 119. Consent à échanger la Bavière contre les Pays-Bas, III, 121.
Paléologues, empereurs de Nicée, I, 248. S'emparent de Constantinople, *ibid.* Leur fin tragique, II, 94. Voyez *Empire Grec.*
Palestine ; conquise par les Arabes, I, 44, 147 (1) ; par les Fathimites, I, 147 (1) ; par les Turcs Seljoucides, I, 117 (1). Abandonnée aux Turcs Ortokides, I, 147 (2). Reprise par les califes égyptiens, *ibid.* Conquise par les croisés, I, 151 ; par le fameux Saladin, *ibid.* Enlevée à ses descendans par les Mamelucs, I, 253. Passe sous la domination des Turcs Ottomans, II, 222.
Pampelune, rois ; Voyez *Navarre*, rois.
Pandectes : Voyez *Code des Pandectes.*
Panonie ; subjuguée par les Huns, I, 13 ; par les Ostrogoths, I, 22 ; par les Lombards, I, 24 ; par les Avares, *ibid.* ; par les Francs, I, 51 ; par les Hongrois, I, 77.

Paoli (Hyacinthe) , général des Corses insurgés , III , 79 , 81.

Paoli (Pascal) ; son apparition en Corse , III , 82. Sa retraite en Angleterre , III , 84.

Papes romains ; leur tableau chronologique depuis Grégoire VII , Tab. LXXVIII. Soumis aux empereurs grecs et aux Exarques , I , 52. Secouent le joug des Grecs, I, 40. Implorent la protection des Francs contre les Lombards , I, 42. Origine de leur puissance séculière , I , 39 , 43. Sont soumis à Charlemagne et aux Francs , I , 52 suiv. ; aux empereurs d'Allemagne , I , 85 (1) , I , 121. Font des efforts pour secouer le joug des Allemands , I , 123. Y réussissent , I , 138 et suiv. Leur élévation depuis Grégoire VII , *ibid.* Nouveau pouvoir sur le clergé, I , 125; pouvoir sur les souverains , I , 127. S'arrogent le droit de les déposer , I , 128. Prétendent à la supériorité féodale sur tous , I , 132 suiv. Etats et royaumes qui leur sont tributaires , I , 135 (2). Exercent le droit de confirmer les empereurs d'Allemagne et de les déposer , I , 131 , 139. Droits qu'ils usurpent dans la collation des bénéfices ecclésiastiques , I , 144. Se qualifient de maîtres du monde entier , II , 1. Taxes et trésoriers qu'ils établissent partout , II , 2. Leurs légats , I , 127. II , 3. Jugent les causes de tous les souverains , II , 4. Défendent aux souverains d'imposer le clergé , *ibid.* Disposent des souverainetés à leur gré , *ibid.* Décadence de leur puissance , II , 5. Causes de cette décadence , II , 6. Imprudence de leur conduite , *ibid.* Translation de leur siége à Avignon , II , 9. Grand schisme d'Occident, II , 11. Nouvelle lumière qui nuit à leur grandeur , II , 16.

Papes romains ; leur suite ; Grégoire I, prend le titre de *Servus servorum Dei* , I , 112 (2). Boniface III , reçoit le titre d'évêque œcuménique , *ibid.* Grégoire II , est déclaré chef de la république romaine , I , 40. Etienne II, demande à Pepin-le-Bref des secours contre les Lombards, I, 41 suiv. Renouvelle à St.-Denis la cérémonie du sacre du roi , I , 42. Confère le *patriciat* à Pepin et à ses fils , *ibid.* Obtient la donation de l'Exarchat , I , 43. Léon III, défère à Charlemagne la dignité impériale , I , 53. Jean VIII , voit éclater le schisme avec l'église grecque, I , 114. Jean XII, couronne Otton-le-Grand empereur , I, 84. Est déposé par lui , I, 85. Léon VIII ; critique de son décret rendu en faveur d'Otton-le-Grand , I, 85(1). Silvestre II, envoie en Hongrie la couronne dite angélique, I , 110, Clément II, est élevé à la papauté par l'empereur Henri III , I , 91. Nicolas II , accorde à Robert Guiscard l'investiture de la Pouille , I, 103. Change le titre du droit que les empereurs exerçoient dans l'élection des papes , I , 120. Alexandre II , élu sans la participation de l'empereur, *ibid.* Grégoire VII ; son

plan de politique, I, 120. Entreprend de soustraire lui et le clergé à l'autorité des princes, I, 121. Etablit son empire sur le clergé, I, 125; et sur les princes, I, 127. Serment d'hommage-lige qu'il prescrit aux évêques, I, 126. Célibat qu'il commande aux prêtres, I, 123. Se réserve les causes majeures, I, 126. Introduit les appels *omisso medio*, *ibid.* S'arroge le pouvoir de juger et de déposer les souverains, I, 128, suiv. Extension qu'il donne au pouvoir des clefs, I, 129. Veut que tous les souverains soient ses vassaux et tributaires, I, 132. Exige l'hommage lige de l'anti-empereur Hermann de Luxembourg, *ibid.* I, 139 (3). Causes qui favorisent ses usurpations, I, 136. Multiplie les ordres religieux, I, 140. Croisade en Terre-Sainte projetée par lui, I, 147. URBAIN II; ses décrets rigoureux contre les épouses des prêtres, I, 125 (1). Indique la première croisade au concile de Clermont, I, 148. Erige Pise en métropole, I, 195 (1). PASCAL II, approuve l'ordre de Saint-Jean, I, 157. CALIXTE II, transige avec l'empereur Henri V sur les investitures, I, 137. Confirme la règle des chevaliers de Saint-Jean, I, 157. HONORÉ II, approuve la règle des Templiers, I, 158. INNOCENT II, reçoit les foi et hommage du roi de Portugal, I, 208. Erige Gênes en archevêché, et partage les évêchés de Corse entre ce nouvel archevêque et celui de Pise, I, 195 (1). ANACLET II, consent à l'érection du royaume des Deux-Siciles, I, 197. EUGÈNE III, donne la croix rouge aux Templiers, I, 158. Autorise le décret de Gratien, I, 173. Introduit les docteurs en droit canon, I, 177. ADRIEN IV, autorise le roi Henri II d'Angleterre à faire la conquête de l'Irlande, I, 215. Prétend que toutes les îles converties au christianisme sont du domaine de Saint-Pierre, II, 5, (2) (4). ALEXANDRE III entre dans la ligue de Lombardie contre l'empereur Frédéric I, I, 187. Dépose ce prince, I, 139 (2). Fait sa paix avec lui, I, 140, 187. Devient maître de la préfecture de Rome, I, 140. Accorde aux Vénitiens la seigneurie de la Mer Adriatique, I, 191. CÉLESTIN III, confirme l'ordre Teutonique, I, 159. Dépose l'empereur Henri VI et le roi Suerrer de Norwège, I, 139 (2). INNOCENT III, introduit les ordres mendians, I, 141. Ses prétentions exorbitantes, I, 142. Emploie le premier la fameuse comparaison du soleil et de la lune, I, 143. S'attribue la faculté de dispenser des lois, *ibid.* Jette les fondemens du pouvoir des papes dans la collation des bénéfices ecclésiastiques, I, 144. Est l'auteur de la quatrième croisade, I, 153. Réclame le droit de juger l'élection des empereurs Philippe et Otton, comme aussi d'investir les empereurs, I, 139 (1). Dépose l'empereur Otton IV, I, 139 (2). Re-

çoit l'hommage du roi d'Angleterre, I, 217. Introduit l'inquisition, I, 143. I, 214. Dépose le roi Suerrer de Norwège, I, 219 (1). Publie une croisade contre les Mahométans d'Espagne, I, 205; et contre les Albigeois, I, 212. Prétexte dont il se sert pour s'arroger la connoissance des différends entre les souverains, II, 3 (1). Légitime les enfans des rois, II, 4 (1). Confère à son gré la dignité royale, II, 4 (4). Dispose des états des princes excommuniés ou fauteurs d'hérétiques, II, 5 (1). Honoré III, confirme l'ordre des Dominicains, I, 214. Prend sous sa protection le roi de Danemarck, II, 3 (2). Grégoire IX, publie les décrétales, I, 174. Exclut le clergé et le peuple des élections, I, 180 (1) Acquiert le comtat Vénaissin, I, 213 (2). Confie l'inquisition aux Dominicains, I, 214 (1). Entre dans la ligue de Lombardie contre l'empereur Frédéric II, I, 187. Dépose ce prince, I, 139 (2). Confirme l'union de l'ordre Teutonique avec celui de Livonie, I, 228. Innocent IV, fait déposer l'empereur Frédéric II au concile de Lyon, I, 139 (2). Dépose le roi Sanche II de Portugal, I, 209. Urbain IV, prétend juger l'élection des empereurs Richard et Alphonse, I, 139 (1). Fait usage de lettres de change, II, 37 (1). Adjuge au roi de Bohême tout ce qu'il pourroit conquérir sur les payens de Lithuanie et les Russes schismatiques, II, 5 (3). Clément IV, introduit la première réserve générale, I, 145. Investit Charles d'Anjou du royaume des Deux-Siciles, I, 199. Grégoire X, ordonne exclusivement aux sept électeurs de procéder à l'élection impériale, I, 180 (1). Réduit les ordres mendians, I, 141. Nicolas III, obtient de l'empereur Rodolphe de Habsbourg une déclaration d'indépendance, I, 140 (1). Martin IV excommunie le roi d'Aragon, et dispose de ses états, II, 5 (4). II, 62. Boniface VIII, cherche à prouver par l'écriture sainte le double pouvoir du pape, II, 1, suiv. Confère au roi d'Aragon l'île de Sardaigne, II, 62. Déclare la puissance séculière n'être qu'une simple émanation de la puissance ecclésiastique, II, 2. Introduit les annates, II, 2 (3). Défend à Philippe-le-Bel d'imposer le clergé, II, 4. Histoire de son différend avec ce prince, II, 6 suiv. Clément V, annulle la procédure de l'empereur Henri VII contre le roi de Naples, II, 3 (3). Transfère son siége à Avignon, II, 9. Supprime l'ordre des Templiers, I, 159. Prétend au vicariat de l'Empire, II, 3 (3). Clément VI, sa bulle foudroyante contre Louis de Bavière, II, 8. Acquiert la ville d'Avignon, II, 44. Obtient de l'empereur Charles IV la cession des droits de souveraineté sur Rome, sur Avignon et sur l'état ecclésiastique, I, 140 (1). II, 44. Grégoire XI, quitte Avignon pour retourner à Rome, II, 11.

Papes du grand schisme ; Papes romains : URBAIN VI ; son élection, II, 11. BONIFACE IX, introduit l'annate comme impôt fixe, II, 2 (3). INNOCENT VII, II, 11. GRÉGOIRE XII ; sa déposition par le concile de Pise, *ibid.* Résigne au concile de Constance, II, 12. *Papes d'Avignon* : CLÉMENT VII ; son élection, II, 11. Confirme l'annate, II, 2 (3). BENOIT XIII, est déposé au concile de Pise, II, 11 ; à celui de Constance, II, 12. *Papes pisans* : ALEXANDRE V et JEAN XXIII, II, 11. Ce dernier est déposé au concile de Constance, II, 12, 48.

Papes depuis le schisme : MARTIN V ; son élection au concile de Constance, II, 14. Son projet de réforme improuvé par les nations, *ibid.* Passe des concordats, II, 14 (1). Donne aux Portugais les terres qu'ils découvriroient depuis les Canaries jusqu'aux Indes, II, 5 (2). Convoque le concile de Bâle, II, 14. EUGÈNE IV, dissout deux fois ce concile, *ibid.* Convoque celui de Florence, II, 15. Est déposé par le concile de Bâle, *ibid.* Investit le roi d'Aragon du royaume de Naples, II, 60. Passe un concordat à Rome avec la nation germanique, II, 43. NICOLAS V ; son concordat avec l'empereur Frédéric III, II, 16, 43. CALIXTE III ; sa donation faite aux Portugais des terres nouvellement découvertes, II, 5 (2). Couronne l'empereur Frédéric III, II, 146. PIE II, publie une croisade contre Mahomet II, II, 95. Se rend à Ancône pour s'embarquer en personne, et y meurt, II, 96. ALEXANDRE VI ; sa ligne de démarcation pour le partage des deux Indes entre les Espagnols et les Portugais, II, 102. Accorde au roi d'Espagne le titre de Catholique, II, 171. Ses rapports avec Bajazet II, II, 221. JULES II, moteur de la ligue de Cambrai contre les Vénitiens, II, 159. Suscite la sainte ligue contre Louis XII, II, 163. Rétablit la puissance séculière des papes, II, 11. LÉON X ; ses indulgences, II, 109. Sa bulle contre Luther, II, 110. Accorde au roi d'Angleterre le titre de défenseur de la foi, II, 182. CLÉMENT VII, assiégé par les Impériaux à Rome, II, 148. Fait sa paix avec Charles-Quint, *ibid.* PAUL III, administre le dernier couronnement impérial à Charles-Quint, II, 146. Indique un concile à Mantoue et un autre à Trente, II, 113. Transfère ce dernier concile à Bologne, II, 114. Confirme la société des Jésuites, II, 116. JULES III, renouvelle le concile de Trente, II, 114. L'interrompt de nouveau, *ibid.* PIE IV, indique, pour la troisième fois, ce concile, et termine ses délibérations, *ibid.* PIE VI ; son voyage à Vienne, III, 152 (2).

Papier de coton ; apporté de l'Orient en Europe par les Arabes, II, 18. Senti-

mens différens sur son invention, II, 18 (5).

Papier de linge; son usage en Europe ne remonte que vers la fin du treizième siècle, II, 19. Premières traces qu'on en trouve, II, 19 (1) L'époque de son invention et le nom de son inventeur sont incertains, II, 19. On a tort de l'attribuer aux frères Cortuses de Padoue, II, 20 (1). La fabrique de ce papier n'est pas d'une invention nouvelle, II, 20. Elle commença plutôt en Allemagne et dans les pays septentrionaux que dans les méridionaux, *ibid.*

Papier de soie; son invention chez les Chinois, II, 18 (5).

Paraguay; république des Jésuites, III, 52.

Paris, ville; trois fois pillée ou brûlée par les Normands, I, 72. Son académie, connue avant le douzième siècle, I, 176. Son université est la première complète, I, 178.

Parme et Plaisance, duché; érigé en faveur de la maison de Farnèse, II, 151. Adjugé à don Carlos, infant d'Espagne, après les Farnèse, III, 4, 13. Cédé à l'empereur Charles VI par la paix de Vienne de 1738, III, 24. Adjugé à don Philippe, gendre de Louis XV, par la paix d'Aix-la-Chapelle de 1748, III, 43.

Partages; usités sous les rois Francs des deux premières races, I, 36, 67; en Espagne, I, 97; en Russie, I, 109; chez les Turcs Seljoucides, I, 117; en Pologne, I, 240; en Empire, I, 181; en Lithuanie, II, 76.

Patriarche de Constantinople; ses contestations avec celui de Rome, I, 112. Obtient le titre de patriarche œcuménique, I, 112 (2). Ses priviléges confirmés par Mahomet II, II, 95.

Patrice; origine de ce titre, I, 52.

Patriciat, de Pepin-le-Bref, I, 42; de Charlemagne, I, 52.

Pays-Bas; acquis par les ducs de Bourgogne, II, 49; par la maison d'Autriche, II, 118. Passent à la branche espagnole de cette maison, II, 118, 173. Sont réunis en un seul et même corps, et mis sous la protection de l'Empire, II, 122, 129. Leur soulèvement contre Philippe II, II, 131. Soumission de plusieurs provinces, II, 136, 137. Assurés à la branche allemande d'Autriche, par la paix d'Utrecht, II, 253. Leurs troubles intestins, III, 152. Factions de Vonck et de van der Noot, III, 153. Insurrection des Belges, III, 154. Formation d'un congrès, *ibid.* Pacification des troubles, III, 155.

Pays de Vaud; enlevé à la Savoie, et partagé entre les Bernois et les Fribourgeois, II, 145.

Peinture à l'huile; son invention, II, 21. Difficultés qu'elle présente, II, 22. Change les principes de l'art de peindre, *ibid.* Voy. *Van Eyck*.

Pélage (Don), roi fabuleux, I, 47 (3).

Pélégrin, évêque de Passau;

porte les premières semences de christianisme dans la Hongrie, I, 110.
Péloponnèse; ravagé par Amurat II, II, 93. Subjugué par Mahomet II, II, 95.
Période julienne, Introduct. XXXIV.
Pérou; sa conquête par les Espagnols, II, 103.
Perse; ancienne monarchie, bouleversée par Alexandre-le-Grand, Int. XLIII, XLVI.
Perse; royaume formé des débris de celui des Parthes; détruit par les Arabes, I, 114 (2).
Perse (la); subjuguée par les Arabes, I, 45; par les Seljoucides, I, 117. Démembré par les Atabeks, I, 118 (2). Conquise par les Mongols de Tschinghishkan, I, 232. Devient le siége d'une dynastie mongole particulière, I, 234 (2). Est conquise par Timour, II, 91. Dévolue aux Sophi, I, 234 (2).
Pétrarque, poëte du quatorzième siècle, II, 18. Donne une des premières descriptions du canon, II, 31 (4).
Pétri, Olaus et Laurentius; réformateurs de la Suède, II, 197.
Peuples esclavons; leur siéges primitifs, I, 26. Occupent l'ancienne Germanie entre la Vistule, l'Elbe et la Saale, *ibid.* Passent le Danube, et s'étendent dans plusieurs provinces de l'ancien empire romain, I, 27. Ceux d'Allemagne sont tributaires des Francs et des Allemands, I, 50, 86. Introduction du christianisme chez ces peuples, I, 86, 107. Exercent la piraterie dans la Baltique, I, 220. Voyez *Bohême*, *Pologne*, *Russie*.
Peuples germaniques; leur invasion dans l'empire romain, I, 3, suiv. Leur gouvernement, I, 27. Divisions politiques, I, 28. Manière de faire la guerre, I, 29. Lois et mœurs qu'ils introduisent dans leurs nouvelles conquêtes, I, 31. Déprisent les lettres et les arts, I, 33. Donnent naissance à des langues nouvelles, I, 34.
Pharamond; roi fabuleux des Francs, I, 12 (4), 47 (3).
Phéniciens; cultivent la navigation et le commerce, Introd. XLI. Leurs colonies, *ibid.*
Photius, patriarche de Constantinople; contribue au schisme entre les Latins et les Grecs, I, 113.
Phranza, historien grec; se trouve au sac de Constantinople, II, 94 (2).
Piasts, ancienne dynastie des ducs et rois de Pologne, I, 109. Sont dépouillés de la couronne, II, 82.
Picts et Scots, barbares d'Ecosse, I, 19.
Piémont; est dévolu à la maison de Savoie, II, 264.
Pierre d'Ailly, cardinal français; signale son zèle pour l'extinction du grand schisme, II, 17.
Pierre l'Hermite, prêche la croisade, I, 148. Conduit la première armée de croisés dans l'Orient, I, 149 (2).
Pise; république puissante dans le douzième siècle, I, 195. Prétend à l'empire de la Méditerranée, *ibid.* Perd la Sardaigne, II, 62. Sa rivalité avec Gênes, I 197.

Sa chute, *ibid.* Est conquise par les Florentins, II, 55.

Pise, érigée en métropole par le pape Urbain II, I, 195 (1).

Pizarro (François), conquérant du Pérou, II, 103.

Plaisantin; différends sur ce pays entre le roi de Sardaigne, la France et l'Espagne, III, 44. Conventions y relatives entre les trois cours, III, 72.

Podestà, première magistrature des républiques d'Italie; son origine, I, 188 et suiv.

Podolie; conquise sur les Russes et les Tatars par les Lithuaniens, II, 76. Enlevée aux Lithuaniens par les Polonois, II, 77; 81. Cédée à la Porte par la Pologne, II, 309. Rétrocédée par la Porte, II, 312. Adjugée à la Russie, III, 170.

Pologne; ses révolutions, I, 108, 240. II, 81, 211, 306. III, 84, 165. Ses partages dans le douzième siècle, I, 240. Origine des branches piastes de Silésie et de Masovie, I, 241. Est envahie par les Mongols, *ibid.* Ses ducs sont héréditaires, I, 240 (2); et tributaires des empereurs d'Allemagne, I, 90. Elle obtient la cession d'une partie de la Prusse, II, 80. Devient royaume, II, 81. Naissance du pouvoir de ses grands, *ibid.* Fin de l'ancienne maison royale, II, 83. Introduction de la succession mixte, II, 85. Son état vicieux, II, 211. Dégénère insensiblement en anarchie, II, 213. Son trône rendu purement électif; origine des *pacta conventa*, *ibid.* Introduction du *liberum veto*, II, 306 et suiv. Guerre cruelle des Cosaques, II, 307. Divisions intestines, II, 309. Est dépouillée par la Russie, II, 308, 311. Troubles des dissidens, III, 85. Confédération de Bar, III, 88. Guerre avec la Russie, III, 89. Premier démembrement de la Pologne, III, 97. Sa constitution vicieuse garantie, III, 102. Derniers efforts des Polonois pour changer les vices de leur gouvernement, III, 165. Constitution de 1791, III, 166. Entrée des Russes dans la Pologne, III, 168. Second démembrement, III, 170. Insurrection de Kosciuszko, III, 172. Troisième et dernier démembrement, III, 177.

Pologne, ducs, piasts; leur généalogie, Tab. LX. Mieczyslaw I, se fait chrétien, I, 108. Boleslaw II, est déposé par le pape Grégoire VII, I, 132. Boleslaw III, partage ses états entre ses fils, I, 240. Donne naissance à plusieurs branches piastes, *ibid.*

Pologne, rois, piasts; leur généalogie, Tab. LX. Przemyslaw II, prend la dignité royale, II, 81 (1). Wladyslaw, dit Lokietek, la rend permanente, II, 81. Est dépouillé de la Poméranie de Dantzik, II, 78. Casimir-le-Grand, cède la haute souveraineté de la Silésie au roi de Bohême, II, 50, 81. Fait l'acquisition de la Russie-Rouge, de la Volhynie et de la Podolie, II,

81. Fait élire son neveu Louis héritier du trône, à l'exclusion des princes piasts, II, 82. Louis le-Grand; acte par lequel il jette les fondemens de l'aristocratie polonoise, *ibid. Maison Jagellonne*; sa généalogie, Tab. LXII. Jagellon; son élection, II, 83. Unit la Lithuanie à la Pologne, II, 84. Accorde aux Polonois de nouveaux priviléges, *ibid.* Appelle les nonces à la diète, II, 85. Sigismond II Auguste, protège la réformation, II, 212. Termine la maison Jagellonne, II, 213. *Rois de différentes maisons;* leur généalogie, Tab. LXIII. Henri de Valois, signe les premiers *pacta conventa*, II, 213. Etienne Bathori, maintient la Livonie contre les Russes, II, 206, 209. Sigismond III, entreprend une longue guerre contre la Suède, II, 199. Uladislas IV, est élu grand-duc de Russie, II, 211. Maintient la dignité de sa couronne contre la Russie, II, 213. Jean-Casimir; sa guerre avec la Suède, II, 287. Malheureux état de la Pologne sous son règne, II, 308 suiv. Son abdication, II, 309. Michel Wiesniowiecki, fait une paix honteuse avec les Turcs, *ibid.* Jean Sobieski, libérateur de la ville de Vienne, II, 310. Verse des larmes en signant la paix de Moscou, avec la Russie, II, 311. Auguste II, regagne Kaminiec et la Podolie sur les Turcs, II, 312. Est déposé par les Polonois, qui lui opposent Stanislas Leszinski, II, 295. Est forcé de reconnoître Stanislas, II, 295 (3). Remonte sur le trône, après la déroute de Charles XII, II, 298. Auguste III, est élu, par la protection de la Russie, III, 20. Maintenu contre le roi Stanislas, III, 22. Stanislas Poniatowski; son élection, III, 84. Ses traités avec la Russie, sur l'affaire des dissidens, III, 87. Ses traités sur le premier partage de la Pologne, III, 100. Adhère à la constitution de 1791, III, 167. Y renonce pour accéder à la confédération de Targowice, III, 170. Ses traités sur le second partage, III, 171. Anéantissement de la Pologne par le troisième partage, III, 177. Abdication du roi, III, 178.

Polonois, peuple esclavon; sa première mention dans l'histoire, I, 108. conversion au christianisme, *ibid.* Ses ducs piasts tributaires des empereurs d'Allemagne, I, 90.

Polowziens, peuple; son identité avec les Cumans, Kaptschaks et Turcs, I, 237 (1). Est subjugué par les Mongols, I, 238 suiv.

Pombal; son ministère en Portugal, III, 51. Sa disgrace, III, 55 (1).

Poméranie; déclarée duché et principauté d'Empire par l'empereur Frédéric I, I, 183 (1). Conquise par Waldemar II, roi de Danemarck, I, 221. Secoue le joug des Danois, I, 222. Est partagée entre la Suède et les électeurs de Brandebourg, II, 128, 201. Cession au roi de Prusse de la partie située

entre l'Oder et la Peene, II, 300.

Poméranie de Dantzik, ou *orientale*; ses limites, II, 78. Est cédée aux chevaliers teutoniques, *ibid.* Passe à la Pologne, II, 80. Voy. *Prusse polonoise.*

Pomérellie; nom donné à la Poméranie orientale, II, 78.

Porcellet (Guillaume), gentilhomme provençal, sauvé du massacre des vêpres siciliennes par les Palermitains, I, 200.

Porte Ottomane; Voy. *Turcs Ottomans.*

Portugal, comté; HENRI, tige de tous les rois de Portugal; son origine, I, 206 (1). Créé comte de Portugal, I, 207.

Portugal, royaume; son origine, I, 206. Ses révolutions, I, 206. II, 62, 175, 272. III, 51. Devient tributaire du pape, I, 208. Brouilleries entre les rois et le clergé, I, 209. Origine et progrès de sa navigation aux Indes, II, 104. Son époque florissante, II, 176. Subit la domination espagnole, II, 177. Sa triste situation sous les Espagnols, II, 178 suiv. Secoue leur joug, II, 179. Maintient son indépendance, II, 270.

Portugal, rois; leur généalogie, Tab. XX, XXI, XXII. ALPHONSE I; sa vision, I, 207 (4). Sa victoire d'Ourique et ses conquêtes sur les Maures, I, 208. Se reconnoît vassal et tributaire du pape, *ibid.* SANCHE I, commence la conquête de l'Algarve, *ibid.* SANCHE II, est déposé par le pape, I, 209. ALPHONSE III, achève la conquête de l'Algarve, I, 208. DENYS, est excommunié par le pape, I, 209. FERDINAND, dernier de la race mâle et légitime des rois, II, 62. JEAN-LE-BATARD; son avénement, II, 63. Fonde une nouvelle dynastie de rois de Portugal, *ibid.* Prend Ceuta en Afrique, II, 105. Jette les fondemens de la navigation aux Indes, *ibid.* ALPHONSE V, époux de Jeanne Bertraneja, prétend au trône de Castille, II, 170. JEAN II, affermit le pouvoir royal, II, 175. Ses marins tournent le Cap de Bonne-Espérance, II, 105. EMMANUEL, pousse la navigation portugaise jusqu'aux Indes, et y jette les fondemens d'une vaste domination, II, 106. Découvre le Brésil, II, 103. JEAN III; ses succès et conquêtes aux Indes, II, 106. SÉBASTIEN; sa fin tragique, 176. HENRI-LE-CARDINAL, convoque les états, pour régler la succession, II, 177. Sa mort, suivie de l'invasion des Espagnols, *ibid.* *Rois de la maison de Bragance*: JEAN IV; son avénement, II, 179 et suiv. Guerre avec l'Espagne, II, 181, 270. ALPHONSE VI; son alliance avec l'Angleterre, II, 270. Son détrônement, II, 271. DON-PÈDRE II; sa paix avec l'Espagne et avec les Provinces-Unies des Pays-Bas, II, 271 suiv. Son fameux traité de Methuen, II, 272 (3). Guerre pour la succession d'Espagne, II, 272. JEAN V; avantages qu'il ob-

tient aux traités d'Utrecht, II, 273. Ministère de don Gaspar, son confesseur, III, 51. Joseph I; ministère du marquis de Pombal, qui entreprend la réforme des abus, III, 51 suiv. Guerre du Paraguay, III, 52. Tremblement de terre de Lisbonne, III, 53. Attentat contre la personne du roi, III, 54. Proscription des Jésuites, *ibid.* suiv. Sa guerre avec l'Espagne et la France, III, 63. Paix de Paris, III, 67. Marie, redresse les actes du ministère du marquis de Pombal, III, 55 (1). Transige, avec l'Espagne, sur les limites en Amérique, III, 67 (1). Cède à l'Espagne les îles Annobon et Fernando del Po, III, 45 (1); et la colonie du Saint-Sacrement, III, 67 (1). Accède à la neutralité armée, III, 138.

Posen, ou *Posnanie*, évêché de Pologne; fondé par Otton-le-Grand, I, 87.

Poudre à canon; son invention, II, 29. Elle a différentes époques, II, 30. Son usage chez les Indiens et les Chinois, *ibid.* Est apportée par les Arabes en Espagne, II, 31. Passe de l'Espagne en France; et de là dans les autres états de l'Europe, *ibid.* Causes qui en retardent l'usage dans la guerre, II, 33. Son premier emploi aux mines, II, 32. Voy. *Armes à feu*, *Artillerie*, *Canon*.

Pouille, duché, fondé par Robert Guiscard, I, 101. Devient fief du pape, I, 103. Est réuni à la Sicile par Roger II, I, 197.

Pragmatique sanction des François, arrêtée à Bourges, II, 15. Supprimée par Louis XI et François I, II, 16.

Pragmatique des Allemands, arrêtée à Mayence, II, 15. Confirmée par le concordat de Vienne, II, 16.

Prague; origine de son université, I, 178 (4). Celle de sa métropole, II, 50 (1).

Préfecture, de la ville de Rome, dépendante des empereurs, I, 121. Cédée au pape, I, 140.

Presbytérianisme; son introduction en Ecosse, II, 185.

Prétendans d'Angleterre: Jacques-Edouard-François, fils du roi Jacques II, est reconnu roi de la Grande-Bretagne par Louis XIV, II, 248. Charles-Edouard; sa descente en Ecosse, III, 37. Sa défaite à Culloden, III, 38.

Prévention; Voyez *Droit de prévention*.

Przemysl, ville; conquise sur les Lithuaniens par les Polonois, II, 76.

Procida; Voyez *Jean de Procida*.

Protestans; origine de ce nom, II, 111.

Provence, royaume, I, 63.

Provence, comté; fait partie du royaume des Bourguignons, I, 12. Est compris dans le nouveau royaume de Bourgogne ou d'Arles, I, 62. Entre dans la première maison d'Anjou, par la princesse Béatrix, héritière de ce comté, I, 199 (1). Est transféré sur la seconde maison d'Anjou, en vertu de l'adoption de la reine Jeanne I, II,

59. Passe à la France, II, 44.

Provinces-Unies des Pays-Bas ; leurs révolutions, II, 130 suiv., 281. III, 41, 143. Leur formation en république, II, 136. Déclarent leur indépendance, II, 137. Progrès de la nouvelle république, *ibid.* Ses conquêtes aux Indes, *ibid.*, II, 178, 181. Sa reconnoissance par l'Espagne, II, 139. Son état florissant, II, 281. Ses guerres avec l'Angleterre, *ibid.* Est réunie à l'Angleterre, sous le stadhoudérat de Guillaume III, II, 284. Ses guerrres avec la France, II, 229, 283. Obtient une barrière contre cette puissance, II, 284. Son alliance avec l'Autriche, III 13. Est enveloppée dans la guerre pour la succession d'Autriche, III, 40 ; et dans celle de l'Amérique septentrionale, III, 131, 139. Perd Négapatnam par la paix de Paris, III, 136. Ses différends avec l'empereur Joseph II, III, 143. Conférences de Bruxelles, III, 142. Paix de Fontainebleau, III, 147. Son alliance avec la France, *ibid.* Troubles intestins, III, 148. Retraite du stadhouder, III, 149. Entrée des Prussiens dans la Hollande, III, 151. Rétablissement du stadhouder, *ibid.* Alliance avec l'Angleterre et la Prusse, *ibid.* Voy. *Stadhoudérat.*

Prusa, *Bursa*, ville principale de la Bithynie, conquise par Ottoman, II, 88.

Prusse; inconnue aux anciens, I, 225 (2). Donnée à l'ordre Teutonique, I, 225 et suiv. Conquise par l'ordre, I, 226. Moyens qu'il y employe, *ibid.* Anciennes familles prusiennes, I, 227 (1). S'agrandit par de nouvelles conquêtes, II, 78. Son étendue sous les Teutoniques, II, 79. Confédération des nobles et des villes contre l'ordre, II, 80. Partage de la Prusse entre l'ordre et la Pologne, *ibid.* Voyez *Ordre Teutonique.*

Prusse ducale ; dégagée du lien vassalitique de la Pologne, et déclarée souveraineté libre, II, 260, 288. érigée en royaume, II, 260.

Prusse polonoise ; tombe en partage au roi de Prusse, III, 101.

Prusse teutonique ; enlevée à l'ordre, et érigée en duché et fief héréditaire de la Pologne en faveur de la maison de Brandebourg, II, 201.

Prusse, ducs ; *branche cadette de Brandebourg :* ALBERT, grand-maître de l'ordre Teutonique, s'érige en premier duc de Prusse, II, 202. Professe la doctrine de Luther, *ibid.* ALBERT-FRÉDÉRIC, meurt sans postérité mâle, II, 203. *Branche électorale :* JEAN-SIGISMOND, gendre d'Albert-Frédéric, acquiert le duché de Prusse, II, 203. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, fondateur de la grandeur de sa maison ; ses acquisitions au traité de Westphalie, II, 203. Allié des Hollandois contre Louis XIV, II, 231. Gagne la bataille de Fehrbellin, II, 232. Obtient

de la Pologne la souveraineté, sur la Prusse ducale, en faveur de ses descendans mâles, II, 260. Ses traités de paix avec Louis XIV, II, 231 (1), 233.

Prusse, rois, de la *maison de Brandebourg:* leur généalogie, Tab. LIV. FRÉDÉRIC I, prend la dignité royale, II, 260. Son couronnement à Kœnigsberg, II, 261. Ses engagemens envers l'Autriche et la république de Pologne, *ibid.* Est reconnu par les puissances, *ibid.* FRÉDÉRIC-GUILLAUME I; reçoit, par la paix d'Utrecht, la Gueldre espagnole pour la principauté d'Orange, II, 254. Se ligue contre le roi Charles XII, II, 299. Obtient, par la paix de Stockholm, la ville de Stettin, avec la Poméranie entre l'Oder et la Peene, II, 300. FRÉDÉRIC II; prétend à une partie de la Silésie, III, 30. Commence la guerre contre Marie-Thérèse, III, 31. Obtient la plus grande partie de la Silésie, par les traités de Breslau et de Berlin, III, 32. Recommence la guerre contre la reine, III, 35. Attaque l'électeur de Saxe, III, 36. Fait la paix à Dresde, III, 37. Son alliance avec l'Angleterre, III, 59. Envahit la Saxe, et donne lieu à la guerre de sept ans, *ibid.* Ligue tournée contre lui, III, 60. Evénemens de cette guerre, *ibid.* Paix de Pétersbourg, de Hambourg et de Hubertsbourg, III, 63 suiv. Intervient dans l'affaire des dissidens de Pologne, III, 86. Propose le premier partage de la Pologne, III, 97. Le fait agréer de l'impératrice de Russie, III, 98. Obtient la Prusse polonoise, avec une partie de la Grande-Pologne, III, 101. Intervient dans la succession de la Bavière, III, 116 Entreprend la guerre contre l'Autriche, *ibid* Fait la paix à Teschen, III, 119. Entre dans la neutralité armée, III, 138. Négocie la confédération germanique, III, 121. Son jugement sur la royauté de Prusse, II, 261. FRÉDÉRIC-GUILLAUME II; intervient dans les troubles de la Hollande, III, 150. Rétablit le stathouder dans ses droits, III, 151. Interpose sa médiation dans les troubles belgiques, III, 156. Soulève les Turcs contre les Russes, III, 157. S'entremet entre le Danemarck et la Suède, III, 160. Oblige l'empereur de faire la paix avec la Porte, sur le pied du *statu quo strict* avant la guerre, III, 163. Menace la Russie inutilement, III, 162, 164. S'allie avec les Polonois contre les Russes, III, 166. S'entend avec la Russie pour un second partage de la Pologne, III, 169. Traité qu'il fait avec la Pologne, III, 171. Entreprend le siége de Varsovie contre les Polonois insurgés, III, 174. Est obligé de le lever, III, 175. Lot qu'il obtient au troisième et dernier démembrement de la Pologne, III, 179.

Prussiens, compris par les anciens sous le nom d'*Estoniens*, I, 225 (2). Etymologie de leur nom, *ibid.* Leur

première mention dans l'histoire, *ibid.*
Pecautier de Mayence; notice y relative, II, 28. (2).
Ptolémaïde, ville de Syrie; enlevée aux Francs par les Mameluks d'Egypte, I, 154.
Pucelle d'Orléans; son apparition en France, II, 66.

Q.

Quadrivium, terme scolastique; son explication, I, 176 (2).
Quadruple alliance, III, 3.
Québec, ville du Canada, fondée par les François, II, 104.
Quiercy; Voyez *Carisiacus*.

R.

Raguse; son indépendance assurée par la paix de Carlowitz, II, 331.
Rakoczi (François), chef des mécontens de Hongrie, II, 326. Est élu prince de Transylvanie et duc de Hongrie, II, 328. Sa proscription, II, 329.
Raleigh (Walter), conduit la première colonie angloise dans l'Amérique septentrionale, II, 104.
Rama, ou *Bosnie*, royaume, acquis par les rois de Hongrie, I, 242.
Ratisbonne, ancienne résidence des ducs de Bavière; devient ville immédiate, I, 182. Siége de la diète permanente de l'Empire, II, 255.
Réformation de l'église; tentée au concile de Constance, II, 13; au concile de Bâle, II, 14. Causes qui la font échouer, *ibid.*
Réformation du seizième siècle, II, 108. Prend naissance en Allemagne et en Suisse, II, 110. S'étend par une grande partie de l'Europe, II, 111. Passe en France, II, 112; en Angleterre, II, 182; en Ecosse, II, 184; dans les Provinces-Unies, II, 132, 136; dans la Suisse, II, 144; à Genève, *ibid.*; en Danemarck, II, 192; en Suède, II, 197; en Prusse, II, 201 suiv.; en Livonie, II, 204; en Pologne, II, 212. III, 85; en Hongrie, II, 217; en Bohême, II, 218. Changemens qu'elle produit en Europe, II, 112. Entraîne des guerres en Empire, II, 123 suiv.; dans les Pays-Bas, II, 130 suiv.; en Suisse, II, 144; en France, II, 165; en Hongrie, II, 217 suiv.; en Bohême, II, 219; en Pologne, III, 88.
Réfugiés, Flamands, II, 138; François, II, 237.
Reggio, ville de Lombardie; passe à la maison d'Este, II, 53.
Règles de chancellerie, publiées par les papes, I, 145 (4).

Renaissance des belles-lettres; Voyez *Belles-lettres.*

Rensé ; l'union générale des électeurs y arrêtée, II, 42.

République d'Italie ; leur origine, I, 164. Efforts inutiles des empereurs pour les réduire, I, 186 suiv. Leur décadence, 188. Succombent sous le pouvoir des podestas et des capitaines, I, 189. II, 53. Voy. *Villes d'Italie.*

République romaine du huitième siècle, I, 39. Etendue de son territoire, I, 40. Fin de cette république, I, 51.

Réserves pontificales, leur origine, I, 145. Leur multiplication, *ibid.* Leur abolition au concile de Bâle, II, 14. Rendues en partie au pape par le concordat germanique, II, 43.

Ressorts des armes à feu; leur invention à Nuremberg, II, 32.

Rethel ; passe aux ducs de Bourgogne, II, 49.

Revel ; sa fondation par le roi Waldemar II, I, 222. Vendue à l'ordre Teutonique par le roi Waldemar III, I, 223 (1).

Réunions ; de Louis XIV, II, 233, 241 ; de Charles XI, roi de Suède, II, 292.

Rhétie romaine ; passe sous la domination des Ostrogoths, I, 22. Les Alemanni y obtiennent retraite, après la bataille de Tolbiac, I, 25 (2). Est cédée aux Francs par les Ostrogoths, I, 23.

Rhodes, île ; conquise par l'ordre de Saint-Jean, I, 158 ; par Soliman-le-Grand, II, 152, 222. Voyez *Ordre de Saint-Jean.*

Richelieu, cardinal ; son ministère, II, 169, 226.

Rienzi ; sa conjuration, II, 10.

Riga, ville ; sa fondation par le troisième évêque de Livonie, I, 228. Erigée en archevêché et métropole de toute la Prusse et de la Livonie, *ibid.*

Rivalité entre la France et l'Angleterre ; sa première origine, I, 210. Son objet sous les Valois, II, 64 ; sous Louis XIV, II, 280 ; sous les rois de la Grande-Bretagne de la maison d'Hanovre, III, 2, 56. Avantages qui en résultent, II, 289.

Rivalité entre la France et l'Autriche ; sa naissance, II, 119 suiv., 161 suiv. Occupe la politique des cardinaux de Richelieu et Mazarin, II, 169, 225 suiv. Reprend vigueur sous Louis XIV, II, 231 suiv., et sous Louis XV, III, 30.

Robe, gens de robe ; leur origine, I, 176.

Robert Guiscard, conquérant de la Basse-Italie ; premier duc de la Pouille, I, 102. Se rend vassal et tributaire du pape, I, 103.

Robert-le-Fort, tige de la dynastie des Capétiens, I, 72.

Rochelle (la), enlevée aux Calvinistes par le cardinal de Richelieu, II, 169.

Rodolphe de Habsbourg ; voy. *Empereurs d'Allemagne.*

Roger, (le Normand) ; fait la conquête de la Sicile, I, 103.

Rois ; leurs diverses espèces dans le Nord, I, 106 (1).

Rollon (Robert I), chef des Normands, premier duc de Normandie, I, 75.

Rome, ville; sa fondation, Introduct. XLVII. Devient république, *ibidem*; et empire, *ibid.* LIII. Est pillée et saccagée par les Visigoths, I, 7; par les Vandales, I, 18; par les Ostrogoths, I, 23. Soulevée contre les Grecs, et formée en république, I, 39. Menacée par les Lombards, I, 41. Soumise aux Francs, I, 52, 54; aux Allemands, I, 83. Nature de cette dépendance, I, 121. Secoue le joug des empereurs, I, 140. Se révolte contre les papes, et s'érige de nouveau en république, II, 10. Est réduite par les papes, *ibid.* Son académie, antérieure au douzième siècle, I, 176. Voyez *Préfecture de la ville de Rome.*

Romélie, vice-royauté ou gouvernement général turc en Europe; son institution par Amurat I, II, 90.

Roses rouge et blanche d'Angleterre; leur origine, II, 69. Se font une guerre cruelle, *ibid.* Voyez *Lancastre* et *Yorck.*

Roum, royaume de l'Asie-Mineure, fondé par les Turcs Seljoucides, I, 118. Subjugué par les Mongols, I, 233. Ses dépouilles partagées entre les émirs turcs, II, 88.

Roussillon, comté, passe aux rois d'Aragon, II, 61. Est cédé à la France par la paix des Pyrénées, II, 170.

Route maritime aux Indes, découverte par les Portugais, II, 104 suiv.

Rubruquis, ambassadeur de Saint-Louis auprès du khan des Mongols, I 234 (4).

Rügen, île de la Baltique, conquise par les Danois, I, 220 suiv. Passe aux ducs de Poméranie, I, 223 (1).

Rugiens; alliés des Hérules pour la conquête de l'Italie, I, 21.

Ruotzi, nom que les Finlandois donnent aux Suédois, I, 73 (1).

Ruric (le Normand), fondateur de la monarchie des Russes, I, 73. Voy. *Russie.*

Russes; peuple venu de la Scandinavie et plus particulièrement de la Suède, I, 73 (1). Fondation de leur monarchie par Ruric, *ibid.* Font trembler les empereurs de Constantinople, I, 74, 114. Embrassent le rit grec sous Wladimir-le-Grand, I, 109. Sont subjugués par les Mongols, I, 239.

Russie; ses révolutions, I, 73, 109, 237. II, 73, 206, 312. III, 19, 43, 73, 85, 137, 157. Partagée en deux grands-duchés et plusieurs principautés, I, 237. Multiplication de la dignité grand-ducale, II, 74. Subjuguée par les Mongols, I, 239. Envahie par Touschi-Khan, I, 238; par Batou-Khan, I, 239. Nature de sa dépendance des Mongols, II, 73. Est démembrée par les Lithuaniens, II, 75, suiv.; par les Polonois, II, 76. Son grand-duché transféré à Moscou, II, 77. Commence à s'ériger contre les Tatars ou Mongols, *ibid.* Secoue leur joug, II, 207. Extinction des

anciens grands-ducs, II, 210. Troubles des faux Démétrius, *ibid.* Avénement de la maison de Romanow, II, 211. Prend la supériorité sur la Pologne, II, 312. S'érige en puissance dominante dans le Nord, depuis la bataille de Pultawa, II, 317, III, 73.

Russie, grands-ducs, tzars et empereurs; leur généalogie, Tab. LV, et suiv. RURIC, fondateur de la monarchie des Russes, I, 73. WLADIMIR-LE-GRAND, introduit le rit grec en Russie, I, 109. JAROSLAW I, premier législateur des Russes, *ib.* ANDRÉ I JURIEWITSCH, fixe sa résidence à Wladimir-sur la Kliasma, I, 237. JURIE II WSEWOLODOWITSCH, tué à la bataille de Sita, contre les Mongols, I, 239. MICHEL II JAROSLAWITSCH, condamné à mort dans la Horde, II, 76 (1). IWAN I DANILOWITSCH, fixe sa résidence à Moscou, II, 77. DIMITRY III IWANOWITSCH DONSKOI, gagne sur les Tatars la victoire du Tanaïs, *ibid.* IWAN III WASILIEWITSCH, secoue le joug des Tatars, II, 107. IWAN IV WASILIEWITSCH, subjugue les royaumes de Kasan et d'Astracan, II, 208 suiv. Envahit la Livonie, II, 204. Prend possession de la Sibérie, II, 210. FÉODOR IWANOWITSCH, dernier grand-duc de la descendance de Ruric, *ibid.* Achève la conquête de la Sibérie, *ibid.* *Tzars et empereurs de la maison de Romanow:* leur généalogie, Tab. LVIII. MICHEL FEDROWITSCH; ses traités avec la Suède et la Pologne, II, 211. ALEXIS MICHAILOWITSCH; ses conquêtes sur les Polonois, II, 308. Sagesse de sa conduite à l'égard de Charles X, roi de Suède, II, 298. FÉODOR ALEXIEWITSCH, annulle les rangs héréditaires, II, 312. IWAN et PIERRE ALEXIEWITSCH, proclamés à la fois par les Strelitzs, II, 313. SOPHIE, autocratrice de toutes les Russies, fait la paix de Moscou avec la Pologne, *ibid.* PIERRE I ALEXIEWITSCH, prend seul les rênes du gouvernement, II, 313. S'érige en réformateur de son pays, *ibid.* Fait construire sa première flotte, II, 314 Supprime la dignité patriarchale, et la remplace par le très-saint synode, *ibid.* Casse les Strelitzs, II, 315. Change tout le militaire, II, 316. Prend Nyenschantz en Ingrie, et y jette les fondemens de S.-Pétersbourg, II, 317. Ses victoires sur Charles XII, II, 297. Se fait céder par les Suédois la Livonie, l'Estonie, l'Ingrie et la Carélie, 301. Sa campagne malheureuse du Pruth, II, 317. Prend le titre d'empereur, II, 318. Sa loi de succession, *ibid.* Sa mort, II, 319. CATHERINE I ALEXIEWNA, II, 319. PIERRE II, *ibid.* ANNE IWANOWNA, signe une capitulation, III, 19. Accorde sa protection à Auguste, électeur de Saxe, pour le trône de Pologne, III, 20. Maintient ce prince contre le roi Stanislas, *ibid* Envoie le premier corps d'armée russe sur le Rhin, III, 22. Dispose du duché de Courlande en faveur de son

favori ; III , 73. Entreprend la guerre contre la Porte, III , 24. Ses succès, III , 25 , 26. Paix désavantageuse de Belgrade, III , 27. Règle sa succession , III , 46. Iwan Antonowitsch , proclamé empereur dans le berceau , *ibid.* Sa mère s'empare de la régence , *ibid.* Entre en guerre avec la Suède , III , 47. Son détrônement , III , 48. Elisabeth Petrowna ; son élévation au trône de Russie , *ibid.* Sa paix avec la Suède , III, 50, Envoie une armée russe vers le Rhin , sous les ordres du prince Repnin , III, 42. Assure la succession au trône à Charles-Pierre-Ulric , duc de Holstein - Gottorp , son neveu , III , 49. Alliée de l'Autriche contre le roi de Prusse , III , 60. Sa mort change la situation des affaires , III , 63. *Empereurs de la maison de Holstein-Gottorp ;* leur généalogie , Tab. LIX. Pierre III ; son avénement , III , 63. Sa paix avec le roi de Prusse , III , 64. Entreprend la guerre contre le Danemarck , III , 76. Est détrôné , III, 64 , 77. Catherine II Alexiewna , transige avec le Danemarck sur les différends du Holstein, *ibid.* Intercède en faveur des dissidens de Pologne , III , 86. Traités avec les Polonois à ce sujet, III , 87. Confédération des Polonois , III , 88. Guerre de 1768 avec les Turcs , III , 89. Une flotte russe paroît dans la Méditerranée, III , 91. Embarras de l'impératrice , III , 92. Congrès de Focszany et de Bucarest , III , 93. Paix glorieuse de Kaynardgi , III , 95. Premier partage de la Pologne , III , 97. Lot de la Russie , III , 101. Dissout la république des Cosaques Zaporogues , III , 113. Intervient dans la guerre pour la succession de la Bavière , III , 118. Garantit la paix de Teschen , III , 120. Propose la neutralité armée , III , 137. Conventions y relatives, III , 138. Obtient la libre navigation dans toutes les mers de la Porte , par la convention explicative de Constantinople , III , 140. Réunit la Crimée , III , 141. Son voyage à Kerson , III , 157. Nourrit le projet de ressusciter les républiques grecques , III , 157 (1) Sa guerre avec la Porte et avec la Suède , III , 158. suiv. Paix avec la Suède , III , 161. Succès contre les Turcs , *ibid.* Fermeté de cette princesse , III , 163. Paix glorieuse de Yassy , III , 164. Fait entrer une armée en Pologne pour soutenir la confédération de Targowice , III , 168. Motifs qu'elle allègue , III , 168 (2). S'entend avec le roi de Prusse , pour un second partage de la Pologne, III , 169 et suiv. Succès contre Kosciuszko , III , 175. Prise de Prague et de Varsovie , III , 176. Traités sur le dernier démembrement de la Pologne , III , 177. Lot de l'impératrice , III , 178. Paul I Pétrowitsch, promulgue un nouvel ordre de succession au trône , III , 179. Renouvelle la neutralité armée , III , 139.

Russie rouge, conquise par les Polonois, II, 77 (1), 81. Voyez *Halicz* et *Wladimir*.

S.

Sachsenspiegel, voyez *Droits provinciaux d'Allemagne*.

Saint-Adelbert, évêque de Prague; baptise Saint-Etienne, premier roi de Hongrie, I, 110. Est martyrisé en Prusse, I, 225.

Saint-Boniface, premier archevêque de Mayence; administre le sacre à Pepin-le-Bref, I, 39.

Saint-Canut; souffre le martyre en Danemarck pour la dîme, I, 219 (3).

Saint-Christophe, une des Antilles; cédée à l'Angleterre, II, 254.

Saint-Domingue, ou *Hispaniola*; sa découverte par les Espagnols, II, 100. Fondation de la colonie françoise, II, 104.

Saint-Eric, roi de Suède, principal patron de ce royaume, I, 224 (1).

Saint-Etienne, premier apôtre, et roi de Hongrie, I, 110.

Saint-Olof, roi de Norwège; extirpe le paganisme dans ce royaume, I, 107.

Saint-Patrice, premier apôtre de l'Irlande, I, 215 (2)

Saint-Stanislas, évêque de Cracovie; tué par le duc Boleslaw II, I, 132.

Saladin, ou *Selaheddin*, général de Noureddin; se rend maître de l'Egypte, I, 249. Fait la conquête de la Syrie, de l'Assyrie, de la Mésopotamie et de l'Arabie, I, 250. Détruit le royaume de Jérusalem, *ibid.* Repousse les efforts des puissances croisées, *ibid.* Sa mort et le démembrement de son empire, I, 251.

Salamanque; son académie, connue avant le douzième siècle, I, 176.

Salpêtre et sa détonation, inconnus aux anciens, II, 30 (1). La découverte en est due aux Indiens et aux Chinois, II, 30. Les Arabes en apportent l'usage en Europe, *ibid.*

Samarcande, résidence de Timour, II, 91.

Samogitie, pays du Nord; cédé à l'ordre Teutonique, II, 79. Rétrocédé à la Lithuanie, II, 80. Converti au christianisme, II, 84 note.

Sanche-le-Grand, roi de Navarre; réunit différens états chrétiens en Espagne, I, 97. Voy. *Navarre, rois*.

Sanguin, voyez *Omado'ddin Zenghi*.

Saraï, sur le Wolga, principale résidence des khans du Kaptschak; sa fondation, I, 235 (3).

Sardaigne, île; ses révolutions, 196. Conquise par les Vandales, I, 18. Envahie par les Arabes, I, 46. Enlevée aux Arabes par les Génois et les Pisans, I, 196. (1). Erigée en royaume, en faveur de Barison, juge d'Arboréa, *ibid.* Passe au roi d'Aragon, *ibid.* Fait partie de

la monarchie espagnole, II, 172, 173. Est cédée à l'empereur Charles VI, par la paix de Bade, II, 255; au duc de Savoie, par la quadruple alliance, III, 3.

Sardaigne, rois; leur généalogie, Tab. XXXI. Victor Amédée I, obtient, par la paix d'Utrecht, la royauté de Sicile, avec le Montferrat, les provinces d'Alexandrie et de Valence, la Lanméline et la vallée de Sessia, II, 254. Renonce à la Sicile, et prend possession du royaume de Sardaigne, III, 3, 5. Charles-Emmanuel III; obtient, par la paix de Vienne de 1738, le Novarrois et le Tortonois, III, 24; par la paix d'Aix-la-Chapelle, le Pavesan et le pays d'Anghiera, III, 44. Transige avec la France et l'Espagne, sur le Plaisantin, III, 72.

Sarrazins; origine de ce mot, I, 44 (2). Voy. *Arabes*.

Saruchan-Ogli; dynastie turque de l'Asie-Mineure, II, 89 (1).

Savoie, maison; son origine et ses progrès successifs, II, 264 et suiv. Perd le pays de Vaud, II, 145. Difficulté de sa position, II, 265. Cessions que lui fait l'empereur Joseph I, II, 266. Elle obtient la royauté de Sicile, II, 254, 266. Echange cette île contre la Sardaigne, III, 3, 5.

Saxe, duché et électorat; possédé par la maison des Guelphes, I, 182. Démembré dans le douzième siècle, I, 183. Conféré à la maison ascanienne, *ibid.* Passe à la maison de Misnie, II, 51. Translation de sa dignité électorale dans la branche Albertine, II, 124. La dignité royale de Pologne lui est nuisible, II, 259.

Saxe, ducs et électeurs; *maison d'Anhalt*, ou *Ascanienne :* Bernard, fils d'Albert-l'Ours, en est la tige, I, 183. Branches issues de ce prince, II, 51 (3). Extinction de la branche électorale, II, 51. *Maison de Misnie :* Frédéric-le-Belliqueux; son investiture, II, 51. Branches issues de lui, *ibid.* Jean-Frédéric; dépouillé de l'électorat par l'empereur Charles-Quint, II, 124. Maurice, premier électeur de la branche Albertine; s'érige contre Charles-Quint, *ibid.* Jean-Georges I; obtient la Lusace, II, 126. Auguste II; élu roi de Pologne, II, 259. Déposé par Charles XII, et forcé à la paix d'Altranstädt, II, 295. Reprend la couronne, II, 298. Sa mort, III, 19. Auguste III; son élection au trône de Pologne, III, 20. Prétend à la succession d'Autriche, III, 29. S'allie avec la reine Marie-Thérèse contre le roi de Prusse, III, 32. Est compris dans la paix de Dresde, III, 37. Enveloppé dans la guerre de sept ans, III, 59. Compris dans la paix de Hubertsbourg, III, 65. Frédéric-Auguste; prétend à la succession allodiale de la Bavière, du chef de sa mère, III, 115. Est compris dans la paix de Teschen, III,

119. Adhère à la confédération germanique, III, 121.

Saxe-Lauenbourg, branche de la maison Ascanienne, II, 51 (3). Sa prétention à l'électorat de Saxe, II, 51 (4).

Saxon-le-Grammairien, historien danois du commencement du treizième siècle, I, 104 (1).

Saxons; leur première demeure, I, 9. Exercent la piraterie, I, 10. S'étendent dans l'ancienne France, *ibid.* Alliés des Anglois pour l'expédition britannique, I, 19. Sont subjugués par Charlemagne, I, 50.

Scanderbeg; fils de Jean Castriota, prince d'Albanie, s'érige contre Amurat II, II, 93. Maintient ses états contre les Turcs, *ibid.* Voyez *Albanie.*

Schaffhouse, ville; admise dans la confédération helvétique, II, 142.

Schauenbourg, comtes, maîtres du Holstein, I, 221, suiv.; et du Slesvic, II, 73 (3).

Schisme (grand d'Occident); son origine et sa durée, II, 11.

Schisme de Bâle; son histoire, II, 15.

Schisme des Grecs; son origine et ses causes, I, 112.

Schœffer (Pierre), gendre de Fust; invente les poinçons, les matrices et la fonte des caractères, II, 24, 26. Imprime, en 1457, avec Fust, le fameux Pseautier, II, 28.

Schoen (Martin), graveur et peintre du quinzième siècle, II, 29.

Schoepflin (Jean-Daniel), fait des découvertes sur l'invention de l'imprimerie, à Strasbourg, II, 25. Est attaqué par Fournier et défendu par Bær, II, 26 (1).

Schwabenspiegel; voy. *Droits provinciaux d'Allemagne.*

Schwartz; voyez *Bertold Schwartz.*

Schwerin, comté; conquis par les Danois, I, 221. En secoue le joug, I, 222.

Schwitz, canton immédiat de la Suisse, II, 45. Entre dans la première confédération, II, 46.

Sciences et arts; voy. *Lettres et arts.*

Sciences subsidiaires de l'histoire, Introd. IX.

Scolastique; domine dans les écoles du moyen âge, II, 17.

Segelmesse, ville d'Afrique, dans le royaume de Fetz, I, 203.

Seljoucides, famille turque; entrent dans le Khorasan, I, 116. Leurs conquêtes, I, 117. Mettent les califes dans leur dépendance, *ibid.* Leurs partages et leur décadence, I, 118. Voyez *Empire des Turcs Seljoucides.*

Seljoucides, sultans: TOGRUL-BEG; ses vastes conquêtes dans l'enceinte du califat, I, 116. ALP-ARSLAN; ses conquêtes sur les Grecs, I, 117. MALEK-SCHAH, *ibid.*

Seljoucides de l'Iran; puissance et démembrement de leurs états, I, 118.

Seljoucides de Roum; leurs

possessions, I, 118. Perdent Nicée, leur capitale, I, 150. Sont subjugués par les Mongols, I, 233. Leur chute donne lieu à l'élévation des Ottomans, II, 88.

Seljouk, chef de la famille des Seljoucides, II, 116.

Semigalle; conquise par les chevaliers de Livonie, et ajoutée à la Courlande, I, 228 suiv.

Serfs; voyez *Affranchissement des serfs*.

Sermens des évêques, introduit par le pape Grégoire VII, I, 126.

Servie; envahie par les Hongrois, I, 242. Subjuguée par Mahomet II, II, 95.

Setseha; retranchement des Cosaques Zaporogues, III, 110.

Sibérie, royaume tatar; démembré de l'empire du Kaptschak, I, 236. Conquis par les Cosaques, et cédé à la Russie, II, 209 suiv.

Sicile, île; conquise par les Arabes, I, 46; par les Zeirides, I, 204 (1); par les Normands François et le comte Roger, I, 103, 204 (1). Passe au pouvoir du roi d'Aragon, et forme un royaume particulier, I, 201 suiv. Fait partie de la monarchie espagnole, II, 172. Est adjugée au duc de Savoie, par la paix d'Utrecht, II, 254; à l'empereur Charles VI, par la quadruple alliance, III, 3; à l'infant dom Carlos, par la paix de Vienne de 1738, III, 23.

Sicile, comtes: ROGER I, frère de Robert Guiscard, et conquérant de la Sicile, I, 103. ROGER II, y réunit les duchés de la Pouille et de la Calabre, I, 197.

Siciles (les Deux), rois: *maison des Normands*; sa généalogie, Tab. XXIII. ROGER II, couronné roi à Palerme, par l'intervention du pape, I, 198. GUILLAUME II, principal appui du pape Alexandre III, *ibid.* *Maison de Hohenstauffen*; sa généalogie, Tab. XXIV. HENRI (VI.), empereur, époux de Constance de Sicile, I, 198. Se maintient contre l'usurpateur Tancrède, *ibid.* FRÉDÉRIC (II), empereur; ses guerres avec les Italiens, I, 187. MAINFROY; dépouillé par le pape, et tué dans une action, I, 99. CONRADIN; son malheureux sort, *ibid.* *Maison d'Anjou*; sa généalogie, Tab. XXV. CHARLES I D'ANJOU, frère de Saint-Louis; Ses victoires, *ibid.* Perd la Sicile par les vêpres siciliennes, I, 200. *Maison de Bourbon*; sa généalogie, Tab. XXX. CHARLES IV, fils de Philippe V, roi d'Espagne; couronné roi des Deux-Siciles à Palerme, en 1735, III, 22. Obtient la cession de ce royaume, III, 23. Impliqué dans la guerre pour la succession d'Autriche, III, 33. Menacé de bombardement par les Anglois, *ibid.* Pragmatique de ce prince, III, 70. Nouvel ordre de succession, III, 71. FERDINAND IV; son avénement, *ibid.* Accède à la neutralité armée, III, 133. Voyez *Naples*, *Italie basse*.

Sicile, rois particuliers, issus de la maison d'Arragon, I, 201. Leur généalogie, Tab. XXVIII.

Sienne et le Siennois, incorporés à la Toscane ducale, II, 149.

Silésie, province de Pologne; convertie au christianisme dans le dixième siècle, I, 109. Cédée à Wladislaw, fils aîné de Boleslaw III, I, 241. Ravagée par les Mongols, *ibid.* Démembrée de la Pologne, en faveur des rois de Bohême, II, 50, 81. Transmise à la maison d'Autriche, avec le royaume de Bohême, III, 215. Cédée au roi de Prusse, par les traités de Breslau, de Berlin et de Dresde, III, 32.

Silésie, ducs et princes de la maison des Piasts; leur tige Wladislaw, fils aîné de Boleslaw III, I, 241. Passent sous la haute souveraineté des rois de Bohême, II, 50, 81.

Slaves: voyez *Peuples Esclavons.*

Silveira (Antoine), amiral portugais; sa belle défense de Diu, II, 106.

Slesvic, duché; conféré aux comtes de Holstein de la maison de Schauembourg, II, 73 (1). Dévolu, avec le Holstein, à la maison d'Oldenbourg, II, 73.

Snorre Sturleson, auteur islandois; père de l'histoire du Nord, I, 104 (1), 106 (1).

Société des Jésuites; son institution, II, 115. Sa proscription dans le Portugal, II, 54. Suppression de l'ordre, II, 55.

Soliman, fils aîné d'Orkhan; prend Gallipoli, et fixe les Turcs en Europe, II, 89.

Solon, législateur d'Athènes, Introd. XLV.

Song, ou *Sum*, famille impériale chinoise; anéantie par les Mongols, I, 232 (2). Voy. *Empire des Songs.*

Sorabes, peuple esclavon, I, 27. Tributaire des Francs, I, 50.

Speculum Suevicum et Saxonicum; voyez *Droits provinciaux d'Allemagne.*

Spire, ville; reçoit ses premiers privilèges de l'empereur Henri V, I, 167 (1).

Stadhoudérat des Provinces-Unies, établi par les traités d'union, II, 134, 136. Sa première suppression, à la mort de Guillaume II, II, 282. Son rétablissement en faveur de Guillaume III, II, 283. Reste vacant à la mort de Guillaume III, III, 41. Son rétablissement en faveur de Guillaume IV, *ibid.*

Stadhouders: GUILLAUME I, prince d'Orange, II, 134. Assassiné à Delft, II, 137. MAURICE et HENRI-FRÉDÉRIC, grands capitaines, II, 139. GUILLAUME II; se rend odieux par ses entreprises, II, 282. GUILLAUME III; sa descente en Angleterre, II, 239, 278. Son élévation au trône de la Grande-Bretagne, II, 278. Ses efforts contre Louis XIV, II, 239, 248, 280. GUILLAUME IV; obtient le stadhoudérat pour ses héritiers mâles et femelles, III, 41. GUILLAUME V; ses différends avec le parti républi-

cain, III, 148. Sa retraite dans la Gueldre, III, 149. Son rétablissement par les Prussiens, III, 151.

Stanislas Leszinski; élu roi de Pologne par la protection de Charles XII, II, 295. Réélu par la protection de Louis XV, III, 19. Chassé par les Russes, III, 20. Obtient le duché de Lorraine, III, 23 Sa mort, *ibid.* (2).

Stato degli presidii; incorporé au royaume de Naples, II, 150 (1). Cédé à la France, *ibid.*

Stauffach; voy. *Werner Stauffach.*

Stettin, port de la Baltique, conquis par les Danois, I, 220. Cédé au roi de Prusse, II, 300.

Stralsund; sa fondation par Waldemar I, 222.

Strasbourg, ville; l'ancien *Argentoratus* des Romains, saccagée dans le cinquième siècle, I, 6. Reçoit ses premiers privilèges de l'empereur Henri V, I, 167 (3). Est le berceau de l'imprimerie, II, 24 et suiv. Preuves de cette assertion, *ibid.* Se soumet à la France par une capitulation, II, 235. Cédée à la France, par la trêve de Ratisbonne, II, 236; par la paix de Ryswick, II, 242.

Stryikowski (Mathias), secrétaire de Sigismond-Auguste, roi de Pologne; rédige les premières annales de Lithuanie, II, 75 (2).

Stuart, famille d'Ecosse, élevée au trône dans le quatorzième siècle, II, 70. Voyez *Ecosse*, rois.

Styrie; démembrée de l'ancien duché de Bavière, I, 182. Conférée à la maison de Habsbourg, I, 185.

Suabe; devient province immédiate de l'Empire, à l'extinction de ses ducs, I, 184.

Suabes, les mêmes que les Suèves; voyez *Suèves.*

Suantewit, idôle des Rugiens, I, 220 (2).

Succession castillane; abolie en Espagne, sous Philippe V, II, 269.

Sudavie, province de la Prusse; conquise par l'ordre Teutonique, I, 226. Cédée aux Lithuaniens, II, 80.

Suède; ses révolutions, I, 106, 223. II, 71, 196, 287. III, 17, 46, 104, 159. Convertie au christianisme, et partagée entre l'ancien et le nouveau culte, I, 106. Reçoit une métropole, I, 219 (1). Gouvernée successivement par les dynasties de Stenkil, de Blot-Suen et de Saint-Eric, I, 223. Schisme dans son gouvernement, *ibid.* Conquêtes de ses rois, *ibid.* Avénement des Folkungiens, I, 224. Comprise dans l'union des royaumes du Nord, II, 71 Redevient royaume particulier à la suite du massacre de Stockholm, II, 191. Son changement de religion, II, 197. Son union héréditaire, II, 198. Pouvoir absolu des rois, II, 291. Devient puissance dominante du Nord, II, 287. Sa chute due à l'imprudence et à l'opiniâtreté de Charles XII, II, 295. Per-

tes qu'elle éprouve par les traités de Stockholm et de Nystadt, II, 300. Nouvelle limitation de son pouvoir royal, III, 17. Factions qui partagent l'état, III, 47. Guerre malheureuse avec la Russie, *ibid.* Nouvelle extension du pouvoir royal, III, 104, 105 (1).

Suède, rois. *Lodbrokiens*; leur généalogie, Tab. XLII. OLOF SKÖTKONUNG; prend le titre de roi de Suède, I, 106. Embrasse le christianisme, *ibid.* AMUND-JACQUES; obtient le titre de roi très-chrétien, I, 107. *Dynastie de Stenkil*; sa généalogie, Tab. XLIII. *Dynasties de Suerker et de St.-Eric*: leurs généalogies, Tab. XLIV et XLV. SAINT-ERIC, fait la conquête de la Finlande, I, 224. CHARLES, fils de Suerker, réunit le royaume de Gothie, *ibid.* Est proprement Charles I, I, 224 (2). Sa croisade en Estonie, I, 225 (1). ERIC, dit LÆSPE OU LE GRASSEYANT, conquit la Bothnie orientale et le Tavastland, I, 224. *Dynastie des Folkungiens*; sa généalogie, Tab. XLVI. BIRGER, subjugue la Carélie et la Savolaxie, I, 224. MAGNUS SMÆK, roi de Suède et de Norwège, II, 71 (2). ALBERT DE MECKLENBOURG; défait et détrôné par la reine Marguerite, II, 71. CHARLES (VIII) CNUTSON BONDÉ, élu par les Suédois, II, 73. *Maison de Wasa*; sa généalogie, Tab. LI. GUSTAVE WASA, restaurateur de la Suède, II, 196. Change la religion et le gouvernement, II, 197. CHARLES IX, obtient la succession pour les femmes, II, 198. GUSTAVE-ADOLPHE; ses grandes qualités, *ibid.* Ses conquêtes, II, 199. S'érige en défenseur de la liberté germanique, II, 125, 200. CHRISTINE; ses traités avantageux avec le Danemarck et avec l'Empire, 200, suiv. Son abdication, II, 287. *Maison de Deux-Ponts*; sa généalogie, Tab. LII. CHARLES X, entreprend la guerre contre la Pologne, II, 287. Ligue tournée contre lui, II, 288. Projette la destruction du royaume de Danemarck, II, 289. Meurt au siége Copenhague, *ibid.* CHARLES XI; avantages qu'il obtient aux traités de Copenhague et d'Oliva, II, 290. Entre dans la triple alliance contre la France, II, 229. Y renonce pour s'allier avec cette puissance, II, 230. Sa guerre avec le Brandebourg et avec l'Empire, II, 232. Introduit le pouvoir absolu, II, 291. Établit un collége de réunions, II, 292. CHARLES XII; ligue formée contre lui, II, 293. Ses succès contre les Danois, II, 294; contre l'électeur de Saxe, roi de Pologne, *ibid.* Fait élire Stanislas Lesczinski par les Polonois, II, 295. Ses revers, *ibid.* Batailles de Liesna et de Pultawa, II, 296. Retiré à Bender, en Turquie, II, 297. Son retour, II, 298. Augmente le nombre de ses ennemis, *ibid.* Ses négociations avec Pierre-le-Grand, II, 299. Sa mort, *ibid.* ULRIQUE-ÉLÉONORE; son élection, III, 17. Abdique le pouvoir absolu et signe

une nouvelle forme de gouvernement, *ibid.* Frédéric I de Hesse, époux d'Ulrique-Éléonore, élu roi de Suède; son *assurance royale*, III, 28. Factions qui partagent l'état sous lui, III, 47. Guerre malheureuse avec la Russie, *ibid.* Paix avec cette puissance, III, 50. *Maison de Holstein-Gottorp*; sa généalogie, Tab. LIII. Adolphe-Frédéric, élu prince-royal de Suède, III, 50. Son avénement au trône, *ibid* (1). Entraîné dans la guerre contre le roi de Prusse, III, 60. Sa paix de Hambourg avec ce prince, III, 65. Intervient dans l'affaire des dissidens, III, 86. Gustave III; son avénement, III, 104. Entreprend la réforme du gouvernement, *ibid.* Fait la révolution de 1772, III, 106. Introduit une nouvelle constitution, III, 107. Son acte de réunion et de sûreté, III, 109 (1). Entre dans la neutralité armée, proposée par l'impératrice de Russie, III, 138. Sa guerre avec la Russie et le Danemarck, III, 160. Fait sa paix à Werelä, III, 161. Voyez *Union du Nord.*

Suédois; leur conversion au christianisme, I, 106. Leur esprit conquérant, I, 223. Leur état malheureux, *ibid.*

Suend Aageson, premier historien des Danois, I, 104(1).

Suèves; leurs siéges primitifs, I, 5. Alliés des Vandales, pour l'expédition de la Gaule, *ibid.* Fondent un royaume en Espagne, I, 16. Destruction de ce royaume par les Visigoths, *ibid.* Peuple de la Franconie et de la Souabe moderne; s'étend sur le Danube supérieur, I, 12, 25. Se confond avec les Alemanni, I, 9.

Suisse; fait partie du royaume des Bourguignons, I, 12. Passe, avec ce royaume, sous la domination des Francs, I, 15. Fait partie, depuis, du royaume de Bourgogne Transjurane, I, 62. Est réunie à l'Empire d'Allemagne, avec le royaume de Bourgogne ou d'Arles, I, 87. Soumise au gouvernement de la maison de Zaringue, I, 89. Devient province immédiate de l'Empire, *ibid.* Origine de sa confédération, II, 45. Ligue de Brunnen, II, 47. Formation des huit anciens cantons, *ibid.* Expulsion des Autrichiens, II, 48. Origine des bailliages libres, *ibid.* Guerres de Bourgogne, II, 139. Accroissement de la ligue et sa formation en treize cantons, II, 143. Rompt ses liens avec le corps germanique, II, 141. Ses alliances avec la France, II, 143. Guerre avec cette puissance, au sujet du Milanez, *ibid.* Paix perpétuelle de Fribourg, II, 144. Troubles de religion, *ibid.* Reconnoissance de son indépendance par l'Empire, II, 145. Son système de neutralité, II, 285. Ses guerres intestines, II, 286.

Sultan, titre; son origine, I, 116 (3). Est adopté par les Ottomans, II, 89.

Sultan de Cogni ou d'Ico-

nium : voyez *Seljoucides de Roum.*

Sultans Khovarezmiens ; sont détruits par Tschinghis-Khan, I, 231 suiv. Voyez *Turcs Khovarezmiens.*

Supériorité territoriale des princes d'Empire ; son origine, I, 94, 138. Son accroissement dans le treizième siècle, I, 179.

Sursée, ville de Suisse ; conquise sur les Autrichiens par les Lucernois, II, 48.

Suwarow, général russe ; ses exploits contre les Turcs, III, 162 ; contre les insurgens de Pologne, III, 176.

Syrie, royaume macédonien ; détruit par les Romains, Introd. XLVI.

Syrie ; conquise par les Arabes, 44 ; par les califes fathimites, I, 48 (2) ; par les Seljoucides, I, 117 (1). Partagée entre plusieurs princes turcs, I, 118, 249. Envahie par les croisés, I, 151 suiv. Subjuguée par Saladin, I, 250 ; par les sultans Mamelouks, I, 253. Passe sous la domination des Turcs Ottomans, II, 222.

Système d'équilibre continental ; son origine, II, 117. Est tourné contre l'Autriche II, 119 suiv. Son affermissement par le traité de Westphalie, II, 120. Tourné contre la France dans le Midi, II, 225, 227 ; contre la Suède dans le Nord, II, 288, 293 ; contre les Turcs dans l'Orient, II, 322.

Système d'équilibre maritime ; son importance, III, 2. opposé à l'Angleterre dans la guerre de l'Amérique, III, 130 suiv.

Système féodal ; ses inconvéniens, I, 65. Son incompatibilité avec une vaste monarchie, I, 67, 92.

Système féodal héréditaire ; son introduction en France, I, 69 ; dans le royaume de Bourgogne, I, 87 ; en Allemagne, I, 93. Voyez *Gouvernement féodal*, et *Gouverneurs.*

T.

Tableau des révolutions ; sa division, Introduct. LVIII. Sommaires de ses périodes, *ibid.* suiv.

Tables généalogiques : voyez *Généalogies.*

Tallard, maréchal de France, II, 249.

Tamerlan, mieux *Timour-Lenk*, ou *Timour-le-Botteux.* Voyez *Timour.*

Tangout, royaume tatar ; conquis par Tschinghis-Khan, I, 232.

Tatars ; origine de ce nom, I, 115 (3). Leur patrie originaire, I, 116. Différence des Tartars et des Mongols, I, 229 (3).

Tatars de la Crimée ; horde sortie de celle du Kaptschak, I, 236. Se soumet à la Porte, II, 96. En est déclarée indépendante, III, 95. Passe sous la domination de la Russie, III, 141 suiv. Voy. *Gueraï.*

Tatars Mantcheoux ; font la

conquête de la Chine, I, 235 (2).
Tatars Niutsché; leur destruction par les Mongols, I, 231.
Tatars Nogaïs ; contribuent à la destruction de la horde du Kaptschak, I, 236(2). II, 208.
Tauride : voyez *Crimée.*
Tausen (Jean), réformateur du Danemarck, II, 192.
Tell (Guillaume); est-il le premier fondateur de la liberté helvétique? II, 46 (1).
Terre-Neuve, île d'Amérique; cédée à l'Angleterre, II, 254.
Teutoniques : voyez *Ordre Teutonique.*
Texel, port de Hollande, formé par la mer, vers la fin du quatorzième siècle, II, 41. Fait prospérer la ville d'Amsterdam, *ibid.*
Themoudgin: voy. *Tschinghis-Khan.*
Théodore, roi de Corse; ses aventures, III, 80 suiv.
Théodoric, roi des Ostrogoths; son caractère et sa puissance, I, 22.
Théodoric-le-Moine, le plus ancien annaliste de la Norwège, I, 104 (1).
Théologie; non comprise dans les sciences académiques avant le douzième siècle, I, 176. Est admise dans les universités; I, 178.
Théophile, écrivain du onzième siècle; fait la première mention de la peinture à l'huile, II, *nn.*
Thiépolo (Bajamont); sa conjuration, I, 193.
Thrace; attaquée par Orkhan, II, 89. Subjuguée par Amurat. I, II, 90.
Thuringe, landgraves; leur extinction, I, 184. Partage de leurs états entre les margraves de Misnie et les ducs de Brabant, *ibid.*
Thuringiens; tiennent un puissant royaume dans la Germanie, I, 15. Sa destruction, *ib.*
Tiers-état : voy. *Communes.*
Timour, conquérant mongol; s'érige dans le Zagataï, II, 90. Ses conquêtes, II, 91. Sa cruauté, *ibid.* (3). Sa guerre contre Bajazet I, II, 91. Gagne la bataille d'Ancyre, *ibid.* Traite Bajazet avec générosité, II, 92. Sa mort, *ibid.*
Tirol, province faisant partie de l'ancienne Bavière, I, 182. En est démembrée, *ibid.* Passe aux ducs d'Autriche, I, 185 (5).
Tobolsk, capitale de la Sibérie; construite par les Russes, II, 210.
Togrulbeg, petit-fils de Seljouk, conquérant turc; se fait proclamer sultan dans le Khorassan, I, 116. Voy. *Seljoucides.*
Toiles de lin, objet de commerce en Allemagne dès le douzième siècle, II, 20 (2).
Tökŏli (Emeric), chef des mécontens de Hongrie, II, 321. Compris dans la paix de Carlowitz, II, 326.
Torys, faction d'Angleterre, opposée aux Wighs; sa naissance sous Charles II, II, 276. Réunie aux Wighs contre le roi Jacques II, II, 278. Prend la place des Wighs, sous la reine Anne, II, 251. Voy. *Wighs.*
Toscane, grand-duché, érigé en faveur de la maison de Médicis, II, 150. Cosme I, acquiert le Siennois, à l'ex-

ception des ports de Toscane, II, 149. Jean Gaston, dernier duc de la maison de Médicis, III, 7. La succession de ses états est adjugée à l'infant Don Carlos, III, 4. François de Lorraine, échange son duché de Lorraine contre le grand-duché de Toscane, III, 23.

Toulouse, comté; sa réunion à la France, I, 213 (1).

Toulouse, comtes; protègent les Albigeois, I, 211. Leur extinction, I, 213 (1).

Tournois, jeux militaires; leur origine, I, 156.

Touschi-Khan, fils aîné de Tschinghis-Khan, envahit la Russie, I, 238. Epoque de cette invasion, I, 238 (2).

Traite des nègres, son origine, II, 191 (3).

Traités d'alliance: de Berlin, III, 151; de Chambord, II, 124; de Fontainebleau, III, 147; de Grenade, II, 172; de Hanovre, III, 9; de la Haye, II, 220, 248; de Londres, III, 3; de Lucerne, II, 144; de Turin, III, 52; de Varsovie, III, 36; de Versailles, III, 59; de Vienne, III, 9, 12; de Welau, II, 288; de Westminster, III, 59; de Worms, III, 33. Voy. *Alliances*.

Traités de barrière, II, 284.

Traités de paix: d'Abo, III, 50; d'Aix-la-Chapelle, II, 229. III, 43; d'Alt-Ranstadt, II, 293; d'Arau, II, 286; d'Arras, II, 67; de religion d'Augsbourg, II, 125; de Bade, II, 255, 286; de Bâle, II, 32; de Belgrade, III, 26; de Berlin, III, 32; de Breda, II, 282 (1); de Brömsebro, II, 200; de Cambrai, II, 148; de Candie, II, 330; de Carlowitz, II, 318, 325, 331; de Cateau-Cambrésis, II, 165, 265; de Constance, I, 187; de Constantinople, II, 160, III, 142; de Copenhague, II, 290, 301; de Cracovie, II, 201; de Crépy, II, 164; de Dresde, III, 36; de Falczi, II, 317; de Fontainebleau, II, 291; III, 147; de Fribourg, II, 144; de Fuessen, III, 35; de Hambourg, III, 65; de la Haye, II, 272; de Hubertsbourg, III, 65; de Kardis, II, 290; de Kaynardgi, III, 95; de Kiewerowa-Horca, II, 206, 213; de Lisbonne, II, 271; de Lubeck, II, 125; de Lunden, II, 291, 306; de Madrid, II, 147; de Moscou, II, 311; de Munster, II, 127, 138, 169; de Nimègue, II, 232; de Nystadt, II, 301, 318; d'Oliva, II, 290; d'Osnabruck, II, 127; de Paris, III, 65, 135; de Passarowitz, III, 15; de Pétersbourg, III, 64; de Prague, II, 126; des Pyrénées, II, 170; de Racinuz, II, 79; de Rastadt, II, 254; de Roschild, II, 288, 301; de Rysvic, II, 249; de Senlis, II, 162; de Séville, III, 11; de Siorod, II, 196; de Saint-Germain-en-Laye, II, 291; de Stettin, II, 192; de Stockholm, II, 300, 306; de Stolbova, II, 199; de Szistova, III, 163; de Teschen, III, 119; de Thorn, II, 80; de Traventhal, II, 294; de Troyes, II, 66; de Turin, II, 241; d'Utrecht, II, 261, 266, 269, 272; de Varsovie, III, 88; de Ve

nise, I, 140; de Verdun, I, 58; de Versailles, III, 135; de Vervins, II, 168; de Vienne, III, 8, 22; de Vossem, II, 231 (1); de Welau, II, 288; de Wetzla, III, 161; de Westminster, II, 231, 275, 282; de Westphalie, II, 120, 201, 203; de Wiezma, II, 211, 308; de Yassi, III, 164; de Zell, II, 291; de Zarawno, II, 310.

Traités de partage : de la monarchie espagnole, II, 244; du Slesvic et du Holstein, II, 294; de la Pologne, III, 99, 170; de Verdun, I, 58; de Prœcaspis, I, 60.

Traités de préliminaires : d'Aix-la-Chapelle, III, 43; de Breslau, III, 32; de Fontainebleau, III, 66; de Gertruydenberg, II, 250; de Hambourg, II, 127; de la Haye, II, 249; de Londres, II, 252; de Paris, III, 76; de Rastadt, II, 255; de Vienne, III, 22.

Traité de sujétion de Vilna, II, 205.

Traités sur la neutralité armée, III, 137.

Traités de trêve : d'Altmarck, II, 199; d'Andrassow, II, 308; d'Anvers, II, 138; de Dwilina, II, 211, 308; de Ratisbonne, II, 235; de Stumsdorf, II, 199 (3); de Temeswar, II, 320.

Traités d'union : d'Amérique, III, 128; de Bruxelles, III, 154; de Calmar, II, 71; de Dordrecht, II, 134; de Francfort, III, 34; de Gand, II, 135; d'Utrecht, II, 136.

Tranquebar, ville sur la côte de Coromandel, acquise par les Danois, II, 195.

Transaction de Passau, II, 124.

Transylvanie, conquise par le roi Saint-Etienne de Hongrie, I, 111. Des colonies saxonnes ou allemandes y sont introduites, I, 264. Ses princes particuliers, II, 216, 319. Conquise par l'Autriche, II, 323. Cédée par les Turcs, II, 326.

Trébisonde : voy. *Empire de Trébisonde*.

Trévise, marche d'Italie, conquise par les Vénitiens, II, 58.

Tripoli, comté en Syrie, fondé par un comte de Toulouse, I, 152. détruit par les Mamelucks, I, 253.

Tripoli, ville Afrique; possédée par l'ordre de Malte, II, 153. Enlevée à l'ordre par les Turcs, II, 154.

Triumvirats des Romains, Introd. LII.

Trivium, terme scolastique; son explication, I, 176.

Trolle (Gustave), archevêque d'Upsal, auteur du massacre de Stockholm, II, 191.

Tschesmé, port de la Natolie, célèbre par la destruction de la flotte turque, III, 91.

Tschinghis-Khan, conquérant des Mongols; son vrai nom, *Themoudgin*, I, 230. Etymologie de son nouveau titre, I, 231 (1). S'érige formellement en conquérant, I, 230. Subjugue deux grands empires tatars, I, 231; et celui des sultans de Khaïsme ou Khovaresmiens, I, 232. Fait la conquête du Tangout, *ibid.* Son caractère, *ibid.* Voyez *Mongols*.

Tunis, rois de la dynastie des Abouhafsiens, anéantis par les Ottomans, I, 265 (3).
Turcs, nom générique de tous les peuples tatars, I, 115. Distingués des Mongols, I, 229 (3). Leur patrie originaire, I, 116. Sont subjugués par les Arabes, *ibid.* Connus dans le moyen âge sous les noms de *Polowziens*, *Cumans*, *Kaptschaks*, I, 237 (1). Voyez *ces articles*.
Turcs Khovaresmiens; leur monarchie détruite par les Mongols, I, 231. Voy. *Sultans Khovaresmiens*.
Turcs Ortokides; sont maîtres de la Palestine, I, 147 (2).
Turcs Ottomans; leur origine, II, 88. Commencement de leur puissance, *ibid.* Leur passage en Europe, II, 89. Leurs conquêtes sous Amurat I et sous Bajazet I, *ibid.* Leur anarchie après la mort de Bajazet I, II, 93. Leurs progrès en Europe font concevoir l'idée d'une croisade générale, II, 95. Epoque de leur grandeur, II, 223. Leur décadence, II, 223, 329.
Turcs Ottomans, sultans: leur généalogie, Tab. LXXIX et LXXX. Ottoman; jette les fondemens de leur puissance, II, 88. Orkhan; prend le titre de sultan et de padischah, II, 89. Institue la milice des janissaires, *ibid.* Prend Nicée, *ibid.* S'ouvre l'entrée en Europe par la prise de Gallipoli, *ibid.* Amurat I; s'empare d'Andrinople et de la Thrace, II, 90. Rend l'empereur grec tributaire, II, 88. Est tué à la bataille de Cossova, II, 90. Bajazet I; met fin aux souverainetés turques de l'Asie-Mineure, *ibid.* Gagne la bataille de Nicopolis, II, 86, 90. Echoue au siége de Constantinople, II, 90. Sa défaite par Timour, II, 91. Sa fin tragique, II, 92. Amurat II; met fin aux divisions intestines, II, 93. Affermit sa domination en Europe, *ibid.* Echoue contre Scanderbeg, *ibid.* Mahomet II; reprend le siége de Constantinople, II, 94. Emporte cette ville, et la livre au pillage, *ibid.* Réduit la Servie, la Bosnie, l'Albanie et toute la Grèce, II, 95. Bouleverse l'empire de Trébisonde, *ibid.* Croisade publiée contre lui, II, 96. Bajazet II; s'empare de la Bessarabie, II, 221. Fait enfermer son frère Zizim par le pape Alexandre VI, *ibid.* Sélim I, renverse l'empire des Mameluks, II, 222. Soliman-le-Grand; ses conquêtes, II, 216, 222. Sélim II; enlève l'île de Chypre aux Vénitiens, II, 160, 224. Ibrahim; attaque l'île de Candie, II, 330. Mahomet IV; achève la conquête de cette île sur les Vénitiens, *ibid.* Succombe dans sa guerre contre l'Autriche, II, 322, 331. Est déposé, II, 323, 331. Mustapha II; fait de grandes pertes à la paix de Carlowitz, II, 325, 331. Achmet III; reprend la Morée sur les Vénitiens, III, 14. Perd Belgrade à la paix de Passarowitz, III, 115. Mahomet V; regagne Belgrade par la paix de Belgrade, III, 26. Mustapha III; sa guerre malheureuse avec

la Russie, III, 89 suiv. Négocie infructueusement avec cette puissance à Foeszany et à Boccarest, III, 93 et suiv. Abdul-Hamid; perd la la Crimée par la paix de Kaynardgi, III, 95. Fait plusieurs traités désavantageux, avec la Russie, III, 140, 142. Déclare la guerre à cette puissance, III, 158. S'allie avec la Suède, III, 159. Sélim III; conclut un traité d'alliance avec la Prusse, contre l'Autriche et la Russie, III, 162. Ses traités de paix avec ces puissances, III, 163, 164.

Turcs Seljoucides: voy. *Seljoucides*.

Turenne, maréchal; sa campagne d'Alsace, II, 231. Sa mort, *ibid.*

Tver, princes russes; prennent la dignité grand-ducale, II, 75.

Tyr, ville de Syrie, prise sur les Francs par les Mameluks, I, 154.

U.

Ulfilas, évêque goth du quatrième siècle; traduit la Bible dans la langue des Goths, I, 7 (2).

Union de Calmar, des trois royaumes du Nord, par la reine Marguerite, II, 71. Clauses de cette union, II, 72. Sa foiblesse et les causes de son peu de durée, *ibid.* Sa fin, II, 191.

Union de Dordrecht, II, 134.

Union générale des électeurs d'Empire, II, 42.

Union des Grecs et des Latins; promise par l'empereur Isaac l'Ange et par son fils Alexis, I, 246. N'est ni générale ni durable, sous les empereurs latins, I, 247. Est consentie inutilement à Florence, par l'empereur Jean III, II, 15 (2).

Union du Nord, rois de l'union: leur suite, Tab. XLVII. Marguerite; forme le plan de cette union, II, 71. Eric-le-Poméranien, associé à la reine Marguerite, *ibid.* Christophe-le-Bavarois, II, 72. Christian I d'Oldenbourg, élu par les Danois, est reconnu dans les trois royaumes, II, 73. Fait l'acquisition du duché de Slesvic et du comté de Holstein, *ibid.* Christian II; sa déposition, II, 191.

Union d'Utrecht, entre les Provinces-Unies des Pays-Bas, II, 136.

Universités; leur origine, I, 176. Est due à l'invention des degrés académiques, I, 177. Encouragées par une juridiction privilégiée, I, 178. Celle de Paris est la première qui réunit toutes les facultés, *ibid.* Liste des plus anciennes, I, 178 (4).

Unterwalden, canton immédiat de la Suisse, II, 45. Est de la première confédération, II, 46.

Upsal; ses anciens rois, I, 106.

Uri, canton immédiat de la Suisse, II, 45. Est de la première confédération, II, 46.

V.

Valence, royaume mahométan d'Espagne, conquis par le roi d'Aragon, I, 208.
Valenciennes, ville, cédée à la France, II, 232.
Valois (Charles de), fils puîné de Philippe III, dit *le Hardi*, roi de France; tige de la maison de Valois, II, 64 (1). Acquiert par son mariage les comtés d'Anjou et du Maine, II, 69. Le royaume d'Aragon lui est adjugé par le pape, II, 62.
Vandales; leur siége primitif, I, 4. Leurs divers établissemens, I, 5. Leur entrée dans la Gaule, *ibid.*; en Espagne, I, 15 et suiv. Fondent un royaume en Afrique, I, 17. Pillent la ville de Rome, I, 18. Destruction de leur royaume par les Grecs, I, 19.
Van Eyck, frères; sont-ils les inventeurs de la peinture à l'huile? II, 21. Perfectionnent ce genre de peinture, II, 32. Voyez *Jean de Bruges*.
Vascones, peuple de la Navarre, I, 63.
Vasquez di Gama: voyez *Gama*.
Vaudois: voyez *Albigeois*.
Venaissin: voyez *Comtat*.
Venise; sa fondation dans le cinquième siècle, I, 189. Se donne un doge, I, 190. Accroissement de son commerce dans le dixième siècle, *ibid.* Ses premières conquêtes, I, 191. Obtient du pape la seigneurie de la mer Adriatique, *ibid.* S'agrandit lors du démembrement de l'empire Grec par les croisés, I, 192. Progrès étonnans de son commerce depuis le treizième siècle, II, 37, 54, 107. Ses conquêtes sur le continent de l'Italie, II, 57. Introduction de son aristocratie héréditaire, I, 192. Origine du conseil des dix, I, 193. Perd la Dalmatie, I, 191. Reprend cette province sur les rois de Hongrie, II, 58. Son agrandissement successif, II, 156. Acquisition de l'île de Chypre, II, 157. Décadence de cette république, II, 158. Elle perd le commerce des Indes, II, 107, 158. Ligue de Cambrai tournée contre elle, II, 159. Est dépouillée de l'île de Chypre par les Turcs, II, 160. Embrasse le système d'une parfaite neutralité, II, 161. Perd l'île de Candie, II, 330. Obtient la Morée, par la paix de Carlowitz, II, 331. En est dépouillée par les Turcs, II, 14.
Vêpres siciliennes; n'ont point été l'effet d'un complot formé par Jean de Procida, I, 200. N'ont point été concertées avec le roi d'Aragon, *ibid.* Examen critique de cet événement, *ibid.*
Vérone, ville de Lombardie, enlevée aux Escales par les Vénitiens, II, 58.
Vicaires de l'Empire, II, 43.
Vicence, ville de Lombardie; passe sous la domination des Vénitiens, II, 58.
Vienne, royaume, I, 63.

Vienne, ville d'Autriche; origine de son université, I, 78 (4). Est assiégée deux fois par les Turcs, II, 216, 322.

Villars, maréchal de France; négocie à Vienne, II, 245. Gagne la bataille de Denain, II, 252. Conclut les préliminaires de Rastadt, II, 255.

Villes; leur accroissement dû au progrès de l'industrie et du commerce, I, 163. Etat des habitans des villes avant l'établissement des communes, *ibid.* Leur admission aux assemblées nationales, I, 167.

Villes d'Empire; leur distinction en villes royales et préfectoriales, I, 95. Origine de leurs libertés et de leurs privilèges, I, 166. Leur admission à la diète, I, 168.

Villes hanséatiques; sont dépouillées par les Anglois et les Hollandois de la meilleure partie de leur commerce, II, 39. Voyez *Ligue hanséatique*.

Villes d'Italie; s'érigent en républiques, I, 164, 186. Leur commerce, I, 162. Voyez *Républiques d'Italie* et *Commerce*.

Villes des Pays-Bas; état florissant de leur commerce dans les quatorzième et quinzième siècles; II, 40. Tiennent les manufactures de laine, *ibid.*

Vincent Kadlubek, un des plus anciens historiens de Pologne, I, 108 (4).

Vindélicie; possédée par les Ostrogoths, I, 22. Cédée aux Francs, I, 23.

Virginie, première colonie angloise dans l'Amérique septentrionale, II, 104.

Visconti, maison puissante à Milan. MATHIEU Visconti; déclaré capitaine de Milan, et vicaire impérial en Lombardie, II, 54. Ses conquêtes dans la Lombardie, *ibid.* JEAN-GALÉAS Visconti; créé duc de Milan, *ibid.* Voyez *Milan, Ducs*.

Visigoths; leurs premières demeures, I, 6, 7. Leurs émigrations, *ibid.* S'établissent dans les Gaules, I, 11. Assistent les Romains contre les Huns, I, 13. Dépouillés par Clovis de leurs possessions entre la Loire et les Pyrénées, I, 14. Font la conquête de l'Espagne, I, 15. Etat florissant de leur monarchie, I, 16. Sa destruction par les Arabes, I, 45.

Volhynie; enlevée aux Russes par les Lithuaniens, II, 76. Conquise par les Polonois, II, 77, 81.

Vonk, chef des insurgés belges, III, 153.

Voyage autour du monde par Ferdinand Magellan, II, 108.

W.

Walachie, province; est dans la dépendance des rois de Hongrie, II, 85.

Walachie, princes; deviennent tributaires des Turcs, II, 223.

Walter Fürst, vengeur de la liberté des Suisses, II, 46.
Wargues, nom donné aux Normands ou Scandinaviens par Nestor, ancien annaliste des Russes, I, 73 (1).
Washington (Georges), général en chef de l'armée anglo-américaine, III, 128.
Werner de Stauffach, conféderé de Walter Fürst, II, 46.
Wesselini (Fruilois), chef des mécontens de Hongrie, II, 321.
Westphalie, duché; son origine, I, 189.
Wiclef (Jean), s'élève contre l'église romaine, II, 12 (3). Progrès de sa doctrine en Angleterre, ibid.
Wighs, faction d'Angleterre; sa naissance, II, 276. Fait la révolution de 1688, II, 278. Est remplacée par les Torys, sous la reine Anne, II, 251. Voy. *Torys*.
Wilziens, peuple esclavon du Brandebourg, I, 27. Tributaires des Francs, I, 50; des Allemands, I, 86.
Wirtemberg, maison; son origine et première élévation, I, 184 (3).
Wisby, dans l'isle de Gothland, port fréquenté dans le douzième siècle, I, 227.
Witt (Jean et Corneille), égorgés par le peuple de la Haye, II, 284.
Wittelspach, maison, acquiert le duché de Bavière, I, 182; et le Palatinat du Rhin, *ibid.* Se partage en deux branches principales, I, 183. II, 52. Extinction de la branche de Bavière, III, 114.
Wittena-Gemot, assemblée de l'heptarchie angloise, I, 29.
Wladimir-le-Grand, premier souverain de Russie qui embrassa le christianisme, I, 69.
Wladimir, ville de la grande Russie, siége d'un grand-duché particulier, I, 237. Ce siége est transféré à Moscou, II, 77.
Wladimir, ou *Wlodzimirz*, ville de Volhynie; siége d'une ancienne principauté russe, est prise par les Mongols, I, 239. Conquise par les Lithuaniens, II, 77; par les Polonois, *ibid.*, 81. Cédée à l'Autriche, III, 101.
Wolgemuth (Michel), graveur du quinzième siècle, II, 29.

Y.

Yezdegird, dernier roi de Perse; tué par les Arabes, I, 45 (1).
York, branche de la maison des Plantagenets; ses droits à la couronne d'Angleterre, II, 69. Parvient au trône, *ibid.*
Yousouf, fils de Taschefin, et fondateur de Maroc, I, 204.

Z.

Zagataï, second fils de Tschingis-Khan, et fondateur de la dynastie du Zagataï, I, 234 (3). Voy. *Mongols du Zagataï*.

Zaporogues : voyez *Cosaques Zaporogues*.
Zaringue, ducs ; leur origine, I, 184 (2). Créés régens du royaume de Bourgogne, I, 88. Sont réduits à la Suisse, I, 89 Leur extinction, *ibid.*, II, 45.
Zeiride, dynastie arabe ; dépouillent les califes fathimites de l'Afrique et du Mogreb, I, 203. Sont dépouillés par les Almoravides, I, 204.
Zélande, province des Pays-Bas ; cédée aux ducs de Bourgogne, II, 49. Comprise dans les Provinces-Unies des Pays-Bas, II, 134, 136.
Zenghi : voyez *Oundo'ddin Zenghi*.
Zingari : voyez *Bohémiens*.
Ziska, général des Hussites, II, 50.
Zoffingen, ville de Suisse, conquise par les Bernois, II, 48.
Zuentibold, roi carlovingien de Lorraine, I, 61.
Zug, canton ; entre dans la confédération helvétique, II, 47.
Zurich, ville libre d'Empire, est reçue parmi les cantons suisses, II, 47.
Zwingle (Ulric), exilge en réformateur en Suisse, II, 110.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE

DES MATIÈRES

DU TROISIÈME VOLUME.

PÉRIODE VIII. *Depuis la paix d'Utrecht jusqu'à nos jours ;* 1713 — 1800. Page 1 à 181.

TABLES GÉNÉALOGIQUES *des principales maisons souveraines :*

1. *Empereurs et rois d'Italie des Francs Carlovingiens.*
2. *Rois d'Allemagne et de Lorraine, de la maison carlovingienne.*
3. *Empereurs et rois d'Allemagne, de Lorraine, d'Italie, de la maison de Saxe.*
4. *Empereurs et rois d'Allemagne, de Lorraine, de Bourgogne, d'Italie, de la maison Salique.*
5. *Empereurs et rois de la maison de Hohenstaufen.*
6. *Empereur et rois de différentes maisons.*
7. *Empereurs et rois de la maison de Luxembourg.*
8. *Empereurs et rois de la maison de Habsbourg-Autriche.*
9. *Empereurs et rois de la maison de Lorraine-Autriche.*

10. *Rois de France de la dynastie des Carlovingiens.*
11. *Rois de France de la dynastie des Capétiens, depuis Hugues Capet jusqu'à Charles-le-Bel.*
12. *Rois de France de la branche de Valois.*
13. *Rois de France de la branche de Valois-Orléans.*
14. *Rois de France de la branche de Bourbon.*
15. *Rois de Navarre.*
16. *Rois de Castille et de Léon.*
17. *Rois d'Aragon.*
18. *Rois d'Espagne de la maison d'Autriche.*
19. *Rois d'Espagne et d'Etrurie de la maison de Bourbon.*
20. *Rois de Portugal, depuis Alphonse I jusqu'à Ferdinand.*
21. *Rois de Portugal, depuis Jean I jusqu'à Philippe III.*
22. *Rois de Portugal de la maison de Bragance.*
23. *Rois des Deux-Siciles de la race des Normands.*
24. *Rois des Deux-Siciles de la maison de Hohenstaufen.*
25. *Rois de Naples de la maison d'Anjou.*
26. *Rois de Naples de la maison d'Aragon.*
27. *Rois de Naples de la seconde maison d'Anjou.*

28. *Rois de Sicile et de Naples de la maison d'Aragon.*
29. *Rois des Deux-Siciles de la maison d'Autriche.*
30. *Rois des Deux-Siciles de la maison de Bourbon.*
31. *Rois de Sardaigne de la maison de Savoie.*
32. *Rois d'Angleterre Anglo-Saxons et Danois.*
33. *Rois d'Angleterre de la maison des ducs de Normandie.*
34. *Rois d'Angleterre de la maison de Plantagenet.*
35. *Rois d'Angleterre de la maison de Tudor.*
36. *Rois de la Grande-Bretagne de la maison de Stuart.*
37. *Rois de la Grande-Bretagne de la maison d'Hanovre.*
38. *Princes d'Orange, stathouders des Provinces-Unies des Pays-Bas.*
39. *Rois d'Ecosse, depuis le douzième siècle.*
40. *Rois de Danemarck, depuis le dixième jusqu'à la fin du quatorzième siècle.*
41. *Rois de Norwège.*
42. *Rois Lodbrokiens de Suède.*
43. *Rois de Suède de la race de Stenkill.*
44. *Rois de Suède de la race de Suerker.*
45. *Rois de Suède de la race de Saint-Eric.*
46. *Rois Folkungiens de Suède.*

47. *Rois de l'union des trois royaumes du Nord.*
48. *Roi et administrateurs de Suède pendant l'union.*
49. *Table générale de la maison d'Oldenbourg, représentée dans ses principales branches.*
50. *Rois de Danemarck et de Norwège de la maison d'Oldenbourg.*
51. *Rois de Suède de la maison de Wasa.*
52. *Rois de Suède de la maison palatine de Deux-Ponts.*
53. *Rois de Suède de la maison d'Oldenbourg ou de Holstein-Gottorp.*
54. *Ducs et rois de Prusse de la maison électorale de Brandebourg.*
55. *Grands-ducs de Russie, depuis Rurik jusqu'à Jaroslaw II Wsewolodowitsch.*
56. *Grands-ducs et tzars de Russie, depuis Jaroslow II Wsewolodowitsch jusqu'à Fédor Iwanowitsch.*
57. *Tzars de Russie des différentes maisons.*
58. *Tzars et empereurs de Russie de la maison de Romanow.*
59. *Empereurs de Russie de la maison d'Oldenbourg ou de Holstein-Gottorp.*
60. *Ducs et Rois de Pologne de la maison des Piasts.*
61. *Grands-ducs de Lithuanie, antérieurs à Jagellon.*

62. *Rois de Pologne et grands-ducs de Lithuanie de la maison de Jagellon.*
63. *Rois électifs de Pologne de différentes maisons.*
64 et 65. *Ducs et rois esclavons de Bohême.*
66. *Rois de Bohéme des maisons de Luxembourg et de Lithuanie.*
67. *Rois de Hongrie, depuis Etienne I jusqu'à Etienne II.*
68. *Rois de Hongrie, depuis Bela II jusqu'à Otton de Bavière.*
69. *Rois de Hongrie de la maison d'Anjou.*
70. *Rois de Hongrie de différentes maisons.*
71. *Rois de Hongrie et de Bohême de la maison d'Autriche.*
72. *Suite chronologique des empereurs d'Orient, depuis Arcadius, fils de Théodose le-Grand, jusqu'à l'avénement de la maison des Comnènes.*
73. *Empereurs grecs de la maison des Comnènes.*
74. *Empereurs grecs de la maison des Anges.*
75. *Empereurs latins de Constantinople.*
76. *Empereurs grecs de Nicée.*
77. *Empereurs grecs de la maison des Paléologues.*
78. *Suite chronologique des papes, depuis Grégoire VII.*

79. *Sultans Turcs Ottomans, depuis Ottoman I jusqu'à Soliman-le-Grand.*
80. *Sultans Turcs Ottomans, depuis Soliman-le-Grand jusqu'à nos jours.*
81. *Grands-khans des Mongols, de la famille de Tschinghis-Khan.*
82. *Rois des Francs-Mérovingiens.*
83. *Maires du palais, ducs et princes des Francs sous les derniers rois Mérovingiens.*
84. *Rois des Bourguignons dans la Gaule.*
85. *Rois de la Bourgogne cisjurane.*
86. *Rois des deux Bourgognes.*
87. *Rois Visigoths de l'Espagne et de la Gaule.*
88. *Rois des Suèves en Espagne.*
89. *Rois des Vandales en Espagne et en Afrique.*
90. *Califes d'Espagne ou de Cordoue.*
91. *Rois des Ostrogoths en Italie.*
92. *Rois des Lombards en Italie.*

Table des auteurs cités dans le Tableau des révolutions de l'Europe. page 1

Table par ordre alphabétique des matières contenues dans le tableau. 25

FIN.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Tome I. *Introduction.*

page II, ligne 12, *et qu'une*, effacez la virgule.
page XLVI, lignes 6 et 7, *Darius Codomannu*, lisez : Darius Codomannus.
page LXXV, à l'année 752, *Pépin-le-Bref est élu roi des Francs, sacré*, lisez : Pépin-le-Bref, élu roi des Francs, est sacré.
page LXXVII, à l'année 987, *avénement dynastie*, lisez : avénement de la dynastie.
page LXXXIV, ligne 7, effacez 1310, et placez cette date deux lignes plus bas, à la tête de la conquête de l'île de Rhodes, par les chevaliers de S.-Jean.
page XCVIII, ligne 29, *Uladislas VI*, lisez : Uladislas VII.
page C, ligne 28, mettez : 1659, en tête du 21 mai.
page CXII, ligne 34, *17 mai*, lisez : 18 mai.
page CXIII, ligne 4, *18 juill.*, lisez : 28 juillet.
page CXXIII, ligne 34, *15 sept.*, lisez : 14 sept.
page CXXX, ligne 11, *ministère*, lisez : ministre.
page CXXXI, ligne 5, *15 déc.*, lisez : 14 déc.
— ligne 38, *7 août*, lisez : 9 août.
page CXXXVI, ligne 27, *16 nov. 14*, effacez 14.
page CXLI, 19 nov. *Czenstochan*, lisez : Czenstochau.
page CLXIII, ligne 25, *de la Vindélicie, du Norique*, ajoutez : de la Panonie.
page CLXX, *explcaton*, mettez : explication.
page CXCI, ligne 4, *Patzinèces*, mettez : Patzinaces.
page CC, ligne 17, *dnas*, mettez : dans.

Texte du Tome I.

page 10, dernière ligne, ajoutez : Ce dernier fait d'Attila le portrait suivant : *Forma brevis, lato pectore, capite grandiori, minutis oculis, rarus barba, canis aspersus, simo naso, teter colore, originis suæ signa restituens.*
page 104, ligne 17, *avant*, lisez : auparavant.
page 117, ligne 18, *Cappadocie*, lisez Cappadoce.

page 145, note (4), ligne 3, *pe publier*, lisez ; de publier.

page 235, ligne 20, *Mongou*, lisez : Mangou.

Tome II.

page 17, ligne 5, *l'un de ses* ; lisez l'un de ces.

page 51, note (1), *Cochelæi*, lisez : Cochlæi.

page 53, ligne 9, *encore*, effacez ce mot.

page 108, ligne 16, *des conquêtes*, lisez : de conquêtes.

page 174, ligne 22 ; au lieu de (1), mettez : (2)

— ligne 30, au lieu de *Philippe IV. durant*, mettez : Philippe IV. Durant.

page 194, ligne 26, *commun accord*, ajoutez : (2).

page 207, ligne 7, *de Kaptschak*, lisez : du Kaptschak.

Tome III. *Tables généalogiques.*

Table XXIV : 13. Henri IV. R. 1399. † 1314, lisez au lieu de 1314, 1413.

Table XLI : *Trygwe tué vers* 694, lisez : Trygwe, tué vers 964.

Table LV : 1. *Rurik, grand-duc* 859, lisez : Rarik, grand-duc vers 850.

Table LX : *Wladislaw IV, dit Lokéitek, ou le Nain*, lisez : Wladislaw IV, dit Lokietek ou le Nain.

Table LXI, 10. *Nazimund*, lisez : 10. Narimund.

Table LXXIX : 8. *Amurat ou Morad II, sultan* 1421. 1451, lisez : 8. Amurat ou Morad II, sultan 1421. † 1451.

Table LXXXIII : *Pépin d'Héristel s'érige en Maire du palais d'Austrasie* 687 ; au lieu de 687, mettez : 678.

Table LXXXVIII : 2. *Mir, Aziamir ou Théodomir I.* R. vers 559. † 583, lisez : 2. Mir, Ariamir ou Théodomir I, R. vers 559. † 570.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.